هكذا من الامل

LE MONDE DES POCHES



■ Comment 1789 a colonisé l'Egypte
■ Annie Drillard : pourquoi écrire ?

Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16441 – 7,50 F — SAMEDI 6 DÉCEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Kinshasa dément Amnesty

Dans un entretien au *Monde*, le ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo rejette les accusations de massacres rassemblées dans un rapport de l'organisation de défense des droits de l'homme. p. 4

■ Airbus : le candidat de Paris

La France présente, vendredi 5 décembre, la candidature de Noël Forgeard au poste d'administrateur-gérant de l'avionneur européen. p. 34

■ La gauche contre les SEM parisiennes

L'opposition municipale s'élève contre l'opacité de la gestion des sociétés d'économie mixte de la capitale. p. 14

■ Durcissement à France 3

Le fin de « l'écran noir », décidée jeudi 4 décembre au soir par la direction de France Télévision, a provoqué la mauvaise humeur des grévistes de la chaîne publique. p. 22

■ Série noire « avé l'assent »



De Jean-Claude Izzo à Philippe Carrese, Marseille est devenue la capitale du polar français. p. 15

■ Pas d'invectives sur l'immigration

Le début de l'examen du projet de loi de M. Chevènement a fait l'objet d'un *débat policé à l'Assemblée.* p. 8

■ Les mystères de la matière noire

Plus de soixante ans de recherche n'ont pas permis d'expliquer que 90 % de la masse de l'Univers échappent à l'observation. p. 25

■ L'art exilé de retour à Berlin

Une exposition rassemble à Berlin 130 œuvres d'Européens qui avaient fui aux Etats-Unis la montée du nazisme. p. 29

■ Les débats du « Monde »

Sida, crise à droite, urbanisme : deux pages de points de vue. p. 16 et 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1206 - 7,50 F

M. Chirac explique Vichy aux Français

● Le président décrit « l'exclusion » qui frappait les juifs dans leur vie quotidienne
● Il invite le pays à « regarder en face » son passé pour « inventer le présent sur des bases saines »
● Une partie de la droite est pourtant tentée par un dialogue avec l'extrême droite

À L'OCCASION du dépôt au Mémorial du martyr juif inconnu, vendredi 5 décembre à Paris, du « fichier des juifs » établi sous l'Occupation, à partir d'octobre 1940, Jacques Chirac a invité les Français à regarder leur histoire *« en face »*. *« Oui,* a-t-il dit, *la France de l'Occupation a existé. Oui, les arrestations, les rafles, les convois ont été organisés avec le concours de l'administration française.* [...] *Cela doit être dit et reconnu. Non pour se flageller avec le passé, mais pour inventer le présent sur des bases saines et claires. »*

Le « fichier des juifs », découvert par Serge Klarsfeld en 1991, est notamment composé du fichier des internés de Drancy, de ceux des camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande et de plusieurs autres fichiers des juifs de la région parisienne. Le chef de l'Etat a souligné que ces documents racontent *« un temps d'humiliation, d'abandon, de trahison »*, et qu'ils témoignent de *« l'abdication morale »* de Vichy. M. Chirac a aussi détaillé les actes *« d'exclusion »* dont les juifs étaient victimes dans leur vie quotidienne.



Ce discours s'inscrit dans le droit-fil de celui que le chef de l'Etat avait prononcé le 16 juillet 1995 sur *« ces heures noires* [qui] *souillent à jamais notre histoire »*. Il développe une thématique différente de celle utilisée par François Mitterrand en son temps et aujourd'hui par Philippe Séguin, selon lesquels la France ne peut être tenue pour responsable des crimes commis par Vichy.

Il intervient au moment où, dans la majorité, existe la tentation d'un dialogue avec l'extrême droite. Ainsi, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, se déclare partisan d'un *« débat »* avec le FN. *Deux élections législatives partielles* en Alsace et en Lorraine illustrent la concurrence que l'extrême droite impose à la droite.

Lire page 11, nos informations p. 6 et 10, et notre éditorial page 18

A combien évaluer le prix d'une femme qui a fait la carrière de son mari ?

NEW YORK
de notre correspondante

Combien vaut, au moment du divorce, une épouse qui a consacré sa vie conjugale à la carrière de son mari ? En accordant 20 millions de dollars (environ 120 millions de francs), sans compter la pension alimentaire, à l'épouse d'un dirigeant de General Electric, un juge du Connecticut vient de livrer une estimation qui a fait à la petite classe des chefs d'entreprise millionnaires l'effet d'un seau d'eau glacée. Engagée il y a un an, la procédure de divorce de Lorna et Gary Wendt, après trente-deux ans de mariage, était suivie avec une attention particulière à Wall Street, où la hausse quasi ininterrompue des cours de la Bourse ces dernières années a enrichi de façon parfois vertigineuse les dirigeants de sociétés, de plus en plus souvent rémunérés à l'aide de stock options.

Refusant une offre de règlement à l'amiable de son mari de 11 millions de dollars, Lorna Wendt, âgée de cinquante-quatre ans, avait décidé d'aller jusqu'au bout de la procédure, malgré une jurisprudence défavorable, pour tenter de prouver que, bien que femme au foyer, l'épouse d'un chef d'entreprise de haut niveau était soumise à de telles obligations sociales et familiales qu'elle contribuait pour moitié, par ses activités, à la réussite et aux revenus de son mari.

Lorna Wendt a ainsi fait valoir qu'après avoir aidé Gary Wendt à financer ses études à la Harvard Business School en donnant des cours de musique, elle avait abandonné son métier, élevé leurs deux filles, organisé cinq déménagements (avec leur corollaire, le placement des animaux domestiques qu'il fallait chaque fois abandonner), donné de brillantes soirées, accompagné son mari en voyage, fait la conversation à des dignitaires étrangers, voire fourni quelques conseils sur de futures embauches. C'était, a-t-elle résumé, un partenariat à 50/50, une carrière menée à deux, grâce à laquelle un jeune couple lié depuis le lycée, où lui jouait du trombone et elle du hautbois, parti dans la vie avec 2 500 dollars, s'était retrouvé en trente ans à la tête d'une très belle fortune.

Elle réclamait donc la moitié des biens et revenus de son mari, PDG de l'une des filiales les plus lucratives de General Electric, GE Capital. Gary Wendt défendait une autre conception de ce « partenariat ». *« Moi, j'ai travaillé dur, pas elle »*, a-t-il expliqué en marge du procès.

Le juge semble avoir été sensible à l'argument de Mme Wendt, à laquelle il a accordé la moitié des biens immobiliers, des liquidités, du portefeuille d'actions, de la future retraite de Gary Wendt, âgé de cinquante-cinq ans, et des dividendes des 14,5 millions de dollars d'actions General Electric qui lui ont été réservées ainsi qu'une pension alimentaire annuelle d'un quart de million de dollars. Le tribunal s'est montré moins généreux sur le partage des gains futurs de Gary Wendt, en particulier les stock options à venir et la prime de plus de 6 millions de dollars qu'il touchera au moment de sa retraite.

Les deux parties se sont déclarées satisfaites de ce jugement, dont on ignore pour l'instant s'il partage équitablement une fortune estimée par Gary Wendt à 42 millions de dollars mais au double par sa femme : le juge n'a publié qu'un bref résumé de sa décision de 465 pages. Mais pour la nouvelle aristocratie des stock options, ce verdict a déjà valeur d'avertissement.

Sylvie Kauffmann



A Prague, la chute du « Thatcher de l'Est »

*« **LE PREMIER MINISTRE** Vaclav Klaus a davantage influencé la société actuelle que le président Vaclav Havel. C'est dû en particulier aux pouvoirs constitutionnels du premier. Mais si M. Klaus a davantage contribué à transformer la société depuis la chute du communisme les gens respectent d'abord Vaclav Havel, qui a, dans une plus grande mesure, leur confiance. »* Quelques jours avant que le gouvernement tchèque de centre droit ne se désintègre sous la pression d'un scandale sur des financements occultes du Parti démocratique civique (ODS) de M. Klaus (*Le Monde* du 2 décembre), Petr Pithart, président du Sénat et ancien dissident, dressait une première ébauche de l'héritage d'une des plus fortes personnalités de l'ère postcommuniste.

Depuis décembre 1989, d'abord comme ministre des finances tchécoslovaque puis comme premier ministre de la République tchèque après la partition, Vaclav Klaus a été l'auteur et le maître d'œuvre d'une réforme libérale qu'aucun de ses collègues d'Europe centrale et orientale n'a réussi à mener aussi loin que lui sans être écarté du pouvoir et qui lui valut le surnom de « Thatcher de l'Est ».

Mais, comme l'ajoutait M. Pithart, *« son principal mérite est peut-être d'avoir été le premier à estimer nécessaire la création d'un parti politique, alors que les intellectuels ne voulaient pas en entendre parler, car il apparaît déjà que la réforme économique qu'il a contribué à lancer n'est pas aussi parfaite »*. C'est là, en effet, que le bât blesse pour cet économiste âgé de cinquante-six ans qui a dû sa gloire, dans le pays et à l'étranger, à l'image de sa réforme économique et qui espérait s'inscrire dans l'histoire grâce à elle. Même s'il est encore trop tôt pour juger définitivement son modèle de transition de l'économie planifiée au capitalisme, il est clair que son appréciation sera beaucoup moins positive que celles proférées dans les cercles libéraux au début des années 90.

Car M. Klaus a été renversé non seulement en raison des erreurs qu'il a commises dans la mise en œuvre de la réforme et dans la conduite des affaires du pays, mais aussi à cause des failles mêmes du programme des transformations.

Martin Plichta

Lire la suite page 18

La crise financière

■ Un entretien avec Michel Camdessus, directeur général du FMI

■ Les turbulences asiatiques ébranlent la Russie et l'Europe de l'Est

■ Moscou cherche à emprunter d'urgence 2 milliards de dollars

Lire page 20

La saine gestion du « joint »

LE MONDE révèle le contenu d'une enquête sur les fumeurs de cannabis – près de deux millions en France – des chercheurs de l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance. Cette étude, réalisée à la demande des autorités sanitaires, met en lumière *« la bonne insertion sociale »* des adeptes des drogues douces. *« Peu demandeurs de soins, peu stigmatisés et relativement peu repérés par les services de police et de justice »*, ces fumeurs ont une consommation *« assez bien contrôlée et gérée »*. Cette enquête devrait relancer le débat sur la nécessité de réformer la loi du 31 décembre 1970, qui prévoit des peines d'emprisonnement pour les fumeurs de « joints ».

Lire page 12

Le meneur de jeu du Mondial



MICHEL PLATINI

COPRÉSIDENT du Comité d'organisation de la Coupe du monde 1998, Michel Platini peut être satisfait. Le tirage au sort qui a eu lieu jeudi 4 décembre à Marseille, en présence d'un public nombreux, laisse prévoir des matchs spectaculaires. L'équipe de France a hérité d'un groupe qui devrait lui permettre de passer le premier tour de la compétition.

Lire pages 26 et 27

BOSNIE-HERZÉGOVINE Les ministres des affaires étrangères français et allemand, Hubert Védrine et Klaus Kinkel, ont rencontré jeudi 4 décembre, à Sarajevo, les principaux dirigeants musulmans, croates et serbes de Bosnie. Ils ont constaté que les trois communautés n'étaient toujours pas d'accord sur le fonctionnement des institutions fédérales prévues dans les accords de Dayton. ● LES SERBES de Bosnie affirment, en majorité, qu'ils ne peuvent cohabiter avec les deux autres communautés. Beaucoup, comme à Bratunac, dénoncent leur ancien dirigeant, Radovan Karadzic, qui a profité de la guerre pour s'enrichir, et leur actuelle présidente, Biljana Plavsic, pas assez « *nationaliste* » à leurs yeux. ● À SREBRENICA, où des milliers de Musulmans ont été massacrés par les Serbo-Bosniaques en 1995, l'ancien maire de la ville a rouvert la station thermale.

Les tensions entre communautés bosniaques inquiètent la France et l'Allemagne

Les ministres des affaires étrangères des deux pays, Hubert Védrine et Klaus Kinkel, se sont rendus ensemble, jeudi 4 décembre, à Sarajevo. A quelques jours d'une réunion des pays donateurs, ils ont constaté que les institutions prévues par les accords de Dayton ne fonctionnent toujours pas

SARAJEVO
de notre envoyé spécial

Plusieurs raisons peuvent expliquer que les ministres allemand et français des affaires étrangères se rendent ensemble à Sarajevo : une entreprise franco-allemande toujours bienvenue ; la démonstration d'une unité de vues entre Bonn et Paris sur la question bosniaque ; ou encore l'espoir qu'une pression simultanée fera avancer la cause d'une Bosnie-Herzégovine unitaire.

Sur le premier point, la journée qu'Hubert Védrine et Klaus Kinkel ont consacrée, jeudi 4 décembre, à la capitale bosniaque, est une réussite. Il fallait faire « quelque chose » en franco-allemand, dit-on des deux côtés, et l'idée est venue aux ministres de voyager ensemble. La question était de savoir où. L'Afrique ? Délicat. Le Proche-Orient ? Prématuré. La Bosnie était un bon terrain. Après les divergences profondes ayant marqué le début de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, la France et l'Allemagne manifestent « *une vraie cohérence* » (Hubert Védrine) depuis le plan Juppé-Kinkel de 1993, dont les accords de Dayton ne sont pas très éloignés.

Les deux ministres ont donc multiplié les symboles : visite à la brigade franco-allemande dans la banlieue de Sarajevo, dépôts de gerbes en l'honneur des soldats français et allemands tombés pour le maintien de la paix, conférence de presse commune où ils ont fait assaut d'amabilité. « *Je me reconnais entièrement dans les remarques de mon ami Klaus Kinkel* », a déclaré le chef de la diplomatie française.



PRÉSENCE MILITAIRE CONTINUE

Hubert Védrine et Klaus Kinkel ont délivré le même message aux membres de la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine, Kresimir Zubak, le Croate, Momcilo Krajisnik, le Serbe, et Alija Izetbegovic, le Bosniaque, qu'ils ont rencontrés l'un après l'autre, puis tous ensemble : une présence militaire internationale restera en Bosnie après juin 1998, à l'expiration du mandat actuel de la SFOR, et cette force devra comprendre des Européens, des Américains et des Russes. Mais cette garantie ne saurait remplacer à long terme la mise en œuvre par les trois communautés elles-mêmes du volet civil des accords de Dayton.

Sur ce point, les deux ministres ont constaté que peu de progrès avaient été faits. Klaus Kinkel a dénoncé plusieurs blocages dans la mise en place des institutions communes qui, selon lui, devraient être levés avant la réunion des pays donateurs, à Bonn, au début de la semaine prochaine. Il s'agit aussi bien de la monnaie, du drapeau, des passeports, des plaques minéralogiques que du règlement intérieur du conseil des ministres. Le ministre allemand a insisté sur les engagements pris par les signataires de Dayton en faveur du retour des personnes déplacées – une question particulièrement sensible en Allemagne, qui accueille encore plus de 300 000 réfugiés.

Klaus Kinkel et Hubert Védrine ont-ils été entendus ? Les trois membres de la présidence collégiale avaient promis d'examiner ces questions lors d'une réunion tenue alors que les deux ministres étaient encore à Sarajevo. Sans résultat. Il faut être bien optimiste pour penser que d'ici au début de la semaine prochaine un accord pourrait au moins être trouvé sur le fonctionnement du conseil des ministres...

CONSTAT AMER

La conférence de Bonn devrait décider un accroissement du rôle du haut représentant, Carlos Westendorp, qui, selon le chef de la diplomatie allemande, pourrait être amené à imposer des décisions en cas de défaillance persistante de la présidence collégiale. A la menace, Hubert Védrine ajoute « *une combinaison intelligente de pression, de persuasion, de conditionnalité* ». Momcilo Krajisnik est apparu « *moins agressif* » à certains qui le connaissent depuis longtemps ; Biljana Plavsic, la présidente de la Republika Srspka, qui revenait pour la première fois à Sarajevo depuis la guerre, a semblé « *plus confiante* ». Le résultat des élections dans l'entité serbe lui donnerait une marge de manœuvre un peu plus grande face à Radovan Karadzic. Si, comme il est probable, aucune majorité ne se dégage, le Parti socialiste lié à Slobodan Milosevic pourrait avoir un rôle d'arbitre.

Ce sont des nuances. Sur le fond, Allemands et Français n'ont pu que refaire ce constat amer : il manque chez les dirigeants des trois communautés, des nationalistes plus ou moins légitimés par les urnes, la volonté de vivre ensemble. Les différentes oppositions qui ont été reçues par les deux ministres ont insisté sur la contradiction de la communauté internationale, qui déclare souhaiter le maintien de l'entité Bosnie-Herzégovine et aide ceux qui cherchent son démantèlement. Leurs représentants ont été invités à venir à Bonn et à Paris plaider plus longuement leur cause.

Klaus Kinkel et Hubert Védrine ont promis une aide internationale « *pluis diversifiée, plus décentralisée* ». Mais le ministre allemand n'a pas mâché ses mots. A un interlocuteur qui lui racontait une histoire de train qui ne peut pas circuler parce que les trois gouvernements ne s'entendent pas sur le blason de la locomotive, il a répliqué : « *Ça montre combien on est devenu fou dans cette partie du monde. Vous devez vous en sortir tout seuls : dans cette histoire, on ne peut rien pour vous.* »

Klaus Kinkel a été aussi direct à propos des criminels de guerre, suggérant au représentant serbe à la présidence collégiale de payer un billet à Radovan Karadzic pour qu'il se livre lui-même au Tribunal de La Haye. Hubert Védrine a été plus mesuré, affirmant sans jamais citer le nom de l'ancien chef des Serbes de Bosnie, que tous les criminels de guerre devaient être jugés. Mais Paris, dit-on du côté français, n'a aucun problème à propos de Karadzic.

Daniel Vernet

Bozidar Nadazdin, réfugié à Bratunac, vote « désespérément » pour les radicaux serbes

BRATUNAC
(près de Srebrenica)
de notre envoyé spécial

REPORTAGE

Bratunac n'est pas l'eldorado promis, mais un vivier pour les plus extrémistes

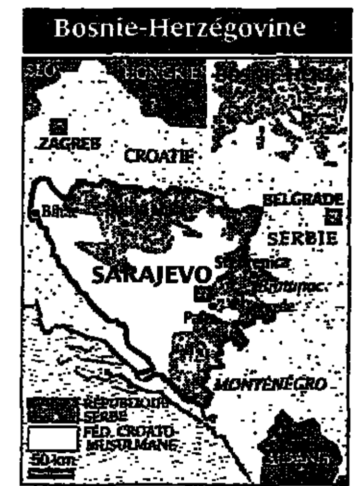
Le 5 mars 1996, Bozidar Nadazdin a abandonné son appartement de Hadzici, un faubourg de Sarajevo. Il a fermé la porte à double tour en laissant la clé dans la serrure « *pour que les futurs occupants n'aient pas à la fracturer* ». Dehors, figées dans la neige, des centaines de personnes attendaient depuis plusieurs heures les autobus qui les mèneraient, la nuit même, jusqu'à Bratunac, bourgade perdue de l'Est de la Bosnie. Le lendemain, Hadzici, sous contrôle serbe depuis le début de la guerre, était rétrocédée aux autorités musulmanes dans le cadre du projet de réunification de la capitale bosniaque prévu par les accords de Dayton.

Bozidar, un Serbe âgé de cinquante-huit ans, professeur de français, a souscrit au plan d'évacuation élaboré par le SDS, le parti de Radovan Karadzic. « *J'ai toujours suivi à la lettre la politique de notre chef parce qu'elle défend les intérêts de notre peuple*, expliquait-il à l'époque. *Il nous a prévenu que ceux qui resteraient s'exposeraient aux représailles sanglantes des musulmans. Donc, je pars, comme tout le monde. De toute façon, on ne peut plus vivre ensemble. Nous referons notre vie ailleurs, elle sera meilleure. Radovan nous l'a promis* ».

« LE SDS AVAIT TOUT COMBINÉ »

Selon le programme préétabli par le SDS, tout Hadzici a donc pris la direction de Bratunac, ville dont la population, à majorité musulmane avant-guerre, a été chassée en 1992. Les plus fortunés ont loué des camions pour que le mobilier suive. Les plus démunis ont tout juste emmené un téléviseur, un frigidaire et des vêtements. « *A l'époque, je trouvais déjà choquante cette inégalité de traitement*, raconte aujourd'hui Bozidar. *Nous subissions le même drame de l'exode, mais certains s'en sortaient moins mal que beaucoup d'autres. J'ai compris ensuite que le SDS avait tout combiné. Il a fixé les prix exorbitants pour la location de camions et cet argent est allé dans les poches des dirigeants.* » Il ouvre un magazine qui a publié récemment une série d'enquêtes sur l'enrichissement des dirigeants de la République serbe. « *Ils ont acheté des appartements à Belgrade ou des villas au Monténégro, sur la côte. Voilà où a été placé l'argent qui, aujourd'hui, fait tant défaut en République serbe* », affirme-t-il.

L'expérience « *douloureuse* » vécue ces deux dernières années par Bozidar Nadazdin l'a conduit à se détourner du SDS et de ses chefs historiques, Karadzic et Momcilo Krajisnik (l'élu serbe à la présidence collégiale de Bosnie), « *des traîtres corrompus ayant mené la République serbe à la faillite et son peuple au désespoir* ». « *Nous avons été installés dans des taudis exigus, sans eau ni électricité*, relate-t-il. *Ils ont détruit les cellules familiales. Les membres du SDS de Hadzici, dont le maire Ratko Radic, ont, quant à eux, obtenu de beaux appartements et du travail.* » Ratko Radic a passé quelques jours en prison près de Bratunac. Directeur de l'entreprise Coca-Cola locale, il avait revendu en sous-main, aux futurs repreneurs musulmans, mille tonnes de sucre. Momcilo Krajisnik, en personne, serait intervenu pour le faire libérer. « *La corruption a gangréné le SDS* », accuse Bozidar.



Lors des élections législatives des 22 et 23 novembre, en Republika Srspka (République serbe de Bosnie), les déplacés d'Hadzici ont sanctionné le SDS. Ils ont reporté leurs voix sur le Parti radical (extrême droite) qui, à leurs yeux, offre l'avantage de prôner la même politique ultranationaliste que le SDS sans être impliqué dans des « affaires de gros sous ». Biljana Plavsic, la présidente de la République serbe, en rébellion avec le SDS, qui, la première, a dénoncé la corruption, n'a pas reçu leurs suffrages. « *Elle aussi a trahi la cause serbe en collaborant avec la communauté internationale. Elle soutient les accords de Dayton qui nous ont mis à la porte de chez nous* », justifie Bozidar.

« UN ÊTRE CIVILISÉ »

Bozidar Nadazdin se présente comme « *un être civilisé* (...). *Contrairement à d'autres, moi, je n'ai pas mis le feu à mon appartement avant de partir* », précise-t-il. Il a grandi à Sarajevo où il a fait ses études et où il a enseigné le français à des petits Musulmans, Serbes et Croates. Pourtant, il a voté pour les radicaux même si, comme le SDS, ils drainent dans leurs rangs leur lot de criminels de guerre et de voyous. « *C'est le vote de la détresse* », reconnaît-il.

Bratunac (une avenue principale, des échoppes à moitié vides, des jeunes qui traînent) n'est pas l'eldorado promis par Karadzic, mais un vivier pour les plus extrémistes qui y recrutent leurs militants. On y parle encore de la guerre en termes revanchards. On y refait le monde à coups de slogans simplistes où, tour à tour, les Etats-Unis, les pays arabes, Milosevic, le Vatican jugés responsables de la faillite serbe.

Bozidar, qui de temps en temps a encore des éclairs de lucidité, ne conçoit pas l'avenir des siens (son fils et sa fille) à Bratunac. Il a fait une demande de visa à l'ambassade du Canada et rêve de s'installer au Québec. Il ne regrette pas d'avoir quitté Sarajevo. « *Je ne veux plus vivre avec les Musulmans*, réaffirme-t-il. *Si un de leurs gosses me jetait une pierre ou m'insultait, je ne pourrais pas me défendre. Je préfère subir des humiliations au milieu de mon peuple.* » Il enseigne à nouveau le français pour un salaire dérisoire et il a enfin obtenu un appartement, où il se réfugie dès la nuit tombée, « *parce qu'il n'y a rien à faire à Bratunac et que le regard de mes anciens voisins d'Hadzici agit comme un miroir où je lis ma propre misère* ».

Christian Lecomte

Srebrenica, son ancien maire, ses curistes, ses charniers...

SREBRENICA
de notre correspondant

Bonne nouvelle : la station thermale de Banja Guber, à Srebrenica (à l'est de la Bosnie), a rouvert ses portes. Moyennant 105 dinars par jour (105 francs français), prix incluant la chambre d'hôtel et les repas, les curistes bénéficient de soins multiples (massages, jets à la pompe, bains, électrostimulations) dispensés par un personnel qualifié.

Selon Stanko Rakic, l'ancien maire de la ville, intarissable sur le sujet, « *les eaux vivifiantes de Banja Guber ont joui de tout temps d'une réputation internationale* ». L'interroger sur l'événement plus récent qui a fait parler de sa ville dans le monde entier revient à faire face à un mur de silence. Stanko Rakic a fait table rase de ce passé-là.

Il élude toute question évoquant les massacres perpétrés par les forces serbes à l'encontre de la population musulmane en juillet 1995, lors de la chute de l'ancienne enclave. Des enquêteurs du Tribunal pénal international viennent régulièrement sonder les montagnes environnantes à la recherche de nouveaux charniers (8 000 habitants sont toujours déclarés disparus), mais ces visiteurs troublent à peine la quiétude de l'ancien maire... A large majorité musulmane avant guerre, Srebrenica est aujourd'hui repeuplée de Serbes et compte bien le demeurer. Les dernières élections municipales ont vu la victoire d'une coalition regroupée autour du SDA, le parti du président bosniaque, Alija Izetbegovic. Le nouveau maire est donc un musulman, mais il ne siège pas et ses électeurs, réfugiés à Tuzla ou dans les banlieues de Sarajevo, ne peuvent pas rentrer chez eux.

INDIQUÉE EN CAS D'ASTHÉNIE

« *La guerre est finie, maintenant il faut penser à l'avenir* », esquive Stanko Rakic. Gestionnaire de formation, il compte sur la réouverture de Banja Guber pour relancer l'économie exsangue de la région : « *Jadis, les curistes venaient de l'Europe entière savourer cette eau qui contient 0,12 gramme de fer par litre, un dosage unique au monde, vivement indiquée en cas de douleurs rhumatismales, d'états asthéniques ou dépressifs.* » Les musulmans, affamés pendant trois ans et rendus à moitié fous par le blocus serbe, apprécieront, eux qui n'ont pas eu la chance de pouvoir goûter à ce breuvage si « revigorant », les sources étant fâcheusement situées sur les hauteurs, à portée des fusils serbes.

A défaut d'avoir retrouvé sa clientèle cosmopolite d'antan, la station a accueilli cet été des curistes venus de la Serbie toute proche. Chaque matin, ceux-ci ont grimpé l'allée caillouteuse, un gobelet à la main, et ont respecté une halte devant chaque source. Chaque après-midi, ils ont sacrifié à la sieste prescrite dans le traitement. Radojka Radovic, une femme de cinquante-six ans, avoue, au terme de quinze jours de cure, « *avoir à nouveau ses jambes de vingt ans* » et « *apprécier cette mise au vert dans un décor somptueux* ».

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, Stanko Rakic a été informé que les activités de déminage dans les collines étaient sur le point de s'achever. Les chasseurs de sangliers devraient donc être bientôt de retour. Une aubaine pour Srebrenica, la tradition voulant qu'après une journée de chasse les amateurs de gibier viennent s'y restaurer après avoir soulagé leur épaule douloureuse à Banja Guber.

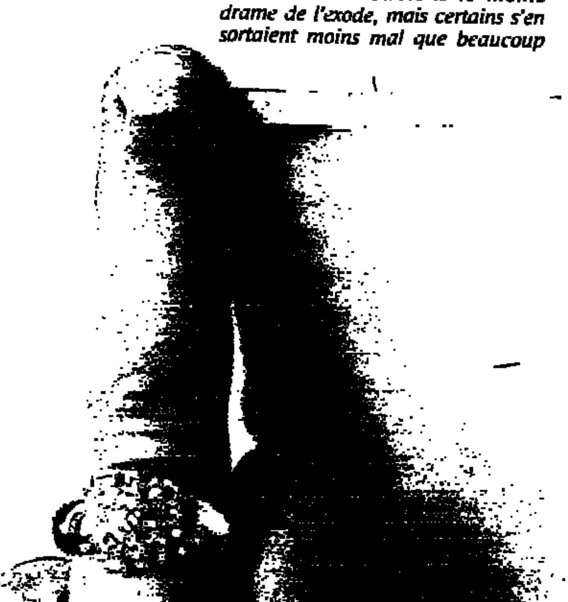
Christian Lecomte

Recul des ultranationalistes serbes

LES RÉSULTATS officiels des élections législatives, organisées les 22 et 23 novembre dans la République serbe de Bosnie (RS), devraient être communiqués, mercredi 10 décembre, par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en charge de ce scrutin à la proportionnelle. L'OSCE justifie ce délai par le temps nécessaire au dépouillement des votes par correspondance effectués par les réfugiés vivant à l'étranger ou dans la Fédération croato-musulmane, l'autre entité composant la Bosnie-Herzégovine.

Selon les derniers résultats partiels communiqués, le 1er décembre, par la commission électorale de RS, mais non confirmés par l'OSCE, on assiste à un rééquilibrage des forces politiques. Quatre formations (socialiste, nationaliste et deux ultranationalistes) se partagent les voix. Le Parti démocrate (SDS) de l'ancien dirigeant, Radovan Karadzic, inculpé de crimes de guerre par la justice internationale, demeurerait la première force du pays avec environ 32 % des suffrages. Mais le SDS perdrait la majorité absolue des sièges dont il disposait dans le précédent Parlement (45 sièges sur 83).

Cette chute profite au Parti radical (SRS, allié du SDS) qui passe de 7 %, dans la précédente législature, à 17 % des voix. Le SRS arriverait en troisième position derrière l'Alliance populaire (SNS), la formation nouvellement créée par la présidente de RS, Biljana Plavsic. En recueillant 22 % des suffrages, le SNS fait une entrée en force sur la scène politique de RS à l'issue d'élections législatives anticipées que Mme Plavsic a suscitées en proclamant, en juillet, la dissolution du Parlement. Enfin, derrière le SNS et les radicaux, pointe le Parti socialiste (SPRS), émanation du mouvement de Slobodan Milosevic, l'homme fort de la Fédération yougoslave (Serbie, Monténégro), qui obtient 12 %, suivi de plusieurs petits partis.



هكذا من الاهمال

La conférence sur l'or nazi a confronté plusieurs pays à leur passé

L'indemnisation des victimes devrait être mise en place

Réunie durant trois jours à Londres, la conférence sur l'or nazi, dont 5,5 tonnes n'ont pas été restituées, a conclu ses travaux, jeudi 4 décembre, en exhortant les pays concernés à mettre en place au plus vite les mécanismes d'indemnisation des victimes encore vivantes de la Shoah. Elle s'est achevée en esquissant, tardivement, le cas du peuple tsigane, victime lui aussi de spoliations qui n'ont jamais trouvé réparation.

LONDRES
de notre correspondant

La Conférence internationale sur l'or nazi s'est achevée dans la capitale britannique jeudi 4 décembre, à l'issue de trois jours de travaux à huis-clos (*Le Monde* du 3 décembre), et devrait déboucher sur une autre conférence. La réunion de Londres, destinée à éclaircir les circuits tortueux des lingots frappés de la croix gammée pendant et après la guerre et à définir comment leur reliquat – soit 5,5 tonnes sous contrôle de la commission tripartite composée des Etats-Unis, de la France et du Royaume-Uni – pourrait être restitué, devrait être suivie d'ici à quelques mois d'une autre, à Washington, sur les objets d'art volés.

Elle a donné lieu à des exposés sur la position des quarante-deux pays et des six ONG représentés, mais aussi à de vifs débats, le plus souvent à l'initiative du Congrès juif mondial (CJM). Il en ressort que ces 5,5 tonnes d'or devraient être restituées très prochainement – quelques semaines à quelques mois – aux quinze pays destinataires, dont la France (2,2 tonnes). Après quoi, la Commission mettra fin à ses activités et ouvrira ses archives. Cette ouverture a suscité un débat entre Britanniques et Français d'une part, Américains et CJM de l'autre : les premiers ont soutenu que ces archives ne pouvaient pas être déclassifiées avant la dissolution de la commission, sous peine de risquer de réveiller des polémiques et des contestations qui retarderaient la restitution de l'or ; les seconds, au contraire, exigeaient une transparence immédiate, le CJM qualifiant même la position française « *d'erronée, d'immorale et de honteuse* ». Le statu quo parait l'avoir emporté.

LA SPOLIATION DES TSIGANES

Américains, Britanniques et CJM ont demandé que les pays récipiendaires de cet or en fassent don à un fonds créé au début de la semaine à l'initiative du secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, pour indemniser les victimes survivantes de l'Holocauste. La France et d'autres pays, comme les Pays-Bas, n'y sont pas favorables. Paris privilégie une solution nationale mais souligne aussi, comme l'a expliqué son représentant, l'ambassadeur Alain Pierret, qu'aucune décision ne peut être prise avant que la commission Mattéoli sur la spoliation des juifs de France pendant l'Occupation ait rendu son rapport au premier ministre à la fin de l'année. Après quoi, le gouvernement français fera son choix « *naturellement inspiré par les exigences de la morale et de l'équité* ».

Ce fonds international a vu le jour, déjà alimenté par un don britannique de 1 million de livres (10 millions de francs) et américain de 25 millions de dollars versés sur trois ans. Mais ses promoteurs ont reconnu que la position de ceux qui souhaitent une solution nationale est également acceptable.

La Suisse a été au premier plan en raison de son rôle de plaque tournante du circuit de l'or nazi ; le CJM a demandé qu'elle contribue pour 2 à 3 milliards de dollars au fonds d'indemnisation. Le Vatican a aussi été pris à partie pour son refus de transparence sur son attitude pendant la guerre. Israël a réclamé l'ouverture des archives du Saint-Siège aux chercheurs.

Le CJM a diffusé des documents montrant que de l'or et des devises avaient au moins transité par le Saint-Siège. En particulier un document américain faisant état de 200 millions de francs suisses en pièces d'or volés par le régime croate oustachi pro-nazi de l'époque aux juifs et aux Serbes – mais aussi sans doute aux tsiganes – et qui ont été conservés dans les coffres du Vatican. La Croatie a été prise à partie pour avoir fait le silence sur le rôle du gouvernement oustachi. Les délégués de Zagreb se sont entendus dire que 200 000 – peut-être un demi-million – de Tsiganes ont été assassinés par les nazis et qu'à lui seul un camp d'extermination situé en Croatie a été le tombeau de plus de Gitans qu'Auschwitz. Au nom de l'*International Romani Union*, Ian F. Hancock a demandé la restitution des biens volés aux Tsiganes afin de « *redresser le terrible tort historique* » qui leur a été fait.

Mais bien d'autres pays ont aussi à faire face à un passé douloureux : la France, soupçonnée par le chercheur Hector Feliciano de n'avoir pas tout fait pour rechercher les propriétaires d'objets d'art volés ; la Grande-Bretagne, qui a décidé à la dernière minute de retarder la publication d'un rapport indiquant que de l'or volé aux victimes du nazisme – or dit « *privé* » ou « *non monétaire* » – aurait été utilisé pour compenser des sociétés britanniques ; la commission tripartite, qui n'a pas su, ou voulu, faire le tri entre or « *monétaire* » et « *non monétaire* ».

Patrice de Beer

Le double discours économique des sociaux-démocrates allemands

Gerhard Schröder présente devant le congrès du SPD des thèses beaucoup plus libérales que celles d'Oskar Lafontaine

HANOVRE
de notre envoyé spécial

Lors de l'ouverture du congrès du Parti social-démocrate, à Hanovre, le président du SPD, Oskar Lafontaine, avait défendu l'Etat-providence, la solidarité et pourfendu les marchés financiers ainsi que le dumping social et fiscal (*Le Monde* du 4 décembre). Gerhard Schröder, ministre-président de Basse-Saxe et candidat potentiel du SPD à la chancellerie, a tenu, jeudi 4 décembre, un discours beaucoup plus libéral.

Il a évoqué à plusieurs reprises Ludwig Erhard, le père de l'économie sociale de marché allemande, qui était... chrétien-démocrate. Citant l'exemple des Etats-Unis, qui ont réduit leur taux de chômage de 10 % à 6 %, M. Schröder a expliqué qu'il n'existait aucune indication statistique montrant que la globalisation détruisait des emplois. Selon lui, « *les meilleurs pays de l'OCDE créent de l'emploi dès que leur croissance dépasse 0,6 %. Nous avons besoin* [en Allemagne] *de 2,3 % de croissance pour qu'apparaisse le premier emploi* ».

Pour M. Schröder, la solution réside dans la croissance et l'innovation. Il a déploré la faiblesse du capital-risque en Allemagne et regretté que son pays soit passé, en 1995, du premier au troisième rang pour le nombre de brevets déposés en Europe. Il a aussi défendu l'industrie chimique : « *La moitié des innovations d'ici à l'an 2020 auront lieu dans la chimie. Nous devons en être.* » Plaidant pour la flexibilité dans les accords syndicaux, M. Schröder a attaqué le coût du travail trop élevé : « *Il faut qu'un artisan travaille en moyenne cinq heures pour pouvoir se payer une heure de son propre travail.* » Il a aussi stigmatisé la bureaucratie allemande, expliquant que « *95 % de la littérature fiscale mondiale est rédigée en langue allemande* ». M. Schröder en a appelé aux efforts de chacun. « *On ne doit pas que prendre de la société. On doit aussi donner.* »

Le ministre-président de Basse-Saxe est désormais mieux accepté par les militants du SPD : il a été réélu avec près de 75 % des voix au comité directeur, alors qu'il avait dû attendre le second tour au congrès de 1995. Mais le maître de la social-democratie allemande reste Oskar Lafontaine, réélu président du SPD avec 93 % des suffrages.

PROGRAMME COMMUN

A neuf mois des élections, le SPD a donc toujours deux candidats potentiels à la chancellerie – MM. Lafontaine et Schröder – qui tiennent deux discours économiques fondamentalement différents, même s'ils se sont mis d'accord sur un programme commun. Ils ont tous deux refusé le passage à la semaine de trente-deux heures et un programme écologique d'investissements de 35 milliards de deutschemarks financé sur crédits publics pour lutter contre le chômage, comme le proposait la gauche du parti.

Les adversaires du SPD ont beau jeu de dénoncer celui des deux candidats qui leur plaît le moins. Les Verts sont indignés par l'hymne à la croissance de M. Schröder. A droite, au contraire, Hans-Olaf Henkel, président du patronat industriel allemand, a regretté que M. Schröder « *n'ait pas pris ses distances avec les positions dépassées du SPD, que M. Lafontaine a défendues avec véhémence* ». A l'intérieur du parti, on explique qu'il s'agit d'un partage des rôles destiné à « ratisser plus large », les propos de MM. Lafontaine et Schröder étant les deux faces d'une même médaille. Surtout, l'essentiel a été préservé : pour la première fois depuis longtemps, le parti n'a pas étalé ses divisions.

Arnaud Leparmentier

L'Union européenne ne bannira pas la publicité pour le tabac avant 2006

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

D'ici sept ans, toute forme de publicité en faveur du tabac sera interdite dans l'Union européenne. Tel est le résultat auquel sont parvenus non sans peine, dans la soirée du jeudi 4 décembre à Bruxelles, les ministres de la santé des Quinze. Cette mise à l'écart sera progressive. Après l'adoption de la directive, les gouvernements disposeront de trois ans pour la transposer dans leur législation nationale. Un délai d'un an est alors prévu avant la disparition de ces publicités dans la presse écrite, et de deux ans pour les opérations de parrainage par les industriels de la cigarette. Ces derniers auront ensuite trois ans pour renoncer à sponsoriser les « *grands événements mondiaux* », les courses automobiles de formule 1.

En outre l'accord politique intervenu jeudi ne signifie pas la fin de la procédure : le Parlement européen a encore son mot à dire et, s'il juge l'arrangement obtenu au Conseil insuffisant, il faudra compter encore une bonne année avant que la directive soit définitivement adoptée. Bernard Kouchner, le ministre français de la santé, a fait valoir dès le début de la réunion que c'était sans doute la dernière chance de parvenir à un accord au niveau européen. Un rappel de bon sens dans la mesure où la proposition de la Commission européenne date de 1989 et que, depuis lors, les arguments mis en avant par les uns et les autres n'ont guère changé !

Evolution appréciable cependant, le gouvernement travailliste de Tony Blair, contrairement aux conservateurs, n'était pas opposé au projet mis sur la table, à condition que soit réglé le problème du parrainage des courses automobiles. Les équipes de formule 1 sont installées en Grande-Bretagne, amenant emplois de haut niveau et accès à des technologies dont l'intérêt économique dépasse largement les seules compétitions.

Il fallait donc tenter de régler ce « problème britannique », ainsi d'ailleurs que les quelques autres difficultés qui empêchaient de rassembler une majorité qualifiée. C'est à ce travail de déminage que se sont employés les ministres tout au long de la journée. Les Allemands et les Autrichiens étaient opposés à la directive, les Danois et les Néerlandais, réticents. Le découragement a saisi un moment le Conseil lorsque l'Espagne, jusqu'alors favorable au projet, changea de position pour soutenir l'Allemagne, à la suite apparemment d'un appel du chancelier Kohl à José Maria Aznar...

Du coup, il fallait absolument circonvenir l'opposition d'outre-Rhin ! Le ministre allemand a fait valoir que les recettes de la publicité étaient absolument indispensables à la survie de la presse écrite. C'est ainsi qu'on en arriva à une dérogation d'un an (après l'entrée de la directive) pour celle-ci. Lors du vote, en fin de soirée, l'Allemagne et l'Autriche votèrent contre, l'Espagne et le Danemark se sont abstenus.

Philippe Lemaître

Paris et Bonn cherchent à s'entendre sur la présidence de la Banque centrale

LA FRANCE et l'Allemagne ne sont toujours pas parvenues à s'entendre sur un candidat commun pour la présidence de la future Banque centrale européenne (BCE). Ce dossier devait être abordé par Jacques Chirac et Helmut Kohl, qui s'étaient donné rendez-vous vendredi 5 décembre à Bonn. En présentant la candidature de Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, Paris a ouvertement rejeté le candidat quasi officiel des Allemands, le Néerlandais Wim Duisenberg, actuel président de l'Institut monétaire européen (IME), la structure qui fait fonction d'embryon de Banque centrale européenne. Le chancelier allemand a fait savoir publiquement, il y a quelques jours, qu'il était impatient de mettre un terme rapidement à ce dossier.

L'hypothèse d'un conflit larvé entre les deux pays, qui pourrait gêner la mise en place de l'euro, n'est pas exclue. C'est dans ce contexte que plusieurs informations de presse font état d'un accord entre Paris et Bonn pour partager le mandat du futur président de la BCE en deux périodes. L'hebdomadaire *Der Spiegel*, dans son édition du 1er décembre, a été le premier à en parler, sans citer de sources. Pendant quatre ans, la présidence serait assurée par le Néerlandais Wim Duisenberg, actuel président de l'Institut monétaire européen, et les quatre années suivantes par un Français – en toute hypothèse Jean-Claude Trichet. D'après *Libération* du 5 décembre, les Luxembourgeois, qui assurent actuellement la présidence de l'Union européenne, seraient favorables à un tel compromis.

C'est du côté de la Commission européenne que ce schéma, s'il est réellement proposé par Paris et Bonn, risque de trouver le moins d'adeptes. Le commissaire européen chargé des affaires monétaires, Yves-Thibault de Silguy, a indiqué, jeudi 4 décembre à Paris, que le mandat du futur président de la Banque centrale européenne n'était « *ni renouvelable ni sécable* ». « *Les membres des instances dirigeantes (de la BCE) seront nommés par les chefs d'Etat et de gouvernement pour un mandat de longue durée, huit ans pour le président, le vice-président et les autres membres du directoire* », a-t-il déclaré lors d'une conférence sur l'euro. « *Ce mandat ne sera pas renouvelable. Il ne peut pas, à mon avis, être sécable non plus.* »

L. D.

La droite est reconduite à la tête du Honduras

MEXICO
de notre correspondant régional

Malmenés depuis la mise en place, en 1990, d'un sévère plan d'ajustement économique, les Honduriens n'en ont pas moins reconduit au pouvoir le Parti libéral (conservateur), dont le candidat à la présidence, Carlos Flores, âgé de quarante-sept ans, a recueilli près de 53 % des suffrages au cours des élections générales organisées dimanche 30 novembre. Après dépouillement de 83 % des bulletins, la représentante du Parti national (conservateur également), Nora Melgar, obtenait 42,6 % des voix, tandis que les trois autres candidats, présentés par différentes formations de gauche, se partageaient moins de 5 % des suffrages exprimés. Avec les soixante-dix députés (sur cent vingt-huit) que leur donnent les projections publiées dans la presse locale, les libéraux conserveraient la majorité absolue au Congrès. Leurs rivaux nationalistes obtiendraient cinquante-quatre sièges.

Malgré ses divisions, la gauche a créé la seule surprise de ces élections en remportant quatre sièges au Congrès, soit deux fois plus que lors du scrutin précédent, en 1993. Les sociaux-démocrates du Parti d'innovation et d'unité (PINU), issu d'une scission du Parti national en 1970, obtiennent trois sièges et les anciens guérilleros de l'Unification démocratique (UD) ont un élu.

Pour la gauche, qui n'a jamais réussi à ébrécher le bipartisme conservateur en vigueur depuis le début du siècle, et qui a été durement réprimée au cours des années 80, lorsque le Honduras servait de plate-forme aux Etats-Unis pour lutter contre les guérillas d'Amérique centrale, ce score, même modeste, est sans précédent. Si le candidat présidentiel de l'UD, le philosophe Matias Funes, a obtenu un pourcentage négligeable (1,2 %), la coalition qui l'appuyait a, en revanche, remporté quelques victoires inattendues. C'est le cas, notamment, du candidat à la mairie de la petite ville de La Paz, Filiberto Isaula, qui a battu dans son propre fief le protégé d'un ancien président libéral accusé par la gauche d'avoir couvert dans les années 80 l'assassinat par les services spéciaux de l'armée de quelque deux cents militants.

UNE POLITIQUE « IMMORALE »

S'appuyant sur les statistiques officielles qui confirment que la pauvreté, depuis 1990, frappe près de 80 % des 5,8 millions d'habitants, la gauche estime que le gouvernement hondurien doit cesser d'appliquer une politique « *immorale* » pour se consacrer au développement d'« *un projet national répondant aux intérêts du pays et non à ceux du FMI* ». Au cours de la campagne électorale, les deux candidats de la droite avaient repris à leur compte une partie des revendications de l'opposition, déplorant notamment « *l'indifférence* » de la communauté financière internationale à l'égard des problèmes sociaux.

Le nouveau président, Carlos Flores, qui prendra ses fonctions en janvier, s'est engagé à donner un caractère « *plus humain* » à la politique menée par son prédécesseur, Carlos Reina, en accordant la priorité à la création d'emplois. Pour cela, il fera appel au secteur privé et aux capitaux étrangers, essentiellement taïwanais et coréens, qui ont largement investi dans les usines d'assemblage électronique et dans le textile, troisième source de devises du pays après le café et la banane. Propriétaire de *La Tribuna*, principal quotidien du Honduras, M. Flores, dont la famille, d'origine palestinienne, figure parmi les plus prospères du pays, a promis de donner lui-même l'exemple.

Bertrand de la Grange

Winnie Mandela réfute en bloc les accusations portées contre elle

L'ex-épouse du président sud-africain a présenté ses excuses devant la Commission vérité et réconciliation pour ce qui a « horriblement mal tourné ». La « mère de la nation » reste un personnage politique de premier plan

Winnie Mandela, l'ex-épouse du président sud-africain, a nié en bloc toutes les accusations portées contre elle, lors des audiences publiques de la Commisison vérité et réconciliation. A la demande pressante de Mgr Desmond Tutu, l'ex-archevêque anglican du Cap et Prix Nobel de la paix, la « Mère de la nation » a accepté de s'excuser pour ce qui a *« horriblement mal tourné »* au temps où elle était l'un des principaux acteurs de la lutte anti-apartheid. Devant la Commission, véritable catharsis nationale, la « Pasionaria des townships », toujours extrêmement populaire auprès des défavorisés, a souligné la faiblesse et le manque de crédibilité des témoignages de l'accusation. Elle a aussi déploré *« la malsaine coïncidence »* de ces auditions publiques organisées à quelques semaines du Congrès de l'ANC – qui doit se tenir peu avant Noël – où se dessinera la politique de l'Afrique du Sud pour les prochaines années. Winnie Mandela est candidate au poste de vice-président du Congrès national africain.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Winnie Madikizela-Mandela s'est posée en victime d'un complot en réfutant avec assurance et combativité, jeudi 4 décembre, les accusations portées contre elle devant la Commission vérité et réconciliation (TRC). A la demande insistante du président de la commission, Mgr Desmond Tutu, l'ex-épouse du président Nelson Mandela a demandé *« pardon »* pour tout ce qui a *« horriblement mal tourné »* dans son entourage, au temps de la lutte anti-apartheid. Mais elle a refusé de reconnaître la moindre responsabilité dans les faits qui lui sont reprochés. Au contraire, Mme Madikizela-Mandela a accusé la TRC de faire partie d'une *« stratégie »* destinée à l'éliminer politiquement.

La « Pasionaria des townships » s'exprimait pour la première fois depuis le début des audiences, il y a dix jours. Une trentaine de témoins l'ont mise en cause dans plusieurs meurtres attribués au « Mandela united football club », groupe de jeunes hommes à tout faire qui gravitaient alors autour d'elle. Devant les caméras de la télévision qui retransmettait en direct la dernière journée des débats, Winnie a pris ses détracteurs à leur propre jeu en soulignant la fragilité des témoignages à son encontre. C'est elle qui avait réclamé la tenue d'audiences publiques, afin de se laver des soupçons qui pèsent sur elle depuis plusieurs années. Jeudi, Mme Madikizela-Mandela a insisté sur l'absence de preuves formelles et sur le manque de crédibilité des témoins. Elle a qualifié les accusations portées contre elle de *« fabrication pathétique »* et d'*« allégations ridicules »*.

La commission n'a pas caché son scepticisme devant la ligne de défense de Winnie. *« S'il faut vous croire, alors tout le monde ment »*, a affirmé l'un de ses membres. Pendant près de deux semaines, tous les témoins sont, en effet, tombés d'accord pour reprocher à celle qui fut une des figures de proue de la lutte contre l'apartheid, la « Mère de la nation », d'avoir abusé de ce statut pour instaurer un *« règne de terreur »* autour d'elle, à la fin des années 80. D'anciens proches l'ont accusée d'avoir commandité les enlèvements, les passages à tabac et les meurtres de plusieurs jeunes militants noirs soupçonnés d'être des informateurs de la police de l'apartheid.

TÉMOIGNAGES CONCORDANTS

Selon plusieurs témoins, Winnie aurait directement pris part à plusieurs de ces crimes, perpétrés par les membres de son « football club ». L'un d'entre eux, Katiza Cebekhulu – qui a trouvé refuge en Angleterre –, a affirmé qu'il avait vu Mme Madikizela-Mandela poignarder le jeune Stompie Seipei, accusé d'être un informateur. *« Je l'ai vue tuer Stompie »*, a déclaré M. Cebekhulu devant la TRC, en pointant du doigt Winnie, assise à quelques mètres de lui. Au début des années 90, la « Mère de la nation » avait été reconnue coupable de complicité dans cette affaire et condamnée à une peine d'emprisonnement commuée en amende. Elle avait alors dénoncé une opération de discrédit montée par les forces de sécurité de l'apartheid. Jeudi, devant la Commission vérité et réconciliation, Winnie a eu beau jeu de souligner la fragilité des accusations portées contre elle. Les nombreux témoignages constituent un faisceau concordant mais insuffisant pour établir de manière irréfutable la responsabilité ou la participation de Mme Madikizela-Mandela dans les crimes évoqués. La plupart des témoins-clés se sont parjurés plusieurs fois devant les tribunaux ou la TRC et se sont empêtrés dans des contradictions inextricables lors des audiences. La commission a souvent donné l'impression de sombrer dans la confusion et la frustration. Son vice-président, Alex Boraine, n'a pas caché son exaspération devant le flot incohérent de *« demi-vérités et de mensonges »*. *« On ne saura sans doute jamais les détails de ce qui s'est passé »*, a affirmé Mgr Tutu.

Sur la base des éléments apparus lors des audiences de la TRC, la réouverture de poursuites judiciaires pourrait néanmoins permettre de faire la lumière sur ces affaires. Winnie n'en est pas totalement à l'abri. L'ex-épouse de Nelson Mandela a toujours clamé son innocence. Elle a refusé de demander l'amnistie que peut accorder la TRC. Sur le plan politique, Winnie sort affaiblie des audiences de la commission. Même si elles ne sont pas irréfutables, les révélations faites devant la TRC ont été suffisamment nombreuses et concordantes pour ternir l'image de Mme Madikizela-Mandela. Elles permettront sans doute aux dirigeants du Congrès national africain (ANC), le parti au pouvoir, d'isoler un peu plus celle qui représente, à leurs yeux, un élément populiste et populaire dérangeant.

Mais, pour autant, la carrière de Mme Madikizela-Mandela n'est pas définitivement compromise. Grâce au souvenir de son action contre le régime d'apartheid et à ses prises de position en faveur des plus défavorisés, une partie de l'opinion publique noire lui demeure fidèle. Winnie n'a d'ailleurs jamais cessé d'affirmer que les accusations la visant font partie d'un complot de l'ANC destiné à se débarrasser d'elle à l'approche du congrès du parti qui doit décider des grands choix politiques pour les prochaines années. Elle a dénoncé, devant la TRC, une *« malsaine coïncidence »*.

Une partie de la presse sud-africaine s'est fait l'écho de ce sentiment. Elle a reproché à la TRC de s'apparenter à un *« tribunal politique »*. La TRC n'en poursuit pas moins sa mission d'investigation du passé. Elle va engager des poursuites judiciaires contre l'ancien président Pieter Botha pour son refus de se présenter devant elle, a annoncé l'évêque Desmond Tutu.

Frédéric Chambon

Bizima Karaha, ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo

« Je doute de la crédibilité d'Amnesty international, et je ne suis pas le seul »

« Quel bilan faites-vous de la réunion des pays « amis du Congo » qui vient de se tenir à Bruxelles ?

– Nous pouvons dire que le bilan est largement positif, à condition que l'on comprenne bien ce qui était attendu de cette réunion. Pour la première fois la communauté internationale s'est réunie pour parler du Congo et des Congolais. Cette réunion a, par ailleurs, permis au gouvernement congolais de pouvoir s'exprimer, de parler de son histoire – trente années de dictature –, de sa libération et des perspectives d'avenir. Plus concrètement, la réunion a décidé de créer un fonds fiduciaire qui va servir de ballon d'oxygène au nouveau gouvernement pour mettre en œuvre son programme.

– Des chiffres ont-ils été avancés ?

– Ce n'était pas l'objet de la réunion. Mais même les pays qui n'en ont pas avancé nous ont fait savoir qu'ils participeraient à l'aide, soit dans le cadre bilatéral, soit par le biais du *Trust Fond*.

– La communauté internationale conditionne son aide au respect des droits de l'homme et de la démocratie. Certains estiment que la RDC est loin du compte dans ce domaine...

– Cela n'est pas exact. Le gouvernement a combattu pour la démocratie, les droits de l'homme, la bonne gouvernance, la prospérité. C'est pour nous la priorité des priorités. Néanmoins, il faut accepter qu'en six mois le gouvernement n'ait pas eu les capacités de véhiculer ce message. Les infrastructures font défaut. Nos partenaires de la réunion de Bruxelles ont été convaincus par nos intentions, sinon ils n'auraient pas créé le fonds fiduciaire.

– Alors pourquoi ne pas laisser les partis politiques s'exprimer librement ?

– Nous pensons sincèrement que les partis politiques doivent exercer leurs activités, mais au moment opportun. Vous savez qu'au moment de la libération nous n'avions pas de forces de police. Et si vous permettez que tout le monde aille dans la rue, qui va porter la responsabilité de ce que l'armée va faire ? On a vu des manifestants qui cherchaient à prendre les armes des militaires. Nous avons dit aux partis : attendez que les conditions nécessaires soient réunies.

– Pouvez-vous indiquer une date ?

– Une date précise, non, mais une période, oui. Je pense qu'avant les élections les partis seront en mesure de s'exprimer. Et le chef de l'Etat a indiqué très clairement dans son discours d'inauguration que les élections auraient lieu dans deux ans.

– Des journalistes congolais ont récemment été « bousculés » par les autorités. Pour quelle raison ?

– Il y a des journaux, des journalistes à Kinshasa qui n'ont jamais payé leurs impôts. Et c'est pour cela que ces gens sont arrêtés. Il est trop simple de dire « j'ai été arrêté parce que j'ai écrit ceci ou cela... »

– Pourquoi avez-vous entravé la diffusion en modulation de fréquence des radios internationales comme RFI, BBC, la Voix de l'Amérique ?

– C'est un malentendu. Cette nouvelle a beaucoup circulé. Mais on vous dira aujourd'hui à Kinshasa que l'on peut capter RFI, même en modulation de fréquence. Néanmoins, il faut tout de même que l'on sache que ces radios ont affirmé qu'un général, chef d'état-major, avait été arrêté. Nous n'avons rien compris à tout cela : le Masasu en question n'est ni général ni chef d'état-major. Ce sont des mensonges. Masasu a été arrêté pour trafic de drogue, vol, etc. Il avait même une prison chez lui... C'était une situation déplorable. Les radios en question ont diffusé trop de rumeurs. Le ministère de l'information leur a adressé une mise en garde.

– Les relations franco-congolaises sont plutôt tendues comme l'ont montré récemment des expulsions croisées de diplomates. Pourquoi ?

– Les relations entre Paris et Kinshasa sont bonnes. Si elles étaient mauvaises, la France ne serait pas venue à la conférence des amis du Congo. Mais, si un diplomate, français ou autre, fait quelque chose d'incompatible avec les conventions de Vienne, on l'expulse...

– Que pensez-vous du rapport d'Amnesty international qui vient d'être publié sur les massacres de réfugiés rwandais ?

– Ce rapport de la section française d'Amnesty international reprend des allégations que nous rejetons en bloc. Je doute maintenant de la crédibilité d'Amnesty international, et je ne suis pas le seul. La vérité c'est que nous avons libéré 700 000 réfugiés en trois jours, alors que le HCR, disposant pendant deux ans de millions de dollars, n'a même pas rapatrié 100 réfugiés. Si nous étions vraiment des tueurs de réfugiés rwandais, nous aurions eu suffisamment de temps pour le faire. Nous avons libéré ceux qui étaient les otages des génocidaires. »

Propos recueillis par Luc Rosenzweig

L'Union européenne fait un geste en faveur de Kinshasa

RÉUNIS à Bruxelles, vingt-six pays et organisations internationales *« amis du Congo »* ont décidé jeudi 4 décembre, à l'initiative de la Banque mondiale, la création prochaine d'un fonds de soutien financier à la remise en marche de l'économie congolaise, en soulignant les *« progrès »* réalisés par Kinshasa en matière de droits de l'homme et en faveur de la démocratisation.

« C'est un bon jour pour notre pays », s'est réjoui le ministre congolais des finances, Mawampanga Mwana Nanga. *« Nous avons été très heureux de voir que nous avons de nouveaux amis »*, a-t-il dit en affirmant qu'en dehors de l'Union européenne *« plusieurs donneurs nous ont fait des promesses »*.

Parmi ces *« amis »*, le ministre des affaires étrangères de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), Bizima Karaha, a classé la France, qui n'a rien fait *« pour* [nous] *mettre des bâtons dans les roues »*. *« La France a toujours été un ami pour nous, jamais un ennemi »*, a-t-il ajouté. Un proche conseiller du président congolais Laurent-Désiré Kabila a, de son côté, affirmé que les relations entre la France et son pays sont entrées dans une *« nouvelle ère »*. *« Nous avons fait table rase du passé »*, a-t-il dit.

Un comité d'organisation du fonds de soutien à la reconstruction de la RDC, composé des bailleurs de fonds intéressés, sera mis en place d'ici à la fin de l'année, et le fonds devrait commencer à fonctionner en 1998, a précisé Callisto Madavo, vice-président de la Banque mondiale chargé de l'Afrique.

De son côté, l'Union européenne (UE) a donné jeudi le signal du démarrage de l'aide à la reconstruction de la RDC, en débloquant une aide globale de 77 millions d'écus (510,5 millions de francs). Cette décision marque un premier pas vers la reprise complète de l'aide des Quinze à Kinshasa, qui avait été interrompue en 1992, du temps du régime du maréchal Mobutu Sese Seko. Sur cette somme, 45 millions d'écus sont destinés à un programme sanitaire pour les populations du Kivu (est), du Kasaï (sud) et de la région de Kinshasa. Trente-deux millions supplémentaires serviront à la réfection de routes d'accès à Kinshasa.

Le geste de l'UE fait suite à une rencontre entre le commissaire européen chargé de l'Afrique, Joao de Deus Pinheiro, et Bizima Kahara, en marge de la réunion des *« amis du Congo »*. Lors de cette réunion, les participants ont considéré qu'il existait désormais *« une opportunité d'aider le peuple congolais à rompre nettement avec le passé et à commencer la reconstruction économique et sociale de son pays »*. – (AFP.)

هكذا من الاهمال

L'Irak n'est pas autorisé à vendre plus de pétrole pour acheter plus de vivres

L'ONU repousse à la fin janvier une éventuelle augmentation des ventes

Le Conseil de sécurité des Nations unies a renouvelé, jeudi 4 décembre, l'accord « pétrole contre nourriture » sans augmenter le volume des ventes de pétrole irakien, sous embargo depuis 1990. Le représentant russe a estimé que, pour répondre aux besoins humanitaires, Bagdad devrait être autorisé à vendre le double de pétrole. Le représentant de la France a estimé que ce renouvellement *« n'est pas suffisant »*.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Sur la base des recommandations du secrétaire général de l'ONU, le Conseil de sécurité a décidé, jeudi 4 décembre, de renouveler l'accord « pétrole contre nourriture » en Irak, sans pour autant autoriser, comme le réclament les agences humanitaires, l'augmentation de la vente du pétrole irakien afin de répondre à la dégradation de la situation humanitaire dans ce pays.

Dans un rapport publié lundi, Kofi Annan avait *« regretté de signaler »* qu'un an après la mise en œuvre du programme, la *« population irakienne se trouve toujours dans une situation très difficile sur le plan nutritionnel et humanitaire »*. Il était, selon lui, *« impératif »* d'agir d'urgence afin d'empêcher que cette situation ne s'aggrave encore. Pourtant, le diplomate ghanéen ne proposait pas l'augmentation de la vente du pétrole et préférait attendre la fin du mois de janvier pour présenter des recommandations concrètes. Basé sur la résolution 986, d'origne américaine, l'accord « pétrole contre nourriture » autorise l'Irak à vendre 2 milliards de dollars de pétrole tous les six mois pour l'achat – strictement supervisé – de vivres et de médicaments. Selon les termes de la nouvelle résolution, rédigée par le Royaume-Uni et adoptée à l'unanimité, le secrétaire général doit présenter *« avant le 30 janvier 1998 »* un rapport sur les moyens *« d'améliorer la mise en œuvre du programme »*. Le Conseil *« exprime sa volonté »* de prendre une décision sur les *« ressources supplémentaires nécessaires pour répondre aux besoins prioritaires de la population irakienne »*. La résolution demande par ailleurs au comité qui supervise les contrats de *« préciser ses procédures et de les rendre plus claires afin d'accélérer le processus d'approbation »*.

Au Conseil de sécurité, toutes les délégations sans exception, et tout particulièrement la Russie et la France, se sont prononcées en faveur d'une augmentation future des ventes du pétrole irakien. Tout en accusant Bagdad de *« faire de la politique »* avec cet accord, le représentant américain s'est dit prêt à envisager *« favorablement »* des recommandations du secrétaire général, en janvier.

LES HÉSITATIONS DE KOFI ANNAN

La question qui se pose est de savoir pourquoi, malgré l'avis unanimement et courageusement exprimé de responsables de l'ONU en Irak, le secrétaire général a décidé d'attendre deux mois de plus pour recommander l'augmentation des ventes du pétrole. Marginalisé dans la crise sur le désarmement en Irak, M. Annan a, théoriquement, les mains libres en ce qui concerne le programme humanitaire. *« La réaction des humanitaires est classique*, explique-t-on dans l'entourage de M. Annan. *Ils recommandent toujours davantage d'aide pour la population civile, sans jamais tenir compte des réalités politiques »*, qui sont telles que la *« grande majorité des pays membres du Conseil de sécurité sont contre un geste, aussi humanitaire soit-il, qui donnerait l'impression de récompenser Bagdad »*.

« Sur ce dossier, nous avons affaire à deux gouvernements extrémistes », explique un diplomate occidental en parlant de Washington et de Bagdad, *« et la population est au milieu »*. Tout en partageant cette analyse, des responsables de l'ONU estiment néanmoins que les *« Nations unies ne devraient pas être prises au piège »*. Dans une lettre adressée au secrétaire général (*Le Monde* du 28 novembre), le diplomate irlandais Denis Halliday, chargé du programme de l'ONU en Irak, estimait, *« en tant que témoin direct »* de la tragédie humaine en Irak, qu'il était *« temps de mettre fin aux interférences politiques dans ce programme »*.

Lors d'une conversation téléphonique depuis Bagdad, voici quelques jours, M. Halliday expliquait que, pour lui ainsi que pour les agences humanitaires, il est *« impératif »* que les recommandations du secrétariat soient *« claires et sans ambiguïté »*, afin que l'ONU soit en mesure de prendre *« sa part pour alléger la souffrance humaine »*. Interrogé sur les *« réalités politiques »* qui pèseraient sur les décisions prises à New York, M. Halliday rétorquait : *« La réalité politique est que les sanctions ne frappent que les innocents en Irak. La réalité politique est que les enfants meurent chaque jour parce qu'on ne peut pas leur donner des médicaments (...). La réalité politique est que 25 % des enfants ont cessé d'aller à l'école car leurs parents leur demandent de travailler. »*

Afsané Bassir Pour

Un officier du Mossad aurait trompé Israël sur les intentions de la Syrie

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Un officier du Mossad, le célèbre service de renseignements israélien, a intoxiqué pendant plus de deux décennies les gouvernements successifs d'Israël en distillant des informations alarmistes sur la Syrie, un pays avec lequel l'Etat juif est théoriquement en état de guerre depuis un demi-siècle.

Dans quelle mesure le pouvoir israélien a-t-il manqué, notamment à la fin de 1993, l'occasion de faire la paix avec Damas sur la foi des faux renseignements *« va-t-en-guerre »* fournis par ledit officier ? Les inventions de cet homme, *jusque-là réputé* grand expert de la Syrie, ont-elles failli provoquer, à l'automne 1996, une nouvelle guerre entre les deux pays ? C'est à ces questions que la commission d'enquête interne mise en place il y a quelques semaines va devoir s'efforcer de répondre.

Révélée partiellement – censure militaire oblige – dans le *Haaretz* par Zeev Chiff, le vétéran des correspondants militaires israéliens, cette affaire secoue non seulement le landernau du renseignement mais toute la classe politique. Elle intervient après un attentat raté du Mossad à Amman contre un membre du Hamas. *« A mon avis*, disait jeudi soir 4 décembre l'ancien ministre travailliste et général de réserve Benyamin Ben Eliezer, *l'ampleur des dommages causés par cet homme est bien plus lourde qu'on ne l'imagine encore. »* La commission parlementaire spéciale chargée de contrôler les activités des services de renseignement se réunira la semaine prochaine à la Knesset pour en débattre.

La censure interdit de publier l'identité de cet officier, mais chacun sait en Israël qu'après avoir récemment quitté l'Institut, le surnom du Mossad, il a rejoint la direction d'un petit parti d'extrême droite représenté à la Knesset. En état d'arrestation depuis quelques semaines, il a été trouvé en possession de plusieurs dizaines de milliers de dollars en liquide. Cette somme ne lui était pas destinée mais devait servir à rémunérer une « taupe » syrienne recrutée en 1974 dans un camp israélien de prisonniers syriens, après la guerre d'octobre 1973.

DES INFORMATIONS INVENTÉES

Devenu général, l'agent syrien, bien placé au sein de l'état-major à Damas, aurait fourni quelque temps des informations fiables et d'excellente qualité. Puis les choses se seraient gâtées. L'homme aurait quitté son poste, voire la Syrie, ce que l'officier israélien « oublia », semble-t-il, de rapporter à ses chefs. Le Mossad continua donc de payer pour des informations qui étaient dès lors inventées ou déformées. Son départ de l'« Institut » ne changea rien à l'avantageux système mis en place par l'officier qui était parvenu à convaincre ses anciens patrons que la « taupe » ne souhaitait se confesser qu'à lui.

A-t-il agi par pur appât du gain comme on l'affirmait jeudi soir dans l'entourage immédiat du premier ministre Benyamin Nétanyahou ? Ou était-il aussi motivé par une idéologie politique que le Mossad n'a, semble-t-il, découverte que tout récemment ? L'ancien général Ben Eliezer, qui a lu les rapports secrets concernés, ne pouvait pas s'empêcher, jeudi soir, à la télévision de *« frissonner rétrospectivement »* à la pensée que ce qu'il lisait était *« guidé par les idées politiques de cet homme »*.

Car de tout temps et à tous moments, le *katsav*, l'officier traitant du Mossad, a transmis des informations inquiétantes sur les intentions de Damas. Selon Shimon Pérès, qui succéda quelques mois au premier ministre Itzhak Rabin, assassiné en novembre 1995 par un extrémiste juif, et qui a toujours tenu le Mossad en peu d'estime, les faux renseignements du *katsav* dévoyé *« n'ont jamais affecté »* ses décisions. C'est pourtant lui qui suspendit les négociations avec la Syrie, lesquelles n'ont d'ailleurs jamais repris.

Mais la plus grave affaire date de l'automne 1996, lorsque des mouvements de troupes syriennes sont repérés autour du plateau du Golan, conquis et colonisé par Israël depuis 1967. Une offensive éclair est-elle imminente ? *« Absolument »*, affirme l'« Institut » au premier ministre, Benyamin Nétanyahou, qui vient de prendre le pouvoir. *« Pas du tout*, répliquent les analystes d'Aman, le service concurrent des renseignements militaires, *ces mouvements ne paraissent pas dirigés contre nous. »*

Il faut savoir que le Mossad et Aman se détestent cordialement depuis des lustres. Dès août 1993, Aman affirme que la Syrie est sincère, qu'elle veut la paix et qu'elle est prête à en payer le prix en échange de la restitution du Golan. Le Mossad et son chef d'alors, Shabtaï Shavit, prétendent régulièrement, et tout récemment encore, exactement l'inverse : *« Il faut se méfier, la Syrie veut la guerre. »* Les rapports du *katsav* font apparemment recette. Mais, en septembre 1996, le ministre de la défense, après avoir carrément envisagé le rappel des réservistes et un déploiement éclair des troupes, fait preuve de sang-froid et se tourne vers les services américains. Qu'en est-il précisément ?

A UN CHEVEU DE LA GUERRE

La CIA ne croit pas à une offensive syrienne et le fait savoir. Des messages sont envoyés à Damas et reviennent, notamment via Paris. Les Syriens ont fait mouvement parce qu'ils craignent eux-mêmes une action israélienne dans la Bekaa libanaise où ils sont stationnés. Ils n'ont pas de visées agressives, simplement défensives, et leur tactique de déploiement le prouvera très vite.

La situation se calme, un doute commence à se faire jour sur « la » source syrienne. *« Je suis heureux de n'avoir pas commis d'erreur dans l'évaluation des risques »*, s'est félicité jeudi soir Itzhak Mordechaï, le ministre de la défense.

Il n'empêche, comme l'écrivait jeudi Zeev Chiff, *« on est passé à un cheveu d'une nouvelle guerre »*.

Patrice Claude

Le traité sur les mines antipersonnel a été signé par 121 pays

OTTAWA. Cent vingt et un pays ont signé, jeudi 4 décembre, à Ottawa, au terme d'une conférence de trois jours, le traité d'interdiction des mines antipersonnel. Ce traité vise à éliminer toute une catégorie d'armes, à l'instar de ceux conclus pour les armes chimiques et bactériologiques. La convention entrera en vigueur dès que les Parlements de quarante Etats l'auront ratifiée, ce qui est déjà le cas du Canada, de l'île Maurice et de l'Irlande. Les Etats-Unis, la Russie et la Chine, qui n'ont pas signé le traité, avaient néanmoins envoyé des observateurs.
Les représentants de plus de 250 délégations non-gouvernementales et de quelque 150 pays ont également appelé à la mise en œuvre d'un vaste effort collectif pour éliminer de 60 à 110 millions de mines antipersonnel dissimulées à travers le monde, qui provoquent, chaque année, des milliers de victimes civiles. – *(AFP.)*

Elections législatives anticipées en Inde

NEW DELHI. Le Parlement indien a été dissous, jeudi 4 décembre, après six jours de crise (*Le Monde* du 5 décembre). Après la démission du gouvernement de centre-gauche du premier ministre Inder Kumar Gujral, le président Narayanan a dissous jeudi la Chambre basse devant l'incapacité des grands partis à former une coalition majoritaire. Près de 600 millions d'électeurs se rendront donc aux urnes, fin février début mars, pour la deuxième fois en moins de deux ans. Cependant, ces nouvelles élections pourraient bien ne pas mettre fin à l'instabilité politique du pays. L'opposition nationaliste hindoue a déjà lancé la campagne électorale en appelant les 120 millions de musulmans indiens à ne pas la craindre. – *(AFP.)*

Vaclav Klaus veut passer dans l'opposition « constructive »

PRAGUE. Le premier ministre tchèque démissionnaire, Vaclav Klaus, qui compte se faire reconduire à la tête de sa formation, le Parti démocratique civique (ODS), lors du congrès extraordinaire des 13 et 14 décembre, veut passer dans l'opposition *« constructive »*. L'ODS pourrait soutenir un gouvernement formé par ses anciens alliés, sans y participer, s'il *« garantissait la continuité et ne s'éloignait pas des principes de l'ODS »*, a indiqué jeudi 4 décembre M. Klaus. Son parti, divisé, l'a toutefois chargé d'ouvrir des négociations sur *« l'avenir du pays et les éventuelles possibilités de former un cabinet »*. Le président Vaclav Havel a pour sa part annoncé – sans citer de nom – qu'il désignerait une personnalité indépendante chargée de constituer un nouveau gouvernement. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **SRI LANKA : au moins 200 soldats gouvernementaux** et combattants séparatistes tamouls ont trouvé la mort dans de violents combats dans le nord du Sri Lanka, a-t-on annoncé vendredi 5 décembre à Colombo de source militaire. Ces combats ont eu lieu à la suite d'une contre-offensive des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) contre les forces gouvernementales près de la ville de Kanakarayankulam, dans le nord de l'île. – *(AFP.)*

■ **PHILIPPINES : quinze chrétiens ont été enlevés,** jeudi 4 décembre, par des hommes armés à bord d'un autocar qui allait de Marawi à Iligan, dans l'île de Mindanao, au sud du pays. Les ravisseurs ont fait descendre les passagers de religion musulmane et emmené une quinzaine de chrétiens, dont dix femmes, parmi lesquels plusieurs professeurs de l'université de Mindanao. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

ÉLECTIONS Deux élections législatives partielles, provoquées par l'annulation des scrutins de juin par le Conseil constitutionnel, mettent aux prises, dimanche 7 décembre, la droite, la gauche et l'extrême droite. A Lunéville, en Meurthe-et-Moselle, le député RPR invalidé, François Guillaume, tient un langage guère éloigné de celui du Front national. A Mulhouse, dans le Haut-Rhin, le candidat d'extrême droite espère tirer parti de sa victoire dans une récente élection cantonale. ● PRÉSIDENT de Démocratie libérale, Alain Madelin, ancien ministre, se déclare partisan du « *débat* » avec le Front national, au moment où, dans un entretien publié vendredi par *Le Figaro*, Jean-Marie Le Pen corrige ses déclarations agressives vis-à-vis de la droite. ● L'ÉTUDE des électeurs du Front national met en évidence la prédominance des motivations xénophobes dans leur choix.

L'influence du Front national se fait de nouveau sentir à droite

Menacés par l'extrême droite lors d'élections partielles ou dans la perspective des régionales de 1998, certains représentants du RPR ou de l'UDF sont tentés d'emprunter à son langage ou d'adopter une attitude conciliante à son égard

LUNÉVILLE
(Meurthe-et-Moselle)
de notre envoyé spécial

Entendu dans un restaurant un peu cossu de Lunéville : « *Les immigrés ? Moi, je les ramènerais chez eux. Mais avec un Canadair, jusqu'au milieu de la Méditerranée !* » C'est le chef d'une petite entreprise qui parle, d'une voix forte, jeudi 4 décembre, vers 13 heures, face à trois jeunes gens qui ne savent qu'esquisser un sourire géné. L'homme, la cinquantaine grisonnante, insiste : « *Entre un tout mou et un charlot, ça ne changera rien pour Lunéville. Il n'y a aucun enjeu, ni local ni national. Alors, cette fois, je m'en fous, je vote Front national. Qu'est-ce qu'on pourrait se marrer s'il était élu !* »

Lunéville et 166 communes environnantes de la 4e circonscription de Meurthe-et-Mosellle votent, dimanche, après l'annulation par le Conseil constitutionnel de l'élection de François Guillaume (RPR) aux élections législatives. L'ancien ministre de l'agriculture ne l'avait emporté, le 1er juin, que de 9 voix sur son concurrent socialiste, Michel Closse, maire de Lunéville, alors que l'on avait retrouvé 14 bulletins de trop, dans les urnes, par rapport aux listes d'émargement (*Le Monde* daté 26-27 octobre).

Le soir, face au château des ducs de Lorraine, en plein centre-ville, la patronne du Café de la Place n'ouvre plus sa porte qu'« *à la gueule du client* ». « *C'est dommage* », reconnaît-elle volontiers, mais des fois qu'« *ils* » viendraient « *boire leur RMI* » dans son établissement...

« EN DESSOUS DES ALGÉRIENS »

Propos entendus, encore : « *ils* » se plaignent que le boucher rentre si tôt, le matin, du marché de gros ; d'ailleurs, « *ils* » n'achètent pas de viande ; « *ils* » ne se lèvent pas avant 10 heures ; « *ils* » ne sont pas plus nombreux qu'ailleurs, mais c'est déjà trop, puisqu'« *ils* » sont là.

Entendu, cette fois, de la bouche de M. Guillaume, qui est un fin connaisseur de la technique du porte-à-porte électoral : « *A 10 heures, c'est la femme qui vous ouvre, en nuisette. A 15 heures – ce n'est pas la peine d'y aller avant –, ils finissent leur sieste.* » Avec les Tunisiens, « *à cause de Bourguiba* », et avec les Marocains, « *grâce au roi du Maroc* », l'ancien député juge que « *ça se passe bien* » ; mais il y a les autres, les Turcs, notamment, qui d'Allemagne sont passés en Alsace, puis désormais en Lorraine : « *Vous les avez vues, les Turques, avec leurs robes qui traînent par terre ? C'est encore en dessous des Algériens, non ?* »

Lunéville vote, dimanche, sur fond de chômage, d'insécurité, d'immigration, de peurs mêlées et de rumeurs ciblées et, sans le savoir, « *ils* » vont, sans doute, faire l'élection. Trois candidats principaux sont en présence : M. Guillaume, M. Closse, et Jean-Claude Bardet, président du groupe Front national du conseil régional de Lorraine, un peu las de la passivité bourgeoise de Nancy, mais comme ragaillardi par « *l'arrivée des Turcs* » à Lunéville. M. Bardet s'amuse de la concurrence que se livreraient, selon lui, les candidats de gauche et de droite sur le thème de la sécurité. Quatre ou cinq policiers supplémentaires ont été affectés à Lunéville. A qui les doit-on ? Foutaise... Selon le mètre-étalon déposé en mairie de Vitrolles, il en manque encore trente. « *Guillaume est même allé jusqu'à dire qu'on le copiait. Il va finir par nous banaliser...* », ironise M. Bardet, ajoutant ce compliment empoisonné à l'adresse de l'ancien président du principal syndicat d'agriculteurs, la FNSEA : « *Il est très proche de nous, mais c'est pour nous prendre nos voix. C'est une imposture. S'il était logique avec lui-même, il pourrait nous rejoindre, mais il est tenu par son parti, comme beaucoup.* »

« *Guillaume peut passer le Rubicon entre les deux tours* », estime le candidat de la « gauche plurielle ». Ancien proviseur du lycée technique, en retraite depuis un an, le maire de Lunéville reste meurtri par les attaques souterraines dont il a été l'objet lors de la précédente campagne législative : *il apprenait l'arabe* ; *il avait une maîtresse, arabe, bien entendu.* La famille Closse a dû faire front.

Par surcroît, au cours des trois mois qui ont précédé l'élection du printemps, une vingtaine de voitures ont brûlé à Lunéville, inexpliquablement. « *J'étais un proviseur d'avant mai 1968, toujours en costume anthracite. Bien que socialiste de naissance, j'étais naïf en politique, je ne savais pas quoi répondre... Aujourd'hui, je peux me faire insulter sur les marchés, je laisse passer* », dit M. Closse.

PROFITER DE L'« ÉLAN NATIONAL »

Aujourd'hui, surtout, le maire de Lunéville est le candidat unique *de la gauche et des Verts dans la* 4e circonscription de Meurthe-et-Moselle. L'ancien candidat des Verts et le conseiller général communiste de Damelevières ont renoncé à se présenter, dans l'espoir d'assurer une nette avance au candidat socialiste au premier tour. « *J'avais progressé de près de 5 points par rapport à 1993, mais c'est le second tour qui a été annulé. Pas le premier. L'enjeu, c'est d'inscrire cette circonscription dans l'élan national* », a plaidé Maurice Villaume auprès des directions départementale et nationale du PCF. Le nouveau premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, l'en a remercié, mercredi soir, au château de Lunéville, avant de préciser : « *Notre adversaire, c'est le FN, même si François Guillaume est notre concurrent dans le champ de la République.* »

Jeudi soir, à l'occasion de la venue à Lunéville de Bruno Mégret, délégué général du parti d'extrême droite, quelques centaines d'étudiants de Nancy et de Metz sont venus proclamer qu'ils étaient « *tous des enfants d'immigrés* ». Par prudence, le PS et le PCF n'étaient pas là. Quant à la droite, « *parce qu'on parle en ce moment de la loi sur l'immigration* », un seul de ses responsables devait être invité, vendredi soir, au château de Lunéville, par M. Guillaume : Charles Pasqua.

Jean-Louis Saux

Le mentor de Bruno Mégret

Après un passage à l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), l'une des branches maîtresses du CNPF, avant de s'infiltrer au sein de l'état-major du RPR naissant, en 1976, Jean-Claude Bardet a fait très tôt le pari que « *la giscardisation du RPR* » conduirait inévitablement, un jour, à l'éclatement de la droite républicaine. « *C'est long,* dit-il, *plus long que nous l'avions prévu, mais on y arrive.* »

Rédacteur en chef d'*Identité*, qui se veut la revue « intellectuelle » du Front national, M. Bardet, ancien militant de l'Algérie française – le mensuel *Le Choc du mois* lui attribuait, en 1989, « *trente ans de militantisme* » –, a été l'un des responsables de la revue *Eléments*, qui rassemblait la mouvance de la « nouvelle droite ». Mentor de Bruno Mégret, délégué général du Front national, il avait créé avec lui, sous le pseudonyme d'Apremont, les Comités d'action républicaine (CAR), au début des années 80, puis rejoint le Front national en 1985.

Les silences du président du conseil général à Mulhouse

MULHOUSE (Haut-Rhin)
de notre envoyée spéciale

D'un geste rapide, le patron du café-restaurant Au Soleil, à Ottmarsheim, s'empare du briquet jaune que vient de lui vendre un militant. Puis,

REPORTAGE

Gérard Freulet, candidat lepéniste : « Si je dis "bandes d'immigrés", je tombe sous le coup de la loi Gayssot »

après une seconde d'hésitation, il tourne le briquet de manière que, sur l'étagère où il l'a placé, l'estampille du Front national soit invisible depuis la salle. Gérard Freulet l'observe du coin de l'œil : « *C'est parce qu'on est à la campagne. A Mulhouse, il y a longtemps qu'ils ne tournent plus le briquet. Ça viendra...* », commente d'un ton confiant le responsable haut-rhinois du parti d'extrême droite.

Cela « vient » en tout cas suffisamment pour que M. Freulet, conseiller municipal de Mulhouse, conseiller régional d'Alsace, ait été élu, le 28 septembre, conseiller général du canton de Mulhouse-Nord, avec 44,60 % des voix au premier tour, et 9 points de plus au second. Il succédait au maire (PS) de Mulhouse, Jean-Marie Bockel, devenu député en juin. Du coup, c'est encore M. Freulet qui est le candidat du Front national à la législative partielle organisée, dimanche 7 décembre, dans la 6e circonscription du Haut-Rhin, qui comprend notamment le canton de Mulhouse-Nord. Il y affronte les deux autres conseillers généraux de la circonscription : le sortant Jean-Jacques Weber (UDF-FD), élu du canton d'Illzach et président du conseil général, dont l'élection comme député a été invalidée, le socialiste Jo Spiegel, conseiller général de Wittenheim, ainsi que quatre autres candidats.

« *On fait partie des meubles. On n'a plus besoin de faire l'article. Les gens se disent : "Les élus FN sont comme les autres, avec le parler vrai en plus"* », explique M. Freulet. « *Vous savez qui nous sommes : les Bleu-Blanc-Rouge* », se contente-t-il de lancer en introduction à son auditoire. Dans sa bouche, sur son tract de campagne, sur ses affiches, on chercherait en vain la moindre mention du Front national, la plus petite allusion à Jean-Marie Le Pen. Et puis à quoi bon faire venir des responsables nationaux lorsque l'électorat s'esclaffe à chaque sous-entendu et acquiesce à la dénonciation de « *bandes ethniques* » – « *si je dis bandes d'immigrés, je tombe sous le coup de la loi Gayssot* » – qui « *sèment la terreur* » pour ensuite « *monayer la paix sociale* » ou « *imposer leur culture* » par l'« *intifada* » ? Lorsque, enfin l'actualité, avec les jets de pierres dont sont l'objet certains bus, apporte un incomparable sujet de discussion ?

LA GAUCHE CIBLE UNIQUE

Les bus attaqués à coup de pierres ? « *Ça ne se produit que dans les villes tenues par les socialistes* », glisse en passant M. Weber au cours d'une réunion publique. Pas plus que M. Freulet, M. Weber ne met en avant son étiquette. Le député sortant défend d'abord, dans cette campagne, sa propre cause. « *Qui veut la peau de Jean-Jacques Weber ?* », interroge son journal de campagne. Pour l'intéressé, l'annulation de son élection – provoquée par l'envoi, entre les deux tours, d'une lettre du président de l'office départemental d'HLM à plus de 800 locataires, leur demandant de voter pour M. Weber – est « *loin d'être innocente* ».

M. Weber, qui avait été élu, en juin, au second tour dans une triangulaire avec 651 voix d'avance sur M. Spiegel, ne peut guère se permettre de perdre. Il doit comparaître, le 15 janvier, devant le tribunal correctionnel de Colmar pour abus de confiance, travail clandestin et subornation de témoins. Un échec lors de cette partielle fragiliserait son siège de président du conseil général. Aussi M. Weber prend-il pour cible unique la gauche, incarnée par M. Bockel et M. Spiegel. Du Front national, il ne dit mot.

M. Spiegel en prend prétexte pour l'accuser de favoriser en sous-main M. Freulet afin d'éliminer la gauche du second tour. Selon les publics, M. Spiegel insiste plus ou moins sur le premier versant de son mot d'ordre – « *intégrité et efficacité* » – et privilégie, lui aussi, la personnalisation de la campagne. Il se réclame de Jacques Delors, qui préside son comité de soutien, et n'omet pas de spécifier qu'il « *s'inscrit dans la démarche de renouveau politique engagée par Lionel Jospin* ». M. Spiegel défend, selon les publics, les emplois-jeunes, les 35 heures, la sécurité et, quand on lui pose la question, le projet de loi sur la nationalité. L'imprégnation de l'électorat par le Front national le fait rire jaune lorsqu'il rapporte l'accueil que lui a réservé une électrice dont il avait tiré la sonnette : « *M. Spiegel, je vote pour vous, comme d'habitude. Je suis raciste, mais je vote pour vous !* » Ce brouillage des repères accentue encore les incertitudes du scrutin.

Cécile Chambraud

Alain Madelin ne veut pas « faire peur avec le FN »

STRASBOURG
de notre correspondant régional

Neuf cents personnes participaient, jeudi 4 décembre, au dîner-débat organisé par Démocratie libérale et le club Idées-Action de Strasbourg en l'honneur d'Alain Madelin. Aux élus alsaciens de l'*UDF*, dont Adrien Zeller, président (FD) du conseil régional, et Daniel Hoeffel président (FD) du conseil général du Bas-Rhin, s'étaient joints nombre de médecins, de pharmaciens, d'entrepreneurs, de commerçants et d'artisans.

Le président de Démocratie libérale s'en est pris une nouvelle fois à Lionel Jospin à propos des 35 heures, au projet de loi d'Elisabeth Guigou sur la nationalité et à celui de Jean-Pierre Chevènement sur l'immigration. Ravie d'entendre ce qu'elle voulait entendre, l'assemblée n'a pas ménagé ses applaudissements.

En posant une question sur le « *tandem socialo-frontiste* », une Suissesse a même fourni l'occasion à M. Madelin de lancer une nouvelle formule : « *Le FN a besoin des socialistes pour grossir et le PS des lepénistes pour survivre.* »

Interrogé sur la violence à l'école, il a évoqué les « *banlieues collectivistes* » et souhaité que soient créées, dans les zones urbaines défavorisées, des « *maisons familiales* » et des « *internats spécialisés* ». « *La sécurité sera probablement le débat principal des prochains mois et des prochaines années* », a-t-il noté.

Cette séance des questions et des réponses n'a, toutefois, pas toujours donné lieu à une communauté de vues harmonieuse. Trois pharmaciens allemands ont esquissé des gestes de dénégation lorsque M. Madelin a fait l'éloge du « *modèle allemand* » en matière de sécurité sociale. Pour eux, le système outre-Rhin est « *catastrophique* ».

La commerçante strabourgeoise qui s'insurgeait contre la politique des « *géants de la distribution qui cassent les marchés et les marges bénéficiaires* », n'a pas eu, elle non plus, la réponse qu'elle espérait : « *Je défends la grande distribution ainsi que le petit commerce mais celui-ci doit évoluer* », a indiqué M. Madelin. Un villiériste a tenté d'embarrasser le président de Démocratie libérale sur l'Europe, ne s'attirant qu'un très sec : « *Ne cherchez pas de bouc-émissaire ; d'autant moins que le libre-échangisme est une chance pour les pays pauvres.* »

M. Madelin, qui avait souhaité, mercredi, un référendum sur le projet de loi relatif à l'immigration, a de nouveau exigé du premier ministre, jeudi, l'organisation d'un référendum sur l'acquisition de la nationalité.

Dans un entretien à *Paris-Match* du 11 décembre, l'ancien ministre de l'économie fait un pas supplémentaire en direction du Front national. Interrogé sur le point de savoir s'il accepterait de rencontrer Jean-Marie Le Pen, le président de Démocratie libérale explique : « *Je pense qu'il faut accepter le débat avec le Front national. Je l'ai d'ailleurs fait récemment à la télévision, sur le thème de l'immigration, avec l'un de ses dirigeants. Les électeurs du FN ne comprennent pas la stratégie de l'esquive ou de l'anathème.* »

M. Madelin ajoute qu'« *il faut cesser à la fois d'avoir peur du Front national et d'essayer de faire peur avec le Front national* », et déplore que la « *majorité d'hier* » ait « *trop souvent esquivé* » un « *certain nombre de problèmes réels qui préoccupent les Français comme l'immigration et la sécurité* ».

M. LE PEN ATTENTIF

Le président du Front national montre, dans un entretien au *Figaro* du 5 décembre, qu'il n'est pas insensible aux différents signaux qui lui sont parvenus ces derniers temps de la droite parlementaire. Il qualifie de « *bonnes idées* » le référendum sur la nationalité proposé par François Bayrou, président de Force démocrate, et Valéry Giscard d'Estaing, même s'il estime qu'elles « *viennent bien tardivement à l'opposition* ».

Après avoir renouvelé ses offres de « *conventions de désistement* » pour le second tour des élections cantonales, M. Le Pen revient sur l'expression « *assécher le marigot* » qu'il avait employé pour décrire le recul du RPR et de l'UDF : « *Nous ne voulons pas assécher nous-mêmes le marigot et d'ailleurs cette formule n'est pas l'expression d'une ligne politique. Le Front national n'a pas d'ennemis sauf ceux qui lui déclarent la guerre.* »

Marcel Scotto

Quand les électeurs lepénistes vident leur sac...

QU'EST-CE qui pousse les Français à voter pour le Front national ? L'agence Campana-Eleb Conseil, créée par les anciens journalistes Jean-Charles Ebeb et André Campana, a mené du 6 au 18 novembre une enquête qualitative auprès des électeurs de Seine-Saint-Denis et recueilli les témoignages de soixant-dix personnes ayant voté ou ayant l'intention de voter pour le Front national. Dix-sept de ces entretiens ont été sélectionnés avec l'aide de la Sofres pour composer un échantillon représentatif et mis bout à bout dans un film-document de cinquante minutes.

Mots âpres, souvent difficiles à entendre, où perce parfois une souffrance intérieure. Témoignages bruts qui l'emportent sur les discours. Tous recueillis au pied d'un immeuble, dans un café, dans la rue... Il y a, bien sûr, les convaincus de « la France aux Français », mais aussi des gaullistes nostalgiques de « *l'ordre* ». Comme ce poissonnier au chômage qui estime que « *depuis de Gaulle, il n'y a jamais eu de politique. Sauf sous Pompidou.* » et qualifie l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing de « *larve* » et accuse François Mitterrand d'avoir « *intallé les juifs au pouvoir* ».

LEITMOTIV : L'IMMIGRATION

Comme, aussi, ce représentant « *déçu* » de Chirac qui se demande s'il ne va pas donner sa voix à « *l'extrême droite* » aux prochaines élections. L'UDF n'est pas épargnée, mais il y a surtout des déçus du Parti communiste, dont la Seine-saint-Denis est un bastion, et auquel on reproche de « *ne plus écouter les gens* » ou d'être responsable de la « *dévalorisation* » du département « *florissant dans les années 60* ».

Chaque parcours est particulier, mais les thèmes reviennent en leitmotiv. On ose à peine prononcer le mot « immigré », mais il est au centre des préoccupations : « *Nous avons autour de nous des gens qui font la pression (...), quand on parle de haine à ces gens-là, ils disent qu'on est raciste. Mais le Français éduqué à la française, on ne peut pas dire qu'il est raciste* », dit l'un. « *Il y a trop d'immigrés, on est trop envahis, on est trop embêtés* », déclare un autre. « *Si vous êtes Français, vous êtes obligés de vous battre à mort pour avoir quelque chose (...). Eux (...), on leur ouvre les portes* », affirme une assistante maternelle. « *Les étrangers sont un peu trop aidés par rapport aux Français* », dit un ingénieur au chômage.

A cela, s'ajoute le sentiment que « *l'on favorise plus les gens qui ne travaillent pas que les gens qui travaillent* », que « *les parents ne tiennent pas leurs enfants* » et que « *communistes, socialistes, RPR, UDF, tout ça, c'est la magouille, ça patauge dans le fric* ».

Persuadé qu'« *on ne combat bien que ce que l'on connaît bien* », Michel Laurent, secrétaire de la fédération de Seine-Saint-Denis du PCF, a décidé d'utiliser ce film pour susciter une réflexion sur les moyens de « *faire reculer le FN en Seine-saint-Denis* ». Un débat était organisé, jeudi 4 décembre, à Pantin. Aux ricanements de uns, s'opposait l'inquiétude des autres face à un phénomène qui n'apparaît plus comme « *un vote protestataire, mais un vote politique, construit* ». Personne, pas plus que Michel Laurent, n'avait de recette miracle, sinon la certitude qu'il faut « *agir tous ensemble* ».

Pour le jeune secrétaire fédéral, la réponse du Parti communiste devra se faire à trois niveaux : sur le terrain politique ; sur celui des valeurs – « *la richesse de la France n'est-elle pas sa diversité ?* » –, et localement pour « *reconstituer le terrain social, redonner de l'espoir en Seine-Saint-Denis, être à l'écoute* ».

Christiane Chombeau

هكذا من الاهمال

Motions de procédure et débat policé autour du projet de loi sur l'immigration

L'examen des articles du texte de M. Chevènement débutera le 9 décembre

La discussion générale du projet de loi sur l'immigration a commencé, jeudi 4 décembre à l'Assemblée nationale, dans un climat policé, le secrétaire général de l'UDF, Claude Goasguen, évoquant la « *stratégie d'adoucissement* » du gouvernement. L'opposition a utilisé le jeu des motions de procédure. L'examen du texte de Jean-Pierre Chevènement, article par article, commencera mardi 9 décembre.

UN CALME RELATIF a accompagné la majeure partie de la discussion générale du projet de loi sur l'immigration, qui s'est achevée dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 décembre. Echanges de politesses et dialogues courtois se sont succédé au cours de l'après-midi, au point de devenir eux-mêmes sujets de controverse.

Dans les couloirs du Palais-Bourbon, le secrétaire général de l'UDF, Claude Goasguen (UDF-FD, Paris), a évoqué pêle-mêle la « *stratégie d'adoucissement* » du gouvernement par rapport à l'examen du projet de loi sur la nationalité, la « *terrible habileté* » du ministre de l'intérieur, qu'il serait « *très difficile de faire parler* », ainsi que les « *consignes* » données aux élus socialistes pour leur enjoindre de « *ne pas bouger* », afin d'éviter toute provocation.

Evoquant de son côté un « *débat doucereux* », la présidente de la commission des lois, Catherine Tasca (PS, Yvelines), a renvoyé la balle dans le camp d'en face : « *Leur tactique est bonne,* a-t-elle assuré, *tout en jouant la montre, ils assènent des contre-vérités sur un ton paisible, ce qui les rend plus crédibles.* » Même si l'examen des articles, qui débutera mardi 9 décembre, a toutes chances d'être particulièrement tendu, le ministre de l'intérieur, très serein et sûr de lui tout au long de la journée, a, d'une certaine façon, remporté cette première manche. Sur la forme, le ton policé qui a été celui de la majeure partie de la discussion générale, dans laquelle n'était inscrit aucun chef de file de l'opposition, pouvait opportunément appuyer son propos liminaire fort consensuel (*Le Monde* du 5 décembre).



« *Il y a des professionnels de l'agitation qui n'arrivent pas à entraîner le gros des troupes* », a-t-il constaté dans les couloirs. La symétrie des critiques dont son projet de loi a fait l'objet a renforcé l'argument, rejeté par la droite et par une partie de la gauche, selon lequel ce texte serait « *équilibré* ».

Par le jeu des motions de procédure, la droite a tiré la première. La plupart de ses orateurs ont accusé le gouvernement d'avoir voulu légiférer sur l'immigration afin de renforcer le Front national, à l'approche des élections régionales. A l'inverse, la gauche a accusé, à plusieurs reprises, l'opposition de « *courir* » après le FN. Comme lors du débat sur la nationalité, l'unique député de ce parti, Jean-Marie Le Chevallier (Var) n'a fait que de brèves apparitions dans l'hémicycle, le temps d'affirmer notamment « *le rejet par les Français du consensus de la droite RPR-UDF et de la gauche plurielle sur la préférence étrangère* ».

Prenant le relais de Dominique Perben (RPR, Saône-et-Loire), dont la motion a été rejetée, à la mi-journée, après qu'une suspension de séance eut été nécessaire pour rendre la gauche majoritaire dans l'hémicycle, Pascal Clément (UDF-DL, Loire) a défendu pendant deux heures une motion de procédure, au cours de laquelle il a cherché, d'un ton *patelin*, à démontrer que, contrairement à ce qu'avait indiqué M. Chevènement, l'opposition n'avait aucun « *fantasme* » sur l'immigration irrégulière.

En réponse, le ministre a minimisé la portée des mesures évoquées par le député de la Loire, concernant notamment le regroupement familial, les « *mariages blancs* » ou encore la suppression de la rétention judiciaire. La séance de l'après-midi s'est achevée sur les propos dithyrambiques du chevènementiste Georges Sarre (Paris), qui a invité ses collègues à « *ne pas gâcher l'occasion de rassemblement que ce projet de loi nous offre* », le soutien appuyé de Christophe Caresche (PS, Paris), et une intervention assez virulente de M. Goasguen.

CRITIQUES « DE GAUCHE »

Il a ainsi fallu attendre 21 h 30 pour entendre les premières critiques émanant de la « gauche plurielle », tandis que les interventions de la droite étaient de plus en plus musclées. Après le communiste André Gérin (Rhône), *qui avait promis*, le matin même, de « *participer au débat en toute loyauté et en toute franchise* », Guy Hascoët (Vert, Nord) – qualifié d'« *anarchiste* » par Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie) – a redit son souci de « *faire évoluer le texte* » afin, notamment, de « *combattre l'arbitraire* ». « *Nul ne peut s'arroger le monopole de la morale. Mais, à l'inverse, nul ne doit prétendre détenir le monopole du réalisme* », a prévenu, un peu plus tard, Noël Mamère (Vert, Gironde).

Plus sévèrement, le refondateur Patrick Braouezec (PC, Seine-Saint-Denis) a adressé au ministre de l'intérieur une critique en règle d'un texte « *qui ne répond pas à nos engagements communs* ». Premier représentant de la Gauche socialiste à s'exprimer, Yann Galut (PS, Cher) a plaidé pour une « *nouvelle politique d'immigration* » basée sur un « *système de quotas* ». Adressant l'essentiel de ses critiques à la droite, Julien Dray (PS, Essonne) a noté que le texte du gouvernement « *ne mérite pas tant d'émoi* ».

« *Le débat a été audible, même s'il aurait pu être plus constructif* », a jugé en conclusion M. Chevènement. Le ministre a indiqué avoir eu le sentiment que les interventions de la droite relevaient du « *positionnement tactique plus que d'un élan sincère* ». « *Toute règle implique contrôle* », a-t-il enfin ajouté à l'intention de M. Braouezec.

Jean-Baptiste de Montvalon

« Logique de soupçon » et « Stalingrad parlementaire »

« **CERTAINS** intervenants ont trouvé le projet laxiste, d'autres trop répressif. Où est la vérité ? Nul n'est *infaillible*, mais je crois que nous sommes à peu près parvenus à mettre le curseur au bon endroit ». *En concluant ainsi, dans la nuit du 4 au 5 décembre à l'Assemblée nationale, la discussion générale du projet de loi sur l'immigration, le ministre de l'intérieur se félicitait de la tournure des débats. La symétrie des attaques lancées dans l'hémicycle accrédite l'« équilibre » présumé du texte. Petit florilège d'appréciations très divergentes, sinon contradictoires, entendues à l'Assemblée nationale :*



VERBATIM

« Au lieu de reconduire les clandestins vers leur pays, vous vous préparez à accueillir des charters entiers de nouveaux immigrés » (Henri Cuq, RPR, Yvelines).

« La tonalité générale de ce projet traduit encore une défiance vis-à-vis des immigrés » (André Gérin, PCF, Rhône).

« Cette accumulation de droits élargis et de devoirs rabotés, de procédures simplifiées et de sanctions amoindries, va à l'évidence accroître les flux migratoires » (François d'Aubert, UDF, Mayenne).

« Les forces sociales existent qui sont prêtes à soutenir une politique de l'immigration en rupture avec la logique de soupçon et de répression qui se niche au cœur des lois Pasqua-Debré » (Noël Mamère, Vert, Gironde).

« Votre loi doit être combattue avec toute l'énergie nécessaire. C'est ce que nous faisons, c'est ce que nous ferons, article par article, c'est ce que nous ferons dans le pays avec le peuple de France qui rejette massivement votre *initiative* » (Rudy Salles, UDF-DL, Alpes-Maritimes).

« Votre projet est une véritable entreprise de démolition » (Christian Estrosi, RPR, Alpes-Maritimes).

« Au total, il ne modifie qu'un tiers des dispositions Pasqua-Debré, parfois pour les aggraver (...). Nous n'attendons pas du gouvernement de la gauche plurielle qu'il aménage une législation d'exception mais bien qu'il rompe radicalement avec la dérive de notre législation vers les prétentions de l'extrême-droite » (Patrick Braouezec, PCF, Seine-Saint-Denis).

« Laxisme, irresponsabilité et manœuvre politicienne sont bien les maîtres mots de votre projet (...) qui risque d'ête pour vous un Stalingrad parlementaire (...) Il ne s'agit que de satisfaire l'aile la plus radicale de votre majorité » (Thierry Mariani, RPR, Vaucluse).

« Ce projet se place sous le signe de l'équilibre, comme il convenait pour que le thème de l'immigration ne soit pas l'objet de manipulations et d'un incessant va-et-vient législatif » (Nicole Bricq, PS, Seine-et-Marne).

« Les jeunes Français issus de l'immigration sont frappés bien plus que tous les autres par la crise sociale. Ils sont à diplômes égaux, cinq fois plus souvent chômeurs que les autres. L'égalité devant le travail, voilà ici la vraie question » (Guy Hascoët, Vert, Nord).

« Telles seront les conséquences de la création de titres de séjour et de résidence tous azimuts : c'est un droit de tirage illimité sur la Sécurité sociale que ce texte ouvre aux étrangers et à leurs ayants droit » (Bernard Accoyer, RPR, Haute-Savoie).

13 % des personnes interrogées se déclarent « proches du FN »

LA BANALISATION du Front national est confirmée par un sondage d'Ipsos, réalisé les 28 et 29 novembre auprès d'un échantillon national de 867 personnes et publié par *Le Point* (daté du lundi 8 décembre). Certes, 13 % seulement des personnes interrogées déclarent se sentir « *proches du FN* », soit 2 points de moins que lors d'une précédente enquête de février 1997. Mais, comme à cette date, il ne se trouve plus qu'une minorité de Français (48 %) pour « *désapprouver toutes les idées du FN* » et ce pourcentage tombe à 33 % parmi les sympathisants du RPR.

En revanche, plus du tiers des personnes interrogées (35 %) déclarent que, si elles ne se sentent pas proches du Front national, elles approuvent cependant certaines de ses idées. Elles sont même 57 % parmi les sympathisants du RPR et 42 % chez ceux de l'UDF. En outre, 44 % des personnes interrogées (contre 52 %) jugent que le FN est « *un parti politique comme les autres* » et 40 % (contre 51 %) qu'il est « *un parti politique utile* ».

Mme Michaux-Chevry (RPR) est mise en examen

LA PRÉSIDENTE (RPR) du conseil régional de la Guadeloupe, Lucette Michaux-Chevry, a été mise en examen, le 12 novembre, pour escroquerie, faux et usage de faux en écritures publiques. A la suite d'une plainte déposée par l'ancien directeur des services financiers de la région, David Janky, avait été découverte l'existence d'un avenant à son contrat de travail, que M. Janky nie avoir jamais signé, et qui supprimait la clause de tacite reconduction. Le Conseil d'Etat avait ordonné la réintégration de M. Janky sous astreinte de 1 500 francs par jour de retard et le paiement de tous ses émoluments depuis juin 1993. Cet arrêt n'a toujours pas été exécuté par la région.

Mme Michaux-Chevry court également le risque d'être mise en cause dans plusieurs autres affaires judiciaires, dont une concernant un chèque de 690 000 francs, provenant de la gestion du comité des œuvres sociales de Gourbeyre, et qui a abouti sur le compte personnel de Mme Michaux-Chevry sans qu'elle puisse en justifier.

DÉPÊCHES

■ **MAÏS : le Comité de la prévention et de la précaution (CPP)** a souhaité « *corriger* » la communication faite par le premier ministre, le 27 novembre, sur les plantes génétiquement modifiées (*Le Monde* du 28 novembre 1997), selon laquelle le CPP confirme « *l'absence de risque pour l'environnement de la variété de maïs modifié génétiquement de Novartis* ». Le professeur Alain Grimfeld, président du CPP, a précisé, mercredi 3 décembre, que « *les experts ont souligné la possibilité de risques de transfert inter-espèces* » et ont recommandé « *expressément l'interdiction de mise sur le marché de toute variété qui en contiendrait (comme c'est le cas pour la variété de maïs Novartis)* ».

■ **CONFIANCE : près de trois Français sur cinq** accordent leur confiance à Lionel Jospin, selon le dernier sondage de la Sofres, réalisé du 26 au 28 novembre auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes et publié par *Le Figaro Magazine* (daté du samedi 6 décembre). Le premier ministre recueille 59 % de bonnes opinions (en hausse de 2 points par rapport au mois de novembre), contre 39 % de mauvaises. La cote de confiance du président de la République, Jacques Chirac, reste stable avec 41 % d'opinions positives contre 56 % de négatives.

■ ***MARINE MARCHANDE* : près de deux cents personnalités** du monde politique (parlementaires de droite et de gauche), des affaires, du sport ou du spectacle viennent de signer un manifeste intitulé *Où est la politique maritime de la France ?* Les signataires demandent au gouvernement de « *définir d'urgence une politique nationale de la marine marchande et de la construction navale* », à l'image de ce qui se passe en Allemagne, en Italie, au Japon, aux Etats-Unis et dans les Etats scandinaves.

■ **PRUD'HOMALES : le ministère de l'emploi et de la solidarité** a rappelé, jeudi 4 décembre, que « *le caractère exécutoire* » de l'ensemble des jugements sur la présentation de listes CFNT, proches du FN, aux élections prud'homales n'était « *pas modifié* » par les arrêts rendus par la Cour de cassation le mardi 2 décembre. Ceux-ci ne s'appliquent, en effet, qu'aux cinq décisions de tribunaux d'instance dont la Cour était saisie. Les autres jugements de première instance restent « *exécutoires* », précise le ministère, qui ajoute avoir « *donné aux préfets les instructions en conséquence* ».

■ **35 HEURES : le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD)** demande que l'annualisation du temps de travail soit inscrite dans le projet de loi sur les 35 heures, a indiqué jeudi 4 décembre son président, Jean-Marie Gorse. « *Le gouvernement commettrait une grave erreur en ne rendant pas indissociables l'annualisation et la réduction du temps de travail* », a-t-il déclaré.

■ **PARITARISME : les délégations patronales dans les caisses nationales de Sécurité sociale** ont rendu un avis négatif sur l'avant-projet de loi sur les 35 heures. Dans une déclaration publiée jeudi 4 décembre, le patronat se dit notamment « *stupéfait* » de l'intention du gouvernement de ne rembourser que partiellement le manque à gagner de la « *Sécu* » lié aux aides à la réduction du temps de travail. La démarche proposée, estiment-ils, « *ne pourra qu'aboutir à augmenter le déficit du régime général de Sécurité sociale* ».

هكذا من الأصل

5 700 départs volontaires à 52 ans sont attendus en trois ans dans les arsenaux et à GIAT Industries

Les syndicats souhaitent des embauches compensatrices de jeunes

Le ministre de la défense, Alain Richard, prépare deux décrets qui lui permettront d'obtenir le départ, à partir de cinquante-deux ans et pendant trois ans, de quelque 4 000 salariés de la direction des constructions navales et 1 700 autres de GIAT Industries. Les syndicats craignent que les établissements de la défense se vident brusquement de leurs salariés quinquagénaires et ils réclament des embauches pour les jeunes.

LE MINISTRE de la défense compte obtenir, à partir d'un projet tendant à prévoir des départs anticipés de personnels des arsenaux à cinquante-deux ans durant trois ans, la suppression d'environ 4 000 emplois à la direction des constructions navales (DCN) et de 1 700 autres au groupe public d'armement terrestre GIAT Industries. Alain Richard prépare deux décrets en ce sens, applicables dès 1998. Il a annoncé cette double initiative, dérogatoire aux règles actuellement en vigueur, aux élus du Conseil supérieur des personnels civils de la défense nationale.

La DCN et GIAT Industries connaissent de très sérieux problèmes de plan de charge, en raison du déclin des commandes de l'Etat et de la sévère compétition internationale qui limite les perspectives de marchés à l'exportation. La DCN occupe 23 500 personnes, dont 21 800 réparties dans les chantiers eux-mêmes. D'ici à 2002, les arsenaux devraient perdre environ le quart de leurs heures de production annuelles. C'est aux arsenaux de Brest et de Lorient que les difficultés sont les plus importantes. De son côté, GIAT Industries emploie 10 580 salariés et a dû enregistrer une réduction de 20 % du volume de ses heures de travail disponibles. Selon la Cour des comptes, le groupe public d'armement terrestre a besoin d'être de nouveau recapitalisé à hauteur de 10 à 11 milliards de francs, compte tenu de ses pertes d'exploitation sur des contrats à l'étranger.

Les décrets en préparation devraient voir le jour en mars prochain et s'appliquer à tous les personnels à statut ouvrier ayant entre cinquante-deux et cinquante-cinq ans entre 1998 et 2000. Cette mesure d'âge relève en réalité sur un double volontariat, celui du salarié et l'accord préalable de l'entreprise. Chaque établissement dressera, chaque année, la liste des professions concernées. Le départ à cinquante-deux ans s'ajoute aux autres mesures en vigueur dans le cadre de la formation et de la mobilité après cinquante-cinq ans.

BOÎTE DE PANDORE

Compte tenu de la pyramide des âges à la DCN et à GIAT Industries, ces décrets pourraient entraîner des départs importants : respectivement 4 000 et 1 700 au total en trois ans. Officiellement, le ministre de la défense a refusé de quantifier, devant les élus du conseil supérieur des personnels civils de la défense nationale, les objectifs des décrets, à cause précisément du double volontariat. Les syndicats des travailleurs de l'Etat ont avancé des évaluations légèrement différentes, avec quelque 2 000 départs par an à la DCN et pas moins de 500 autres, toujours par an, à GIAT Industries.

A Lorient, ces mesures peuvent toucher jusqu'à un salarié sur quatre et elles signifient une perte de compétences pour la DCN locale si des postes-clés ne sont pas sauvegardés. A Brest, il pourrait s'agir de 400 ouvriers d'Etat qui seraient concernés dès 1998.

Bien des aspects du dossier restent encore à régler à l'occasion de rencontres interministérielles. En effet, M. Richard peut être soupçonné d'avoir ouvert la boîte de Pandore, avec des départs en préretraite à cinquante-deux ans, *qui pourraient donner des idées* dans d'autres entreprises publiques. Il va donc falloir fixer, par exemple, la limite maximale des bonifications attribuées pour retraite (on évoque la durée de six années) et les modalités du versement de l'allocation unique dégressive.

Pour la négociation qui s'ouvre, les syndicats ont d'ores et déjà indiqué qu'ils feront valoir leurs craintes que les établissements de la défense ne se vident brutalement et précipitamment, avec le désir des quinquagénaires de partir dans de bonnes conditions. Il est clair, de leur point de vue, qu'une telle solution devra être soutenue, au cas par cas, par un flux d'embauches de jeunes salariés.

Jacques Isnard

L'Etat relance l'aide en cas de restructurations militaires

PIERRE POUËSSEL, sous-préfet de Brest, va être prochainement nommé délégué interministériel aux restructurations de la défense. Il succédera à Thierry Klinger, administrateur civil, qui occupait le poste depuis avril 1996 et qui devrait obtenir un poste de préfet. Ancien élève de l'ENA, M. Pouëssel a été conseiller technique au cabinet de Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, puis directeur adjoint du cabinet de celui-ci au ministère de la défense en 1991 et 1992. A Brest, M. Pouëssel s'est notamment occupé de la reconversion des activités liées à l'arsenal.

La délégation interministérielle *aux restructurations de la défense* a été créée en 1996 par Charles Millon, alors ministre de la défense, pour remplacer la délégation aux restructurations, mise sur pied en 1991 au sein de la seule administration de la défense.

Le nouvel organisme, outre le délégué interministériel, comprend une équipe à Paris et une douzaine de délégations régionales. Il a pour tâche de concevoir des mesures pratiques d'« *accompagnement économique et social* » pour les bassins d'emplois touchés par la suppression d'une formation militaire, dans le cadre de la professionnalisation des armées, et par les redéploiements industriels, conséquences des diminutions des commandes d'armement.

Ces restructurations ont, en effet, des répercussions sur l'aménagement du territoire et le nombre d'emplois locaux. Divers moyens ont été prévus : investissements publics classiques et moyens plus spécifiques (fonds de restructuration de la défense, fonds européens, fonds propres du ministère *de l'économie et des finances dont* bénéficient les sociétés de reconversion, ou fonds de garantie « restructuration » de la Banque de développement des PME).

Le gouvernement veut que le nouveau délégué devienne le véritable animateur d'une structure interministérielle qui rassemble une dizaine d'administrations (budget, défense, économie et finances, industrie, affaires sociales, aménagement du territoire, PME, fonction publique, éducation, recherche, etc.).

Cela devrait se traduire aussi par de nouvelles nominations de délégués régionaux. Déjà, Dominique Henry, le délégué régional de la région Rhône-Alpes, a dû céder sa place (*Le Monde* du 14 novembre). Le ministre de la défense prévoit d'autres mutations, notamment dans la région Centre. Au ministère de la défense, on assure qu'Alain Richard entend donner une nouvelle dynamique à la politique de reconversion des sites et des personnels touchés par la restructuration des armées.

J. I.

Les socialistes sont divisés dans une élection municipale à Béthune

ARRAS
de notre correspondant

Les électeurs des communes de Béthune et de Beuvry, dans le Pas-de-Calais, vont, dimanche 7 décembre, participer au premier tour d'élections municipales. Elles sont la conséquence de la dissolution, le 19 novembre, du conseil municipal de la ville de Béthune, qui avait absorbé, en *janvier 1994, sa petite* voisine. Le divorce a été prononcé après plus de deux ans d'une longue procédure engagée par des Beuvrygeois qui n'avaient jamais admis la fusion imposée par les maires socialistes de Beuvry et de Béthune, Noël Josèphe, ancien président du conseil régional, et Jacques Mellick.

Un an après la victoire de Guy Lengagne, socialiste dissident, qui a retrouvé la mairie de Boulogne-sur-Mer, le 15 décembre 1996, en battant le candidat investi par le PS, le Parti socialiste du Pas-de-Calais est, une nouvelle fois, contraint de faire trancher un conflit interne par les électeurs. A Béthune, le PS a en effet accordé son soutien à une liste conduite par le maire sortant Claude Lagache, homme lige de M. Mellick. Mais Bernard Seux, *député* socialiste de la circonscription, se présente à la tête d'une liste de gauche plurielle où l'on retrouve des militants PS, Verts, MDC et PC.

Inéligible jusqu'en janvier 2001, M. Mellick, en imposant M. Lagache, a *décidé de* barrer la route à M. Seux, qui lui a succédé à l'Assemblée nationale. En février 1996, l'ancien ministre, condamné dans le cadre de l'affaire VA-OM à cinq ans d'inéligibilité pour subornation de témoins et faux témoignage, avait dû démissionner de tous ses mandats électifs. M. Lagache, qui lui succéda à la mairie, avait pour mission d'assurer l'intérim. Depuis, resté à la tête de la section locale PS de Béthune, M. Mellick veut préserver ses chances de retour à la vie politique. M. Seux, par ailleurs vice-président du conseil général, a ainsi été mis en minorité par les militants des sections locales PS, qui lui *ont préféré* comme candidat aux prochaines cantonales un proche de l'ancien maire.

Pour ces municipales, la fédération du PS a apporté son soutien à M. Lagache. Ce fut la dernière décision prise sous la responsabilité de Daniel Percheron avant qu'il ne cède la *place de premier secrétaire* de la fédération PS du Pas-de-Calais. Son successeur, Serge Janquin a réitéré ce soutien à Claude Lagache, investi au niveau national par une lettre laconique de François Hollande. Lundi 1er décembre, devant les militants socialistes réunis en conseil fédéral, M. Janquin a cependant refusé d'exclure M. Seux du PS, lui laissant une porte de sortie s'il accepte une fusion des deux listes pour le second tour. Les deux candidats de gauche seront opposés, dimanche, à deux listes de droite, l'une Front national, conduite par Georges Puccinelli, et l'autre par le RPR Jacques Pomart.

A Beuvry, commune de neuf mille habitants, quatre listes sont en présence, dont l'une, autour d'une coalition PC-RPR, regroupe les opposants à la fusion ; deux autres, l'une menée par un UDF l'autre par un socialiste, rassemblent des partisans du mariage avec Béthune.

Yves Jouannic

M. Viannet fait campagne dans les entreprises où le syndicalisme est absent

La CGT dénonce « l'intimidation » du patronat

LOUIS VIANNET est adepte d'un syndicalisme tranquille. Il est à l'usine comme dans les meetings. La démarche bonhomme, la poignée de main franche, le regard clair, il a un contact facile avec les militants. Pour son dernier grand meeting régional avant le scrutin des prud'homales, le secrétaire général de la CGT s'est déplacé, jeudi 4 décembre, à Lyon.

Une journée en trois temps comprennant une visite le matin, aux salariés de Bally qui ont occupé pendant cinq mois leur usine afin de maintenir l'activité sur leur site, une rencontre avec de nouveaux syndiqués qui ont créé des sections dans des entreprises qui soit n'ont jamais eu de syndicats, soit n'en avaient plus depuis longtemps, et enfin le meeting.

Stylo à la main, M. Viannet a écouté, une heure durant, la quarantaine de nouveaux syndiqués. *« On ne sait jamais où on va quand on monte un syndicat »*, explique Stéphane Aubert, délégué syndical à Astra plastique, une entreprise de bouchonnage de 330 salariés, où il a fondé en février 1997, une section qui comprend désormais 145 adhérents. *« Il n'y avait plus de syndicats depuis quinze ans dans l'entreprise et la dernière grève remontait à 1976 »*, poursuit-il.

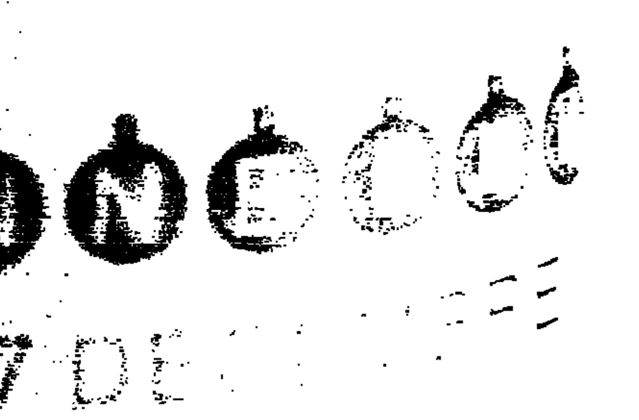
La discussion s'anime. *« La CGT, c'est un syndicat de grandes gueules, c'est pourquoi je l'ai choisi »*, lance un des intervenants, tandis qu'un autre, simple adhérent de base, raconte que *« son syndicat est complètement décridibilisé dans son entreprise. Ça fait deux ans et demi que j'y travaille et je ne l'ai jamais vu »*, alors que la CGT est pourtant présente. *« Si un nouveau syndicat se présentait, il ramasserait la mise »*, précise-t-il. Le délégué CGT de Majorette a monté sa section de 12 personnes après que la CFDT a signé sur le site un accord « Robien » qui *« a provoqué une annualisation et une réduction du temps de travail, sans empêcher des licenciements et l'embauche de salariés en contrat à durée déterminée »*.

RETROUVER SON ÉLAN

Prenant la parole, à la fin de la rencontre, Louis Viannet précise qu'*« il n'y a pas de génération spontanée pour créer des syndicats »*. Déplorant la faiblesse du syndicalisme en France, il fait le constat qu'*« une nouvelle base ne se créé que lorsqu'il y a un problème. Le developpement du syndicalisme est une bataille énorme »*.

Devant 600 militants réunis à la bourse du travail, le secrétaire général de la CGT invite l'assistance à *« croiser le fer avec les thèses racistes et xénophobes »*, jugeant inacceptable que *« demain des conseillers prud'hommes puissent juger non pas à partir des faits, mais à partir de la race, de la couleur de la peau, ou des notions de préférence nationale »*, condamant ainsi la présence de listes proches du Front national. Dénonçant par ailleurs *« la campagne de démolition et d'intimidation du patronat vis-à-vis des 35 heures »*, il a estimé que *« si d'aventure, le mouvement revendicatif ne trouvait pas son élan, ce sont à coup sur les patrons qui profiteraient des marrons tirés du feu »*.

Alain Beuve-Méry



JUSTICE Le procès de Maurice Papon, secrétaire général de la préfecture de la Gironde sous le régime de Vichy, a repris, jeudi 4 décembre, à Bordeaux. La cour d'assises s'est penchée sur les pouvoirs exacts, et notamment sur les pouvoirs éventuels de police, du service des questions juives de la préfecture. ● CE SERVICE qui était chargé de l'application des mesures antijuives travaillait avec le commissariat général aux questions juives (CGQJ) créé par le maréchal Pétain en 1941. ● L'AUDIENCE A REPRIS dans une ambiance plutôt tendue. Devant le palais de justice, les fils et filles des déportés juifs de France ont organisé une manifestation au cours de laquelle ils ont lu un à un les noms des victimes bordelaises de la Shoah. Après l'énoncé de chaque nom, une voix disait : « *... attend le jugement de Maurice Papon !* ».

Maurice Papon minimise le rôle du service des questions juives de Bordeaux

Après une suspension de dix jours liée à l'état de santé de l'accusé, les audiences de la cour d'assises ont repris. Mme Hipolitte, ancienne sténo-dactylo à la préfecture de la Gironde, est venue témoigner jeudi

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

L'accusé est assis dans le box, son loden vert jeté sur les épaules, de façon aristocratique. Il règle le radiateur d'appoint, s'active, sort de son cartable livres et dossiers, comme le ferait un écolier au retour d'une longue absence. Puis ce sont l'entrée des jurés, la sonnerie et la voix de l'huissier : « *La cour !* » Le rituel que près de trois semaines de suspension des débats ont peu à peu effacé.

Jeudi 4 décembre, le président Castagnède reprend comme si de rien n'était. Il donne lecture de deux décisions *(voir ci-dessous)* puis cède la parole à la défense. L'avocat de Maurice Papon, Jean-Marc Varaut, souhaite que les audiences n'excèdent plus quatre heures afin que son client ait « *la pleine maîtrise de sa mémoire, de son expression et de sa défense* ». Mais l'avocat veut émettre également une « *protestation solennelle* ». Le premier ministre, Lionel Jospin, a participé le 29 novembre à un dîner du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), au cours duquel il a déclaré que « *le procès est justifié car il est l'occasion de faire la lumière sur les forfaits d'une administration complaisante, les crimes d'un Etat illégitime et les actes inhumains d'un Etat dévoyé* ». Me Varaut proteste contre cette « *intempérance de langage* » qui a, selon lui, fait oublier au chef du gouvernement la règle de la séparation des pouvoirs.

Le procureur général Henri Desclaux rétorque que personne n'est là pour « *commenter les propos d'un homme public* » et réaffirme que « *ce procès est bien celui d'un homme et non pas d'un régime* ». Puis Me Arno Klarsfeld informe la cour et le jury que l'Allemand Doberschutz, l'un des responsables des questions juives au sein de la police de sûreté (KDS), « *ne coule pas des jours heureux dans le Wurtemberg, comme l'a affirmé Maurice Papon, mais est mort à Berlin en mai 1945* ».

« POUVOIR DE POLICE »

Alors et alors seulement, le procès recommence. « *Nous avions tenté de comprendre le fonctionnement du service des questions juives*, rappelle le président. *Disposait-il d'un pouvoir de type policier ?* » La question ramène au dossier mais Maurice Papon sait l'importance des reprises d'audience pour faire le point sur les lacunes de ses précédentes interventions. Debout, texte dactylographié en main, Maurice Papon revient sur l'aryanisation des biens juifs, dont il était question vendredi 14 novembre, puis s'essaie à une nouvelle définition du service des questions juives, dont il tente toujours de minimiser l'importance dans le dispositif de répression anti-juive. « *Il s'agissait d'un organisme de contrôle, bien au fait du statut spécial des juifs et du recensement, qui permettait de contrôler ce que faisaient les Allemands et ce que faisaient le commissariat général aux questions juives (CGQJ), ainsi que son instrument séculier, la section d'enquête et de contrôle (SEC)* (...). *Nous aurons l'occasion d'*[étudier] *le rôle protecteur, de sauvegarde, du bureau des questions juives.* » Un grondement secoue la salle.

L'accusé arrive enfin à la question du président. « *Jamais le bureau des questions juives n'a exercé de pouvoirs de police* », dit-il. Invariablement, l'ancien secrétaire général affirme que les relations entre le service des questions juives, dirigé par Pierre Garat puis Jacques Dubarry, et les services de police n'étaient qu'« *horizontales* ». Il s'appuie sur l'organigramme des services préfectoraux qui plaçait l'intendant de police régional, le colonel Duchon, sous l'autorité directe du préfet régional, Maurice Sabatier.



4 décembre à 17 heures. A la barre, Mme Hipolitte, secrétaire à la préfecture de la Gironde en 1942.

Le président Castagnède sent la ligne de défense qui se dresse devant lui : le service des questions juives n'aurait été qu'une « courroie de transmission », relayant les instructions du préfet et recueillant les ordres des Allemands. « *Un facteur, un transmetteur* », selon Maurice Papon.

Mais le président se demande toujours si, dans la pratique quotidienne, le service ne donnait pas d'instructions directes à la police. Il cite ainsi un document émanant du cabinet du préfet sur l'arrestation de juifs en juillet 1942, *dont la copie conforme est* adressée, semble-t-il, pour exécution au service des questions juives.

« *Je ne partage pas votre avis*, répond l'accusé, pris de temps à autre de toux. *Le contrôle des opérations, c'était l'intendant de police. Garat n'intervenait pas dans le plan de ramassage des juifs, selon cette formule affreuse* (...). *Le bureau des questions juives était une espèce de plate-forme où s'accumulaient tout ce qui concernait les problèmes juifs. Il n'était pas responsable des solutions dont l'origine revenait au préfet régional.* »

Le président Castagnède cite un autre document émanant du chef de la sécurité publique à Bordeaux, faisant état d'instructions téléphoniques données par le service des questions juives au sujet d'un transfèrement de prisonniers.

« RELATIONS HORIZONTALES »

« *Ce fait n'implique aucune initiative de la part de ce dernier*, réplique Maurice Papon. *Il diffuse les instructions.* » « *Si c'est cela que vous appelez des relations horizontales !* », reprend le président. Mais Maurice Papon poursuit sans écouter. « *Si je puis dire d'une manière lapidaire : le service des questions juives, c'est la préfecture. La préfecture, c'est le préfet* (...). *La pratique quotidienne ne dément pas la procédure hiérarchique.* »

L'ancien secrétaire général qui signait au nom du préfet campe sur ses positions et, imperceptiblement, l'audience semble gagnée par l'enlisement. Pour en sortir, le président fait référence au rapport d'un officier de gendarmerie qui se plaignait, auprès du cabinet du préfet, des conditions de surveillance des convois ferroviaires de déportés et préconisait l'usage de voitures voyageurs plus modernes faciles à surveiller. *Le dossier a été transmis* au service des questions juives. « *Pourquoi ?* », demande le président Castagnède. « *Nous avions des relations avec les Allemands. Nous étions* [le service] *à même de négocier.* » Maurice Papon affirme que le travail réel du service des questions juives était d'obtenir de meilleures conditions de *transport pour les déportés. Le* président fait remarquer que dans la note, il s'agissait d'obtenir de meilleurs moyens de surveillance. « *Il faut faire attention*, répond l'accusé. *Il y a les bons arguments qui sont transmis par téléphone et les mauvais par écrit.* »

Le président produit alors un ultime document : une note de Pierre Garat à son départ du service des questions juives, en juillet 1943. Il en définit les missions, évoquant entre autres l'« *examen des mesures de police proposées par la SEC avant transmission pour exécution à M. l'intendant régional de police* ». « *Je reconnais que les termes sont équivoques* », répond Maurice Papon.

Puis, après une demi-heure de suspension d'audience, entre Christiane Hipolitte, une femme de soixante-treize ans qui fut embauchée à dix-sept ans, en 1942, comme sténo quatrième échelon au « *service des juifs, dirigé par MM. Papon et Garat* ».

Son témoignage est imprévu. Mme Hipolitte s'est manifestée tardivement par lettre, le 4 novembre, auprès du président Castagnède, et celui-ci l'entend en vertu de son pouvoir discrétionnaire. « *J'étais jeune, naïve, inexpérimentée, sans conscience politique et sans imaginer que les responsabilités du service des questions juives aboutiraient aux atrocités que l'on sait.* »

Ce rare témoin à avoir connu la préfecture au moment des faits est venue dire ce que sa mémoire « *veut bien restituer* ». « *En 1981, je me suis sentie coupable d'avoir appartenu à ce service.* » Puis l'ancienne sténo, qui rédigeait des certificats d'« aryanité », des lettres aux administrateurs de biens juifs et qui manipulait à l'occasion le fichier des juifs, décrit par le menu le « *labyrinthe* » des bureaux de la préfecture et l'atmosphère de « *secret* » qui régnait, selon elle, au service des questions juives.

« SALE BESOGNE »

« *Le bureau de M. Garat était toujours très actif*, explique-t-elle. (...) *Les inspecteurs de la SEC venaient dans le bureau* (...). *Les choses sérieuses se passaient chez M. Garat. Je pense maintenant que ces messieurs cachaient une sale besogne. Trois ou quatre fois, je suis allée porter des plis au Bouscat à la police allemande.* »

Le président Castagnède et l'avocat général Marc Robert souhaitent en savoir plus. « *Et le secrétaire général ?* » « *Je pense que MM. Papon et Garat travaillait main dans la main. M. Garat n'était pas habilité à représenter le service à lui tout seul, j'imagine* (...). *Ils devaient se voir souvent, j'imagine.* » Les « *j'imagine* » et les « *je pense* » se multiplient. Puis, on demande à l'ancienne sténo du service des questions juives de préciser l'une des informations qu'elle avait glissée dans sa lettre au président : selon elle, le commissaire Norbert Techoueyres, chargé de procéder aux rafles, aurait disposé d'un bureau au sein de la préfecture et d'une ligne téléphonique directe avec Pierre Garat. « *Je l'avais entendu dire...* », rectifie maintenant le témoin.

« *Qu'est-ce qui vous a retenue de parler plus tôt ?* », demande le président Castagnède. « *Un monsieur m'a dit : ne parlez pas de cela. Mais quand ça a commencé ici, ça m'a touchée* (...). *C'était un devoir de mémoire en quelque sorte.* » Me Varaut s'inquiète de plusieurs distorsions entre les déclarations faites par le témoin à la barre et les affirmations contenues dans la lettre adressée au président. Puis il lui fait reconnaître qu'avant d'écrire au président, l'ancienne sténo a rencontré Michel Slitinsky [NDLR : partie civile, parmi les premiers plaignants]. « *Je n'ai pas l'impression que le témoin ait dit spontanément la vérité* », lâche alors l'avocat, serein et souriant.

Jean-Michel Dumay

Les deux requêtes de Me Varaut

La cour d'assises de la Gironde, composée des seuls trois magistrats professionnels, a sursis à statuer, jeudi 4 décembre, sur la demande de Me Varaut de verser aux débats la correspondance établie entre 1942 et 1944 entre la préfecture de la Gironde et la police de sûreté allemande (KDS) à Bordeaux, actuellement consignée aux archives départementales. La cour a estimé qu'elle n'était pas, pour l'instant, en mesure de saisir le bien-fondé de cette requête. Me Varaut l'estimait nécessaire *afin que son client puisse prouver qu'il* avait « *sauvé des juifs* ».

Par ailleurs, la cour s'est déclarée incompétente pour juger la demande de certaines parties civiles visant à anticiper l'audition de témoins, dont l'historien Michel Bergès. Ce pouvoir de modification est réservé au seul président et non à la cour qui, procéduralement, n'avait pas à être saisie.

Reprise difficile pour un procès décousu

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Les plaisanteries de potache – « *Vous ici ?* » – et le soleil retrouvé n'y pouvaient rien : l'atmosphère était tendue, jeudi 4 décembre, à Bordeaux. Comme si les interruptions à répétition du procès de Maurice Papon, loin de reposer les esprits, les avaient échauffés. Le *fait d'entrer, enfin, dans le vif du* sujet – la responsabilité de Maurice Papon dans l'organisation de convois de juifs vers les camps de la mort – inclinait, encore moins aujourd'hui qu'hier, à la légèreté.

REPORTAGE

Les plaisanteries du type « Vous ici ? » n'empêchent pas l'atmosphère d'être tendue

Devant le palais de justice, les Fils et filles des déportés juifs de France égrenaient les noms des martyrs bordelais de la Shoah. Tandis qu'une fleur était jetée sur un drap blanc, une seconde voix disait après l'énoncé de chaque nom : « *... attend le jugement de Maurice Papon* ». « *Nous voulons un geste de sympathie à l'égard des victimes*, expliquait Serge Klarsfeld. *Nous avions demandé au président Castagnède, qui a eu tant de sollicitude pour Maurice Papon, de profiter d'une suspension de séance pour venir se recueillir devant les victimes, il ne l'a pas fait. C'est dommage car le nom des victimes n'a jamais été cité au cours du procès et leurs mémoires méritent un hommage.* »

Qu'ont-ils fait, les uns et les autres, pendant ces « vacances forcées » ? « *Difficile de s'occuper d'autres dossiers* », reconnaît l'un des avocats des parties civiles, Michel Zaoui. « *Pas facile de sortir de ce monde tant qu'il n'est pas clos*, ajoute en écho Arno Klarsfeld. *Il faut continuer à soutenir l'émotion, la concentration, continuer à travailler.* » « *Maintenant, ça commence pour de bon* », affirme Juliette Benzazon, l'une des parties civiles, encore toute à sa colère d'avoir reçu une lettre « *infâme* » avec une photo du maréchal Pétain.

« S'OCCUPER UN PEU »

Deux autres parties civiles, Jackie Alisvaks et sa sœur, Eliane Dommange, sont retournés à Lyon pour « *s'occuper un peu* » des associations qu'elles animent. « *Nous sommes souvent sollicités à l'extérieur et nous ne pouvons refuser* », disent-ils. Ils participaient la semaine dernière à une rencontre avec de jeunes étudiants. Leur oncle, Maurice-David Matisson, a été invité à un débat sur la comparaison entre l'apartheid en Afrique du Sud et le régime de Vichy. Gérard Boulanger, lui, a profité de l'interruption pour peaufiner sa défense contre Henri Amouroux, qui l'a attaqué en diffamation.

Quant aux dix-huit jurés – neuf titulaires, neuf suppléants –, ils sont, s'ils ont respecté la loi, les seuls à ne pas avoir parlé du procès pendant ces vacances improvisées. Pour le moment, ils font l'unanimité par leur assiduité et leur sérieux. Prenant notes sur notes, ils remplissent les carnets mis à leur disposition. Sur les dix-huit jurés, deux sont retraités, deux sans emploi et quatorze employés, dont trois enseignants. Les deux tiers *des titulaires ont moins de quarante ans.*

Pourtant, le temps est long. Le procès, qui devait initialement se terminer en décembre, pourrait durer jusqu'à février, voire mars. En raison de la longueur du procès, mais aussi de ses multiples interruptions, les jurés sont désormais indemnisés même lorsque la cour ne siège pas, ce qui est une première dans l'histoire judiciaire. Cette indemnité s'élève à un peu plus de 300 francs par jour, auxquels s'ajoutent, en guise de compensation, 300 francs pour ceux qui travaillent.

José-Alain Fralon

Les luttes d'influences entre « services juifs » sous Vichy

IL EST souvent question, aux assises de Bordeaux, du service des questions juives de la préfecture de la Gironde, dirigé par Pierre Garat puis Jacques Dubarry, sous la houlette de Maurice Papon. Cet organisme « né de la guerre » était chargé d'orchestrer, dans chaque département, l'action concernant les juifs, de la spoliation aux rafles, en passant par la gestion rigoureuse des fameux « fichiers ».

Les services des questions juives des préfectures, fonctionnant au sein d'administrations traditionnelles, ne doivent pas être confondus avec le Commissariat général aux questions juives (CGQJ), créé par une loi du 29 mars 1941, auquel *l'historien Joseph Billig* a consacré, le premier, une étude magistrale (édition du Centre, 1955-1960). Si les fonctionnaires des préfectures utilisaient les compétences du CGQJ, ils ne cessaient également d'en combattre les empiétements, fût-ce au prix de la surenchère.

Poursuivant une quête de souveraineté aussi illusoire qu'obstinée, le gouvernement du maréchal Pétain avait fondé le CGQJ de son propre chef. Le commissariat employait près de mille personnes et son budget ne cessait de croître, passant, de 1941 à 1942, de 12,6 à 31,2 millions de francs, soit de 22 à de 45 millions de francs actuels. Pour le diriger, Vichy avait préféré aux antijuifs de l'avant-guerre pressentis par les Allemands – Céline, par exemple – un ancien député de l'Ardèche du nom de Xavier Vallat, qui avait, en 1936, traité Léon Blum de « *talmudiste subtil* ».

« À LA FRANÇAISE »

On a cherché à faire de ce vétéran de la haine antijuive une manière de modéré, le promoteur d'un antisémitisme « *à la française* » censé être plus présentable que celui de son successeur Darquier de Pellepoix, imposé par les Allemands en mai 1942. C'est oublier que les rafles et les camps font aussi partie du règne de Vallat et que Darquier, vite mis sur la touche par les Allemands, ne faisait guère, en dépit de son racisme convulsif, qu'appliquer la politique mise en place par son prédécesseur. C'est également faire peu de cas du second statut des juifs du 2 juin 1941, dû intégralement à Vallat, qui aggrave sur bien des points celui d'octobre 1940 et bon marché des lois sur l'aryanisation ou du recensement des juifs *étendu à l'ensemble du territoire* français.

C'est Xavier Vallat qui avait inventé en outre la police aux questions juives (PQJ), remplacée, en 1942, par une plus discrète section d'enquête et de contrôle (la SEC) après que René Bousquet a proposé aux Allemands le concours de la police « classique » aux rafles *(voir* Le Monde *du 13 novembre).*

Entre le CGQJ et l'administration préfectorale, qui abrite les services des questions juives, les frictions sont incessantes, pour des motifs qui résultent plus de l'esprit de corps que d'éventuelles divergences idéologiques sur la politique antijuive. A Bordeaux, tantôt la préfecture fait traîner en longueur des radiations du « fichier juif » proposées par le CGQJ, provoquant des déportations qui auraient pu être évitées, tantôt le CGQJ se récrie face à des exemptions, à son avis indûment accordées par le « service juif » de la préfecture.

Le 1er février 1944, le directeur du statut des personnes du CGQJ croit ainsi utile de rappeler au préfet de la Gironde que le commissariat « *est le seul organisme compétent pour connaître le statut racial des personnes et prendre des décisions eu égard à la situation de ces personnes sous le contrôle du Conseil d'Etat* ». De ces conflits, les défenseurs de Maurice Papon espèrent tirer la *preuve que l'ancien secrétaire* général a tenté d'effacer quelques noms sur les fichiers de proscription. Pour les parties civiles, il ne s'agit là que de rivalités administratives, sans réelles conséquences pour les victimes juives.

Nicolas Weill

هكذا من الاصل

estions juives de Bordeau

Le « fichier des juifs » est déposé au Mémorial du martyr juif inconnu

Jacques Chirac évoque les rafles et « l'abdication morale » du régime de Vichy

Le président de la République devait assister, vendredi 5 décembre en fin de matinée, au dépôt du « fichier des juifs » dans la crypte du Mémorial du martyr juif inconnu. *« Oui, la France de l'Occupation a existé »*, a-t-il réaffirmé, en écho à son discours de 1995. Le « fichier des juifs » avait été découvert par Serge Klarsfeld dans les archives du ministère des anciens combattants, en 1991. *(Lire aussi notre éditorial page 18.)*

JACQUES CHIRAC devait assister, vendredi 5 décembre à 11 h 30, au *dépôt du « fichier des juifs »* au Mémorial du martyr juif inconnu, à Paris. Cette remise solennelle de milliers de fiches bristol, débusquées par l'avocat et historien Serge Klarsfeld dans les archives du ministère des anciens combattants, clôt une longue polémique née en 1991.

L'espace réservé à l'exposition du « fichier des juifs » établi sous l'Occupation par l'administration française se situe à l'arrière de la crypte du Mémorial, 17, rue Geoffroy-l'Asnier (4e). Ce lieu de mémoire se caractérise tout à la fois par sa sobriété et son exiguïté. Il s'agit en réalité d'un simple couloir, en forme de U, dans lequel les fiches ont été disposées dans des boîtiers en bois clair, à l'abri de vitres épaisses. Plus loin, des photographies de juifs déportés et exterminés sont exposées. *« Il s'agit d'un espace de recueillement*, précise Jacques Fredj, directeur du Centre de documentation juive contemporaine. *Nous avons exclu toute mise en scène. »*

Le « fichier des juifs », que chacun pourra découvrir face à la flamme du Mémorial, est en réalité constitué de plusieurs fichiers établis à partir d'octobre 1940. Un premier fichier, dit individuel, recense les juifs arrêtés, principalement lors de rafles. Un deuxième fichier, dit familial, regroupe les indications de la police. *« C'est le fichier de la traque des juifs qui servait aux inspecteurs de police »*, expliquaient les historiens René Rémond et Jean-Pierre Azéma dans *Le Monde* du 5 juillet 1996. A ces deux ensembles viennent s'ajouter le fichier des internés du camp de Drancy, d'où partaient les convois ferroviaires vers les camps d'extermination, ainsi que les fichiers des juifs parqués dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande (Loiret).

Les décisions concernant l'exposition permanente et la sécurité de ces fiches ont été prises par les Archives nationales. L'ensemble des fiches déposées dans la crypte restent en effet la propriété des archives publiques, et les vitrines où elles sont exposées sont juridiquement une enclave des Archives nationales. Les personnes fichées ou leurs descendants pourront obtenir une copie des documents les concernant en adressant leur demande auprès du directeur des Archives nationales.

DOUBLE CONTROVERSE

Une double controverse était née dès 1991, après que *Le Monde* eut *révélé la découverte du* « fichier des juifs » par Serge Klarsfeld. Dans un premier temps, la direction des archives du ministère des anciens combattants avait été mise en cause pour avoir dissimulé l'existence de ces documents. Ces fichiers *auraient en effet dû être si*gnalés à la Commission nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL) depuis la publication de la loi sur les fichiers du 6 janvier 1978. Or, à toutes les demandes, le ministère avait fait le silence sur ces archives.

Dans un second temps, la polémique avait porté sur la nature exacte du « fichier des juifs » et sur le lieu où il convenait de déposer les fiches. Une commission d'experts, présidée par René Rémond à la demande de Jack Lang, alors ministre de la culture, avait contesté la qualification des archives découvertes par Serge Klarsfeld. En 1993, René Rémond déclarait solennellement dans un prérapport : « *Nous sommes en mesure d'affirmer que ce "fichier" n'est pas celui du recensement d'octobre 1940.* »

Durant trois ans, la commission avait réaffirmé sa position et continué ses recherches tandis que Serge Klarsfeld maintenait son point de vue. Finalement, les experts publiaient leurs conclusions en décrivant un *« fichier hybride »* constitué par l'administration française entre 1940 et 1944. René Rémond et Jean-Pierre Azéma indiquaient toutefois que le fichier individuel *« se nourrit des fiches prélevées très vraisemblablement dans un fichier dérivé du recensement d'octobre 1940 »*.

Au-delà de cette querelle de spécialistes, tant Serge Klarsfeld que la commission d'experts ont toujours souligné la valeur historique de ces fichiers. Dès leur découverte, l'avocat avait demandé que ces ultimes traces d'enfants, de femmes et d'hommes pour beaucoup exterminés soient remises au Centre de documentation juive contemporaine (CDJC). La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) avait formulé une recommandation identique en 1992.

La Commission Rémond avait conclu différemment son rapport au premier ministre en demandant que ces documents soient versés aux Archives nationales : *« Ils font partie de notre mémoire nationale et il ne faut pas les en distraire. »* Seul un membre de la commission, Jean Kahn, ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), s'était dissocié en plaidant pour la conservation du « fichier des juifs » au Centre de documentation juive contemporaine au sein d'une enclave des Archives nationales. C'est finalement cette suggestion que Jacques Chirac a retenue.

Laurent Greilsamer

L'Occupation et la République

● **Jacques Chirac.** Le président de la République a déclaré, le 16 juillet 1995, à l'occasion du 53e anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv' : *« Ces heures noires souillent à jamais notre histoire et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été, chacun le sait, secondée par des Français, secondée par l'Etat français. La France, patrie des Lumières, patrie des Droits de l'homme, terre d'accueil, terre d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. »*

● **Lionel Jospin.** Le premier ministre a indiqué, le 20 juillet, à l'occasion du 55e anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv' : *« Cette rafle fut décidée, planifiée et réalisée par des Français. (...) Ce crime doit marquer notre conscience nationale. Rappeler cela, si cruelle et révoltante que soit cette réalité, ne nous conduit pas à confondre le régime de Vichy et la République, les collaborateurs et les résistants, les prudents et les "justes". Il s'agit seulement de reconnaître avec solennité, comme le fit le président Jacques Chirac il y a deux ans, qu'un gouvernement, une administration de notre pays, ont alors commis l'irréparable. »*

● **Philippe Séguin.** Le président du RPR a écrit, dans un point de vue publié par *Le Figaro* le 21 octobre : *« Ce qui compte, c'est que la France, réduite à l'impuissance, ne peut être tenue pour responsable des fautes de ceux qui la dirigeaient ou de ceux qui l'administraient. (...) Je ne veux pas dire que notre conscience nationale est immaculée. L'histoire de notre peuple, comme celle de tous les peuples, n'est pas sans tache, et c'est précisément le rôle des historiens que de l'analyser et de l'expliquer. Mais ni la France ni la République n'ont à être traînées en justice, indéfiniment, perpétuellement, dans cet esprit d'autoflagellation, dans cette obsession de l'expiation collective, dont tant d'entre nous sont si friands... »*

« Quatre années de menace et d'exclusion programmée »

NOUS publions ci-dessous le texte intégral de l'allocution prononcée par le président de la République, vendredi 5 décembre :

« Il y a plus d'un an, mon ami le professeur Adolphe Steg me remit un fac-similé : celui de la fiche de police de son propre père, Martin Steg, interné au camp de Beaune-la-Rolande. Sur cette fiche, après des indications biographiques succinctes, le « motif d'internement » était ainsi libellé : *« En surnombre dans l'économie nationale. »*



VERBATIM

» Ce document, semblable à combien d'autres, touche au cœur et à la conscience. Le voir, c'est pénétrer de l'intérieur ce qui s'est passé pendant les années sombres de l'Occupation. Le voir, c'est mesurer l'injustice, l'arbitraire, la souffrance. C'est apprécier directement les responsabilités de chacun. C'est aussi comprendre pourquoi votre communauté a souhaité que ces fichiers soient déposés au Mémorial du martyr juif inconnu, dans une enclave des Archives nationales.

» Bien sûr, les archives ne se divisent pas. Le patrimoine national est un, *dans tous ses as*pects, et ces fichiers devaient rester en possession de l'Etat. Mais qu'il leur soit fait un sort particulier, qu'ils puissent se trouver dans ce lieu si symbolique, un lieu fait pour se souvenir et se recueillir, mais aussi pour comprendre et pour apprendre, cela, c'était à la fois logique et juste. Je tiens à remercier spécialement Jean Kahn, qui, malheureusement, ne peut être ici aujourd'hui, pour tous les efforts qu'il a déployés, notamment au sein de la commission Rémond, afin que la solution adoptée réponde aux exigences du passé et du présent, aux attentes de votre communauté comme aux principes de la chose publique.

» Ces fichiers, si éloquents et si bouleversants, sont l'ultime témoignage d'hommes, de femmes, d'enfants dont ne nous restent plus désormais que le nom, l'âge, la profession, la situation de famille, l'adresse d'alors, une date, celle de leur arrestation, un numéro.

» Ils rejoignent dans ce mémorial toutes les victimes des convois partis de France, les 76 000 juifs déportés, auxquels, depuis plus de vingt ans, Serge Klarsfeld a entrepris de rendre leur identité. Et aussi tous les autres, bien au-delà de nos frontières, les six millions de juifs victimes dans toute l'Europe de la folie nazie. Oui, leur place est ici.

» C'est à un terrible voyage qu'ils nous convient.

» Ils racontent un temps d'humiliation, d'abandon, de trahison. Un temps d'incompréhension, de désespoir puis de terreur pour ceux qui en furent les victimes. Un temps où, pour les juifs de France, vivre puis survivre devenait toujours plus difficile. Quatre années de crainte et d'alerte. Quatre années de menace et d'exclusion programmée.

» Ils racontent un pays, un pays meurtri par la débâcle, qui vit au jour le jour, en butte aux privations et surtout au désarroi moral.

» Ils témoignent de l'abdication morale d'un Etat, l'Etat de Vichy, qui, trahissant les idéaux de la République, rompant avec nos traditions, seconda les exigences de l'occupant et mit les juifs hors de la communauté nationale. Les législations antisémites successives, du premier statut des juifs d'octobre 1940 au second statut de 1941, plus dur encore, sont là pour le prouver.

» Il faut aujourd'hui prendre toute la mesure de cette exclusion évidente ou insidieuse, qui touchait tous les actes de la vie quotidienne. Juifs exclus de l'administration, de l'enseignement, de la justice et de toute fonction élective. Numerus clausus appliqué aux juifs pour limiter leur accès au barreau, à la médecine, aux études universitaires. Commerçants et industriels juifs spoliés de leurs biens. Interdits multiples, de nature à bouleverser la vie de chaque jour. Quitter son logement entre 20 heures et 6 heures du matin. Posséder un poste de radio. Aller au cinéma ou dans des lieux de divertissement. Utiliser les bains-douches municipaux. Fréquenter les squares et les promenades publiques. Faire les courses autrement qu'entre 15 et 16 heures. Prendre le métro ailleurs que dans le wagon de queue. Fréquenter les cafés et les restaurants, dont certains affichaient *"Interdit aux juifs et aux chiens"*. Et puis, bien sûr, s'aquitter d'obligations odieuses, dont la pire était, depuis le 29 mai 1942, le port de "l'étoile jaune", source d'humiliation et d'insultes.

» Pour les familles juives présentes depuis toujours sur notre sol, celles auxquelles la Révolution avait conféré la citoyenneté ; pour tous les juifs, si nombreux, qui étaient anciens combattants de 1914 et combattants de 1940, pour tous ceux qui avaient cru trouver asile chez nous, quel choc terrible, inimaginable !

» Oui, la France de l'Occupation a existé. Oui, les arrestations, les rafles, les convois ont été organisés avec le concours de l'administration française. Oui, des camps d'internement et de transit, Pithiviers, Beaune-la-Rolande, Drancy, Compiègne et tant d'autres, ont été sous la responsabilité de celle-ci, de même que les recensements et la constitution des fichiers.

» *Cela doit être dit et reconnu.* Non pour se flageller avec le passé, mais pour inventer le présent sur des bases saines et claires, ce qui suppose que nous regardions en face notre histoire.

» Bien sûr, il y eut, pour notre honneur, une France résistante et combattante. Il y eut les pêcheurs de l'île de Sein qui répondirent à l'appel du général de Gaulle. Il y eut toutes les unités engagées aux côtés des Alliés sur les fronts de la liberté. Il y eut l'héroïsme quotidien et discret de tous les "justes", qui ont été célébrés voici peu à Thonon, ces anonymes de toute condition, de toute religion qui sauvèrent, parfois au péril de leur vie, les trois quarts des juifs de France.

» Oui, il y eut heureusement le meilleur, une France généreuse, courageuse et fière, la France de toujours, la France de l'espoir. Et c'est cette France-là, cette France de lumière, celle du général de Gaulle, des Français libres, des résistants et des "justes", qui l'a finalement emporté.

» Le bien et le mal doivent être également reconnus et assumés. C'est le moins que l'on puisse attendre d'un peuple adulte, qui a fait du combat pour la liberté et la dignité humaine sa mission la plus haute.

» Puissent ces fichiers, désormais exposés dans ce lieu de symbole, participer de cette nécessaire prise de conscience.

» Maintenant, c'est demain. *Assumer le passé, c'est se donner* les moyens de construire l'avenir. Toute la nation accomplit en ce moment même un difficile travail de mémoire, trop longtemps différé. Ce travail accompli, notre pays, réconcilié, lucide, fort des épreuves traversées et des drames partagés, vivra son destin avec vaillance et avec vigilance. »

La cour d'appel de Bordeaux refuse l'extradition de l'ancien leader hippie Ira Einhorn

Il est condamné à la prison par la justice américaine

IRA EINHORN ne sera pas extradé vers les Etats-Unis. La cour d'appel de Bordeaux a émis, jeudi 4 décembre, un avis défavorable à la demande de la justice américaine. Celle-ci réclamait le retour vers la Pennsylvanie de cette ancienne figure du mouvement hippie, condamnée en 1993 par contumace à la prison à perpétuité pour l'assassinat, en 1977, de sa petite amie, un crime qu'il a toujours nié (*Le Monde* du 23 septembre). Après seize ans de fuite à travers l'Europe, Ira Einhorn avait été interpellé, le 13 juin, dans le village de Champagne-Mouton (Charente), où il était installé sous un faux nom depuis quatre ans. Il avait été incarcéré à la prison de Gradignan (Gironde).

« La vieille Europe vient de donner une leçon de droits de l'homme aux Etats-unis », ont déclaré ses avocats, Dominique Delthil et Dominique Tricaud, après sa libération. L'arrêt des magistrats bordelais reproche à la justice américaine de ne pas respecter *« les garanties fondamentales de procédure et de protection des droits de la défense telles qu'elles sont conçues en droit français »*. La cour épingle plus précisément la procédure *in abstentia* en vigueur dans l'Etat de Pennsylvanie, en vertu de laquelle un fugitif condamné par contumace ne bénéficie pas, une fois capturé, d'un nouveau procès.

Reprenant la convention européenne, l'arrêt rappelle que *« tout accusé a droit notamment à se défendre lui-même ou à avoir l'assistance d'un défenseur de son choix »*. *« Une procédure se déroulant en l'absence du prévenu n'est pas incompatible avec la convention s'il peut obtenir ultérieurement qu'une juridiction statue à nouveau après l'avoir entendu sur le bien-fondé de l'accusation »*, poursuit la cour.

Or, *« au moment de sa fuite, Ira Einhorn ne pouvait supposer qu'il pourrait être jugé en son absence »*, affirment les juges, puisque seul un changement de jurisprudence intervenu en 1991 a rendu possible la tenue du procès de 1993. Einhorn n'a alors *« pas eu connaissance de la date du procès »*, son ancien avocat *« s'est vu ordonner par le juge »* de le représenter, alors que *« depuis 1981, Ira Einhorn n'avait pu avoir de contact direct et personnel »* avec lui. Se référant aux pièces fournies par l'administration américaine, la cour souligne : *« La condamnation d'Ira Einhorn est devenue définitive. Les trois recours exercés par l'avocat commis d'office ont été déclarés sans fondement ou irrecevables sans examen au fond. »* Constatant enfin que la convention d'extradition franco-américaine de 1909 restait muette sur la procédure *in abstentia*, la cour émet un *« avis défavorable »* à la demande américaine.

RISQUE D'EXPULSION

Cette décision interdit définitivement l'extradition. Un éventuel pourvoi en cassation, même accepté, n'aurait en effet qu'une valeur de principe. Une confirmation par la Cour de cassation de l'arrêt des magistrats bordelais viendrait, au contraire, considérablement renforcer la jurisprudence au profit de la défense. Au ministère de la justice, on s'interrogeait donc, vendredi 5 décembre, sur l'opportunité d'un tel pourvoi.

Ira Einhorn n'en a pas pour autant fini avec la justice. Dès sa levée d'écrou, il a été conduit au tribunal de grande instance d'Angoulême où une information judiciaire avait été ouverte contre lui pour *« séjour irrégulier »* et *« usage de faux documents administratifs »*. Depuis quatre ans, en effet, l'Américain vivait sous la fausse identité d'Eugène Mallon. Mis en examen par le juge Jean-Luc Gadaud, il a été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire. Il risque quelques mois de prison ferme, mais surtout une interdiction du territoire. Expulsé vers un autre pays, il serait alors sous la menace d'une nouvelle demande d'extradition américaine.

Annonçant à sa sortie du palais de justice qu'il allait entamer des démarches pour obtenir des papiers, Ira Einhorn a précisé : *« Mon principal souci, maintenant, est de rester en France. »*

Nathaniel Herzberg

Manifestation à Saint-Priest après l'agression mortelle d'un lycéen

UN LYCÉEN de dix-huit ans, agressé dans la banlieue de Lyon par trois jeunes racketteurs, qui voulaient voler une chaînette et une médaille en or, est mort dans la nuit du mercredi 3 au jeudi 4 décembre des suites de ses blessures, suscitant une intense émotion dans son lycée où il était considéré comme une figure *« exceptionnelle »*. Une manifestation silencieuse devait avoir lieu, vendredi 5 décembre, devant l'établissement, à Saint-Priest dans la banlieue de Lyon.

Jean-Marc Gueneley avait été agressé, dimanche 30 novembre, à Vénissieux (Rhône) par trois jeunes gens, âgés respectivement de dix-sept, seize et quinze ans, trois lycéens comme lui. Le jeune homme, qui revenait d'une compétition de judo, discipline dont il était ceinture noire, a été pris à partie à la sortie d'une bouche de métro. Il se rendait avec deux amis à un match de handball quand les agresseurs l'ont abordé pour voler une chaînette et une médaille en or que l'un des trois amis portait au cou.

Devant leur refus d'obtempérer, l'un des trois jeunes agresseurs, le plus grand, une *« véritable armoire à glace »* mesurant plus de 2 mètres et pesant plus de 100 kilos, selon les enquêteurs, a décoché, sans crier gare, un violent coup de pied au visage de Jean-Marc. Ce dernier est tombé à la renverse. Dans sa chute, sa tête a heurté un banc.

Le trio d'agresseurs a pu être identifié puis interpellé grâce aux témoignages des deux amis de la victime. Deux des assaillants étaient déjà connus des services de police, l'un pour des dégradations perpétrées sur des autobus et le second pour un vol avec violence commis en compagnie du premier.

Les deux plus âgés ont été écroués jeudi à la prison Saint-Paul de Lyon, le troisième, âgé de quinze ans, a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire. Celui qui a porté le coup a été mis en examen pour *« coup ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. Il a exprimé ses *« regrets »* sans toutefois expliquer son geste. Les deux plus jeunes ont été mis en examen pour *« tentative d'extorsion de fonds »*.

« POURQUOI ? »

Au lycée Condorcet de Saint-Priest, dans la banlieue lyonnaise, où Jean-Marc était élève de terminale, l'émotion est immense. *« Je suis chef d'établissement depuis vingt-cinq ans, je n'ai jamais vu quelque chose comme ce qui se passe aujourd'hui. Les élèves pleurent partout. Tout le monde pose la même question : pourquoi ? »*, dit le proviseur du lycée, Florent Sibue.

Dans sa classe, et dans l'établissement, Jean-Marc était bien connu et apprécié pour ses qualités humaines, sa gentillesse et son sens de la camaraderie. Il avait deux passions dans la vie : l'école et le judo. Au rectorat, on souligne que l'agression dont a été victime Jean-Marc ne s'inscrit pas dans le cadre de la violence scolaire mais de la *« violence urbaine »* en général. *« Jean-Marc était un grand bonhomme, quelqu'un de tout à fait exceptionnel*, confie le proviseur du lycée. *Il avait des règles de vie : respect de l'autre et non-violence. »* – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Une enquête décrypte les rituels de la consommation de cannabis

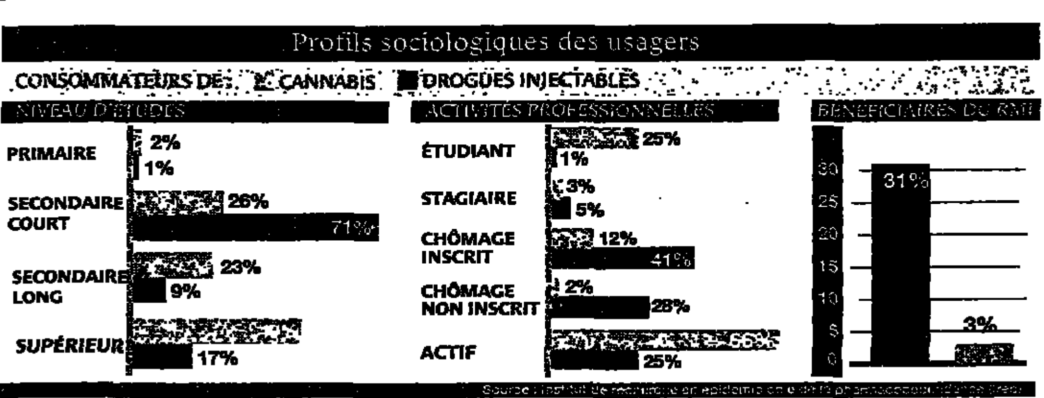
Réalisée à la demande des autorités sanitaires, cette étude sans précédent confirme la bonne insertion sociale des adeptes des drogues douces. Elle révèle une pratique « assez bien contrôlée et gérée »

Réalisée auprès de 1 087 fumeurs de cannabis, une enquête de l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance (IREP) fournit une photographie sans précédent des consommateurs de drogues douces en France. Qui fume quoi ? Où et comment ? Pour quelles raisons ? Pour quels effets ? Au total, l'étude met en lumière la *« bonne insertion sociale »* des amateurs de cannabis et l'absence de *« dimension tribale »* de ce rituel. *« Peu demandeurs de soins, peu stigmatisés et relativement peu repérés par les service de police et de justice »*, ces fumeurs ont une consommation qui apparaît aux enquêteurs comme *« assez bien contrôlée et gérée »*. Rendue publique quelques jours avant la tenue, les 12 et 13 décembre, des Rencontres nationales sur l'abus des drogues et des toxicomanies, cette enquête devrait relancer le débat sur la réforme de la loi du 31 décembre 1970 qui prévoit des peines de deux mois à un an d'emprisonnement pour les fumeurs de haschisch ou de marijuana.

C'EST UNE EXPLORATION sans précédent au cœur de la sphère privée, parmi les fumeurs *« actifs »* de cannabis. Huit chercheurs et vingt-sept enquêteurs de l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance (IREP) sont allés à la rencontre des amateurs de « joints ». Ils ont interrogé trois mille personnes sur cinq sites géographiques (Paris et la banlieue parisienne, la Bretagne – Rennes, Saint-Malo, Lorient – , le Sud-Est – Marseille, Aix-en-Provence, Istres –, le Lot – Cahors, Figeac – et la Drôme – Montélimar), entre décembre 1995 et avril 1996, et constitué un échantillon représentatif de 1 087 fumeurs.

Financée par la Délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie et par la Direction générale de la santé dans le cadre du programme d'études de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), l'étude confirme tout d'abord la grande hétérogénéité des consommateurs de cannabis. Caractérisés par *« une bonne insertion sociale »*, les amateurs du *Cannabis sativa* et de ses dérivés (marijuana, haschisch, huile) sont *« peu demandeurs de soins, peu stigmatisés et relativement peu repérés par les services de police et de justice »*, constatent les chercheurs. *« Nous sommes loin d'une consommation qui établirait des liens entre sujets sociaux d'horizons différents »*, observent-ils. Ce rituel à caractère convivial n'a donc selon eux *« pas de dimension tribale »*.

En d'autres termes, les fumeurs de cannabis n'ont *« pas grand-chose en commun »*. Hormis peut-être, et c'est l'un des principaux enseignements de cette enquête, que leurs consommations sont *« assez bien contrôlées et gérées : les sujets ne fument généralement pas n'importe où, n'importe comment, avec n'importe qui et n'importe quand »*. La *« routine »* est, chez ces fumeurs réguliers, *« le résultat d'un certain apprentissage du produit et de ses effets »*, qui tient compte des *« exigences que peuvent avoir les sujets quant à leur vie familiale, professionnelle, sociale. »* Les



Les adeptes du haschisch et de la marijuana se recrutent principalement parmi les étudiants et les actifs.

fumeurs réguliers de cannabis semblent connaître leurs limites et moduler leur consommation si nécessaire. Ils auront ainsi, par exemple, *« tendance à éviter de conduire après avoir fumé »*.

● **Qui fume quoi ?** L'échantillon est composé de 29 % de femmes et de 71 % d'hommes. La moyenne d'âge est de 28 ans, les plus âgés ont 56 et 62 ans. 54 % sont célibataires, 38 % sont mariés ou concubins, 73 % disposent d'un domicile personnel. Leur niveau d'études est globalement élevé *(voir graphique)*.

Le haschisch est le dérivé du cannabis le plus souvent consommé (78 %), mais l'herbe (utilisée par 18 % de l'échantillon) reste le produit préféré d'une grande majorité de fumeurs (61 %). 73 % des fumeurs réguliers disent avoir expérimenté d'autres drogues au cours de leur vie (42 % du LSD, 42 % de la cocaïne, 30 % de l'ecstasy, 27 % de l'héroïne, 24 % des champignons hallucinogènes et 20 % des médicaments) et 74 % ne consomment plus aujourd'hui que du cannabis.

● **Où et comment ?** La plupart des personnes interrogées disent fumer à leur domicile (88 %) ou chez des amis (97 %), plus rarement en famille (31 %), au travail (30 %) ou n'importe où (33 %).

Au moins deux millions de Français y ont déjà goûté au cours de l'année

Les données quantitatives sur la consommation de cannabis restent rares et éparses. On estime généralement à deux millions le nombre de personnes ayant consommé une drogue illicite au cours de l'année, essentiellement du cannabis. Selon l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, 11 % à 16 % des Français auraient déjà goûté au cannabis. Un récent sondage Publimétrie fait état de sept millions de personnes ayant déjà expérimenté le cannabis et de près de deux millions de consommateurs réguliers.

En 1995, selon la Sofres, 19 % des 12-44 ans (15 % des hommes et 7 % des femmes) en avaient consommé au moins une fois dans leur vie et 4 % étaient des fumeurs occasionnels ou réguliers. La même année, 19 % des jeunes hommes interrogés dans les centres de sélection des armées disaient avoir consommé du cannabis dans les trois derniers mois (16 % des tests d'urine étaient positifs au tétrahydrocannabinol ou THC, le principe actif du cannabis). Enfin, selon une enquête de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, 12 % des 11-19 ans scolarisés ont avoué avoir déjà fumé du cannabis.

« L'importance des lieux publics, notamment les moyens de transport, est bien établie et tendrait à témoigner de la "banalisation" du phénomène », signalent les chercheurs. Une minorité de sujets (8 %) fument seuls.

56 % des témoins consomment du cannabis une ou plusieurs fois par jour, 30 % une ou plusieurs fois par semaine, 14 % une ou plusieurs fois par mois. 86 % des sujets rapportent des épisodes de non-consommation durant trois à quatre mois en moyenne et 68 % disent ne pas envisager de cesser un jour de fumer du cannabis.

Les prix sont *« remarquablement stables depuis des années »* (environ 35 francs le gramme de haschisch, au moins le double pour l'herbe). Les achats s'effectuent de façon individuelle (62 % des cas) ou groupée (45 %) et le don reste une *« forme fréquente d'acquisition »* (45 %). 88 % des acheteurs s'approvisionnent à côté de chez eux (79 % dans un appartement et 19 % dans la rue). Leur budget mensuel moyen tourne autour de 500 francs à 600 francs. 25 % des personnes interrogées cultivent des plants de cannabis, dont 97 % pour leur usage personnel. *« Cette culture est certainement en expansion actuellement »*, indique l'étude, qui remarque que, pour certains héroïnomanes, la campagne est *« un refuge »* où *« le cannabis joue le rôle d'un produit de substitution »*.

● **Pourquoi fument-ils ?** Chez les plus jeunes, certains fument pour *« faire comme les copains »*, d'autres consomment *« de grosses quantités pour se défoncer »*. Les premières expériences ont lieu le plus souvent en milieu scolaire ou dans les environs. *« Il n'est pas exceptionnel que la première consommation de cannabis ne procure aucun effet perceptible par le sujet, ou bien, au contraire, qu'elle donne lieu à des effets brutaux, souvent franchement désagréables »*, note l'enquête. Un témoin assure que, *« pour les études, ce serait plutôt une aide »* sans laquelle il aurait *« peut-être laissé tomber »*. Un autre avoue que, *« par rapport à la fac, (...) c'est un peu démotivant ; à force de fumer, on sort facilement d'un contexte de travail »*, même s'il se souvient avoir eu le bac *« en fumant comme un porc sur la fin »*.

Les adultes usent, quant à eux,

> Le rire et la joie figurent « parmi les effets les plus recherchés » par les consommateurs. Viennent ensuite l'excitation et la dissociation des idées, qui ne sont pas toujours bien vécues

du cannabis pour le *« plaisir de partager un joint avec leurs amis »* ou comme *« anti-stress ou somnifère »*. *« C'est le repos du guerrier après l'effort de la journée »*, confie un enquêté. Un deuxième dit fumer pour l'*« aider à résoudre* [ses] *ennuis »* et aussi *« pour faire du sport, (...) pour lutter contre la peur de l'adversaire »*. Un troisième assure consommer du cannabis *« pour la concentration dans le travail, pour être plus sociable »*.

● **Quels effets ?** Les sensations éprouvées par les fumeurs de cannabis rejoignent, au dire des enquêteurs de l'IREP, les observations décrites par Jacques Moreau de Tours, philosophe et médecin français, au XIXe siècle (*Du haschisch et de l'aliénation mentale*, 1845). A côté de la soif et de l'appétit que semble provoquer l'usage du cannabis, c'est le *« sentiment de bonheur »* qui prévaut. *« On se sent en harmonie avec son entourage*, confie un sujet, *on est béat au possible et tout va bien. »*

Si les perceptions diffèrent selon que le produit est fumé, bu ou ingéré, le rire et la joie figurent *« parmi les effets les plus recherchés »* par les consommateurs. Viennent ensuite l'excitation et la dissociation des idées, qui ne sont pas toujours bien vécues. *« C'est comme un état de demi-rêve qui prend part dans la réalité*, dit une quadragénaire. *mais il faut que ce ne soit pas en fracture, il faut que la réalité reste viable, qu'il n'y ait pas coupure. »*

Les chercheurs font aussi mention des effets indésirables rapportés par les fumeurs. Il peut s'agir de *« tachycardie, de céphalées, de vertiges, de vomissements, de tremblements, de sensation de froid, de paralysie... »*, qui sont *« souvent décrits en lien avec une situation ou un certain état psychologique préalable que la consommation révèle ou aggrave »*. A plus long terme, certains fumeurs confessent *« un sentiment de fatigue intense et l'impression d'une perte de la mémoire »*.

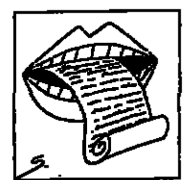
2 % de l'échantillon considèrent finalement être dépendants du cannabis, la plupart sur un plan psychologique, *« bien que quelques-uns fassent état, au bout de quelques jours d'abstinence, d'insomnies, d'irritation, de difficultés pour se concentrer ou d'une baisse de créativité »*.

Laurence Folléa

★ Le Cannabis en France, de Rodolphe Ingold et Mohamed Toussirt, est publié aux éditions Anthropos (192 pages, 135 francs, diffusion Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris).

« Le côté loi, ça me fait peur »

LA MAJORITÉ (87 %) des fumeurs rencontrés par les enquêteurs de l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance (IREP) savent que l'usage de cannabis est interdit. Environ un tiers (27 %) d'entre eux ont déjà été interpellés en raison d'une infraction à la législation sur les stupéfiants (cannabis) ; quelques-uns (15 %) ont été incarcérés. Dans la majorité des cas, ils ne considèrent pas leur pratique comme une « déviance ». Ils ont spontanément évoqué la révision de la loi de 1970, avec une référence constante à l'alcool. Extraits de l'étude.


VERBATIM

● **Le statut légal**

– « J'espère que l'on va aller vers la légalisation de l'usage du cannabis. Le cannabis n'est pas pire que l'alcool dans ses effets. Scientifiquement, il n'est pas prouvé que le cannabis fasse plus de mal que l'alcool. Fumer un pétard, c'est comme boire un apéritif. Il y a à travers le fait de fumer un joint la recherche d'une certaine convivialité. »

– « Arrêtons-là l'hypocrisie. Il serait bien de penser au moins à une légalisation partielle et contrôlée. On a de la chance d'avoir en France un débit de tabac unique en Europe qui faciliterait par conséquent le contrôle. La Seita pourrait tout à fait s'occuper de la distribution du cannabis. Ça rapporterait beaucoup d'argent à l'Etat, ça permettrait de combler le déficit budgétaire. Ça ne ferait que couper l'herbe sous le pied au trafic. Parce que même si on bloquait de manière efficace les frontières, ce qui est matériellement impossible, ça ne ferait que pousser les consommateurs à cultiver chez eux. »

– « S'il y avait des magasins qui en vendaient, j'en achèterais. Mais dans mon métier (architecte), je ne peux pas me permettre le côté occulte, hors la loi, je ne prends pas de plaisir à ça. Je ne peux pas me permettre d'avoir un article dans le journal. Le côté loi, ça me fait peur. Ce qu'on me propose, je le prends, mais je ne sais pas combien ça pèse. Mais comme ce sont des amis proches, je fais confiance. »

– « Dans les cités, je ne suis pas sûr qu'ils soient pour la dépénalisation. Si il y avait des coffee-shops partout, ils n'auraient plus une tune dans les cités, cela amènerait un gros conflit. »

– « Autant je pense que c'est une connerie que ce soit répressif, autant je pense qu'il y aurait un risque important à légaliser. Je crois que ce sont des jeunes qui ont sans cesse besoin d'être rappelés à la loi, c'est pas plus mal qu'il y ait cet interdit-là. »

– « C'est pas innocent comme produit. Tu peux facilement péter les plombs avec ça. Si un jour c'est légalisé, il faudra mettre des avertissements plus sévères sur les paquets de shit que sur ceux qui sont mis sur les paquets de cigarettes. »

● **Les forces de l'ordre**

– « Il y a déjà deux vitesses. Par rapport à où tu habites. Tu te fais attraper à Cahors [avec] deux grammes de haschisch, tu passes au tribunal. Tu te fais attraper à Toulouse, on va te prendre ta carte d'identité, te prendre ton haschisch et on ne te gardera pas. »

– « J'en avais trente grammes sur moi. Ils m'embarquent et je me retrouve quai des Orfèvres, chez les stups. On m'enferme dans la cage avec un Algérien qui s'est fait arrêter pour un joint. Le lendemain, ils m'ont relâché sans suite. L'Algérien qui était en cage avec moi a été déféré au parquet. »

– « Je me suis fait arrêter une fois avec des amis. Ils avaient trouvé ça rigolo, mais moi ça m'avait inquiété. J'en avais sur moi. Le flic nous a fait la morale, il a embarqué le shit et j'ai senti en même temps un grand respect pour cette personne, parce que je trouve qu'il avait bien agi. Il a eu un discours intelligent, humain, même s'il défendait son beefsteak et son truc sur la loi. »

– « Ils sont arrivés un matin très tôt, un matin au lever du jour. Ils m'ont demandé ce que je cultivais... et voilà. Ils sont venus un jour que je n'étais pas là, ils ont vu et ils sont revenus. Ils ont tout arraché. Ils ont tout embarqué. Mais ils ont été relativement sympas, si je peux dire. Parce qu'il n'y a eu aucune poursuite. Il n'y a rien eu. »

– « Ces gendarmes-là m'ont dit eux-mêmes qu'ils étaient tout à fait d'accord que l'alcool était plus dangereux pour le peuple que le cannabis. Qu'ils avaient des consignes. J'ai senti qu'ils n'étaient pas là pour m'emmerder, mais qu'ils n'avaient pas le choix (...). D'autre part, ils m'ont dit que j'avais la main "très verte" et que j'avais des pieds splendides ! Il y a eu d'autres amis qui se sont fait ramasser leur herbe, ça a été plus *hard* cette année, pourquoi je n'en sais rien. Ça doit marcher à la tête, sûrement. Je ne vois pas pourquoi les autres ont été embêtés et pas moi. (...) Dans le passé, ils étaient plus sévères. Ils sont beaucoup plus souples maintenant. »

– « Dans pas mal de festivals de rock, à Condom, à Saint-Amand, pareil à Roche-Savine et ailleurs, le shit et l'herbe sont quasiment en vente libre. Il y a des stands où l'on te vend des gâteaux au shit. La police le sait, le voit, mais elle n'agresse pas. Elle laisse faire. »

A Créteil, le petit commerce des jeunes des cités

L'USAGE et le trafic de cannabis *« revêt un tout autre aspect »* dans les cités de banlieue, affirme l'étude de l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance (IREP). Une exploration longue et détaillée du site de Créteil (Val-de-Marne) permet de prendre la mesure de certaines évolutions de fond. Au début des années 70, *« la consommation et la revente de cannabis demeuraient confidentielles »*. Les dealers étaient alors des *« purs produits de la contre-culture pré et post-soixante-huitarde »*, âgés de vingt-cinq à trente ans.

« Leur pratique (...) n'était en aucun cas une pratique économique de survie mais plutôt un agrément et une source complémentaire de revenu », qui répondait souvent à *« un besoin d'autofinancement des voyages »*, constatent les enquêteurs. Les us et coutumes de la revente se distinguaient, selon eux, à l'époque par *« une certaine éthique »* (produits de bonne qualité et pas ou peu d'arnaques) : *« Le dealer et l'acheteur étaient en quelque sorte liés par une forme de fraternité qui était dans l'air du temps. »*

Les transactions s'opéraient en appartements, le deal de rue n'existait pas encore. Il n'était pas rare que le revendeur *« descende »* à Paris le vendredi ou le samedi soir pour s'approvisionner. *« Jusqu'au début des années 80*, écrivent les chercheurs, *la ville ne comportait aucune véritable zone sensible. aucun véritable ghetto mis à part quelques micro-cités de mauvaise réputation (les Emouleuses, les Bleuets, les Sablières). »* Depuis, *« les tensions sociales se sont exacerbées »*, les habitants les plus anciens ont été *« peu à peu remplacés par une population déracinée, beaucoup moins homogène, surtout constituée d'étrangers »*. Au début des années 90, la revente de cannabis – *« Zatla »* pour les beurs – est apparue dans les rues et elle est devenue l'apanage de dealers âgés de dix-sept à vingt-cinq ans, dont *« une majorité de jeunes beurs, une minorité de blacks et une poignée de jeunes Européens »*.

La place de l'Abbaye, qui abritait vingt ans plus tôt *« la bonne bourgeoisie de la cité »*, est aujourd'hui entièrement investie par les dealers de cannabis et leur clientèle *« jeune et souvent désargentée »*. Une vingtaine de revendeurs sont là en permanence, les plus âgés (vingt à vingt-cinq ans) *« tiennent le point le plus calme et stratégiquement le mieux placé »*, d'où l'on peut voir sans être vu l'ensemble de la place et les rues adjacentes.

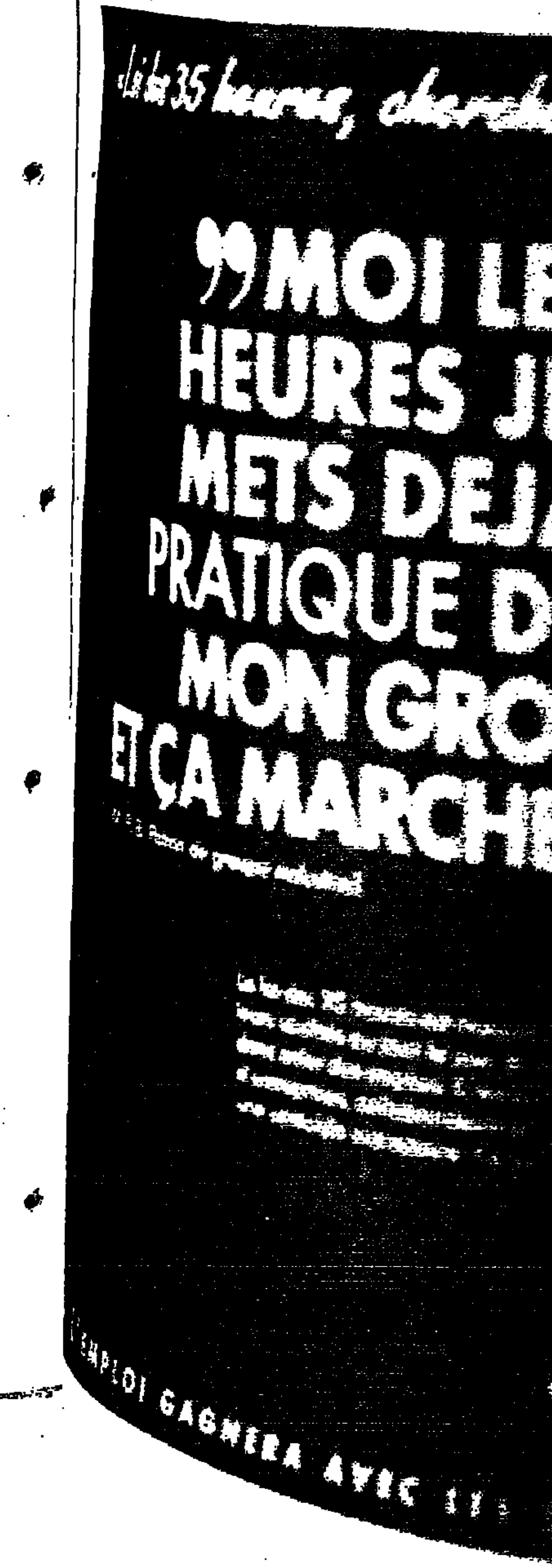
« TOUT LE MONDE FUME »

Les dealers *« occasionnels »*, des adolescents de seize ou dix-sept ans, occupent un jardin d'enfants à l'écart et *« quelques outsiders »* de quinze ans se tiennent à l'opposé des plus grands. Le cannabis, du *« marocain jugé douteux »*, est caché dans les boîtes aux lettres, les poubelles et les fourrés environnants. La règle veut que le client *« appartienne à celui qui l'a branché le premier »* mais *« les embrouilles entre deux dealers »* sont *« habituelles »*. *« Si apparemment l'héroïne, la cocaïne et le crack sont bannis de la place, l'ecstasy y est bien présent »*, observent encore les chercheurs, précisant que *« la police intervient rarement et semble sinon fermer les yeux du moins tolérer »*.

La pratique est désormais *« totalement banalisée »*. Les jeunes fument *« dans la rue, devant les grands, devant les parents et les vieux »*. L'été, une grande partie de leur temps est consacré à se procurer du *« bédo »* (daube, en verlan). *« Tout le monde fume de plus en plus*, reconnaît un jeune homme. *Il y a de plus en plus de couples, de familles dont les parents plus ou moins jeunes fument. »*

Dans le quartier du palais de justice de Créteil, où la galerie commerciale périclite et où les « incivilités » sont légion, les transactions se font à une plus petite échelle, entre la fin de l'après-midi et le début de soirée, sur le même modèle que place de l'Abbaye mais dans un climat encore plus *« malsain »*. Particularité notable : *« les dealers sont souvent flanqués de molosses (type pitbulls). »* Une habitante du quartier confie son désarroi : *« Avant on allait au cinéma et puis, à la fin, tu en as marre de sortir entre deux haies de chiens qui te reniflent les fesses... »*

L. F.



هكذا من الاصل

Anniversaires de naissance

Guillaume,

Bon anniversaire pour tes dix-huit ans.

Bonne chance à l'IUT et excellentes performances en skate !

Papa.

Rozette.

Nous te disons très tendrement à l'oreille

« Bon anniversaire »,
et tant pis si Le Monde entier l'entend.

Ton mari et tes enfants.

– Paris.

Tonton Yvon,

cinquante ans déjà !

Qui le croirait ?
Joyeux anniversaire.
Les nièces,
Et toute la famille.

Décès

– Le professeur Emile Aron,
son époux,
François Aron,
Pascal et Andréa Aron,
ses enfants,
Swen, Vanessa, Léa, Rose et Raphaël,
ses petits-enfants,
Denise Darby,
sa sœur,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Madeleine ARON,
née LOB.

La crémation a eu lieu le mercredi 3 décembre 1997, dans l'intimité familiale.

45, boulevard Béranger,
37000 Tours.

– Ses amis,
Sa famille,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Alexandre CODA.

L'incinération aura lieu le mercredi 10 décembre, à 10 h 45, au crématorium du Père-Lachaise.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Georges DAUX,
née Vida PIRJEVEC,

survenu le 26 novembre 1997.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de
Sa famille.
Et de ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Jean Zinn-Justin, chef du SPhT,
Les chercheurs,
Et l'ensemble du personnel du service de physique théorique de la Direction des sciences de la matière du CEA/Saclay,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Hannah KLUBERG,
directeur de recherche au CNRS,

survenu le 1er décembre 1997, au terme d'une longue maladie.

L'ensemble de la carrière de Mme Kluberg s'est déroulé au sein du SPhT où l'essentiel de ses travaux furent consacrés à la théorie quantique des champs.

Que ses enfants, toute sa famille et ses proches trouvent dans ces lignes le témoignage de notre grande tristesse.

– Lyon.

Sa famille,
Et ses amis
font part du décès, à l'âge de soixante-deux ans, après une longue maladie, de

M. Emile LAFONT,
journaliste,

Juttin-Lafont,
23, rue des Rancy,
69003 Lyon.

– L'ensemble du personnel de BDPA a la grande tristesse de faire part du décès de

Kareen MANE,

survenu à Douchanbe, Tadjikistan, le 30 novembre 1997.

Kareen avait été enlevée le 18 novembre.

Elle travaillait dans le cadre de l'aide humanitaire. Elle était la compagne de Franck Janier-Dubry, notre ami et collègue depuis 1995.

Nous nous associons à la douleur des familles.

– Mme Pierre Lethiais,
née Andrée Picolfi,
son épouse,
Annick et Gérard Lethiais-Delager,
Pierre et Marie Lethiais,
Elisabeth et Vincent Wilmet,
ses enfants,
Stéphane, Virginie, Marc, Guillaume,
ses petits-enfants,
Les siens,
Ses amis,
Ceux qui l'ont connu, aidé, aimé,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Pierre LETHIAIS,
préfet honoraire,
trésorier-payeur général honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite,
médaille des évadés,
croix de la valeur militaire,

survenu à *Paris*, le 4 décembre 1997, *dans* sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 décembre, à 11 heures, en *l'église Sainte-Madeleine-de-Contes* (Alpes-Maritimes).

– *Mme* Yvonne Pouquet,
son épouse,
Mme Annick Pouquet,
sa fille,
M. John Davis,
son gendre,
Amélie, Marc et
Christopher-Ian Davis,
ses petits-enfants,
Mme Monique Pouquet,
sa belle-fille,
Mlle Madeleine Le Calvez,
sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean POUQUET,
professeur à l'université
d'Aix-en-Provence,
consultant pour la *NASA* (Greenbelt),
prisonnier de guerre (Stalag IX A),

survenu le 25 novembre 1997 des suites d'une longue maladie, alors qu'il entamait sa quatre-vingt-huitième année.

L'inhumation a eu lieu le 27 novembre dans le caveau de famille de Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme).

Compositeur (sous le nom de Jean-Claude Le Calveze), pionnier de la télédétection, soucieux de l'érosion des sols et de la désertification de notre planète, la parcourant de Madagascar au Brésil, et du Fouta-Djalon à la Californie, il s'est éteint au Tholonet, dans le bassin d'Aix, entre Sainte-Victoire et Sainte-Baume.

Merci d'avoir lutté jusqu'au bout.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– Le délégué régional du CNRS-Paris A,
Et l'ensemble du personnel de la délégation,
La communauté scientifique du CNRS-Paris A,
Le secrétariat exécutif aux affaires industrielles du CNRS,
Les responsables des services des contrats des délégations du CNRS,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre SOUDAIN,
ingénieur de recherche au CNRS,
responsable du service
des contrats de la délégation Paris A,

survenu le 2 décembre 1997.

Ils présentent à sa famille et ses proches leurs sincères condoléances.

– Mme Marie-Christine Touzet-Piblinger,
son épouse,
Marie-Charlotte et Louis-Edouard,
ses enfants,
M. et Mme Pierre Touzet,
ses parents,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Philippe TOUZET,
chirurgien des Hôpitaux de Paris,

survenu le 2 décembre 1997, à l'âge de quarante-huit ans, en son domicile, 94, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Jacques, 167, boulevard Bineau, à Neuilly-sur-Seine *(Hauts-de-Seine)*, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Pau (Pyrénées-Atlantiques), dans le caveau de famille.

Rectificatifs

– Dans l'avis de décès de

Mme Brigitte DELANNOY,

paru dans l'édition du daté 5 décembre 1997, il fallait lire :

L'inhumation aura lieu au cimetière de Montmartre, le vendredi 5 décembre.

Anniversaires de décès

« Passent les jours
et passent les semaines
ni temps passé
ni les amours reviennent
sous le pont Mirabeau coule la Seine. »

Jean KAUFFMANN,

dix ans, 6 décembre 1987.

– Il est entré dans ma vie le 10 février 1951 pour ne jamais en sortir.

Pierre KNEIP,
14 décembre 1944-2 décembre 1995.

Marie.

« Mon corps ne fut jamais
que le creux de tes mains. »

Pierre KNEIP,
14 décembre 1944-2 décembre 1995.

Richard.

Jean LOISY,
écrivain, dramaturge et poète,

nous quittait le 6 décembre 1992.

Que perdurent sa mémoire et son œuvre.

– Le 6 décembre 1992,

Marcel MARDOCHÉE SAMOUN

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Ses proches.

– En souvenir de

Ruchla et Charles
MESINGIER,

nous nous réunirons le dimanche 7 décembre 1997, à 12 heures, à l'entrée principale du cimetière de Bagneux.

Famille Ryfman.

– Le colonel

Roger SALVAT

disparaissait le 2 décembre 1987, il y a dix ans.

CARNET DU MONDE

Téléphones :
01-42-17-39-80
01-42-17-29-96
01-42-17-38-42

Tarif à la ligne H.T.

Rubrique nécrologie	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Mariages/naissances	70 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Remerciements

Marie-Thérèse MILLELIRI,
née TROJANI,

aurait eu soixante-quinze ans le 5 décembre 1997.

Merci à tous ceux qui, par la chaleur de leur affection, nous ont soutenus dans notre douloureuse épreuve.

« Elle a illuminé nos cœurs et nos vies – Elle nous a tant aimés. »

Famille Antoine Milleliri,
20218 Lama.

Hommage

L'Institut Alain-Poher,
ses anciens collaborateurs et ses amis,
à l'occasion du premier anniversaire de la disparition du
président Alain POHER,
vous invitent à l'hommage qui lui sera rendu en participant à la cérémonie religieuse qui aura lieu le

mardi 9 décembre 1997, à 19 h 15,

en la chapelle des Carmes, à l'Institut catholique de Paris, 70, rue de Vaugirard (parking Saint-Sulpice).

Institut Alain-Poher,
Espace Alain-Poher,
7, avenue Auguste-Duru,
94480 Ablon-sur-Seine.

Conférences

Conférence de M. Patrick Weil,
directeur de recherches au CNRS
« La question de l'immigration en France »,
le mardi 9 décembre, à 20 heures.
Entrée gratuite au centre Masyau,
6, rue Pierre-Ginier,
75018 Paris.
Tél. : 01-42-93-03-44.
Fax : 01-42-93-11-55.

Soutenances de thèse

– Aline Bergé soutiendra sa thèse de doctorat intitulée : **« Les rapports du sujet et du paysage dans l'œuvre poétique et critique de Philippe Jaccottet (1944-1997) »**, le samedi 6 décembre, à 9 h 30, à l'*université Paris-VIII-Saint-Denis*, amphi H. Le jury sera composé de Mme Doris Jakubec et de MM. Michel Collot, Gérard Farasse et Jean-Claude Mathieu, directeur.

Avis de recherche

– Recherche

Danièle Guy.

Urgent. Renaud. Tél. : 06-11-85-69-50 *(à Espeut)*.

L'opposition parisienne dénonce l'opacité des Sociétés d'économie mixte

Un rapport sur les SEM, qui réalisent les opérations d'aménagement de la capitale, dont la ZAC Paris Rive gauche, sera présenté au Conseil de Paris lundi 8 décembre. En 1996, leur chiffre d'affaires était de 7,5 milliards de francs. Pour Jean Tiberi, il n'y a pas matière à débat

EN 1996, l'opposition municipale parisienne avait été prise de cours par la présentation, pour la première fois, d'un rapport sur l'activité des sociétés d'économie mixte (SEM) de la ville de Paris. Le conseil de Paris a, en effet, attendu treize ans pour se conformer à la loi qui, depuis 1983, rend obligatoire cette information des élus. L'édition 1997 de ce rapport, qui porte sur la situation de 1996, figure à l'ordre du jour du conseil de Paris du lundi 8 décembre. Mais cette année, les élus de gauche ont fourbi leurs armes, dans la perspective d'un débat de fond sur cette nébuleuse de sociétés, dont certaines font l'objet de vives critiques de la part de la chambre régionale des comptes, voire d'enquêtes judiciaires.

L'affrontement, pourtant, pourrait ne pas avoir lieu lundi : peu soucieux de voir sa majorité RPR-UDF croiser le fer avec l'opposition sur ce thème, le maire de Paris, Jean Tiberi (RPR), a préféré privilégier le sujet moins sensible de l'aménagement des berges de la Seine. *« Il banalise le débat en refusant de faire des SEM une affaire prioritaire »*, accuse d'entrée Bertrand Delanoë, président du groupe PS, en dénonçant *« le manque de transparence »* des SEM. Georges Sarre, président du groupe MDC et maire du 11e arrondissement, regrette, lui, l'absence *« d'un panorama précis des avances faites aux SEM et des garanties d'emprunt accordées aux sociétés d'aménagement »*. *« Tout va bien, il n'y a pas lieu d'avoir un tel débat »*, rétorque Jean-Antoine Giansily (RPR), adjoint chargé du contrôle de la gestion des SEM et auteur du rapport 1997, en insistant sur les informations périodiques qu'il fournit au conseil de Paris à propos des restructurations entreprises depuis quelques mois.

L'an passé, la Société d'économie mixte de prestations (Sempap) a été dissoute. Cette mesure n'a pas empêché le dernier rapport de la chambre régionale des comptes (*Le Monde* du 15 novembre) de critiquer son fonctionnement, notamment la passation de certains marchés de travaux d'imprimerie sans appel à la concurrence. Une information judiciaire a d'ailleurs été ouverte le 30 octobre par le Parquet de Paris pour *« favoritisme »*. Le cas de la Société anonyme d'économie mixte immobilière interdépartementale de la région parisienne (Semidep) est aussi entre les mains de la justice, pour des malversations imputables à ses anciens dirigeants. *« Sa restructuration est sur les rails, sous l'impulsion d'un nouveau directeur »*, précise M. Giansily. Le rapport souligne *« une diminution [du] résultat négatif [de cette SEM] en 1996 »*. La politique de la municipalité vise, selon l'adjoint, à *« rendre plus performantes les SEM patrimoniales »*, qui gèrent 74 000 logments, et à *« regrouper les SEM d'aménagement »*, chargées des opérations d'aménagement urbain.

« PERTE DE 2,5 MILLIARDS »

Cette affirmation ne convainc pas M. Sarre, qui estime que *« certaines SEM sont des gouffres financiers »*, en particulier celles qui conduisent des opérations d'aménagement concerté. *« Rien que pour Paris Rive gauche, la mise en jeu des garanties d'emprunt représenterait une perte pour la ville de 2,5 milliards de francs, sans les intérêts »*, calcule-t-il, en réclamant *« la refonte des SEM d'aménagement en trois ou quatre sociétés, afin de rendre effectif le contrôle des élus sur leurs finances »*. *« Le risque est inexistant concernant les garanties d'emprunt pour les SEM d'opérations immobilières »*, répond M. Giansily, avec une attention particulière pour Paris Rive gauche, dont *« la dette garantie par la ville ne représente que 17 % de la dette globale »*.

En réponse au *« manque de transparence »* dénoncé par les socialistes, la municipalité fait valoir l'ouverture des conseils d'administrations des SEM aux élus d'opposition. *« Mais pas dans les trois qui gèrent les 908 appartements du domaine privé »*, rétorque Mireille Flam (PS), spécialiste de ce dossier pour son groupe. Quant à la communication aux élus des rapports effectués par l'inspection des services de la ville sur certaines SEM, la mairie persiste dans l'inertie : *« Je ne les regarde même pas moi-même »*, affirme, un rien provocateur, M. Giansily. Manière de sous-entendre que leur contenu est moins édifiant que son volumineux rapport, dont il convient qu'il n'est qu'une *« photographie annuelle »* de l'activité des SEM.

P. S.

391 millions de recettes pour la Ville

La collectivité parisienne participe au capital de vingt-trois sociétés d'économie mixte (SEM), regroupées en trois catégories :
-les SEM patrimoniales, qui gèrent le patrimoine immobilier de la Ville ;
-les SEM d'aménagement, qui réalisent les opérations d'urbanisme ;
-les SEM de services, qui gèrent l'eau (Sagep), le stationnement (Saemes), le marché de Rungis, la tour Eiffel ou le Palais ominisports de Paris-Bercy... La Semlo, en charge du logement des Réunionnais en métropole, en cours de liquidation, ne figure pas dans le rapport sur l'exercice 1996.

● Le chiffre d'affaires global est de 7,5 milliards de francs, l'équivalent de 33 % du budget de fonctionnement de la Ville.
● Paris participe à hauteur de 308,5 millions au capital des SEM.
● Les dividendes et redevances rapportent 391 millions à la Ville.
● Le montant initial des dettes garanties par la Ville est de 14 milliards. Le capital restant se monte à 11,35 milliards.

A l'ombre de quatre tours, un quartier virtuel

DANS LES TEXTES, la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Paris Rive gauche est désormais une opération d'utilité publique : le décret décisif a été publié au *Journal officiel* du 30 novembre (*Le Monde* du 4 décembre). Sur le terrain, ses 136 hectares ne sont pour l'instant qu'une ébauche de ville. A l'est du centre historique de Paris, rien n'annonce ce futur grand quartier. Après la gare d'Austerlitz et le long des voies ferrées, aucun chantier n'est visible jusqu'au pont de Bercy. Seul le pont Charles-de-Gaulle, inauguré en septembre 1996, témoigne de l'avancée d'une ZAC lancée en 1991, dont le tracé court jusque dans le lit de la Seine.

REPORTAGE

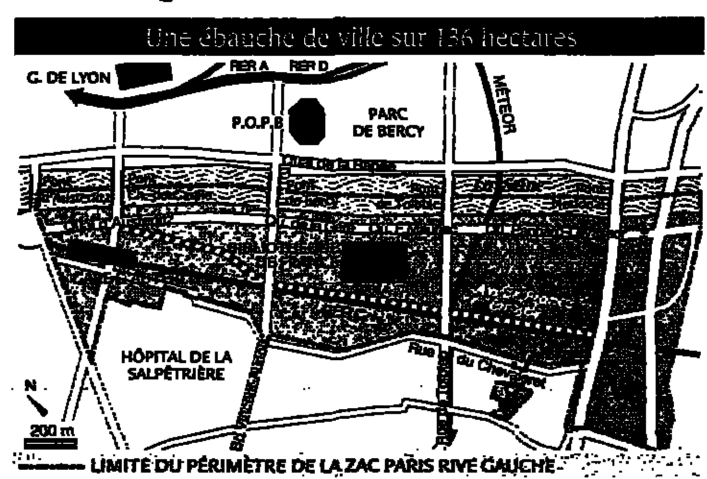
Le tracé de cette ZAC lancée en 1991 court jusque dans le lit de la Seine

Le quartier Tolbiac est tout entier dominé par les quatre tours de la Bibliothèque nationale de France (BNF). De part et d'autre de l'énorme terrasse, de nouveaux immeubles, abritant six cent dix logements, témoignent de l'ambition des architectes employés par la Semapa. Une crèche est déjà ouverte, une école primaire s'achève. Des jardins sont annoncés sur des quadrilatères de boue. Le quai François-Mauriac a été surélevé pour abriter les réseaux d'assainissements, mais la promenade Arthur-Rimbaud, le long de la Seine, et ses bateaux-restaurants, ne sont accessibles qu'en traversant un axe rouge.

Au sud de la BNF, les 2,5 kilomètres de la future avenue de France se dessinent : la voie nouvelle passera sur d'énormes caissons de béton, dont certains sont déjà suspendus à 6 mètres au-dessus des voies ferrées. A l'angle de cette avenue et du boulevard Vincent-Auriol, un immeuble de 21 000 mètres carrés de bureaux est le premier de la ZAC à être commercialisé.

Plus loin, sous la rue de Tolbiac en reconstruction, la future gare souterraine de la ligne de métro Météor, qui sera inaugurée l'été prochain, n'est qu'un immense chantier. Au pied de la BNF, un triangle de 6 000 mètres carrés attend la Cité de l'image et du son de Marin Karmitz. Vers le sud, par-delà les voies, les derniers immeubles du 13e bordent la rue du Chevaleret, en lisière de ZAC. En face des ultimes bâtiments de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, la rue Louise-Weiss s'anime entre un bâtiment du ministère des finances et un immeuble de logements, au pied duquel semblent prospérer six galeries d'art.

Une ébauche de ville sur 136 hectares



« RUE WHAT ? », « RUE QUOI ? »

L'architecte Christian de Portzamparc veut faire un *« bocage urbain »* du quartier Masséna qui boucle la ZAC vers l'est, jusqu'au boulevard périphérique. Pour l'instant, les friches sont dominées par les Frigos, le fameux « 91, quai de la Gare », dont les façades affichent les témoignages des artistes qui y travaillent. Plus loin, les immenses bâtiments des Grands Moulins de Paris, récemment incendiés en partie, et de la Halle aux farines se préparent à accueillir des étudiants. Le périmètre de la ZAC se termine entre une zone d'activités et une ancienne usine d'air comprimé. Entre les deux, la rue Watt. *« Rue What ? », « Rue quoi ? »* s'interroge un graffiti de ce quartier virtuel.

Christophe de Chenay

TROIS QUESTIONS À *JACQUES TOUBON*

1 Jacques Toubon, en tant que maire (RPR) du 13e arrondissement et président de la Semapa, la société d'économie mixte chargée de l'aménagement de la ZAC Paris Rive gauche, que répondez-vous aux accusations de « gigantisme » et de « catastrophe financière » portées sur cette opération par vos opposants ?

Le déficit actuel ne s'explique pas par son gigantisme, comme le disent les socialistes, mais par la nature sociale du programme, qui répond à un double objectif de développement économique de Paris et de satisfaction des besoins sociaux. Comme je l'ai dit en Conseil de Paris, je m'interroge sur ce procès intenté par l'opposition municipale à la situation financière des ZAC, en particulier à leur déficit, comme si la religion de l'opposition était, en matière d'aménagement urbain, celle de l'équilibre ou de l'excédent !

2 La ZAC Paris Rive gauche prévoit la construction de 900 000 mètres carrés de bureaux. Elle concentre, à ce titre, les critiques formulées depuis plusieurs années à l'encontre de la municipalité, accusée d'avoir assis sa politique financière sur la spéculation immobilière en vidant Paris de ses habitants...

Au contraire, depuis la fin des années 70, nous avons trop privilégié les logements par rapport aux bureaux. Paris Rive gauche, c'est aussi 5 500 logements, dont les deux tiers sont aidés. C'est pourquoi je maintiens que cette ZAC répond aux besoins sociaux des Parisiens, en logements et en équipements. Une politique d'intervention urbaine publique, sans rentabilité évidente – c'est-à-dire une opération d'utilité publique à la charge de la collectivité – est la seule réponse à la conjonction exceptionnelle de paramètres parisiens que sont le coût des terrains, celui des expropriations, des relogements, de la réalisation de logements sociaux. Quant aux bureaux, ils répondent à un souci de développement économique, dont j'attends, à terme, des résultats positifs en matière d'emplois et de fiscalité. Si Paris doit retrouver son essor économique, ce sera grâce à la ZAC Paris Rive gauche, qui, il est vrai, aurait moins subi la concurrence de la banlieue ouest si elle avait été lancée plus tôt.

3 Vous voulez donc dire que la vocation d'une ZAC n'est pas de dégager des bénéfices ?

La gauche nous tient à ce sujet un discours contradictoire. Elle ne cesse de réclamer, au jour le jour, plus de logement social, plus d'équipements publics, ce qui revient à accroître les déficits, en tout cas à diminuer les excédents. Et lorsqu'on aborde l'aspect financier, la vertu financière, je dirais même l'ultralibéralisme, la gagne, et elle vient nous expliquer que les déficits sont la pire des choses... J'en déduis qu'elle propose implicitement de construire davantage de rentable. Ce n'est pas la vocation d'une opération d'aménagement public.

Propos recueillis par Pascale Sauvage

Les désillusions des associations

LE DISPOSITIF de concertation mis en place dans la ZAC Paris Rive gauche n'est-il qu'une coquille vide ? Quelques mois après l'installation, le 15 avril, du « comité permanent de concertation », la plupart des associations du 13e arrondissement se demandent si elles ne servent pas d'alibi à la réalisation de la plus importante opération d'urbanisme de la Ville de Paris.

La concertation a été imposée par la commission d'enquête qui a travaillé l'an dernier sur la révision du plan d'aménagement de zone (PAZ). La déclaration d'utilité publique prise en 1991 avait en effet été annulée en 1993 par le tribunal administratif. Et le nouveau rapport des commissaires enquêteurs a donné un avis favorable à la poursuite de l'opération, sous réserve que *« soit instituée d'urgence une "cellule permanente de concertation"*.

La Semapa, société responsable de l'opération Paris Rive gauche, a donné des moyens importants à ce comité, destiné à fonctionner pendant les vingt ans que doit encore durer l'opération. Un budget annuel d'un million de francs lui a été attribué. Un chargé de mission, désigné par les associations, est rétribué à mi-temps par la Semapa et un local est mis à la disposition des associations. Des groupes de travail ont été créés sur les transports en commun, les infrastructures... Près d'une trentaine de réunions ont été programmées cette année.

« La concertation a été mise en place sous la pression, explique Fabrice Piault, président de l'association Tam-Tam. *Sur le plan formel, c'est un outil qui donne toutes les apparences d'un bon fonctionnement. Mais, en réalité, aucun de nos avis n'est pris en compte. Le projet de ZAC reste avant tout celui des aménageurs. Des dégâts irrémédiables sont commis dans le paysage urbain de cette partie du 13e.* »

« ARME ANTI-CONTENTIEUX »

Alors M. Piault, comme les responsables d'ADA 13, une autre association très active dans le quartier, se demande si les associations ne sont pas tombées dans un piège : *« Le comité de concertation est utilisé comme une arme anti-contentieux. C'est pourquoi nous sommes obligés de maintenir la pression sur les élus en ayant recours à d'autres armes juridiques. »*. C'est ainsi que Tam-Tam a déposé un recours gracieux auprès de Jean Tiberi. Il pourrait être suivi d'un recours contentieux si la réponse du maire de Paris ne donne pas satisfaction aux associations.

Alors que « l'urbanisme à visage humain », dont M. Tiberi souhaite faire un argument électoral, se traduit par la prise en compte des revendications associatives dans plusieurs autres ZAC, seule l'opération Paris Rive gauche échapperait donc encore à cette évolution. Les associations y voient un effet de l'autonomie dont jouit Jacques Toubon, maire (RPR) du 13e et président de la Semapa.

C. de C.

L'agence de l'eau Seine-Normandie défend son action

LE COMITÉ de bassin de l'agence de l'eau Seine-Normandie a répondu, jeudi 4 décembre, aux rapports du commissariat au Plan et de la Cour des comptes (*Le Monde* du 14 novembre). *« La nécessaire séparation des fonctions entre contrôleurs et contrôlés suppose que les contrôleurs aient une compétence approfondie »* à propos des indicateurs retenus, et des règles de gestion, estiment ses responsables. *« Ces conditions ne sont pas remplies aujourd'hui. »* Un groupe de réflexion présentera des propositions au début de 1998. Les membres du comité ont estimé par ailleurs que Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, qui a décidé de réformer la politique de l'eau, *« a été abusée par le rapport du Plan »*.

DÉPÊCHES

■ **TRANSPORTS : Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement**, défendant le projet de budget de son ministère devant le Sénat, a affirmé jeudi 4 décembre que ses deux priorités étaient l'emploi et le développement durable. *« Je ne serai pas le ministre du tout TGV ou du tout autoroute »*, a souligné M. Gayssot, considérant comme *« positive »* la volonté de clarification et de transparence exprimée par les élus de la majorité à travers leur *« proposition de création d'une commission d'enquête chargée d'examiner le devenir des grands projets d'infrastructures terrestres d'aménagement du territoire »*.

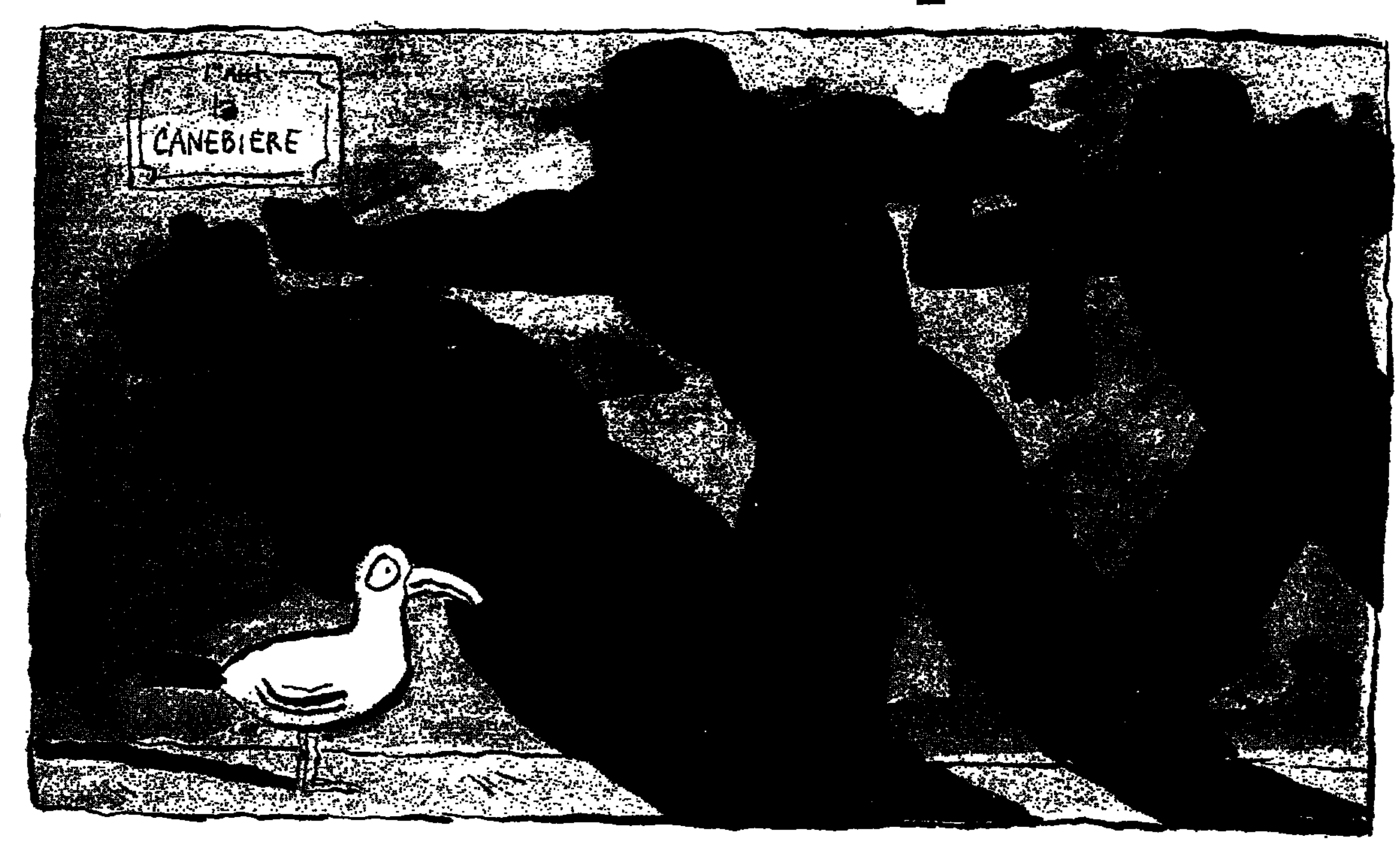
■ **CORSE : Jean-Paul Pagès, expert maritime**, a remis, jeudi 4 décembre, à Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, le rapport que le gouvernement lui avait demandé sur les perspectives de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM, *Le Monde* du 4 décembre). Il propose une réduction du nombre de ferries actuellement en service, une implication plus forte des régions Corse et Provence-Alpes-Côte-d'Azur dans la gestion de l'entreprise et un transfert au budget de l'Etat des charges sociales qui pèsent sur la SNCM.

HORIZONS

ENQUÊTE

Marseille, héroïne de polars

La géographie de la cité phocéenne, comme son melting-pot, inspire les nouveaux auteurs de romans noirs. Conflits sociaux et entre communautés, racisme pousse-au-crime, peuplent cet univers revisité sans Borsalino



D'ICI la fin de l'année, *Total Chéops*, la première Série noire marseillaise de Jean-Claude Izzo, parue en 1995, atteindra probablement les cent mille exemplaires vendus. Ce sera le record absolu de la célèbre collection pour un auteur encore en vie. Son deuxième tome, *Chourmo*, publié en 1996, approchera les soixante mille exemplaires, ce qui reste considérable : le tirage moyen d'une Série noire est de dix mille. *Trois Jours d'Engatse*, de Philippe Carrese, autre auteur marseillais dont le succès fut tel que son premier éditeur, Méditorial, le laissa filer au Fleuve Noir car il ne pouvait suivre au-delà des trois mille exemplaires, en est à sa troisième réédition, et à plus de quinze mille ventes.

En cette rentrée 1997, trois romans policiers, paraissant dans trois collections différentes, ont également Marseille pour cadre. Toujours dans la Série noire, René Merle publie *Treize reste raide*, augmenté d'un glossaire qui aide le non-Marseillais à comprendre la différence entre *escaner* (voler), *s'escaper* (s'échapper) et *s'estrasser* (éclater de rire).

Chez Méditorial, François Thomazeau, chef du service des sports à l'agence de presse Reuter, publie *Qui a tué Monsieur Cul*, premier volet d'une série des *« aventures de Schram et Guigou, Rmistes justiciers »*. Quelques notes précisent, par exemple, qu'un *« fly »* veut dire un pastis, tandis qu'une page est consacrée aux différentes formes que prend le *« sgoumfi »* quand il vous envahit. *Le sgoumfi* se dit *saudade* à Lisbonne, *spleen* chez Baudelaire, *blues* ou *cafard* dans le reste du monde. Au Fleuve noir enfin, Philippe Carrese édite *Pet de mouche et la Princesse du désert*, sans index, car la redondance et l'explication de textes sont un des jeux préférés de ce réalisateur de télévision qui en est à son troisième livre centré sur la ville de Marseille.

Trois Carrese, deux Izzo, deux Thomazeau, un Merle, auxquels on peut ajouter *Rage de flic*, de Gilbert Schlogel (Fayard, prix du Quai des Orfèvres 1996) et *Les Chapacans*, de Michèle Courbou (Série noire, 1994) : avec dix romans parus dans des collections populaires en trois ans, Marseille est indéniablement devenue une héroïne de polars. Encore pourrait-on ajouter aux parutions de cette rentrée le magnifique *Jeu de massacre*, de Henri-Frédéric Blanc (*Actes Sud*), *qui relate la dérive de* quatre apprentis-mécaniciens et comporte aussi un glossaire destiné à rendre accessibles aux nordistes – grosso modo : au-dessus d'Aix-en-Provence – des termes de l'argot marseillais comme *pachole* (sexe de la femme) ou *chasper* (peloter).

Izzo, Carrese et Thomazeau sont tous trois au travail sur les épisodes suivants où ils raconteront encore Marseille. Pas de doute : il y a bien depuis quelques années un genre « polar marseillais » dont certains opus restent cantonnés au public local, mais dont les œuvres-stars rayonnent bien au-delà.

C'est donc *Total Chéops* de Jean-Claude Izzo, titre d'une chanson de Massalia Sound System, avant d'être celui du best-seller, qui a *déclenché cet engouement*. Le livre a séduit un premier cercle d'amateurs, les lecteurs de romans noirs, avant de s'imposer à tous à Marseille, à Paris... et en Bretagne (*« Partout où Izzo a des femmes »*, dit son éditeur en riant).

Plein sud, noyau villageois à l'éternelle ; plein nord, barres HLM, rocades, modernité « hard » ; plein centre, urbanisme ancien

Depuis, il n'est pas une revue locale ou traitant du policier sans une nouvelle de ce journaliste devenu écrivain – les *Temps Modernes* et *Méditerranée* comme derniers exemples ; plus un salon du livre sans sa signature ; et pas un rassemblement antifasciste sans un appel de lui. Mieux, ses livres sont devenus, avec ceux de Daniel Pennac, *« les »* livres que les professeurs conseillent à leurs élèves rétifs : Izzo a été invité dans près de cent cinquante lycées.

Il y va souvent, gentiment, regard timide et divergent, comme, récemment, au lycée Jean-Perrin, où il recevait le prix qu'un jury de lycéens attribue après une année de sélection. *On l'y a vu expliquer à des jeunes filles à fou rire et à des grands adolescents impressionnés comment lui, l'enfant du Panier et de l'Italie, qui* a passé un CAP d'ajusteur-tourneur-fraiseur, est devenu fou de littérature avec Camus : « L'Etranger, dit-il, *est un grand roman noir et un grand roman méditerranéen : ça ne vous prend pas la tête, ça vous rentre dedans, et après, vous vous posez des questions.* » Cela ressemble à sa définition de la littérature.

Il dit aussi combien l'écriture poétique reste sa référence – il a d'ailleurs profité du succès des policiers pour rééditer son premier recueil de poésie et l'épilogue de *Chourmo* est tout aussi poétique : *« La nuit est la même, et l'ombre, dans l'eau, est l'ombre d'un homme usé. »* Il explique encore que son héros, Fabio Montale, flic désabusé avant de devenir un ancien flic abusé, porte le nom d'un grand *poète ligure qui espérait disparaître* dans sa Méditerranée – ce qui est un sort possible pour Fabio Montale quand il aura fini de penser que *« l'honneur des survivants c'est de survivre »*, comme il le dit dans *Total Chéops*.

La popularité de Jean-Claude Izzo tient probablement à l'univers culturel de ses héros qu'il dessine dès le prologue de *Total Chéops*, quand Ugo revient dans la ville de sa jeunesse pour venger son ami Manu et revoir Lole, jeune *et belle femme de leur vie*. Il évoque Ambrogiani, peintre des couleurs vives de l'après-guerre marseillais, suit la trace des musiciens de jazz Petrucciani père et fils, évoque le batteur Aldo Romano, le contrebassiste Charles Mingus (*« dans la prison de Tijuana »*), Azuquita le chanteur de salsa et vénère le guitariste Paco de Lucia. Zucca, méchant homme, ressemble *« à Brando dans le parrain »*, tandis que Lole lit Saint-John Perse à haute voix et que flottent les ombres de Rimbaud *« le Harar, itinéraire d'un adolescent attardé »*, et de Louis Brauquier, le grand poète d'*Au-delà de Suez*.

Lagavulin pur malt en quantité – Izzo a adhéré à Saint-Malo à l'Association pour l'importation de produits non laitiers en provenance d'Ecosse –, blanc de Cassis, rouge de Bandol et recettes locales – implicite référence au Pepe Carvalho du Catalan Montalban – achèvent de retracer l'univers des quadragénaires et quinquagénaires, ses lecteurs initiaux. Mais cet univers culturel est surtout *celui des pessimistes actifs*, souvent anciens militants, qui, après bien des défaites, restent irréductiblement décalés et, sur le *plan politique, se déclarent ennemis* farouches du Front national et de ses épigones, bêtes noires de Jean-Claude Izzo et de Fabio Montale. La veine est riche, ce sang coule facilement dans les artères marseillaises et il a de quoi séduire au-delà de la ville : il est celui de la *nouvelle génération du noir français*, de Manchette au Poulpe.

A travers leurs déambulations, les héros de ces histoires, qu'ils soient flics, journalistes ou de profession incertaine, dessinent un univers aussi grouillant que ceux de New York ou de Los Angeles

C'est pourquoi on ne prendra pas ceci pour une coïncidence : Jean-Claude Izzo a été rédacteur en chef de *La Marseillaise*, le dernier quotidien communiste régional ; François Thomazeau est le fils de l'ancien directeur du même journal. Et s'il n'a pas été aux jeunesses communistes, il a vécu enfance et adolescence dans cet univers qu'il contestait, mais qu'il aimait assez pour être encore ému quand il en parle. *René Merle* est fils d'un ancien maire communiste de La Seyne.

QUANT à Carrese, s'il n'a pas connu de jeunesse militante, il n'oublie pas que sa mère fut une illustre résistante qui a longtemps conservé une arme dans sa cave... Patrick Raynal, responsable de la Série noire, ne s'en étonne pas une seconde : *« La plupart des militants actifs qui se sont mis à écrire ont choisi le policier »*, dit-il. Et ce Niçois a *immédiatement* perçu chez ces auteurs la fibre du désespoir, *qui est au cœur du polar qu'il* aime. Si le roman policier marseillais est fort, l'étonnant est qu'il ne soit pas né plus tôt : cette ville a, *en effet, tout pour lui* plaire, et d'abord sa géographie. A travers leurs déambulations, les héros de ces histoires, qu'ils soient flics, journalistes ou de profession incertaine, dessinent un univers aussi grouillant que ceux de Los *Angeles ou de New York que certains* lecteurs de polars connaissent par cœur sans y être jamais allé.

Les parcours de Fabio Montale racontent la diversité de cette cité-Etat. Il vit dans un cabanon accro*ché au petit port des Goudes où* tanguent des bateaux de pêcheurs : plein sud, noyau villageois à l'éternelle. Il travaille et enquête dans les cités pauvres des quartiers nord de la ville : plein nord, barres HLM, rocades, modernité « hard ». *Et il fait* l'amour, boit et rêve au Panier ou dans les bars du *cours* d'Estienne d'Orves, autour du Vieux-Port : plein centre, urbanisme ancien et parfois élégant, les cités grecque, médiévale, moderne et industrielle empilées.

Descendant des quartiers est ou *nord, les paumés de Carrese* semblent toujours en exploration quand ils quittent leur zone : ils restent pourtant dans la grande ville, et ses divisions les renvoient à leurs peurs. Thomazeau promène son *rock-critic* ou ses *Rmistes autour de la Plaine*, concentration nocturne du rock, avec quelques escapades dans les calanques populaires de l'ouest marseillais ou une halte sur le parking de Notre-Dame-de-la-Garde, grand observatoire nocturne de la ville immense.

Quant à Michèle Courbou, elle emmène sa bande de jeunes de la vallée de l'Huveaune à la rue Thubaneau, petit quartier de prostitution de misère, aujourd'hui presque défunt. Mais elle leur fait *aussi prendre l'air sur cette Cor*niche de mer qui oxygène les bourgeois joggers et les désemparés de la vie. Marseille est *la* ville par excellence, hétéroclite. Rocades et petites rues, cités HLM et bastides bourgeoises, ports retirés et centres commerciaux, nos auteurs promènent sans difficulté leurs personnages d'un univers urbain à l'autre, d'un monde social à l'autre, d'une culture à une autre : du miel pour les inventeurs d'intrigues.

Mais ce bric-à-brac, pour qui sait l'empoigner, est aussi le reflet d'une lourde épaisseur historique qui permet à chacun de croiser des histoires aussi anciennes que les vingt-six siècles de la cité phocéenne. Le choc entre les gens d'ici et les nouveaux arrivants est au cœur du mythe fondateur de la ville : le marin grec Protis, débarqué de Phocée, épousa Gyptis, la fille du roi local – et fut fondée Marseille. L'éternelle question de ces rapports délicats, oscillant *entre amour et haine, est encore* posée dans ces policiers remplis de la fureur des débats et combats à propos de l'étranger et de l'autochtone et des relations entre les différentes communautés de cette ville de transit.

EVIDEMMENT, les auteurs renouvellent le mythe chacun avec leur style. Izzo construit ses intrigues sur cette racine problématique de la ville, porteuse de la mixité qu'il aime tant, dont il est un ardent propagandiste, mais dont ses livres *offrent le pendant noir et donnent* l'occasion à Montale de boire un coup de plus pour oublier. Thomazeau prend le fait en compte quand il écrit, comme en passant, cette jolie formule : *« La Canebière, la plus belle avenue du tiers-monde. »* Carrese, lui, *a entrepris* d'explorer un univers différent à chacun de ces livres : nouveaux riches dans l'un, jeunes des cités dans l'autre et l'avenir sinistre dans le troisième. Il dit cette diversité ne serait-ce qu'en nommant *ses personnages : on y rencontre* une M[me] Mostagonacci, un Nordine, un Monsieur Sénéchal, un Milhoud, un Bernard Rossi, une Nora *« princesse du désert »*, et la femme de l'Arménien, entre mille autres.

Quant à René Merle, il puise dans l'histoire tordue des relations entre bandits et hommes politiques dans l'entre-deux-guerres pour bâtir une intrigue qui voit mourir des octogénaires corses les uns après les autres. Avec le sabia*nisme, socialisme* radical sombrant dans le banditisme et le clanisme, Marseille lui *offrait un magnifique* terrain d'aventure pour parler des rapports entre loi et société, question des questions pour tout roman policier qui se respecte. Cela lui permet de relier le roman noir d'aujourd'hui aux contes et légendes du Marseille des mauvais films de la seule manière possible : en liquidant définitivement l'univers mort et encombrant des *« films de gansgters »*. En coupant la tête aux Borsalino.

Michel Samson

Dessin : Frédéric Rébéna

هكذا من الامل

Sida, Afrique, éthique médicale

par Jean-Paul Lévy

UN récent éditorial du *New England Journal of Medicine*, repris par divers journaux, s'en est violemment pris à une série d'expériences, menées par les autorités américaines dans différents pays en voie de développement. Toutes ces expériences dont le but est d'établir s'il est possible d'éviter la transmission du VIH de la mère à l'enfant comprennent un traitement antiviral comparé à un placebo. La question est certes délicate et on conçoit que les avis puissent être partagés. Mais les faits, tels qu'ils sont présentés, sont inexacts, voire calomnieux.

Avant de manier l'anathème il aurait été préférable de comprendre le fond du problème. Ce n'est pas à la légère que les autorités internationales (Onusida), américaines, françaises et celles d'autres pays ont choisi ces protocoles.

Ce n'est pas par souci d'économie – de protocole à moindre coût – que ces recherches sont conduites, comme on cherche à le faire croire, mais parce que ce que l'on sait être utile au Nord est inapplicable en Afrique, sauf cas exceptionnels. L'efficacité d'un traitement antiviral dans la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant a été parfaitement établie dans les pays du Nord, au cours d'un essai thérapeutique international multicentrique. En France, actuellement, son application en routine a fait baisser le taux de transmission du virus de 20 % à 5 % environ, selon les dernières indications dont nous disposons.

Ce n'est pas pour faire des économies que l'on envisage d'autres approches mais parce que ce sont les seules que l'on puisse raisonnablement espérer appliquer à grande échelle

Il est, en revanche, illusoire de prétendre le transposer dans les pays africains. S'il pouvait l'être, l'idée même de mener des essais serait contraire à l'éthique. La seule question serait : est-il possible de fournir aux femmes africaines les traitements que reçoivent les femmes des pays du Nord ?

Ce n'est pas pour faire des économies que l'on envisage d'autres approches mais parce que ce sont les seules que l'on puisse raisonnablement espérer appliquer à grande échelle. Il importe alors de savoir si ces traitements allégés auront une chance d'être efficaces, et ce que l'on a prouvé au Nord n'implique malheureusement pas qu'il en soit ainsi dans des conditions complètement différentes.

Les femmes africaines allaitent. Or, nous savons que l'allaitement représente un risque de contamination important qui pourrait annuler l'efficacité de la prévention telle qu'elle a été réalisée dans les protocoles américains et français sans allaitement. En outre, les protocoles dont nous connaissons l'efficacité ne sont pas réalisables dans les conditions africaines, à de rares exceptions près.

En effet, ils comportent trois temps : l'administration de la chimiothérapie antivirale pendant douze à seize semaines avant l'accouchement, suivi d'une perfusion intraveineuse de forte dose de l'antiviral pendant l'accouchement, enfin traitement du nouveau-né pendant plusieurs semaines après la naissance. En Afrique, la plupart des femmes, y compris dans les centres hospitaliers les plus équipés, viennent pour la première fois consulter à des dates très variables de la grossesse et souvent très tardivement, ce qui empêche, dans la plupart des cas, d'appliquer le protocole dans les semaines qui précèdent l'accouchement.

D'autre part, la perfusion intraveineuse d'antiviraux est techniquement impossible dans la plupart des conditions d'accouchement africaines, sans même parler, bien sûr, des innombrables femmes qui accouchent en dehors de tout soutien hospitalier. Nous ne savons pas si la dose donnée par voie buccale sera efficace. Enfin, l'administration systématique, plusieurs fois par jour, d'un antiviral au nouveau-né se révèle difficile à pratiquer en raison de l'allaitement maternel et en l'absence de pratique des mères.

Malgré nos souhaits, nous ne parvenons donc à appliquer en Afrique que des protocoles très allégés. Il est impossible de savoir aujourd'hui si de tels protocoles auront ou non un effet protecteur. L'auraient-ils en Europe ou en Amérique ? Nous l'ignorons. *A fortiori* peut-on avoir des doutes chez des femmes africaines qui allaitent et sont souvent nettement plus avancées dans la maladie avec, par conséquent, des charges virales plus élevées au moment de leur grossesse. C'est pourquoi les essais sont nécessaires dans les conditions réelles de l'Afrique. Tout le monde souhaiterait faire plus mais personne n'en est capable, et c'est faire un procès d'intention scandaleux que de prétendre que le but des expériences est à visée économique.

Il ne s'agit pas de prendre les femmes africaines comme « cobayes ». Cobayes de quoi d'ailleurs ? Les expériences menées en Afrique n'ont d'intérêt que pour l'Afrique ; elles n'en ont aucun pour les pays du Nord. Il s'agit de déterminer si l'on peut véritablement protéger les enfants africains de la transmission du virus malgré les obstacles. L'effet du traitement risque, hélas, fortement d'apparaître moins clair que dans les pays du Nord (où il n'y a pas allaitement et où on applique un protocole lourd). Il n'est pas exclu qu'en Afrique aucune protection notable ne soit observée. Les résultats d'un essai thaïlandais, de trop faible dimension pour permettre des conclusions définitives, suggèrent une absence d'efficacité des traitements allégés. Au mieux, les effets seront vraisemblablement plus modestes qu'au Nord et il n'existe pas de moyen de démontrer dans des délais raisonnables, sans placebo, l'efficacité de tels traitements.

Les détracteurs de cette attitude affirment le contraire mais n'ont rien à proposer de convaincant. Les témoins historiques n'ont pas de valeur car les situations varient dans le temps, et l'essai thaïlandais le confirme. Il ne s'agit pas de défendre jusqu'à l'absurde les principes de la statistique médicale lorsqu'on utilise un placebo, mais de pouvoir établir des faits qui ne le seront peut-être jamais avec quelque autre procédé que ce soit. Certes, la moitié des femmes africaines qui entrent dans un essai de ce type, celles du bras placebo, ne sont pas traitées mais c'est précisément qu'il s'agit d'un essai et non d'un traitement dont l'efficacité est établie. Elle ne l'est que dans des conditions tout autres.

Il n'est pas exclu qu'au terme des protocoles en cours, et dont les résultats seront connus en 1998, la réponse soit négative. Il serait alors illogique, quand l'Afrique a bien d'autres priorités, de se battre pour y appliquer des traitements inutiles. Si, au contraire, et on l'espère, ces traitements montrent une efficacité réelle, le problème sera alors de tenter d'obtenir leur application à grande échelle en Afrique.

Il est inutile de se cacher que le coût de l'opération sera très élevé, non seulement du fait de l'apport des médicaments mais aussi parce que cela implique des efforts très importants en termes d'infrastructures. Le budget correspondant ne pourra venir que des pays du Nord. Il serait hypocrite de feindre d'ignorer qu'ils ne sont pas très enclins à verser cette somme. Pour convaincre la communauté internationale d'entreprendre une action humanitaire indispensable, il faut d'abord prouver qu'elle l'est vraiment.

Nous n'y parviendrons qu'avec des arguments sérieux. L'attitude maximaliste est une pure folie : si ces essais ne sont pas menés à bien et si nous n'obtenons pas une preuve solide de notre capacité à protéger les enfants – ce qui implique le placebo –, il est fort à craindre que jamais rien ne sera fait en Afrique ! Quand aurons-nous des réponses ? L'essai qui se déroule actuellement en Thaïlande sera probablement le premier qui en fournira. Il n'est certes pas mené dans les conditions africaines, puisque les femmes thaïlandaises de cet essai n'allaitent pas. Mais il nous dira au moins si le traitement allégé est protecteur, en dehors de la lactation. Dans l'affirmative, la situation deviendrait différente, et la réflexion éthique serait à reprendre, car l'un des deux obstacles majeurs à l'efficacité du traitement en Afrique serait levé. Restera à établir par d'autres approches si l'on peut protéger malgré l'allaitement maternel.

En attendant, non seulement il n'est pas contraire à l'éthique de mener les essais qui sont en cours mais il serait absurde de procéder autrement.

Jean-Paul Lévy est directeur de l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS).

Droite ambiguë, droite moribonde

par Jean-Pierre Renaud

L'ÉCHEC de la droite aux dernières élections législatives a provoqué un séisme dans le camp conservateur. Pour remporter l'élection présidentielle de 1995, Jacques Chirac a obligé sa majorité à faire le grand écart entre la gauche et la droite. Mais n'est pas l'héritier du Général qui veut !

Sa dissolution manquée a ajouté à la confusion de la droite en la privant d'un chef naturel, d'ailleurs contesté, en même temps qu'elle a révélé l'ambiguïté de la droite et la grave crise d'identité qu'elle traverse aujourd'hui.

Jusqu'en 1989, et grâce à un concours de circonstances favorables, la droite française a pu maintenir une unité de façade : front commun contre la menace communiste, vitalité étonnamment prolongée d'un gaullisme transcendant les courants de pensée traditionnels de la politique française, montée en puissance encore timide des institutions européennes, mondialisation à peine commencée des échanges.

Les partis de la droite pouvaient encore masquer leurs divergences de pensée et d'objectifs et faire croire à leur unité, à leur cohérence politique, alors que ses deux grandes formations comportaient, dans des proportions sans doute égales, des hommes et des femmes qui auraient pu se trouver dans l'une ou l'autre des deux, au gré des hommes et des circonscriptions, des clientèles et des époques, des idées ou des ambitions personnelles. Cohabitent à l'UDF comme au RPR, en nombre comparable, réformateurs et conservateurs, mais dans un embrouillamini politique et idéologique entre une droite libérale mâtinée de socialisme, de réformisme, de conservatisme et d'antiétatisme, et une droite nationaliste, également mais autrement mâtinée de socialisme, de réformisme, de libéralisme, de conservatisme et d'étatisme dirigiste, d'ultranationalisme... Ouf !

Longtemps, centristes et libéraux ont cru trouver dans un projet européen la justification de leur combat et de leur identité. Les avancées de l'Europe ont gommé ces différences subtiles. Bon gré mal gré, les gaullistes vont aussi vers l'Europe, mais la marche vers l'euro, avec toutes les contradictions qu'elle alimente chez les gaullistes, risque fort de ressembler à la marche funèbre du gaullisme.

Les gaullistes se drapent encore dans le manteau de leur grand et cher disparu, mais que reste-t-il aujourd'hui du discours gaulliste sur l'indépendance nationale, la solidité des institutions, la défense nationale française ou l'association capital-travail ?

La droite se trouve affrontée au vide, à un état de confusion idéologique qu'avaient réussi à masquer l'héritage gaulliste, revendiqué de nos jours pour la transmission héréditaire des charges publiques, la construction européenne, qui n'est plus un grave sujet de dispute intérieure, et la lutte contre l'empire communiste totalitaire emporté par la chute du mur de Berlin !

Pour reconquérir le pouvoir, la droite hésite, à juste titre, à rééditer avec le Front national le pacte équivoque que les socialistes avaient noué avec le Parti communiste longtemps avant l'écroulement de l'empire soviétique. Il serait temps pour elle de choisir, d'énoncer clairement ses choix idéologiques et politiques, et pour ses militants, hommes et femmes, de dire dans quelle famille politique ils se rangent, libérale ou nationale.

Si leur préférence les porte vers un grand parti conservateur, avec des courants et des sensibilités différentes, qu'ils se réunissent en assemblée constituante pour le fonder.

La droite n'a plus d'avenir si elle ne sort pas de son ambiguïté, de la contradiction dans laquelle l'élection présidentielle, puis l'échec des élections législatives l'ont placée. Elle n'a plus d'avenir si elle ne laisse pas au bord de son chemin les mauvais bergers qui l'ont mise dans le fossé.

Jean-Pierre Renaud est ancien haut fonctionnaire, à la retraite.



Kitsch, langue de bois et architecture urbaine *par Philippe Fayeton*

FIÈREMENT, la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture proclamait : *« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions..., sont d'intérêt public. »* Outre la satisfaction apportée à l'ego des architectes, il devenait ainsi officiel que notre architecture, déterminée par notre système politique, réglementaire, économique, par notre Histoire, nos modes et nos séries télé, raconte notre culture. L'on remarquera alors finement que le yaourt peut valablement prétendre également au titre enviable d'expression de la culture.

En revanche, si la loi impose l'intervention du professionnel – l'architecte – supposé capable d'exprimer la culture, elle distingue (encore) et met de côté ceux qui ne sont pas redevables de culture : la majorité des habitations individuelles (jusqu'à 170 m²) et pratiquement toutes les constructions agricoles (les bâtiments agricoles jusqu'à 800 m² et les serres jusqu'à 2 000 m²).

Mais admettons donc provisoirement que la culture est urbaine et qu'elle s'exprime dans la ville. Si l'on regarde l'architecture comme une expression, elle est donc langage, et, comme le démontrait avec son humour habituel et savant Umberto Eco : « (...) *Nous jouissons de l'architecture comme d'un fait de communication, même sans en exclure la fonctionnalité.* »

Pourtant, c'est au moment où la lecture de la ville devient la (bien-pensante) manifestation culturelle qu'il faut absolument organiser qu'émerge le sentiment que la ville est vide de sens. Les publications et colloques se succèdent pour constater la déconfiture de la ville.

D'ailleurs, lorsque l'on se pose en naïf, usager de base, visitant certain quartier neuf, tel l'Indien-dans-la-ville tenant en main les brochures des promoteurs, on reste pantelant : « (...) *le nouveau quartier XXX considéré comme l'une des plus prestigieuses réalisations architecturales européennes. Son concepteur, YYY, a réussi dans ce site exceptionnel, l'accord parfait entre l'esprit traditionnel de la ville et les idées les plus innovantes en matière de qualité de vie contemporaine.* » Si c'est cela, le top en urbanisme, si ces bâtiments sont issus des idées les plus innovantes, si c'est ainsi que l'on se représente la qualité de vie contemporaine...

C'est au moment où la lecture de la ville devient la (bien-pensante) manifestation culturelle qu'il faut absolument organiser qu'émerge le sentiment que la ville est vide de sens

Mais l'étonnement n'est pas de mise : la ville n'est pas vide de sens, elle est – par nature – porteuse du sens que nous lui avons donné : la valeur de l'objet immobilier n'est pas intrinsèque ; elle se détermine en fonction du lieu où cet objet est ancré, de son contexte. La valeur d'un bâtiment réside aujourd'hui plus dans sa valeur d'échange que dans sa valeur d'usage.

Même si l'on juge ringarde l'opposition valeur d'usage/valeur d'échange, on est fondé à se demander comment a pu se produire la spéculation immobilière dans nos centres-villes. Car à qui a profité le « crime » dont on accuse banques et promoteurs ? Qui donc trouvait normal, dans les années 70, d'acheter un appartement en prévoyant que l'inflation comblerait les coûts du crédit et que « l'objet » verrait sa valeur doublée en cinq à sept ans ?

Qui n'était comblé par ces entrées en marbre et alu, ces façades en pierre de taille plaquée, ces balcons filants aux garde-corps en alu anodisé et plexi fumé, attributs du standing de l'objet venant confirmer la valeur d'échange de l'ensemble, et ainsi la valeur du propriétaire et de l'usager. Sur ce sujet, tout a été bien démonté-démontré dans *Astérix et le domaine des dieux* par Uderzo et Goscinny.

Plus la ville apparaît vide de sens, et plus on feint de croire qu'en soignant le look on pourra créer la vie, la ville. De même que les discours creux nous ont fait banaliser le terme de *« langue de bois »*, nous voyons pousser *« l'architecture-langue-de-bois »* dont l'un des exemples les plus hilarants est encore l'arrivée sur le marché des bâtiments intelligents bourrés de domotique.

L'avenir architectural est donc clairement tracé : il suffira d'informatiser quelques fonctions ménagères (chauffage, magnétoscope, volets, répondeur) de n'importe quelle maison banale pour réaliser l'architecture de demain.

C'est ainsi qu'apparaît sans détour le lien de filiation entre langue de bois et kitsch, ce kitsch, outil d'identification et *« dissimulateur de la merde »* si brillamment expliqué par l'écrivain Milan Kundera.

La justification d'un kitsch qui ne veut pas dire son nom nous est proposée dans un livre cosigné par l'architecte Ricardo Bofill (*Espaces d'une vie*). Au-delà de l'exercice de style qui consiste à se faire valoir pendant 250 pages – la vocation, les débuts, les déceptions, les joies, les échecs, les succès, l'envolée finale vers des lendemains qui chantent, tout y est... –, on voit se dessiner une vision simpliste de l'architecture : pour plaire à tout prix et au plus grand *nombre, reprenons les archétypes* (pilastres, arches, symétrie et ordres classiques, arcs de triomphe et alignements) que les maîtres d'ouvrage et les usagers reconnaîtront sans peine.

On est bien en plein dans le kitsch. Le kitsch formel de l'architecture et le kitsch qui fait que *l'on est fier d'habiter « l'immeuble* Bofill ». Car c'est la signature qui fait l'œuvre.

Il faut dire que depuis un siècle, et venant après les magnifiques utopies du XIX[e], doctrines et théories de l'architecture urbaine se sont succédé. Il y eut Camillo Sitte. Il y eut Le Corbusier et ses *élucubrations du type « plan Voisin »*, cette vision « futuriste » pour une ville « moderne » qu'avait sponsorisée le pionnier de l'aviation et de l'automobile. Et encore Yona Friedmann et son architecture scientifique, la typomorphologie d'Aldo Rossi, les villes souterraines de Maymont, et autres *« villes en X »* (Biro et Fernier) très « fin des "trente glorieuses" ».

Plus tard, la linguistique appelée au secours mettait sur orbite des recherches de compréhension de la ville (Lynch, Halprin, Cullen, Holschneider, et d'autres). Pour donner quoi ? Des espaces piétonniers en centre-ville chic, du mobilier urbain « désigné », des trompe-l'œil amusants sur des pignons, un baratin intellectualisant *collé sur de « jolis » projets afin* de les valoriser. Surtout : un constat d'échec généralement admis dont on semble vouloir éviter de rechercher la cause et qui devrait nous mener à dire : on arrête tout et on réfléchit.

Impossible : les travaux continuent pendant la recherche. Telle exposition de l'Institut français d'architecture porte un *« regard sur la ville »* en évoquant le paradigme du *« hangar décoré »* de Robert Venturi décliné dans nos entrées de ville (ou comment passer de l'érotisme à la pornographie...). Intéressant.

La direction de l'architecture veut pousser à la production de recherches théoriques sur la ville et l'architecture de la ville. *Universitaire.*

Le chercheur-enseignant Philippe Boudon, utilisant le vecteur, aujourd'hui porteur, de la cognition, cherche à comprendre la complexité de la création architecturale et se place, hors de l'architecture, en architecturologue. Epistémologique.

Et les « journées de l'architecture » permettent de se dire des tas de belles choses et d'énoncer de savants propos. Médiatique.

Voilà bien un bouillonnement nouveau, né de l'acceptation de l'échec, de notre échec ou, du moins, de notre incapacité à faire cette ville que nous souhaitons, *sans même savoir en formuler le* souhait.

Pourtant, un penchant naturel pour l'optimisme nous porte à accepter l'augure de la critique d'art Françoise Choay : la ville européenne pourrait échapper – si nous le voulions – au destin de ville-collage.

Comme la culture, la ville n'est pas simple juxtaposition d'objets architecturaux, aussi « beaux » soient-ils, de fonctions « urbaines » et d'espaces publics organisés en réseaux, séquences ou trames.

Une authentique cité se construit sur l'authenticité : facile jeu de mots qui offre l'occasion de replacer l'architecture de la ville dans le « texte » culturel : indépendamment d'un savoir-faire, il y *a préalablement* un *savoir-être* supposé.

Le débat sur la ville et sur l'architecture de la ville ne peut faire l'économie d'un débat sur la culture qui le déclenche. Quoi qu'en disent nos intellectuels, l'architecture est bien plus que *cosa mentale*.

Philippe Fayeton *est architecte et urbaniste.*

AU COURRIER DU « MONDE »

L'ARGUMENT DU MOINDRE MAL

La défense de Maurice Papon à son procès semble reposer essentiellement sur deux arguments :

1. En restant à son poste, quitte à paraître aujourd'hui coupable, il a sauvé ceux qui pouvaient l'être et ainsi empêché que ne se produisent des actes encore plus condamnables : c'est ce qu'on appelle l'argument du moindre mal.

2. Obéir, c'est faire son devoir. Se retirer aurait été irresponsable. *« Démissionner, c'est déserter. »*

Dans un de ses articles des années 60 (« Responsabilité personnelle et régime dictatorial »), la philosophe Hannah Arendt a magistralement montré pourquoi ces deux arguments sont inacceptables : 1. *« La faiblesse de l'argument du moindre mal a toujours tenu au fait que ceux qui optent pour le moindre mal ont tôt fait d'oublier que c'est un mal qu'ils ont choisi. »* En d'autres termes, le moindre mal (si l'on ose appliquer l'expression aux événements en question) ne doit jamais être conçu ou présenté comme un bien. Que M. Papon admette qu'il a mal agi et sa *défense partirait sur une meilleure* base.

2. *« Ce qui fait problème, c'est le terme d'obéissance. Seul l'enfant obéit ; si un adulte "obéit", il cautionne en fait l'instance qui réclame l'obéissance. »* En d'autres termes : la fonction publique n'est pas la nursery, « obéir, c'est soutenir ». Et, *face à une dictature*, c'est au contraire démissionner qui signifie résister. Le reconnaître et l'affirmer nettement aujourd'hui n'est pas prétendre que c'était facile ni qu'on l'aurait fait ; c'est seulement rappeler qu'il fallait le faire à partir du moment où on était personnellement confronté à un ordre inacceptable.

Catherine Vallée
Mâcon (Saône-et-Loire)

SE RÉFORMER SOI-MÊME

« On ne naît pas citoyen, on le devient. Le droit du sol pour la nationalité ou l'inscription automatique sur les listes électorales proposent des statuts et des droits. Il importe de favoriser leurs conditions d'exercice » (Alain Etchegoyen dans *Le Monde* du 4 novembre). *Ainsi la morale ne serait* plus qu'un objet de savoir, une discipline théorique et gratuite, n'impliquant ni effort, ni engagement personnels (...). Comment parler d'éducation de la citoyenneté sans faire référence à la morale républicaine de l'engagement responsable du citoyen ? Paradoxe des néorépublicains, qui consentent à assujettir les droits et devoirs du citoyen à des droits individuels « automatiques », *cautionnant ainsi la dérive idéologique* des droits de l'homme conçus et invoqués comme les droits exclusifs des seuls individus. Le discours des vieilles morales (tant laïques que religieuses) avait au moins l'avantage d'encadrer des conduites collectives et des pratiques citoyennes, fondées sur *une éthique communément reconnue*, par-delà les manquements individuels. On nous promet une nouvelle morale civique, complétée par une nouvelle éducation de la citoyenneté. Il ne manque que d'en connaître les références éthiques et plus encore les implications pratiques dans le *contexte actuel de notre société* éclatée et du chacun pour soi. Reste une dernière question : est-il pertinent d'opposer aux défaillances d'un ordre moral révolu les promesses d'une morale hypothétique que viennent constamment démentir les comportements de maints responsables de tous *ordres ? La leçon d'Alain garde* toute sa force : il est vain de prétendre réformer le monde si l'on n'est pas disposé à faire l'effort de se réformer soi-même.

Henri Bolliet
Vieu (Ain)

ÉTHIQUES

Ethique du consentement respecté. Ethique du droit de tout enfant de connaître ses parents. Ethique de chaque personne d'assumer ses actes. *Laquelle de ces* trois éthiques est la plus importante ? Pour moi c'est cette dernière. Quand en plus on s'appelle Montand, on doit avoir le courage d'assumer ses actes.

Josette Pineau
Niort (Deux-Sèvres)

هكذا من الاصل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Mémoire et vigilance

« ASSUMER le passé, c'est se donner les moyens de construire l'avenir. » Le président de la République a résumé ainsi son propos sur la France et Vichy en remettant aux gardiens de la mémoire juive le « fichier des juifs » établi sous l'Occupation par l'administration de l'« Etat français ». Par ce geste, il a confirmé et renouvelé la position qu'il avait prise au lendemain de son élection, en 1995, lorsqu'il avait reconnu la responsabilité de la France et de son Etat dans la persécution des juifs entre 1940 et 1944.

Allant au-delà de la position exprimée par Lionel Jospin, Jacques Chirac se démarque nettement du président du RPR, Philippe Séguin qui, sans mettre ouvertement en cause le chef de l'Etat, avait regretté que son discours de 1995 eût incriminé « la France ». A ces critiques, M. Chirac répond que *« la France de l'Occupation a existé »* et que *« les arrestations, les rafles, les convois ont été organisés avec le concours de l'administration française »*. Reconnaître cela, bien sûr, ne doit pas conduire à occulter ni à minimiser la *« France résistante et combattante »*. Mais, à l'inverse, le souvenir de la Résistance et la fidélité à ses idéaux, qui n'étaient autres que ceux de la République, ne doivent pas avoir pour contrepartie l'oubli ou, pire, la négation des crimes commis par les partisans de Vichy et de la Collaboration.

La leçon a une double portée, pour l'immédiat et pour l'avenir. Pensant à l'évidence au procès Papon, M. Chirac a souligné que *« toute la nation accomplit en ce moment même un difficile travail de mémoire, trop longtemps différé »*. A ceux qui ont mis en cause ce procès et dont M. Séguin s'était fait le porte-parole, le chef de l'Etat répond donc que le seul regret que l'on puisse avoir à ce sujet, c'est celui du retard – nullement fortuit – avec lequel ont été instruites les accusations de crimes contre l'humanité visant d'anciens responsables de l'administration de Vichy. Maurice Papon est jugé, seize ans après le dépôt des plaintes sur son action à Bordeaux entre 1942 et 1944, quand René Bousquet ou Jean Leguay, hiérarchiquement placés bien plus haut que lui, auront, eux, échappé à la justice.

Jacques Chirac voit dans ce travail de mémoire la condition de la « réconciliation » du pays. La leçon présidentielle doit valoir aussi pour l'avenir de sa propre famille politique. Réconcilié dans le refus de ce qui fut sa déchéance, le pays ne peut pactiser avec ceux qui, en son sein, tentent de l'attirer de nouveau du côté de l'exclusion, de la xénophobie, du racisme. Or il se trouve, à droite, des avocats du *« débat »* avec le Front national. Il se trouve des dirigeants politiques qui croient habile de flatter les sentiments attisés par l'extrême droite et qui proposent, par exemple, un référendum sur la nationalité, afin d'accompagner les réflexes primaires qui peuvent se faire jour sur un tel thème. Si *« maintenant, c'est demain »*, comme l'a dit le chef de l'Etat, alors c'est maintenant qu'il faut dénoncer les tentations auxquelles une partie de la droite pourrait céder.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Images retrouvées

ROUVRIR une vieille géographie d'écolier, retrouver dans la nudité d'une carte muette cette sorte de cafetière rose fêlée de quatre grands fleuves que dessine la France, rappelle à nous le temps de l'enfance. Mais, aujourd'hui, nous avons en tête assez d'images du pays pour ne plus laisser à notre imagination seule le soin de tresser des guirlandes entre les lignes des manuels. A l'emplacement des villes, des monts, des rivages, par quel miracle surgissent ce soir non plus ces noms qui les désignent mais, derrière l'écran des mots, le crépi de ce faubourg souvent parcouru, l'herbe où s'accroche cette pente autrefois dévalée, l'empreinte d'un pied nu qu'effaça, sur le sable mouillé, le retour de la vague ?

Et la carte s'anime soudain. Elles affirment, ces images de chez nous retrouvées sur quelques lignes d'un dessin, que devraient être punis des promenades forcées à perpétuité (loi d'exception) ceux qui ne savent pas voir ; ceux qui apprennent par cœur mais jamais ne retiendront par le cœur ; ceux qui ne connaissent d'autre paysage que leur étroit horizon politique, d'autre campagne qu'électorale ; ceux qui divisent la France, pour mieux régner, en une infinité de fiefs d'influence adverses qu'ils barbouillent, sans le moindre souci d'harmonie, de céruse ou de vermillon, sous prétexte que, rose, elle ne vivrait que l'espace d'une République. A la bien regarder, elle nous enseigne, cette carte muette, qu'il est temps de ne plus connaître les choses que par leur nom, les hommes que par leur nombre, le tout que par les parties.

Henry Magnan
(6 décembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le lent « ménage » de M. Chevènement dans la police

LENTEMENT mais sûrement, le ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement a entrepris un mouvement de chaises musicales qui a déjà concerné, place Beauvau, en moins de six mois, un bon tiers des responsables de la police nationale. A chaque alternance, la haute fonction publique policière se trouve ainsi touchée par des mutations de professionnels qui, aux yeux des nouveaux arrivants, sont jugés trop, ou trop peu, « engagés » politiquement. Ce phénomène de politisation prend, il est vrai, des rythmes et des manières propres à chacun des ministres : aux « purges » de Jean-Louis Debré et aux « grandes lessives » de Charles Pasqua, l'actuel locataire de la place Beauvau a préféré, jusqu'à présent, une série de mutations à la fois méthodique et sans précipitation.

Des considérations d'ordre politique ont néanmoins rythmé la dernière valse de nominations. D'une manière presque caricaturale, d'abord, dans la foulée de l'affaire Foll-Tiberi et au nom d'un devoir d'impartialité mis en exergue par le gouvernement Jospin. Sévèrement condamné par la justice pour avoir ordonné à ses policiers de ne pas assister le juge Halphen lors d'une perquisition au domicile du maire de Paris, le directeur de la police judiciaire (PJ) parisienne, Olivier Foll, avait été maintenu à son poste par le gouvernement Juppé. L'épisode avait été d'autant plus calamiteux que le patron du Quai des Orfèvres avait appartenu au cabinet d'Edouard Balladur à l'hôtel Matignon et n'avait jamais caché ses engagements gaullistes.

SOUS L'ŒIL DE L'ÉLYSÉE

Dès la mi-juin, le nouveau ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a mis fin aux fonctions de M. Foll. Par une ironie de l'histoire policière, son successeur à la tête de la PJ parisienne, Patrick Riou, sans attaches partisanes, avait lui-même dû soudainement abandonner, à la fin 1994 et à la demande expresse du ministre Charles Pasqua, la sous-direction chargée des affaires économiques et financières les plus sensibles de la capitale.

Intervenant en période de cohabitation, ce premier changement de têtes décidé par le gouvernement Jospin a constitué une sorte de cas d'école. Il s'est en effet produit sous l'œil doublement intéressé de Jacques Chirac. D'abord, parce que la signature du président de la République est indispensable à la nomination des directeurs policiers. Ensuite, parce que l'ancien maire de la capitale était particulièrement mal placé, au moment de donner son paraphe et en raison de la calamiteuse affaire Foll-Tiberi, pour s'opposer à la mutation d'un responsable auquel la cour d'appel de Paris avait retiré – fait unique dans les annales – son habilitation de police judiciaire.

A l'occasion des mutations qui ont suivi, l'impératif d'impartialité mis en exergue par le gouvernement Jospin a semblé moins assuré. Aucune n'a certes propulsé un « militant » politique à un poste de responsabilité. Mais un policier plutôt proche de la gauche, Claude Christ, a relayé un policier plutôt proche de la droite, Roland Roussel, à la tête des compagnies républicaines de sécurité (CRS). Dans le fauteuil du patron de la direction de la surveillance du territoire (DST), un préfet proche des socialistes, Jean-Jacques Pascal, a succédé à un préfet proche des gaullistes, Philippe Parant, maintenu en fonction alors qu'il avait dépassé l'âge de la retraite. Les mêmes sympathies politiques étaient respectivement partagées par le nouveau responsable de la direction centrale de la sécurité publique, Gilles Sanson, inspecteur général de l'administration, et par son prédécesseur policier, Daniel Dugléry.

Au risque de lasser, la liste peut être allongée : le préfet Marcel Leclerc, placé à la tête de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure (Ihesi) par le ministre Debré, après une longue carrière policière et un poste de directeur de cabinet du président du conseil général des Hauts-de-Seine, Charles Pasqua, a dû dernièrement céder sa place, à quelques mois de la retraite. Il devrait être remplacé par un inspecteur général de l'administration proche de Lionel Jospin, Philippe Melchior. Ancien chef des CRS nommé par le ministre Pasqua, Noël Planquelle a, lui, dû quitter la direction chargée des services techniques à la préfecture de police de Paris, au gré d'une réforme qu'il avait pourtant lui-même engagée, et qui devrait être menée à bien par un responsable policier, André Treps, ayant davantage de sympathies pour le nouveau gouvernement.

Le dernier épisode en date – la nomination à la tête du service de coopération technique internationale de police (SCTIP) du contrôleur général Ange Mancini, sans option partisane connue – n'offre immédiatement aucune interprétation politique. Sauf par le rappel d'un passé récent : ce « grand flic » avait été brutalement limogé par son ministre Jean-Louis Debré, en décembre 1995, du poste de numéro deux de la direction centrale de la PJ. Jamais expliquée, cette mutation l'avait relégué dans le « placard » d'un cabinet de la place Beauvau, où l'ancien responsable des affaires criminelles avait été chargé d'une mission sans envergure sur les violences urbaines.

A l'exception du poste de directeur de la police judiciaire parisienne, particularisé par l'affaire Foll-Tiberi, cet ensemble de mutations orchestrées par M. Chevènement n'a toutefois pas visé les plus hauts responsables – le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, et le directeur général de la police nationale, le préfet Claude Guéant – nommés par ses prédécesseurs. Il en a été de même pour plusieurs postes « sensibles », qu'il s'agisse de la direction centrale de la PJ ou des RG. En cela, le ministre a ainsi fait preuve d'une retenue qui le distingue de Charles Pasqua et Jean-Louis Debré.

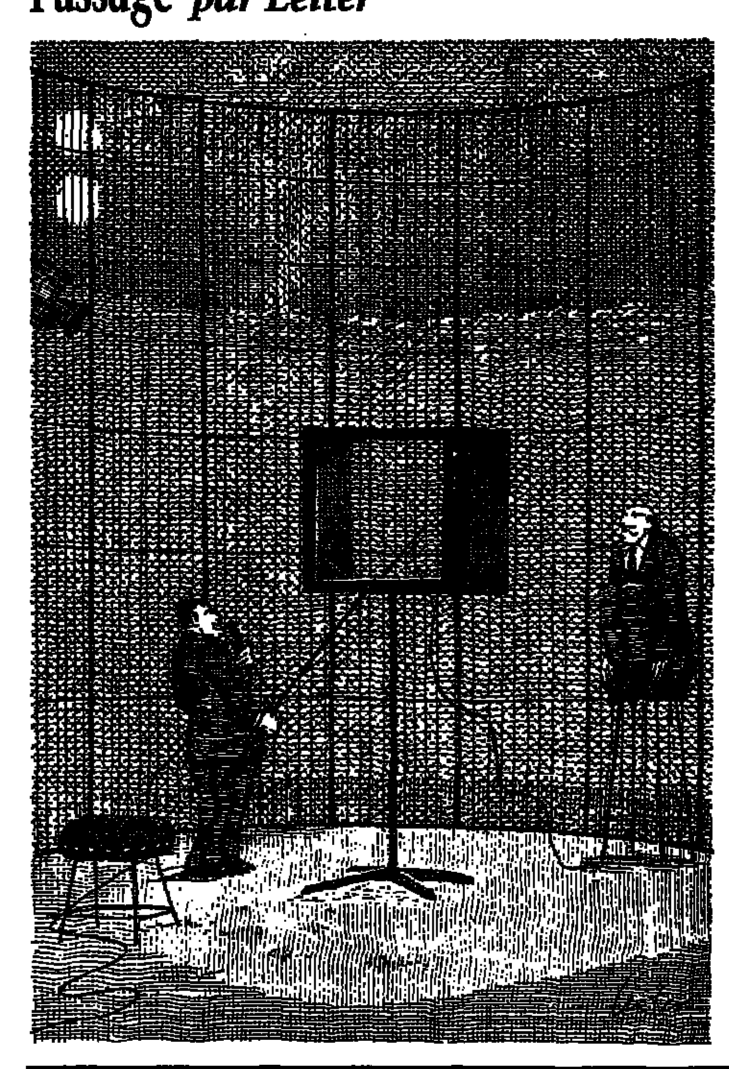
POSTE RÉPUTÉ « INTOUCHABLE »

Donnant corps au spectre de « l'État-RPR », le premier avait remercié, dans les six mois suivant son retour place Beauvau, plus de la moitié des hauts responsables de « sa » police. Y compris le directeur central de la PJ, Jacques Genthial, qui occupait alors ce poste traditionnellement intouchable, car placé sous le double contrôle du ministre de l'intérieur et du garde des sceaux. M. Pasqua avait enfoncé le clou en mutant les deux sous-directeurs chargés des affaires économiques et financières, pour Paris et pour le reste du territoire, Patrick Riou et Yves Lucet. Cette reprise en main avait été accentuée par M. Debré, qui avait remplacé le directeur de la PJ parisienne, Claude Cancès, par Olivier Foll.

Le syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN; majoritaire) proteste, à chaque valse de mutations et dernièrement encore, contre l'instauration d'un *« système de dépouilles qui n'avoue pas son nom et conduit la République à se priver de professionnels reconnus, loyaux et sans reproche ».* Les ministres successifs ont jugé naturel, eux, d'avoir des responsables policiers en phase avec leur propre politique. Comme s'ils s'étaient donné le mot pour remettre au goût du jour le surnom d'une inspection générale de la police nationale à chaque fois transformée en « cimetière des éléphants ».

Erich Inciyan

Passage *par Leiter*



La chute du « Thatcher de l'Est »

Suite de la première page

En voulant aller le plus vite possible dans la réforme, réduite à la privatisation, la libéralisation des prix et du commerce, et à la stabilité macroéconomique, il a sciemment écartés les enjeux juridiques et moraux, promettant de *« peaufiner »* plus tard. Aussi, la création du Parti démocratique civique (ODS), destiné à assurer les relais nécessaires dans la société pour soutenir sa réforme, a contribué à la naissance d'un *« système disposé à la corruption »*, comme le qualifie le politologue Jiri Pehe. Même si l'intégrité de M. Klaus n'a jamais pu être mise en doute, y compris ces derniers jours, où les révélations sur les malversations des uns et des autres se bousculent, sa tolérance envers ce phénomène qui a gangréné toute l'administration et les centres de décision s'est retournée contre lui.

C'est sous la pression de l'opinion publique et de ses alliés chrétiens-démocrates que M. Klaus s'était enfin résolu, en mai, à accepter à contrecœur une plus grande transparence et des règles plus strictes sur le marché boursier comme dans les privatisations. Il avait fallu une première grave crise politique sur fond d'attaques contre la monnaie nationale et un ultimatum déguisé du président Havel pour avoir raison de l'intransigeance du premier ministre, privé de sa couronne forte après une dévaluation de 10 % de la monnaie locale.

Quelques semaines plus tard, M. Klaus reniait pourtant son aveu d'un soir, lorsqu'il avait concédé *« que le chemin de la transformation serait plus long que prévu et souhaité »*, et que les difficultés économiques rencontrées *« étaient la facture des nombreuses erreurs de la politique gouvernementale »*. Cette déclaration, prenant à contre-pied l'annonce, un peu plus tôt, de *« l'entrée du pays dans la phase de post-transformation »*, avait lourdement hypothéqué son crédit auprès de la population. *« Il est désormais évident que le gouvernement nous a menti : qui nous dit qu'il nous dira demain la vérité ? »*, avait alors réagi le chef de la puissante Confédération des syndicats tchèques, Richard Falbr.

FAILLITES FRAUDULEUSES

Les avertissements sur l'imperfection de la réforme n'avaient pas manqué, y compris du Fonds monétaire international. L'absence de contrôles sur le processus de privatisation, mais aussi d'autorité de surveillance sur les banques, les fonds d'investissements ou la Bourse, comme la libéralisation à outrance de certains corps de métier, a en effet conduit à de très nombreuses fraudes. Ils ont permis au président Havel de comparer le don de 7,5 millions de couronnes (1,5 million de francs) à l'ODS, responsable de la chute du gouvernement, *« aux milliards qui disparaissent en toute impunité dans ce pays »*. Les fonds d'investissements dans lesquels les petits porteurs avaient placé leurs coupons de privatisation ont été nombreux à être vidés de leurs actifs par des gérants malhonnêtes. Une douzaine de banques, petites et moyennes, ont fait faillite au cours des années 1995-1996, sans que des sanctions contre leurs dirigeants et propriétaires ne soient prises. Et pourtant, les problèmes de ces institutions financières relevaient de l'incompétence de leurs personnels et des pratiques douteuses des actionnaires, qui empruntaient de l'argent aux banques pour financer des activités parallèles sans jamais rembourser les prêts.

Les investisseurs étrangers avaient totalement perdu confiance dans la place de Prague, qui présente des rendements parmi les plus bas de la région. Une des raisons était qu'il existait trois marchés : une Bourse, un marché totalement informatisé, et les guichets du Registre des titres, où se déroulaient la plupart des échanges, de mallette à mallette, et sans publication de prix.

Le renforcement des organes de contrôle, décidé ces dernières semaines, et l'annonce de la mise à plat de tous les cas de privatisation contestés pourraient permettre de sauver la crédibilité, et l'éventuelle réussite, de la réforme de M. Klaus. Les observateurs s'accordent pour dire que cette nouvelle page de la sortie du communisme devra être écrite par de nouveaux dirigeants. Mais cette opinion n'est partagée au sein de l'ODS, formation qui devrait reconduire M. Klaus à sa tête.

Martin Plichta

RECTIFICATIFS

Yves Bonnet

Dans nos éditions du 3 décembre, nous avons indiqué qu'Yves Bonnet, ex-directeur de la DST et ancien député (UDF) de la Manche de 1993 à 1997, avait été victime d'un arrêt cardiaque, samedi 29 novembre, *« peu de temps après avoir été surpris, par les policiers, en train de déménager ses archives »*. En réalité, les perquisitions et les saisies qui ont été conduites ont eu lieu hors de la présence de l'ancien chef du contre-espionnage français. Nous prions M. Bonnet de bien vouloir nous excuser pour cette malencontreuse erreur. L'ancien chef de la DST, qui a été victime d'un infarctus et non d'un arrêt cardiaque, a eu un premier malaise dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 novembre, puis un second samedi matin. Selon son avocat, M[e] Alex Ursulet, ces accidents sont *« liés à l'état de stress »* provoqué par la mise en examen pour *« complicité d'escroquerie »*, qui avait été notifiée à son client vendredi par le juge d'instruction parisien Laurence Vichnievsky, dans l'affaire Conserver 21.

Rio de Janeiro

Lors de l'entretien qu'il nous a accordé (*Le Monde* du 18 novembre), le maire de Rio de Janeiro, Luiz Paulo Conde, évoquait le défaitisme et le populisme d'un des précédents gestionnaires de la ville. C'est l'ancien gouverneur de l'Etat de Rio, Leonel Brizola, et non l'ancien maire de la ville, Cesar Maia, comme nous l'avons écrit, qui était visé.

هكذا من الاهال

…événement dans la poli…

PARIBAS

Madame, Monsieur,
Chers actionnaires de Paribas, de la Compagnie Bancaire et de Cetelem.

Comme vous le savez, la Compagnie Financière de Paribas a décidé de lancer deux offres publiques d'échange sur la Compagnie Bancaire et sur Cetelem.

Ces opérations sont pour Paribas une étape majeure dans la mise en œuvre de sa stratégie de spécialisation sur des métiers en forte croissance :

la Banque d'Affaires
l'Epargne
les Services Financiers Spécialisés.

Paribas propose aux actionnaires de la Compagnie Bancaire et de Cetelem de participer au développement d'une banque qui a l'ambition d'être un des leaders mondiaux et la référence européenne dans ses métiers.

Ces opérations renforceront la solidité financière de Paribas. Elles permettront, dans des conditions d'environnement économique normales, d'atteindre dès l'an 2000 notre objectif de rentabilité nette sur fonds propres de 15 %. Nous aurons ainsi doublé notre résultat net entre 1996 et 2000. Nous en prenons l'engagement.

Présent dans 60 pays, fort de plus de 53 milliards de francs de fonds propres et d'une capacité bénéficiaire renforcée, Paribas donnera à chacun des secteurs d'activité du Groupe les moyens financiers nécessaires pour accélérer son développement international, tant par croissance interne qu'externe. Nous allons construire une nouvelle banque unifiée qui bénéficiera pleinement des synergies et permettra d'élargir la force de distribution de Paribas en conjuguant les compétences d'ingénierie financière et de marché avec celles de marketing et de techniques avancées de distribution.

Nous sommes certains que vous répondrez positivement à l'offre qui vous est faite et que vous pourrez, alors, profiter de la valeur ajoutée que ce projet apportera à tous les actionnaires de Paribas.

Paribas réunira deux entreprises qui ont en commun une approche spécialisée de leur métier et une tradition entrepreneuriale fondée sur l'innovation. En combinant le meilleur des cultures de Paribas et de la Compagnie Bancaire, nous aurons les moyens de poursuivre notre développement dans un environnement bancaire de plus en plus concurrentiel, grâce à l'atout qui fait la différence dans notre industrie de services : la qualité, la compétence et la solidarité des équipes.

Michel François-Poncet
Président du Conseil de Surveillance de Paribas

André Lévy-Lang
Président du Directoire de Paribas

Paribas Actionnaires
3, rue d'Antin, 75002 Paris - N° Vert : 0800 05 17 88 - Internet : http://www.paribas.com

MARCHÉS ÉMERGENTS La situation financière en Russie continue à se dégrader. Le vice-ministre des finances, Alexeï Koudrine, a confirmé, jeudi 4 décembre, l'intention de la Russie d'emprunter 2 milliards de dollars (12 milliards de francs) avant la fin de l'année. ● VICTIMES de la défiance généralisée des investisseurs internationaux à l'égard des pays en voie de développement, les places financières d'Europe de l'Est sont durement touchées par la crise boursière et monétaire asiatique. ● DANS UN ENTRETIEN exclusif au *Monde*, Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international (FMI), estime que si les difficultés de la Russie coïncident avec la crise en Asie, elles ne sont pas de même nature et tiennent à *« l'extrême difficulté du gouvernement à doter l'Etat d'une administration fiscale capable de prélever l'impôt »*.

Le pouvoir russe s'efforce d'enrayer la fuite des investisseurs étrangers

Moscou cherche à emprunter deux milliards de dollars aux banques européennes. La banque centrale décidera la semaine prochaine si elle doit ou non augmenter ses taux d'intérêt afin de défendre le rouble

MOSCOU
de notre correspondante

La décision prise par le gouvernement russe de relever les taux d'intérêt sur le marché de sa dette intérieure (GKO) a permis d'enregistrer une première accalmie dans la crise financière que la Russie traverse depuis plusieurs semaines (*Le Monde* du 4 décembre). La Bourse de Moscou en déroute a repris quelques points jeudi 4 décembre. Elle réagissait à un léger redressement sur le marché des GKO, qui devrait soulager la banque centrale dont les réserves en devises et or sont tombées de 23 à 18 milliards de dollars en un mois. Le directeur du FMI, Michel Camdessus, envoyait au même moment un signal encourageant de Tokyo, affirmant que la Russie n'était pas en crise, mais que, *« si elle devait se trouver en situation d'urgence »*, le Fonds examinerait avec les autorités russes *« les moyens de les aider »*.

Précisant qu'un tel examen n'a pas eu lieu, M. Camdessus a ajouté : *« Je peux vous assurer que je suis personnellement très attentif à ce qui se passe en Russie. »* Son plan de sauvetage pour la Corée du Sud pourrait d'ailleurs soulager indirectement la Russie : 4 milliards de dollars de capitaux coréens auraient été investis en GKO russes avant la crise.

Le reflux des investisseurs étrangers a précipité le retournement sur les marchés financiers russes. Après une série de demi-mesures, les autorités ont renoncé à une politique de taux faibles, laissant ceux-ci monter pour sauver le rouble. Le taux sur les GKO est ainsi monté à 35 % jeudi (plus du double de ce qu'il était avant la crise), après avoir atteint une pointe à 50 % la veille.

SITUATION TENDUE

La situation reste extrêmement tendue. La banque centrale de Russie décidera la semaine prochaine si elle doit ou non augmenter ses taux d'intérêt pour défendre le rouble, a déclaré, jeudi à Paris, son vice-président, Denis Kissilev, alors que des rumeurs font état d'une hausse imminente du coût de l'argent en Russie. *« Nous attendons les réactions du marché, et la semaine prochaine nous déciderons si nous devons augmenter ou non le taux de refinancement »*, a déclaré M. Kissilev, qui se trouve à Paris avec d'autres responsables russes pour une rencontre avec les experts de l'OCDE.

Le gouvernement russe doit par ailleurs trouver d'urgence des fonds pour couvrir son déficit budgétaire et payer les arriérés de retraites et salaires que le président Boris Eltsine a promis de rembourser au 1er janvier. La dépense se monte à quelque 4,4 milliards de dollars, selon les derniers chiffres officiels.

Le vice-ministre russe des Finances, Alexeï Koudrine, a confirmé que la Russie entendait emprunter 2 milliards de dollars à l'étranger d'ici à la fin de l'année, en ajoutant que cet emprunt était déjà prévu dans le budget 1997. *« D'après les prévisions budgétaires pour 1997, il nous reste une marge d'emprunt de 2 milliards de dollars d'ici à la fin de l'année. Nous avions initialement prévu d'emprunter cette somme sur le marché intérieur »*, mais la crise des marchés internationaux a obligé le gouvernement à changer de tactique, a-t-il déclaré.

Des discussions ont lieu actuellement entre le gouvernement russe et plusieurs banques commerciales occidentales, a confirmé jeudi la Deutsche Morgan Grenfell, sans pour autant citer de données chiffrées. Les autorités négocient par ailleurs avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) l'obtention d'un prêt de ce montant de 2 milliards de dollars, a de son côté relevé le quotidien russe *Rousski Telegraph*.

La crise des marchés financiers internationaux a *« interrompu la lancée »*, et le processus de redressement *« va un peu se ralentir »*, a déclaré, jeudi, le ministre russe de l'Economie, Iakov Ourinson. *« A la fin du printemps prochain ou au début de l'été, nous serons à la situation que nous espérions pour décembre »*, a-t-il ajouté.

Sophie Shihab

La crise en Asie déstabilise les marchés d'Europe de l'Est

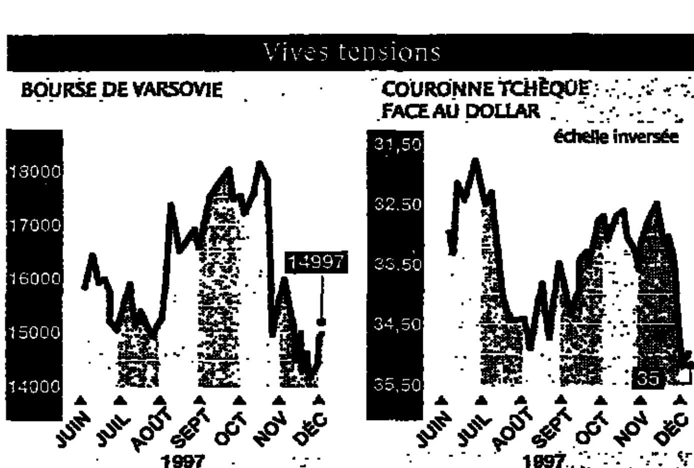
VICTIMES de la défiance généralisée des investisseurs internationaux à l'égard des pays en voie de développement, les places financières d'Europe de l'Est ont été durement touchées par la crise boursière et monétaire asiatique. Depuis le milieu du mois d'octobre, la Bourse de Budapest a reculé de 16 %, celle de Prague de 18 %. Varsovie a perdu 20 % et Moscou 40 %. Le recul des marchés boursiers s'accompagne d'une dépréciation des monnaies nationales. Les tensions se sont accrues au cours des derniers jours : la banque centrale tchèque est intervenue à plusieurs reprises pour freiner la baisse de la couronne ; la Banque de Russie a relevé, lundi 1er décembre, ses taux pour contrer les attaques spéculatives contre le rouble.

ANALYSE

Le recul des Bourses s'accompagne d'une dépréciation des monnaies nationales

Ces remous commencent à inquiéter les experts. Ils craignent que l'Europe de l'Est ne connaisse une crise financière du même type que celle que traverse l'Asie du Sud-Est depuis le début de l'été. Alors qu'en Russie la situation des finances publiques apparaît de plus en critique, la Hongrie est confrontée à une inflation élevée, un important déficit de sa balance courante et de son budget. La République tchèque, de son côté, traverse une passe difficile : comme le soulignent les experts de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), *« les principaux risques concernent la vigueur de la demande intérieure, le déficit de la balance des opérations courantes et la confiance dans la couronne »*. Mais le cas le plus préoccupant, selon les experts, est celui de la Pologne. Dans une étude récente, les économistes de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) estiment que la forte croissance en Allemagne risque d'être provisoire, victime *« de la crise asiatique et de la crise polonaise à venir »*.

La Pologne était pourtant généralement considérée il y a peu comme un modèle de passage réussi à l'économie de marché. Son taux de croissance dépasse 6 % depuis 1994, rythme qui s'est encore accéléré au cours des deux premiers trimestres de l'année 1997, pour atteindre respectivement 7,3 % et 8,2 %. *« L'économie polonaise est menacée de surchauffe »*, notent les analystes de la CDC. S'appuyant sur une consommation vigoureuse, la surchauffe se traduit par un déséquilibre croissant des comptes extérieurs. Le déficit commercial cumulé sur douze mois atteint 15 milliards de dollars (90 milliards de francs), contre 11 milliards de dollars en 1996 (66 milliards de francs) et 6 milliards en 1995 (36 milliards de francs). Ces déficits croissants et le problème de leur financement ne sont pas sans rappeler ceux que connaissaient plusieurs pays d'Asie du Sud-Est. En Thaïlande, par exemple, le solde négatif de la balance commerciale représentait 11 % du PIB : il est de 13 % en Pologne.



La Bourse de Varsovie a perdu près de 20 % depuis la mi-octobre, et la couronne tchèque est victime d'attaques spéculatives.

Comme pour les pays asiatiques, se pose aussi la question du taux de change. La devise polonaise est régie par un mécanisme de *crawling peg*, c'est-à-dire de lien glissant : elle est adossée à un panier de monnaies, composé à 45 % de dollars et à 55 % de devises européennes, dont 35 % de marks, mais cette indexation n'est pas fixe. Le cours du zloty est autorisé à se déprécier (environ 1 % par mois) pour tenir compte du taux d'inflation plus élevé en Pologne (13 %) que dans les pays dont la monnaie sert de référence. En dépit de ce mécanisme d'ajustement, le taux de change effectif réel du zloty s'est nettement apprécié face au mark : de près de 10 % de la fin 1995 à la fin juin 1997. Ce phénomène, lorsqu'on sait que l'Allemagne représente à elle seule 25 % des importations et 35 % des exportations de la Pologne, a une double conséquence : il érode la compétitivité des entreprises polonaises et il accroît le pouvoir d'achat des ménages polonais en biens étrangers, ce qui augmente les déficits extérieurs et dope la demande intérieure.

ÉVITER UNE SURCHAUFFE

Pour éviter une surchauffe, les économistes de la CDC estiment qu'*« une dévaluation du zloty »* serait *« une solution raisonnable »*, parce que, tout en équilibrant les comptes extérieurs, elle conduirait à un prélèvement massif sur le pouvoir d'achat des Polonais sans pénaliser le secteur productif.

D'autres économistes se montrent plus optimistes. Ceux de la banque américaine Morgan Stanley jugent qu'*« il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour le zloty »* et que celui-ci résistera à la crise asiatique grâce notamment à la décrue de l'inflation attendue en Pologne. Le dérapage de la balance courante ne les inquiète guère dans la mesure où il traduit une demande en biens d'équipement, phénomène classique pour une économie en développement. Des pays comme Singapour, l'Irlande et l'Argentine avaient eux aussi connu de tels dérapages qui ont fini par être corrigés.

De façon plus générale, les analystes s'accordent à dire que les économies des pays de l'Europe de l'Est présentent d'importantes différences avec celles d'Asie du Sud-Est. Ces nations connaissent en moyenne une croissance plus faible, elles n'ont pas connu de bulle immobilière, ce qui protège leur système bancaire. En revanche, elles présentent des faiblesses communes : déséquilibre des comptes extérieurs, montants élevés de capitaux étrangers placés à court terme et donc volatils, taux de change surévalués. Ces éléments recèlent des risques d'ajustement financier brutal, d'autant que la plupart des Bourses d'Europe de l'Est se sont envolées au cours des dernières années : depuis le 1er janvier 1995, Budapest a progressé de 473 %, Moscou de 349 % et Varsovie de 133 %. Compte tenu des relations commerciales étroites entre les deux zones, le scénario d'une crise monétaire et boursière en Europe de l'Est constitue aujourd'hui, selon les experts, une des principales menaces pour la reprise des économies de l'Union européenne.

Pierre-Antoine Delhommais

Selon M. Camdessus, directeur général du FMI, la Corée du Sud devrait renouer avec une croissance élevée

TOKYO
de notre correspondant

Le jour-même où le FMI approuvait le plan de sauvetage de la Corée, le directeur général du Fonds, Michel Camdessus, a accepté, jeudi 4 décembre à Tokyo, de livrer son analyse des événements dans un entretien exclusif au *Monde*. S'il reconnaît que la leçon est rude pour la Corée du Sud et que la *« médication »* prescrite par le FMI est ressentie comme une *« honte nationale »*, voire une *« violation de souveraineté »*, le directeur général du FMI dit néanmoins *que « la Corée n'a pas à se sentir humiliée : c'est un pays qui a le courage d'aller aux racines de ses problèmes et je pense que, dans trois ans, elle renouera avec une croissance élevée mais mieux équilibrée »*.

Premier élément d'analyse : la différence de nature entre cette opération de sauvetage – la plus importante de l'histoire du Fonds – et celles connues dans le passé, à commencer par le Mexique. *« Le FMI n'a pas assorti son plan de redressement de la Corée de conditions plus dures que dans le cas du Mexique. Mais il fallait aller au-delà du symptôme « crise de change » et porter remède à des problèmes de fond. C'est à dire démanteler un système économique fondé sur les conglomérats – les « chaebols » –, la collusion entre Etat, banques et entreprises et la fermeture des marchés. Le programme du FMI remet tout cela en cause afin de permettre à l'économie coréenne qui approche de la maturité de s'adapter à la mondialisation, en insistant en particulier sur les règles de transparence et de libéralisation »*.

La pilule n'est-elle pas difficile à avaler pour Séoul ? *« Sans doute mais les Coréens savent très bien que ces réformes sont inévitables. Le gouvernement en aurait appliqué une grande partie s'il n'avait pas été paralysé par les scandales. Cette crise est salutaire pour enrayer la prolifération de cellules cancéreuses et la transition aurait été plus difficile sans la tutelle du FMI. »*

Comment expliquer l'effet de « dominos » qui a eu lieu entre la Thaïlande, l'Indonésie et la Corée ? Michel Camdessus estime qu'*« il y a dans toutes ces crises des facteurs politiques et économiques communs : marché immobilier boursouflé, endettement sans couverture des risques, faiblesse du système financier, protectionnisme et relations « contre nature » entre le pouvoir, les banques et les entreprises. De tels mécanismes ont servi l'expansion de ces pays mais dans une économie mondialisée, ils deviennent pervers et se retournent contre ces pays. La contagion s'est opérée par le biais des monnaies : la forte dépréciation du bath thaïlandais a mis sous pression les devises des autres pays qui craignaient de perdre leur compétitivité et a entraîné les Bourses à la baisse. Plus les marchés découvraient la réalité thaïlandaise, plus ils soupçonnaient des problèmes analogues dans des pays à la situation apparemment prospère. A cela s'est ajouté le « syndrome de la dénégation » des gouvernements (« Ce qui arrive aux autres ne peut pas nous arriver ») qui a aggravé l'inquiétude au lieu de l'endiguer. »*

Dans tous les pays, la réaction politique aux crises a été lente, voire inadéquate, et elle a alimenté la confusion. *« Les doutes des marchés ont été aggravés par un manque de transparence »*, estime M. Camdessus. *« Les marchés ont douté de la capacité des gouvernements à redresser la situation. Ce fut le cas en Corée où, bien que les équilibres macro-économiques aient été maintenus, l'absence d'une politique énergique et l'opacité du système se sont traduits par une fragilité accrue. Le pays a très mal résisté à l'attaque des marchés. La banque centrale s'est contentée de livrer des devises aux banques et entreprises en quête de ressources in extremis, entamant si bien les réserves de change que le pays s'est trouvé au bord de la banqueroute. »*

Certes, au Japon aussi se pose un problème de transparence. Mais la dérégulation est plus avancée et son économie, certes fragilisée par les mauvaises dettes, conserve une formidable puissance. *« Il y a au Japon une crise de confiance évidente qui tient à la timidité des gouvernements. Ils ont fait face à la crise financière par petites touches sans faire preuve d'une politique clairement définie qui réponde à l'ampleur du problème. En raison de la fragilité de la structure financière, en outre, les débuts de reprise ont avorté. Le Japon est confronté à une double crise : économique et financière. On ne peut qu'espérer que le gouvernement démontre aux marchés sa volonté de remise en ordre. »* Il ne fait aucun doute que le Japon n'est pas dans la même situation que la Corée, et n'aura pas, lui, besoin d'avoir recours à une aide du FMI.

« Les méthodes d'intervention publique qui ont fait la fortune de ces pays au début de leur cycle de développement ne sont plus adaptées au stade d'économie globalisée »

La contagion risque-t-elle, en revanche, de s'étendre à d'autres économies émergentes que la Corée, la Russie par exemple ? *« Le problème de la Russie coïncide avec la crise asiatique mais il n'est pas de même nature. Il s'agit dans son cas de l'extrême difficulté du gouvernement à doter l'Etat d'une administration fiscale capable de prélever l'impôt et de faire face à ses charges (payer les salaires des fonctionnaires). Ce serait se leurrer que d'expliquer les difficultés des Russes par les malheurs des autres. Le malheur est chez eux. La Bourse de Moscou avait monté de 170 % depuis le début de l'année ; elle redescend de 40 % : ce sont des développements excessifs, certes, mais je n'y vois pas une tragédie. C'est un marché qui cherche son équilibre mais il faut éviter des effets cumulatifs sur le rouble. Quant à la Chine, elle a une grande capacité à encaisser les coups et il serait surprenant qu'elle soit entraînée dans la tourmente. »*

La crise des pays de l'Asie du Sud-Est et désormais du Nord-Est ont mis en lumière les fragilités et les perversions de leur mode de développement. *« Il nous faut passer du mythe du « miracle asiatique », qui n'a jamais existé, à une vision plus réaliste*, estime M. Camdessus. *En parlant de « modèle asiatique », on a confondu des pratiques économiques et des valeurs baptisées « asiatiques ». Ces valeurs sont compatibles avec des formes de développement plus modernes. Les méthodes d'intervention publique qui ont fait la fortune de ces pays au début de leur cycle de développement ne sont plus adaptées au stade d'économie globalisée et diversifiée qu'ils ont atteint. Il leur faut mettre les pendules à l'heure. »*

Propos recueillis par Philippe Pons

Le FMI approuve le plan de soutien

Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé officiellement, jeudi 4 décembre, à Washington, le plan de soutien financier de 57 milliards de dollars à la Corée du Sud (*Le Monde* du 5 décembre).

● **Politique macro-économique :** la croissance du PIB devra être ramenée à environ 3 % dès 1998. Le déficit des comptes courants devra rester inférieur à 1 % du PIB en 1998 et 1999. Un durcissement de la politique monétaire est demandé.

● **Réformes financières :** Séoul devra garantir l'indépendance de la banque centrale vis-à-vis du gouvernement. La mise en place d'un organisme de supervision des banques, des assurances et des opérateurs boursiers est prévue. Les banques devront se conformer aux règles prudentielles de la Banque des règlements internationaux.

● **Réglementation du marché boursier :** l'élargissement à 50 % du plafond des participations étrangères d'ici à fin 1997 et à 55 % en 1998 est demandé.

Air France achève son désengagement du tourisme en cédant sa filiale de voyages Jet Tours

Les cadres reprennent la société avec l'appui de deux investisseurs

Air France parachève son désengagement du secteur touristique. Après avoir arrêté l'activité de Go Voyages et vendu Visit France, la compagnie nationale va céder sa filiale de voyages Jet Tours à ses cadres dirigeants, soutenus par un fonds d'investissement et le groupe Teker SA, spécialisé dans la vente de sièges d'avion et maison mère de Pacha Tours. Après l'injection de capitaux par Air France, Jet Tours avait renoué avec les bénéfices en 1997.

APRÈS la cessation d'activité de Go Voyages au mois d'octobre 1996, la vente de Visit France, filiale qui vendait la destination « France » à l'étranger et sur le territoire national, au mois de juin 1997 (*Le Monde* du 27 juin), Air France est sur le point de céder son tour-opérateur, Jet Tours. Recapitalisé à hauteur de 320 millions de francs à l'automne 1996, le voyagiste de la compagnie nationale va être cédé au management associé à un fonds d'investissement et au groupe Teker SA, spécialisé dans la vente de places d'avion et maison mère de Pacha Tours. La décision finale sera soumise au conseil d'administration d'Air France qui devrait se réunir jeudi 18 décembre.

Déficitaire de 70 millions de francs en 1994, Jet Tours avait perdu 227 millions de francs du mois d'octobre 1994 au mois de mars 1996 (l'exercice avait duré dix-sept mois pour ajuster ses comptes sur ceux d'Air France), obligeant la compagnie nationale à injecter 320 millions de francs dans sa filiale. Un moyen de rendre la mariée plus belle pour mieux la vendre. Mais les repreneurs ne se sont pas bousculés. Après le renoncement du canadien Transat, de l'italien Aero Viaggi, le français Fram semblait favori, mais à la mi-juin le voyagiste toulousain renonçait à acquérir Jet Tours. Ce n'était pas faute de moyens : Fram dispose d'une trésorerie de 500 millions de francs pour un endettement de 13 millions de francs.

RETOUR AUX BÉNÉFICES

Au cours de l'exercice achevé le 31 mars 1997, Jet Tours a réalisé un bénéfice net de 31 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs et 270 000 clients. Le plan de redressement, mis en œuvre en 1996-1997, avait permis de réaliser une économie de près de 45 millions de francs sur les frais de fonctionnement. Cette économie avait été obtenue *« par la cession ou l'arrêt de l'exploitation des filiales non stratégiques et par une adaptation des effectifs à l'activité »*. Faute de repreneur extérieur, Air France a favorisé le rachat par les cadres. La reprise devrait, à l'image de celle de Visit France, se faire pour le franc symbolique avec une situation complètement assainie par Air France. Chez Air France, on assure que l'*« on sera très vigilant sur le plan social »*. L'impact social de la cession ne devrait pour l'essentiel ne porter que sur des transferts de personnel entre Jet Tours et la compagnie nationale. Cette dernière précise que l'objectif de cette cession est de donner à Jet Tours une autonomie lui permettant d'assurer son développement face à ses concurrents internationaux et de devenir un *« acteur durable et de premier plan dans le domaine du tourisme »*.

Selon René-Marc Chikli, actuel président de Jet Tours, le nouvel ensemble devrait se situer dans le peloton de tête des voyagistes français, derrière Fram et Nouvelles Frontières. Les observateurs ont toujours souligné les limites, pour cause de conflit d'intérêts, d'un tour-opérateur intégré à une compagnie aérienne. Après la cession, Air France entend continuer de s'appuyer sur Jet Tours et passerait, en ce sens, de solides accords de partenariat pour assurer le développement commercial de son activité.

IN EXTREMIS

Jet Tours était la dernière filiale du pôle tourisme d'Air France. Cette cession intervient *in extremis* pour le voyagiste. Nombre d'observateurs du secteur relèvent que la marque Jet Tours commençait à pâtir de son manque de perspectives, de la valse des PDG (trois en quatre ans) et des changements de positionnement successifs.

Le redressement financier effectué par René-Marc Chikli n'était pas suffisant pour convaincre un milieu professionnel qui anticipait, depuis de nombreux mois, sa disparition.

François Bostnavaron

Microsoft face à la justice

Le premier fournisseur mondial de logiciels est accusé de pratiques commerciales anticoncurrentielles

LE PROCÈS intenté, le 20 octobre, par le département américain de la justice contre Microsoft devait s'ouvrir vendredi 5 décembre à Washington. Le premier accuse le second, premier fournisseur mondial de logiciels (68 milliards de francs de chiffre d'affaires), de pratiques commerciales anticoncurrentielles et de ne pas avoir respecté un accord conclu en juillet 1995, après une enquête engagée en 1991.

A travers l'accord signé voici deux ans, la firme dirigée par Bill Gates, dont les logiciels d'exploitation (Windows) équipent 90 % des ordinateurs personnels (PC) dans le monde, s'engageait à ne pas imposer aux fabricants de ces PC l'utilisation conjointe de ses logiciels d'application (traitement de textes, tableur...).

Netscape, qui fabrique des logiciels de navigation sur le réseau Internet, accuse Microsoft de ne pas avoir abandonné cette pratique. Elle assure que Microsoft lie la vente de Windows aux fabricants de PC à l'installation de son logiciel de navigation sur Internet Explorer. Le département de la justice a repris à son compte cette attaque. Sa crainte est que Microsoft, qui dans la prochaine version de Windows (prévue en 1998) intégrera automatiquement Explorer, ne cherche à conforter à tout prix son poids dans l'industrie des PC.

Microsoft ne dément pas les pratiques qui lui sont reprochées. L'éditeur considère Explorer comme une simple extension de Windows. Il a aussi indiqué que le département de la justice savait, depuis 1995, qu'il liait les ventes de Windows et d'Explorer.

Parallèlement, les liens entre Microsoft et Intel semblent de plus en plus se distendre. Depuis des années, les logiciels de l'un et les micro-processeurs de l'autre vont de pair dans les PC. Jeudi 4 décembre, Intel a annoncé qu'il va travailler à l'élaboration de micro-processeurs pour des ordinateurs capables de travailler en réseau et surtout capables de travailler avec des logiciels d'exploitation autres que ceux de Microsoft.

Philippe Le Cœur

GEC se donne les moyens de passer à l'offensive dans l'industrie de défense

LONDRES
de notre correspondant dans la City

« C'est une bonne solution pour Alcatel comme pour nous, puisqu'elle va permettre à GEC de dégager des liquidités pour poursuivre notre politique d'acquisitions, aux Etats-Unis et en Europe, et de réduire notre dépendance vis-à-vis des joint-ventures » : heureux et pas bégueule, George Simpson, le directeur général de General Electric Company (GEC). Au cours d'une conférence de presse, le 4 décembre, il s'est félicité du désengagement partiel de son groupe et d'Alcatel de GEC Alsthom, leur filiale commune (*Le Monde* du 5 décembre). Cette opération, qui ramène la participation de chacun à 24 %, s'inscrit parfaitement dans les orientations radicalement nouvelles décidées en juillet afin de remodeler le conglomérat, fondé il y a trente-trois ans par son précécesseur, Lord Weinstock : recentrage sur les industries d'armement, l'espace (Marconi) et les équipements industriels, et réduction du nombre de sociétés en partenariat avec des groupes étrangers (à l'instar de GEC-Alsthom ou de GPT, filiale formée avec Siemens dans les télécommunications).

« Dans le cadre de sa vaste entreprise de réorganisation, George Simpson est arrivé à la conclusion que GEC-Alsthom ne faisait plus partie de son métier principal. Dès lors, dans l'intérêt des actionnaires, il a raison de s'en débarrasser par étapes et le plus rapidement possible » : à l'exemple de cet analyste, la City a bien accueilli cette nouvelle configuration. La direction de GEC supportait mal le côté un peu envahissant de son partenaire, et la gestion *« à la française »* de GEC-Alsthom, pas toujours respectueuse des règles anglo-saxonnes.

Par ailleurs, ce retrait partiel gonfle le trésor de guerre de l'électronicien britannique, qui devrait s'élever à plus de 2 milliards de livres, liquidités nécessaires à la poursuite de son expansion internationale.

> Le trésor de guerre de l'électronicien britannique, qui s'élève désormais à plus de 2 milliards de livres, permettra la poursuite de son expansion internationale

GEC garde, *via* cette participation dans Alsthom, des liens avec son partenaire privilégié. Alcatel, choisi par le gouvernement français pour entrer dans le capital de Thomson-CSF. *« Je ne partage pas l'opinion exprimée par certains selon laquelle la solution franco-française choisie était une option chauvine. C'est au contraire un prélude important sur le chemin de la consolidation européenne en matière de défense »*, a déclaré le patron de GEC, qui a reconnu parallèlement être en conversation avec d'autres sociétés du Vieux Continent, comme Matra, British Aerospace ou Dasa.

Malgré ces assurances, bon nombre d'observateurs estiment toutefois que le successeur du très francophile Lord Weinstock a désormais les yeux tournés vers les Etats-Unis après le rejet de ses avances envers Thomson-CSF et l'échec de sa tentative sur le groupe électronique de défense Siemens-Plessey au profit de British Aerospace. *« Comme bon nombre de compagnies britanniques, GEC se sent totalement à l'aise sur le marché nord-américain, ce qui n'est pas toujours le cas pour ses rivaux européens. C'est particulièrement vrai pour Marconi, en raison de la relation privilégiée existant depuis la guerre entre le Pentagone et le ministère de la défense. Aux yeux de Simpson, la France est désormais un pays comme un autre »*, juge-t-on chez *Jane's*, la revue d'études stratégiques londonienne.

Engagement d'un nouveau directeur financier, John Mayo, véritable star de la City et artisan du succès de Zeneca, désignation d'un nouveau président – on parle de Roger Hurn, de Smith Industries, pour remplacer l'ex-ministre conservateur, Lord Prior, à la retraite début mars 1998 –, amélioration sensible des résultats avec un bénéfice imposable de 442 millions de livres pour le semestre au 30 septembre et rapports étroits avec la nouvelle équipe travailliste... Depuis son arrivée au 1 Stanhope Gate, George Simpson a prouvé qu'il savait décider. Maintenant, il va lui falloir montrer qu'il sait aussi imaginer et entraîner pour transformer GEC, selon ses propres termes, en *« un acteur planétaire »*.

Marc Roche

M. Folz recevra les syndicats de Peugeot et Citroën

JEAN-MARTIN FOLZ, qui a succédé à Jacques Calvet à la présidence de PSA le 1er octobre, va recevoir chaque syndicat de Peugeot et de Citroën en tête à tête la semaine prochaine. *« C'est une prise de contact. Il n'y a pas de thème particulier ni de cadre réglementaire »*, souligne la direction. Cette rencontre contitue une petite révolution chez PSA : Jacques Calvet n'avait jamais éprouvé le besoin d'entreprendre une telle démarche durant ses quinze ans passés à la tête du deuxième constructeur automobile français.

DÉPÊCHES

■ **CHRYSLER : le constructeur automobile américain** aura, le 1er janvier 1998, un nouveau numéro deux, Thomas Stallkamp, aux côtés de Robert Eaton, qui reste président du conseil d'administration et directeur général du groupe. Par ailleurs, le français François Castaing va quitter ses fonctions de directeur exécutif chargé de l'international mais restera conseiller technique auprès de la direction.

■ **VOLVO : le constructeur suédois va produire des poids lourds en Russie.** Son PDG Leif Johansson a signé, jeudi 4 décembre, un protocole d'accord avec le vice-premier ministre russe Boris Nemtsov, pour la production de camions et de bus à Omsk ou à Saint-Petersbourg.

■ **ACCOR : le groupe hôtelier français** a annoncé, jeudi 4 décembre, son intention de lancer une offre publique d'achat (OPA) de 1,176 milliard de francs sur sa filiale Accor Asia Pacific, dont il détient déjà 26 %. Accor Asia Pacific possède 125 établissements dans la région asiatique et réalise un chiffre d'affaires de 800 millions de dollars australiens (3,2 milliard de francs).

■ **SINGER : le fabricant américain** de machines à coudre a annoncé, jeudi 4 décembre, un plan de réduction de 28 % de ses effectifs mondiaux en trois ans, ce qui se traduira par près de 6 000 suppressions de postes.

■ **LUFTHANSA : le conseil de surveillance de la compagnie aérienne** a approuvé, jeudi 4 décembre, l'achat de dix Airbus A 340-600, nouveau modèle du constructeur européen, et cinq Boeing 747-400. Le total représente 3,6 milliards de marks (12 milliards de francs).

■ **ADIDAS : le fabricant allemand d'articles de sport** est sur le point de conclure un accord de parrainage avec la ligue de football américain NFL, selon le *Wall Street Journal Europe* du 5 décembre.

■ **KDD : l'opérateur téléphonique japonais** a obtenu une licence de la commission fédérale des communications (FCC) lui permettant d'offrir des services internationaux depuis les Etats-Unis, selon le journal *Nikkei* du 5 décembre.

■ **MERRILL LYNCH : la première maison de titres américaine** pourrait acquérir la banque d'affaires de San Francisco Hambrecht and Quist, spécialisée sur le secteur des entreprises de haute technologie. Les discussions entre les deux groupes sont *« très avancées »*, indique l'édition électronique du *Wall Street Journal* du vendredi 5 décembre. La transaction porterait sur plus d'un milliard de dollars (5,8 milliards de francs).

■ **SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT : Patrick Careil, le nouveau président de la banque publique**, a annoncé la nomination de Geneviève Gomez (ex-responsable de l'immobilier d'Indosuez et des investissements financiers d'Elf Aquitaine) comme directeur général en remplacement de Dominique Albertin. Il a réaffirmé qu'il n'y avait aucun projet de rapprochement entre la SMC et la Banque Hervet, qu'il préside également.

■ **BANQUES SUISSES : des discussions ont eu lieu entre l'Union de banques suisses et la Société de banque suisse** en vue d'une fusion, indique le *Financial Times* du 5 décembre. Un porte-parole de l'UBS a toutefois démenti la rumeur d'une fusion imminente.

■ **DMG : la filiale banque d'affaires de la Deutsche Bank va réduire ses activités sur actions en Thaïlande, Inde et Corée et concentrera ses équipes à Hongkong et Singapour.**

■ **MAAF ASSURANCES : la mutuelle, qui vient d'être notée A+ par l'agence Fitch Ibca,** table sur un chiffre d'affaires de 11 milliards en 1997 équivalent à celui de 1996 et annonce que ses tarifs resteront stables en 1998.

■ **CHARBON : le premier ministre britannique Tony Blair** a annoncé mercredi 3 décembre devant la Chambre des communes un moratoire sur la réalisation de nouvelles centrales thermiques au gaz naturel. Il satisfait la demande de la Confédération des producteurs de charbon britannique. Cette industrie emploie encore 17 000 personnes contre 65 000 en 1990.

■ **TRANSPORTS URBAINS : les conducteurs de la Société des transports en commun de l'agglomération stéphanoise** (STAS) ont cessé le travail jeudi 4 décembre jusqu'à vendredi soir après l'agression d'un des leurs par des jeunes. En revanche, les transports en commun à Grenoble devaient recommencer à fonctionner vendredi 5 décembre, après la journée de grève observée jeudi par les conducteurs à la suite de tirs de projectiles sur un trolleybus.

Smithkline Beecham renonce à la guerre des prix pour les antibiotiques

*« **LA GUERRE** des prix est finie, nous ne voulons absolument pas la reprendre, ce serait trop néfaste pour cette catégorie d'antibiotiques que sont les amoxicillines. »* Un an après avoir déclenché son offensive consistant à aligner le prix du Clamoxyl sur la dizaine de copies de cet antibiotique, Henri Philippart, le patron de la filiale française du laboratoire britannique Smithkline Beecham, n'entend pas aller plus loin. En octobre 1996, ce laboratoire décidait de baisser de 30 % le prix du Clamoxyl, le médicament le plus vendu de sa catégorie, répondant ainsi aux demandes de la CNAM (Caisse nationale d'assurance-maladie), qui critiquait son tarif trop élevé comparé aux génériques. Le prix pour une boîte de douze gélules de 500 milligrammes était ramené de 37,20 francs à 23,10 francs.

En contrepartie des économies induites par cette réduction de prix pour la Sécurité sociale, le groupe négociait une réévaluation de ces nouveaux médicaments. Un an plus tard, de part et d'autre, le bilan est satisfaisant. Les économies ont été plus importantes que prévu, puisqu'elles ont atteint 240 millions de francs contre 150 millions annoncé, représentant 0,4 % du montant du remboursement des médicaments (62 milliards de francs). Ce montant provient pour 180 millions de francs directement du Clamoxyl, pour 30 millions de la baisse des tarifs des concurrents, et pour 30 millions d'un choix des médecins qui ont prescrit ce type d'antibiotiques plutôt qu'une autre catégorie plus onéreuse.

De son côté, Smithkline Beecham a regagné ses parts de marché en vendant plus d'unités, passant de 14 % à 20 %, et a maintenu son chiffre d'affaires à 430 millions de francs. Le laboratoire a obtenu en contrepartie de meilleurs prix pour quatre de ses nouveaux médicaments, le Requip, pour le traitement de la maladie de Parkinson, Hycamtin, un anticancéreux, Kredex, pour l'insuffisance cardiaque, et Ravir, destiné au traitement du zona. Les tarifs sont au niveau de ceux commercialisés dans les autres pays d'Europe.

MISE EN GARDE

Mais Henri Philippart redoute que la pression à la baisse ne continue et que les autorités de santé poussent les médecins à prescrire les amoxicillines les moins chers. Car, réagissant à l'offensive de Clamoxyl, des laboratoires comme Bouchara, Yamanouchi, Zambon, Lafon où RPR Galénique ont poursuivi la désescalade. L'écart à la baisse avec le Clamoxyl est d'environ 10 %.

« Il faut arrêter cette spirale, car elle ne profite à personne, affirme M. Philippart. *Toute cette classe d'antibiotiques est alignée sur le prix des génériques, elle ne peut aller au-delà. »* Si la tendance persiste, le laboratoire, leader du marché des amoxicillines, menace de stopper toute information médicale sur le produit auprès des médecins, pour cause de rentabilité insuffisante.

Ce silence laissera alors le champ libre à d'autres catégories d'antibiotiques plus onéreuses comme les macrolides, ou les céphalosporines. *« Une nouvelle guerre des prix risque d'affecter la dynamique de cette sous-classe d'antibiotique qui, ayant 25 % du marché, peut encore croître. Chaque point perdu au profit d'un produit d'une autre classe coûtera 50 millions de francs à la Sécurité sociale »*, prévient-il.

Cette mise en garde intervient au moment où la CNAM prépare pour les médecins des répertoires sélectionnant les traitements les moins chers selon les maladies. Les dirigeants de Smithkline Beecham en sont à s'interroger aujourd'hui sur la pertinence de leur stratégie de baisse des prix, d'autant que leur exemple n'a pas été suivi pour d'autres catégories de médicaments.

Dominique Gallois

هكذا من الاصل

Les salariés de France 3 poursuivent leur mouvement de grève

Les discussions sont au point mort entre la direction de la chaîne des régions et les syndicats. Des assemblées générales devaient décider de la poursuite de l'action qui paralyse partiellement l'antenne depuis quatre jours

NÉGOCIATIONS rompues, assemblées générales, délégations régionales à la Maison de la radio : à France 3, la journée de vendredi 5 décembre risque d'apparaître comme un durcissement du conflit, qui paralyse la chaîne depuis le 2 décembre. Et une incertitude sur la semaine prochaine. *« Dans l'audiovisuel public, quand un conflit dépasse le week-end, il devient difficile à résoudre »*, commente un ancien syndicaliste.

En décidant de rétablir l'antenne, jeudi à 21 h 15, en programmant le film *Le Casse*, avec Jean-Paul Belmondo, Xavier Gouyou Beauchamps a provoqué la mauvaise humeur des grévistes. A 22 heures, les représentants du personnel ont alors déclaré que la direction prenait *« la responsabilité de la rupture de la négociation »*. De son côté, le PDG de France Télévision a indiqué qu'il *« était disposé à revenir à tout moment en réunion, dès lors que s'exprimerait un véritable désir d'aboutir »*. Mais il est clair qu'il ne veut pas accorder au syndicat « l'écran noir » qu'ils réclament pendant la durée des négociations. D'ailleurs, vendredi matin, à 7 h 30, dessins animés et spots publicitaires se succédaient à l'antenne. L'entrée de Xavier Gouyou Beauchamps dans la négociation avait pourtant pour objectif de débloquer la situation. Les syndicats, notamment, s'étaient mis à *« récuser »*, leur directeur général, Philippe Levrier. *« On tournait en rond et rien n'avançait »*, se plaignaient les représentants des salariés. Le PDG a donc pris le relais en milieu d'après-midi du jeudi 4.

MOBILISATION

Pour l'essentiel, il a renouvelé les propositions faites les jours précédents en les améliorant un peu. Il a notamment promis une augmentation de l'enveloppe consacrée à la production ; le déblocage de 3 millions de francs en 1998 pour engager le plan pluriannuel de rattrapage des salaires avec France 2, promis par Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication. En ce qui concerne la durée du travail, il a proposé une expérimentation dans plusieurs sites de la semaine de quatre jours, réclamée par les journalistes, et un examen de requalification des postes de travail à partir du 15 décembre.

Ces propositions seront présentées et débattues lors des assemblées générales qui devaient se dérouler dans la journée de vendredi. Ces réunions vont être pour les syndicats l'occasion d'une démonstration de la mobilisation à Paris et dans les régions. Ce sera aussi pour les huit syndicats qui ont appelé à cette grève un occasion de mesurer leur influence respective. Il est peu probable que la direction de la chaîne acceptera de reprendre les négociations au cours de cette journée. *« Cette grève est un entrelacs de points de vue et elle arrive à contre-temps »*, estime un observateur.

Pour la direction de France 3, ce conflit comporte plusieurs difficultés. La multitude des revendications mises en avant et l'aspect très général de certaines d'entre elles, comme la demande de présentation d'un plan stratégique, rend difficile l'organisation des discussions. Elle permet notamment aux syndicats de mettre l'accent sur l'une ou sur l'autre, selon les moments ou leurs intérêts respectifs. Confrontée à huit organisations syndicales, la direction a, en effet, le sentiment que certaines jouent la surenchère. C'est notamment le cas de la CGT, qui, après avoir remporté quelques victoires électorales dans cette chaîne, tente de pousser son avantage. Bien implanté à la rédaction nationale, ce syndicat joue notamment un rôle moteur dans les actions à Paris.

Par ailleurs, l'arrivée de la gauche au pouvoir a, une nouvelle fois, bouleversé le paysage audiovisuel. La télévision publique est encore à la vieille d'un débat sur sa spécificité, son identité et son avenir. Outre le projet de loi qu'il prépare, le gouvernement a demandé aux différentes entreprises d'établir des documents stratégiques pour le début de l'année 1998. Par ailleurs, dans l'entourage de Catherine Trautmann, on rappelle que la situation des chaînes est obérée par les coupes budgétaires imposées par le précédent gouvernement.

Ce n'est pas dans la chaîne la plus malade que s'est déclenché le conflit. Avec l'engouement pour l'information de proximité, France 3 est sans doute celle dont les perspectives de développement sont les plus importantes. Avec, notamment, le projet de chaîne des régions diffusée par satellite, dont les syndicats craignent que le financement soit en partie assuré par le privé.

Le conflit déborde du cadre de France 3. Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), tout en refusant de commenter la grève, a cependant déclaré : *« Tant que le service public n'aura pas de financement adéquat et qu'il dépendra longtemps encore de la publicité, il sera vain de lui demander des efforts particuliers de télévision par rapport aux chaînes commerciales. »*

Françoise Chirot

Le plus gros employeur

● France 3 est le plus important employeur de l'audiovisuel public, avec 3 600 permanents et 5 000 occasionnels (pigistes, contrats à durée déterminée), selon les syndicats. France 3 emploie 1 000 journalistes.
● Les trois quarts des effectifs travaillent en région. Les personnels sont répartis dans treize directions, vingt-quatre bureaux régionaux d'information et vingt éditions locales. Créés en 1990, ces bureaux emploient un peu moins d'une dizaine de personnes et sont destinées à permettre un meilleur traitement de l'information de proximité.
● En octobre, la chaîne a réalisé une part d'audience de 17,6 %, selon les enquêtes réalisées par l'institut Médiamétrie. Le budget 1997 de France 3 est de 5,413 milliards de francs.
● Le journal du soir, le « 19/20 », de France 3 est devenu l'un des programmes-phares de la chaîne. La tranche d'actualité est passée de 17,1 % en 1990 à 29,2 % en 1996. Cette augmentation de l'audience est largement due la partie régionale du journal télévisé diffusée avant les informations générales, qui ne cesse de progresser. Elle affiche une part d'audience de 43,7 % en 1996, en hausse de presque 15 % en six ans (29 % en 1990).

Malaise dans les stations régionales

IL EST TRISTE Rémi. Technicien gréviste à la station régionale de France 3-Méditerranée, sise à trente mètres du stade Vélodrome, il assiste désœuvré au tirage au sort de la Coupe du monde de football. *« On regarde de loin et cela nous fait mal »*, avoue Rémi, désolé de pas assister à cet événement. Passionné de football comme nombre de Marseillais, il ne pardonne pas ce coup du sort : *« Le préavis de grève était déposé depuis suffisamment longtemps pour que la direction ait pu se donner les moyens de faire reprendre le travail et nous permettre de couvrir le tirage au sort. »*

Au chapitre des revendications, France 3-Méditerranée ne se distingue pas des autres stations régionales : *« Nous réclamons un budget suffisant pour produire des émissions autrement qu'avec des bouts de ficelle »*, précise Rémi. Porte-parole improvisé, il dénonce la maigreur de l'enveloppe financière proposée par la direction de France 3 : *« 150 millions de francs, ce n'est pas assez. »* Selon lui, *« les gains de productions obtenus grâce à l'utilisation des nouvelles technologies comme le numérique doivent profiter à la production »*.

A France 3-Bourgogne, la mobilisation des personnels prend chaque jour de l'ampleur. Jeudi 4 décembre, 100 % des journalistes titulaires, à l'exception de l'encadrement, sont en grève. Ils sont accompagnés par 84 % des techniciens et 36 % des administratifs. Journaliste à France 3-Dijon, Patrick Gabet n'est pas syndiqué, mais il a rejoint le mouvement dès le premier jour. D'emblée, il veut faire savoir que *« les revendications salariales paraissent presque secondaires tant le malaise est grand »* dans tous les bureaux de Bourgogne.

« UNE GROSSE MOBILISATION »

A Dijon, la rupture est totale entre la hiérarchie et les personnels. Pour Patrick Gabet, *« les raisons sont anciennes »*. Dans un communiqué, *« les personnels et les organisations syndicales de France 3-Bourgogne (...) ont demandé à la direction générale le remplacement de l'équipe de direction »*. Selon Patrick Gabet, les membres de la direction sont *« incompétents, inefficaces et complètement démotivés »*. Pire, ajoute, ce gréviste non syndiqué, *« ils nous démotivent dans notre travail »*. *« Cette longue exaspération »* est encore montée d'un cran après la publication, jeudi 4 décembre, d'un entretien accordé par Claude Espérandieu, directeur régional de France 3-Dijon, au quotidien *L'Yonne républicaine*.

Désormais, signale Patrick Gabet, *« la situation est telle à France 3-Dijon que nous voyons difficilement comment nous pouvons retravailler avec ces gens-là »*. Pour l'heure, au dires des grévistes *« ces gens-là »*, c'est-à-dire *« la hiérarchie*, [sont] *invisible*[s] *»*. A Reims, comme à Dijon, *« il y a une grosse mobilisation »*, selon un technicien en grève. Pourtant, il s'avoue *« déçu »* par la tournure des événements. *« Le point de départ du mouvement, ce sont les problèmes existentiels de France 3 »*. Selon lui, *« on fait la part trop belle aux revendications salariales »*. Désormais, *« ce que retiennent les gens, c'est que nous voulons travailler moins et gagner plus »*.

Plus à l'ouest, à Nantes, Alain Parent, technicien gréviste lui aussi, regrette *« qu'on mette les salaires en tête des négociations »*. Son credo, c'est *« l'avenir de France 3 »*. *« Il faut nous donner les moyens d'assurer notre rôle de service publique face aux projets de chaînes de proximité de Canal Plus, mais aussi M 6 et TF 1 »*, réclame-t-il au nom de l'intersyndicale.

Pour mieux se faire entendre de la direction comme de leurs collègues parisiens, les stations régionales de France 3 ont décidé d'envoyer des délégations participer à l'assemblée générale extraordinaire organisée, vendredi 5 décembre, à la maison de la radio. Patrick Gabet, lui, n'ira pas. *« Nous avons décidé d'envoyer une délégation volontairement restreinte à six personnes. Nous voulons rester mobilisés en région »*, explique le journaliste.

Guy Dutheil

Publicis lance une OPA sur l'américain True North

JOUER les actionnaires contre les administrateurs. Telle est maintenant la ligne d'attaque choisie par Maurice Lévy, patron du groupe publicitaire français Publicis, dans sa tentative de prise de contrôle de son ex-associé américain, True North. Le président du directoire de Publicis lance une offre publique d'achat (OPA) sur le onzième groupe publicitaire mondial, *via* une lettre adressée à son conseil d'administration, jeudi 4 décembre.

« Déçu » par le refus des administrateurs de True North d'accepter l'offre de rapprochement des réseaux publicitaires Publicis et Foote, Cone and Belding (FCB), M. Lévy explique que le groupe français pourrait acquérir 37 % de True North en achetant 9,6 millions d'actions à *28* dollars l'une, soit *« une prime de 20 % par rapport à la cotation »*. Le prix proposé par Publicis est voisin de la cotation du *jeudi 4 – 27 dollars* –, le titre True North ayant bondi de 2 dollars à la Bourse de New York, après l'annonce du lancement de l'OPA. Si l'opération réussissait, Publicis contrôlerait 55,5 % du capital du groupe américain, puisqu'il en possède déjà 18,5 % (4,66 millions de titres) comme premier actionnaire. Toutefois, pour acquérir les 37 % de True North pour 270 millions de dollars, Publicis devrait faire appel à l'emprunt, sa trésorerie s'établissant à 500 millions de francs. *« L'opération que nous proposons à vos actionnaires représente à nos yeux une opportunité unique de construire une entreprise de communication capable de répondre sur le plan mondial aux plus fortes exigences des annonceurs*, écrit Maurice Lévy aux administrateurs de True North. *Avec un revenu d'environ 1,2 milliard de dollars, nous couvririons ensemble 77 pays. »*

PRÊT A UNE ENCHÈRE

Présent à New York, Maurice Lévy y rencontre les actionnaires de True North et ses clients afin de les convaincre et de les persuader du bien-fondé de cette OPA dont Publicis persiste à expliquer qu'elle n'est pas *« hostile »*.

La semaine prochaine, le *proxy statement* (document de quelque 300 pages décrivant Publicis, le sens de son offre et de la fusion, les résultats attendus, etc.) doit être remis aux autorités boursières américaines (SEC), permettant ainsi à Publicis d'aller plus loin.

Les administrateurs ont jusqu'à *maintenant toujours favorisé la fu*sion avec Bozell, à laquelle Publicis est violemment opposé : *« Cette opération est contraire aux intérêts des actionnaires de True North*, indique M. Lévy dans sa lettre du 4 décembre. *La récente publication des aspects financiers de l'accord Bozell ne fait qu'aggraver ce constat. Non seulement la fusion amplifie les faiblesses internationales de True North, mais en outre elle le fait à un prix très supérieur à toute évaluation raisonnable de Bozell. »*

True North envisage de racheter Bozell pour 440 millions de dollars, somme jugée trop élevée par les observateurs financiers, certains groupes américains refusant de suivre. Maurice Lévy place les administrateurs devant leur responsabilité financière en demandant, en cas de refus de son offre, que *« des propositions concurrentes pour la vente »* du groupe soient faites. Publicis se dit prêt, le cas échéant, à *« participer à une telle enchère »*.

Yves-Marie Labé

Le syndicat du Livre CGT continue à se déchirer

LES IMPRIMEURS rotativistes-CGT du Livre parisien ont décidé, lundi 1er décembre, de quitter le Syndicat général du livre (SGL, qui regroupe diverses catégories d'ouvriers et de cadres des imprimeries) *« pour construire dans la CGT un projet d'union syndicale avec les sections Paris diffusion presse (PDP), Routage expédition communication (REC) et le Syndicat des correcteurs »*. *« Cette situation exceptionnelle*, précisent les rotativistes dans une déclaration, *fait suite à plusieurs rendez-vous avec le secrétaire général de notre confédération, Louis Viannet. Le secrétaire de la confédération, les représentants de la Fédération et certains dirigeants du SGL n'ont pas pris en compte les légitimes intérêts des imprimeurs rotativistes. Forts de ce constat, considérant avoir été au bout de notre démarche, nous prenons acte de la nécessité de trouver une autre forme d'organisation. »*

De leur côté, la CGT et la Fédération (Filpac-CGT) ont renouvelé leur appui au bureau du SGL, dont les propositions *« sont les seules en mesure de surmonter la crise qui secoue le syndicat, et c'est en son sein que les solutions doivent être trouvées et appliquées »*. *« Toutes recherches en dehors des structures actuelles du SGL, et donc de la CGT, seraient vaines*, précisent la CGT et la Filpac, *et ne conduiraient qu'à aggraver une situation déjà fortement préoccupante dont les seuls à se satisfaire sont de toute évidence les patrons de presse. »*

Enfin le SGL dénonce *« une telle initiative fractionnelle* [qui] *pousserait la division dans notre organisation syndicale jusqu'à la scission »*. *« Elle s'affiche totalement*, poursuit la déclaration du SGL, *à l'inverse des orientations et des objectifs de la CGT (...). Après le retrait de fait du SGL (non-versement des cotisations mensuelles depuis deux années), elle conduirait ses artisans à se placer hors de la CGT. »*.

■ **LA BOURSE DE SÉOUL** a gagné 6,98 % vendredi, dans un marché dopé par l'approbation officielle du FMI au plan de sauvetage de la Corée du Sud.

■ **LE DOLLAR** restait ferme face au yen vendredi 5 décembre à Tokyo, mais sans réussir à franchir la barre des 130 yens. Le billet vert s'échangeait à 129,66 yens.

■ **TOKYO** a terminé vendredi en hausse de 0,7 %, soutenue par une reprise technique après trois jours de baisse. Le Nikkei a gagné 117,69 points, pour finir à 16 424,48.

■ **WALL STREET** a légèrement progressé jeudi (+ 0,23 %), les opérateurs restent prudents à la veille de la publication des chiffres de l'emploi pour novembre aux Etats-Unis.

■ **L'OR** a ouvert à nouveau en baisse vendredi 5 décembre sur le marché international de Hongkong, à 286,75-287,25 dollars l'once contre 290,20-290,50 la veille en clôture.

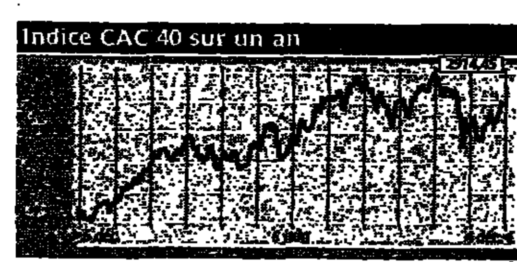
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Poursuite de la reprise à Paris

APRÈS un effritement en début de séance, la Bourse de Paris s'est ressaisie, vendredi 5 décembre, et a poursuivi son ascension dans un marché soutenu notamment par Wall Street et le rebond de certaines places asiatiques. En baisse de 0,19 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure un quart plus tard un gain de 0,81 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises gagnaient 0,71 % à 2 935,01 points. Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel s'élevait à 2,7 milliards de francs dont 2,2 milliards de francs sur les valeurs de l'indice CAC 40.

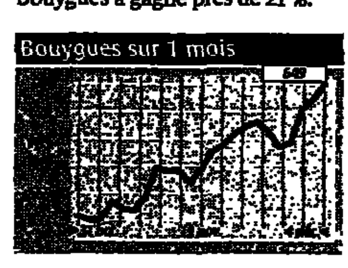
Le marché était encore animé par des perspectives de restructurations : Scor gagnait 2,9 % dans un marché étoffé portant déjà sur 0,4 % du capital de la société de réassurances. Alcatel Alsthom continuait à profiter de l'annonce de la cotation dans les mois à venir de sa filiale commune avec le britannique GEC, GEC-Alsthom. Le titre est en hausse de 2,6 %. La BNP a maintenu l'action dans sa liste de valeurs recommandées. Ingenico montait de 5,3 %, Damart de 5 % et le CCF de 4,2 %. Les valeurs pétrolières qui avaient souffert de la décision de l'OPEP d'augmenter ses quotas de production, regagnaient du terrain : Elf Aquitaine s'appréciait de 2,2 % et Total, de 2,3 %.



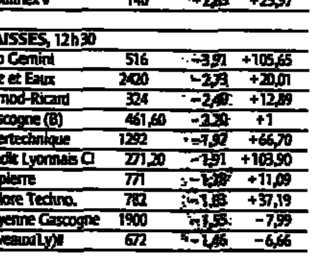
CAC 40/5 jours

Bouygues, valeur du jour

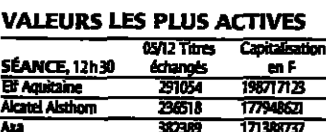
L'ACTION Bouygues s'est à nouveau mise en évidence jeudi 4 décembre à la Bourse de Paris avec une hausse de 1,9 %, à 649 francs. En cours de séance, le titre a touché son plus haut niveau de l'année, à 657 francs. Le groupe, qui mêle des activités de BTP et de communication, est présenté par de nombreux analystes comme « opéable ». Ces derniers soulignent le manque de contrôle du capital et le fait qu'un acquéreur n'aurait pas de difficultés à séparer les deux grands métiers du groupe dans des entités distinctes. Depuis le début de l'année, l'action Bouygues a gagné près de 21 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



HAUSSES, 12h30	Cours au 05/12	Var. % 04/12	Var. % 31/12
Ingenico	127,50	+7,41	+46,55
Gr.Zannier (Ly) #	130	+5,69	+10,92
Damart	3824	+5,63	−7,85
Rexel	1835	+4,29	+16,50
DMC (Dollfus Mi)	111	+3,73	−11,76
C.C.F.	387,50	+3,60	+61,45
Elf Gabon	1078	+3,55	−18,64
SCOR	306	+2,96	+67,67
Cipe France Ly #	175,60	+2,93	−14,67
Moulinex #	140	+2,63	+23,97

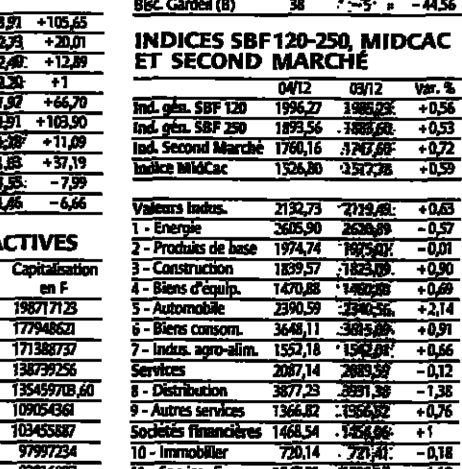


BAISSES, 12h30	Cours au 05/12	Var. % 04/12	Var. % 31/12
Cap Gemini	516	−3,91	+105,65
Gaz et Eaux	2420	−2,73	+20,01
Pernod-Ricard	324	−2,40	+12,89
Gascogne (B)	461,60	−2,20	+1
Intertechnique	1292	−1,92	+66,70
Credit Lyonnais CI	271,20	−1,91	+103,90
Klepierre	771	−1,89	+11,09
Bollore Techno.	782	−1,83	+37,19
Guyenne Gascogne	1900	−1,55	−7,99
Deveaux(Ly)#	672	−1,46	−6,66

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	05/12 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	291054	198717123
Alcatel Alsthom	236518	177948621
Axa	382389	171388737
Eaux (Gle des)	174461	138739256
Paribas	309939	135459703,60
Societe Generale	133511	109054361
Carrefour	33685	103455887
B.N.P.	323596	97997234
Total	150917	92816807
France Telecom	401632	86968225,50

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

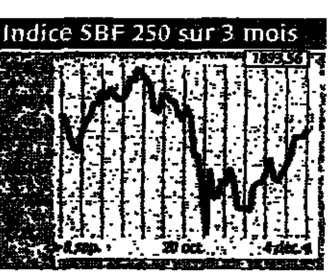


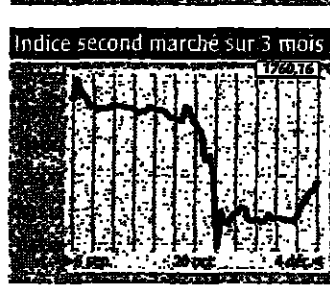
HAUSSES, 12h30	Cours au 05/12	Var. % 04/12	Var. % 31/12
IMS(Int.MetalSer)#	71,65	+10,23	+1,63
Norbert Dentres.#	648	+6,75	−11,23
Digigram #	214	+5,94	—
C.E.E #	72	+5,88	−61,08
Comp.Euro.Tele-CET	268	+4,97	−36,49

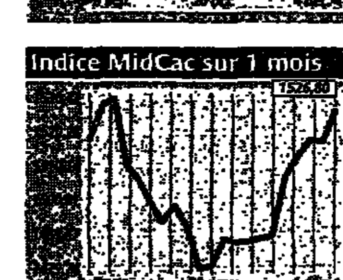
BAISSES, 12h30	Cours au 05/12	Var. % 04/12	Var. % 31/12
Chausseria (Ly)	7,50	−16,66	+50
Boiron#(Ly)	319	−12,56	+4,93
Maxi-Livres/Profr#	33	−8,33	−80,71
LVL Medical Gpe #	551	−5	+96,08
Bisc. Gardeil (B)	38	−5	−44,56

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	04/12	03/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1996,27	1985,23	+0,56
Ind. gén. SBF 250	1893,56	1883,60	+0,53
Ind. Second Marché	1760,16	1747,68	+0,72
Indice MidCac	1526,80	1517,38	+0,59
Valeurs Indus.	2132,73	2119,48	+0,63
1 - Energie	2605,90	2620,89	−0,57
2 - Produits de base	1974,74	1975,01	−0,01
3 - Construction	1839,57	1823,09	+0,90
4 - Biens d'équip.	1470,88	1460,88	+0,69
5 - Automobile	2390,59	2340,56	+2,14
6 - Biens consom.	3648,11	3615,89	+0,91
7 - Indus. agro-alim.	1552,18	1542,01	+0,66
Services	2087,14	2089,59	−0,12
8 - Distribution	3877,23	3931,38	−1,38
9 - Autres services	1366,82	1356,52	+0,76
Sociétés financières	1468,54	1454,06	+1
10 - Immobilier	720,14	721,41	−0,18
11 - Services financ.	1547,31	1529,15	+1,19
12 - Sociétés invest.	1682,62	1671,80	+0,65







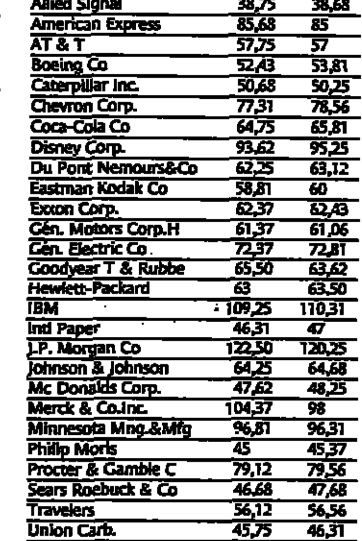
Tokyo se reprend

LA BOURSE japonaise s'est reprise vendredi 5 décembre, mettant un terme à une série de trois séances de baisse consécutives. La cote a bénéficié d'achats de découvert sur les financières. L'indice Nikkei termine sur un gain de 117,69 points, soit 0,72 %, à 16 424,48, et son contrat décembre progresse de 70 points, à 16 460. Le marché japonais attend maintenant les propositions qui seront faites la semaine prochaine par le Parti libéral démocrate pour stabiliser le secteur financier.

Wall Street avait enregistré une progression timide jeudi, les opérateurs faisant preuve de prudence à la veille de la publication des chiffres de l'emploi pour novembre aux Etats-Unis.

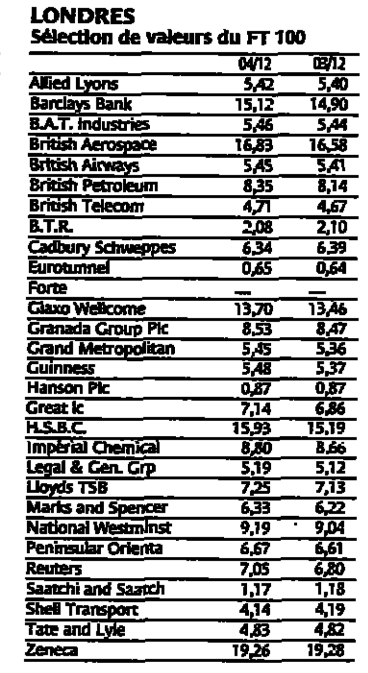
L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a affiché un gain de 18,15 points (+ 0,23 %), à 8 050,16 en clôture. Le principal baromètre de Wall Street avait gagné jusqu'à 80 points dans la matinée, porté par l'envolée du titre Merck, l'une des valeurs vedettes, et par le recul des rendements sur le marché obligataire, qui sont tombés brièvement sous le plancher de 6 % pour la première fois depuis janvier 1996.

INDICES MONDIAUX



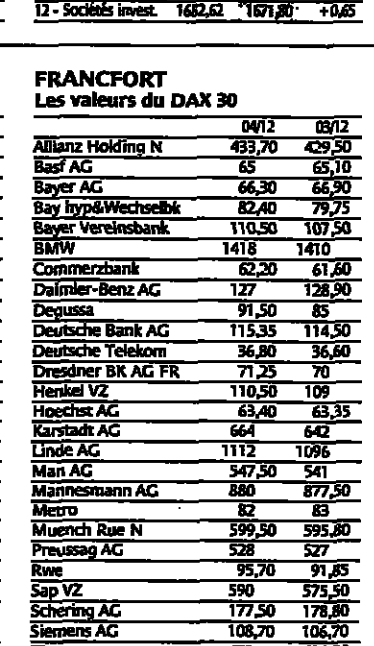
	Cours au 04/12	Cours au 03/12	Var. en %
Paris CAC 40	2934,05	2902,35	+1,08
New-York/DJ indus.	8057,13	8032,01	+0,31
Tokyo/Nikkei	16306,80	16585,50	−1,71
Londres/FT100	5051,40	4970,20	+1,60
Francfort/Dax 30	4139,80	4082,48	+1,37
Frankfort/Commer.	1359,77	1340,30	+1,43
Bruxelles/Bel 20	3022,07	3022,07	—
Bruxelles/Général	2489,35	2472,75	+0,67
Milan/MIB 30	1241	1241	—
Amsterdam/Gé. Cbs	617,10	612,40	+0,76
Madrid/Ibex 35	625,26	618,27	+1,12
Stockholm/Affarsal	2334,05	2334,05	—
Londres FT30	3230	3186,30	+1,37
Hong Kong/Hang S.	11474,90	11202,88	+2,33
Singapour/Strait t	1700,23	1696,29	+0,23

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones



	04/12	04/12
Alcoa	69,31	68,37
Allied Signal	38,75	38,68
American Express	85,68	85
AT & T	57,75	57
Boeing Co	52,43	53,81
Caterpillar Inc.	50,68	50,25
Chevron Corp.	77,31	78,56
Coca-Cola Co	64,75	65,81
Disney Corp.	93,62	95,25
Du Pont Nemours&Co	62,25	63,12
Eastman Kodak Co	58,81	60
Exxon Corp.	62,37	62,43
Gén. Motors Corp.H	61,37	61,06
Gén. Electric Co	72,37	72,81
Goodyear T & Rubbe	65,50	63,62
Hewlett-Packard	63	63,50
IBM	109,25	110,31
Intl Paper	46,31	47
J.P. Morgan Co	122,50	120,25
Johnson & Johnson	64,25	64,68
Mc Donalds Corp.	47,62	48,25
Merck & Co.Inc.	104,37	98
Minnesota Mng.&Mfg	96,81	96,31
Philip Moris	45	45,37
Procter & Gamble C	79,12	79,56
Sears Roebuck & Co	46,68	47,68
Travelers	56,12	56,56
Union Carb.	45,75	46,31
Utd Technol	79	78,25
Wal-Mart Stores	40,81	40,87

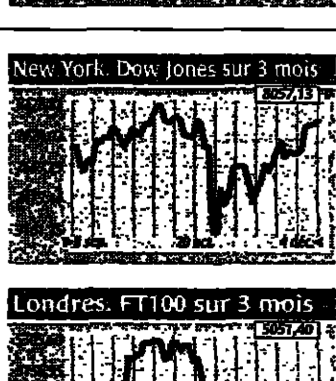
LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

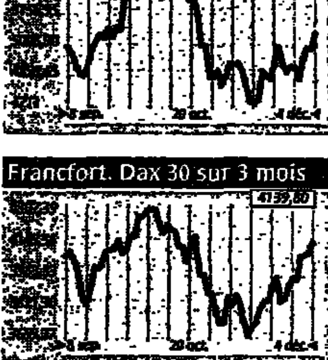


	04/12	03/12
Allied Lyons	5,42	5,40
Barclays Bank	15,12	14,90
B.A.T. Industries	5,46	5,44
British Aerospace	16,83	16,58
British Airways	5,45	5,41
British Petroleum	8,35	8,14
British Telecom	4,71	4,67
B.T.R.	2,08	2,10
Cadbury Schweppes	6,34	6,39
Eurotunnel	0,65	0,64
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,70	13,46
Granada Group Plc	8,53	8,47
Grand Metropolitan	5,45	5,36
Guinness	5,48	5,37
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	7,14	6,86
H.S.B.C.	15,93	15,19
Impérial Chemical	8,80	8,66
Legal & Gen. Grp	5,19	5,12
Lloyds TSB	7,25	7,13
Marks and Spencer	6,33	6,22
National Westminst	9,19	9,04
Peninsular Orienta	6,67	6,61
Reuters	7,05	6,80
Saatchi and Saatch	1,17	1,18
Shell Transport	4,14	4,19
Tate and Lyle	4,83	4,82
Zeneca	19,26	19,28

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

	04/12	03/12
Allianz Holding N	433,70	429,50
Basf AG	65	65,10
Bayer AG	66,30	66,90
Bay hyp&Wechselbk	82,40	79,75
Bayer Vereinsbank	110,50	107,50
BMW	1418	1410
Commerzbank	62,20	61,60
Daimler-Benz AG	127	128,90
Degussa	91,50	85
Deutsche Bank AG	115,35	114,50
Deutsche Telekom	36,80	36,60
Dresdner BK AG FR	71,25	70
Henkel VZ	110,50	109
Hoechst AG	63,40	63,35
Karstadt AG	664	642
Linde AG	1112	1096
Man AG	547,50	541
Mannesmann AG	880	877,50
Metro	82	83
Muench Rue N	599,50	595,80
Preussag AG	528	527
Rwe	95,70	91,85
Sap VZ	590	575,50
Schering AG	177,50	178,80
Siemens AG	108,70	106,70
Thyssen	421	414,20
Veba AG	114,95	106,60
Viag	945	908
Volkswagen VZ	814	816





Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

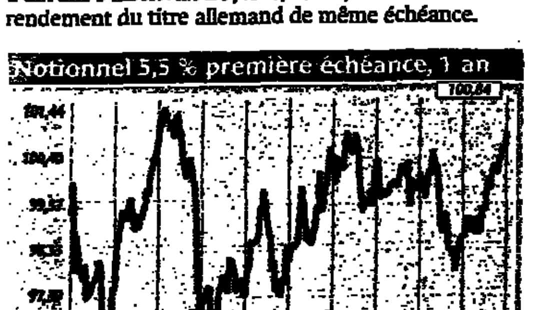
Recul du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en baisse, vendredi 5 décembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, reculait de 16 centièmes, à 100,68 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,41 %, soit 0,01 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, dans un marché rendu nerveux avant la publication des statistiques du chômage aux Etats-Unis au mois de novembre. Le taux de l'emprunt à 30 ans s'était inscrit à 6,05 % en clôture après être descendu jusqu'à 5,99 % en cours de journée.

La Bundesbank avait laissé inchangés ses taux directeurs.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 04/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,37	5,42	5,94	1,70
Allemagne	3,37	5,42	5,98	1,80
Grande-Bretagne	6,81	6,49	NC	2,80
Italie	6,19	5,87	6,36	2,60
Japon	0,69	1,88	NC	0,50
Etats-Unis	5,47	5,83	6,02	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 04/12	Taux au 03/12	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 04/12	Vente 04/12	Achat 03/12	Vente 03/12
Jour le jour	3,3790	—	3,3750	—
1 mois	3,43	4,88	3,44	3,54
3 mois	3,59	3,71	3,58	3,70
6 mois	3,78	3,84	3,72	3,84
1 an	3,99	4,11	3,97	4,09
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5625	—	3,5527	—
Pibor Francs 3 mois	3,6875	—	3,6875	—
Pibor Francs 6 mois	3,8203	—	3,8203	—
Pibor Francs 9 mois	3,9531	—	3,9492	—
Pibor Francs 12 mois	4,0820	—	4,0703	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,5313	—	4,5104	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6250	—	4,6250	—
Pibor Ecu 12 mois	4,9188	—	4,7135	—

MATIF

Échéances 04/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Déc. 97	130633	100,84	100,84	100,44	100,58
Mars 98	25297	100,38	100,38	99,98	100,08
Juin 98	2	99,50	99,50	99,50	99,50
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	12490	96,30	96,31	96,27	96,28
Mars 98	8863	96,09	96,09	96,05	96,07
Juin 98	6149	95,86	95,87	95,82	95,83
Sept. 98	4466	95,69	95,70	95,64	95,66
ÉCU LONG TERME					
Déc. 97	439	99,84	99,84	99,52	99,56
Mars 98	25	99,50	99,50	99,32	99,32

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 04/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 97	16640	2958	2959	2933	2936
Janvier 98	37	2953,50	2953,50	2941	2944
Mars 98	346	2963	2973	2960	2961
Juin 98	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,9330 | US/DM ↘ 1,7710 | US/Y ↗ 129,3600 | DM/F ↗ 3,3482 | £/F ↘ 9,9555

Repli du yen

LE DOLLAR était stable, vendredi matin 5 décembre, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques sur les places financières. Il s'échangeait à 1,7725 mark et 5,9315 francs.

Le billet vert continuait à gagner du terrain face à la devise nippone. Il cotait 129,20 yens, après être monté jusqu'à 129,90 yens, son cours le plus élevé depuis cinq ans et demi. Les investisseurs n'ont pas réagi aux propos du ministre japonais des finances, Hiroshi Mitsuzuka, qui a déclaré que le Japon réagirait de manière appropriée à une faiblesse excessive du yen.

Le franc était très ferme, vendredi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3452 francs pour un mark. La livre sterling se repliait à 2,9535 marks et 9,8780 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 04/12	% 03/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,8200	+0,03	322	346
Ecu	6,6380	+0,04	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,9330	+0,09	5,6200	6,2200
Belgique (100 F)	16,2290	+0,03	15,6300	16,7300
Pays-Bas (100 fl)	297,1100	+0,03	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4145	+0,04	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	87,9400	+0,02	82	92
Irlande (1 iep)	8,7235	+0,06	8,2800	9,1200
Gde-Bretagne (1 L)	9,9555	−0,12	9,5600	10,4100
Grèce (100 drach.)	2,1350	+0,07	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	76,3300	−0,24	70	80
Suisse (100 F)	414,3200	−0,08	402	426
Norvège (100 k)	82,7400	−0,01	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,5780	+0,03	45,6500	48,7500
Espagne (100 pes.)	3,9630	+0,04	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2750	[illegible]	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,1770	−0,12	3,8600	4,4600
Japon (100 yens)	4,5865	−0,43	4,4400	4,7900
Finlande (mark)	110,7800	+0,05	104,5000	115,5000

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	05/12	04/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7710	1,7721	−0,06
TOKYO : USD/Yens	129,3600	128,7800	+0,45

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,9330	5,9300	5,9395	5,9320
Yen (100)	4,5921	4,5862	4,6176	4,6143
Deutschemark	3,3487	3,3482	3,3476	3,3471
Franc Suisse	4,1374	4,1337	4,1452	4,1409
Lire ital. (1000)	3,4192	3,4157	3,4191	3,4150
Livre sterling	9,9929	9,9852	9,9954	9,9861
Peseta (100)	3,9679	3,9593	3,9612	3,9591
Franc Belge (100)	16,237	16,214	16,236	16,208

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,49	3,63	3,78
Eurodollar	5,89	5,87	5,87
Eurolivre	7,50	7,69	7,75
Eurodeutschemark	3,67	3,71	3,81

L'OR

	cours 04/12	cours 03/12
Or fin (k. barre)	55950	55600
Or fin (en lingot)	56000	55900
Once d'Or Londres	293	289,35
Pièce française(20f)	324	321
Pièce suisse (20f)	322	321
Pièce Union lat(20f)	323	321
Pièce 20 dollars us	2400	2480
Pièce 10 dollars us	1300	1350
Pièce 50 pesos mex.	2120	2070

LE PÉTROLE

En dollars	cours 05/12	cours 04/12
Brent (Londres)	18,18	18,17
WTI (New York)	18,76	18,49
Light Sweet Crude	18,75	18,78

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	05/12	04/12
Dow-Jones comptant	135,55	—
Dow-Jones à terme	145,03	144,19
CRB	236,89	236
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	1807,50	1801,25
Cuivre à 3 mois	1832,50	1799,50
Aluminium comptant	1564,25	1568,50
Aluminium à 3 mois	1593	1583
Plomb comptant	—	519,25
Plomb à 3 mois	537	539,50
Etain comptant	5777,50	5790
Etain à 3 mois	5705	5660
Zinc comptant	1111,50	1105
Zinc à 3 mois	1139,50	1112,50
Nickel comptant	6067,50	6042,50
Nickel à 3 mois	5965	5840

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	527,70	525,40
Platine à terme	—	—
Palladium	211,50	210,20
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	341,25	338,75
Maïs (Chicago)	271,50	271,25
Grain. soja (Chicago)	704	706,50
Tourt. soja (Chicago)	230,60	230,90
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	74,65	74,75
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1548	1558
Café (Londres)	1788	1818
Sucre blanc (Paris)	310,90	309,20
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	68,20	67,97
Jus d'orange (New-York)	80,15	81,40



هكذا من الاهل

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↗ +0,87 %
CAC 40 : 2939,67

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	963	961	− 0,20	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	918	916	− 0,21	1000
Renault (T.P.)	1799	1796	− 0,16	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2220	2222	+ 0,09	1000
Saint Gobain(T.P.)	1272	1272	—	1000
Thomson S.A (T.P)	911	913	+ 0,21	1000
Accor	1145	1135	− 0,87	100
AGF-Ass.Gen.France	335,10	335	− 0,02	30
Air Liquide	937	935	− 0,21	70
Alcatel Alsthom	740	757	+ 2,29	40
Atos (ex.Axime) CA	787	798	+ 1,39	10
Axa	444,60	447,90	+ 0,74	60
Bail Investis.	803	803	—	100
Cred.Fon.France	82,40	[illegible]	—	100
Credit Lyonnais CI	276,50	271,20	− 1,91	100
Cred.Nat.Natexis	347,70	347	− 0,20	100
CS Signaux(CSEE)	187,50	188,60	+ 0,58	100
Damart	3620	3824	+ 5,63	50
Danone	994	994	—	10
Dassault-Aviation	1315	1312	− 0,22	50
Dassault Electro	600	600	—	80
Dassault Systemes	180	180,50	+ 0,27	5
De Dietrich	275,60	272,40	− 1,16	25
Deveaux(Ly)#	682	672	− 1,46	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,20	44	− 0,45	100
Dexia France	658	670	+ 1,82	100
DMC (Dollfus Mi)	107	111	+ 3,73	75
Dynaction	154,50	152,30	− 1,42	25
Eaux (Gle des)	800	795	− 0,62	100
Eiffage	249,70	248	− 0,68	50
Elf Aquitaine	670	687	+ 2,53	50
Eramet	226	223,30	− 1,19	20
Eridania Beghin	973	965	− 0,82	65
Essilor Intl	1725	1723	− 0,11	20
Essilor Intl.ADP	1595	1596	+ 0,06	20
Esso	480	480	—	50
Eurafrance	2380	2347	− 1,38	200
Euro Disney	7,50	7,40	− 1,33	5
Europe 1	1111	1130	+ 1,71	100
Eurotunnel	6,30	6,25	− 0,79	[illegible]
Fimalac SA	451,10	460	+ 1,97	140
Finextel	107	107,50	+ 0,46	100

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Volkswagen A.G #	3492	3455	− 1,05	50
Volvo (act.B) #	167,30	169,70	+ 1,43	6
Western Deep #	91,90	86,25	− 6,14	2
Yamanouchi #	145	143,80	− 0,82	50
Zambia Copper	13,60	13,60	—	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 5 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	340	340
Commerzbank AG	205,10	[illegible]
Fiat Ord.	18,40	18,40
Gold Fields South	74,30	70,60
Kubota Corp.	20	20

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 5 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 5 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 5 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 4 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

SYMBOLES
◊ cours du jour; ♦ cours précédent.

SCIENCES En 1933, l'étude de certains amas de galaxies a conduit l'astronome suisse Fritz Zwicky à affirmer qu'au moins 90 % de la masse de l'Univers échappait aux observations. ● OÙ EST-ELLE, de quoi est-elle faite ? Soixante-quatre ans plus tard, cette énigme résiste toujours aux enquêteurs. ● DEUX CATÉGORIES de candidats sont sur les rangs : des objets massifs, les « machos », ou des particules connues (les neutrinos) ou à découvrir (les « mauviettes »). ● LES DÉCOUVERTES les plus récentes permettent d'affirmer aujourd'hui que les « machos » n'interviennent probablement que pour une part très faible dans ce colossal déficit. ● LES CHERCHEURS attendent beaucoup des neutrinos ou de particules très exotiques. Quelques résultats, négatifs mais pas définitifs, ont déjà été obtenus sur les premiers. Pour les secondes, des expériences sont en cours.

Les neuf dixièmes de l'Univers échappent toujours aux astronomes

Plusieurs décennies de traque n'ont pas encore permis de percer le mystère de la « matière noire », invisible mais perceptible par ses effets sur le mouvement des galaxies. Des expériences récentes ont conduit néanmoins à écarter une partie des hypothèses

AU CŒUR de la pomme cosmique, se cache un ver embarrassant : l'impossibilité d'expliquer comment nous sommes devenus ce que nous sommes, sans supposer l'existence de quelque chose que nous ne pouvons voir et que nous avons du mal à mesurer : la « matière noire ».

Il semble que l'Univers soit proche de sa « densité critique ». La masse de matière qu'il contient serait suffisante pour générer une force gravitationnelle capable de ralentir sa vitesse d'expansion, mais pas assez importante pour inverser la tendance et entraîner une



contraction jusqu'au « Big Crunch », l'inverse du Big Bang. C'est du moins la conclusion à laquelle ont abouti les cosmologistes, à partir des données dont ils disposent. Mais ils se heurtent à un problème de taille : les étoiles et les galaxies visibles ne peuvent représenter que 1 % de cette masse nécessaire.

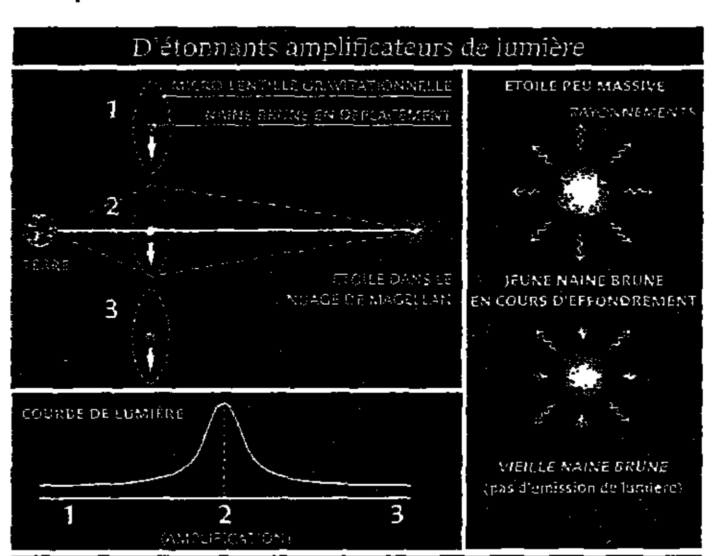
Où se trouve tout le reste ? Si cette masse manquante, la « matière noire », ne peut être vue de la Terre car elle ne produit pas de rayonnement, sa présence n'en est pas moins perceptible grâce à l'influence gravitationnelle qu'elle exerce sur la matière visible. C'est ainsi que la vitesse à laquelle les étoiles tournent autour du centre des galaxies montre que la partie visible de ces dernières ne constitue que le dixième environ de leur masse théorique. Le reste pourrait être constitué de planètes, « naines brunes », trous noirs, gaz, poussières et roches. Cette « matière noire froide » est d'autant plus difficile à détecter qu'elle est probablement très dispersée.

Mais ce qui vaut pour une galaxie n'est pas généralisable à l'ensemble du cosmos : le total de la masse totale de matière noire froide ainsi calculée ne représente que 20 % de la densité critique nécessaire pour empêcher l'expansion à l'infini de l'Univers ! On peut, certes, imaginer qu'une grande quantité de matière puisse être dispersée – sous forme de gaz par exemple – dans l'espace intergalactique, trop loin des concentrations visibles pour avoir sur elles une influence perceptible. Mais la différence est énorme.

DES PARTICULES EXOTIQUES

Il existe donc autre chose. C'est le satellite COBE (Cosmic Background Explorer) qui, voici quelques années, a recueilli les indices les plus intéressants dans cette quête de l'invisible. Il était chargé de cartographier le « fonds de rayonnement cosmologique », un « écho fossile » du Big Bang. Ce rayonnement distribué sur tout le fond de ciel représente les traces de la « soupe primitive » telle qu'elle était quelque 300 000 ans après l'explosion originelle. A l'époque, la matière commençait tout juste à se « découpler » de l'énergie, une étape indispensable pour que des structures comme les étoiles et les galaxies puissent ultérieurement émerger de cette bouillie de particules.

COBE a détecté de très légères variations (environ 1/100 000) dans la « densité » de ce rayonnement de fond. Cela complique sérieusement le problème : si les modèles standards de la cosmologie sont justes, ces fluctuations de densité auraient dû être beaucoup plus grandes. Au niveau mis en évidence par COBE, elles ne pouvaient pas évoluer pour donner naissance aux structures visibles de l'Univers d'aujourd'hui. Seule explication possible : l'existence d'une autre forme de matière.



Les étoiles se manifestent par la lumière qu'elles émettent en brûlant les gaz légers qui les composent. D'autres, trop petites, comme les « naines brunes », ne parviennent pas à s'allumer. A peine brûlent-elles un peu de lithium lorsqu'elles s'effondrent sur elles-mêmes. Vieilles, elles sont peu ou pas visibles. Mais, leur passage devant une source de lumière peut conduire à la création d'une sorte de lentille, dite micro-lentille gravitationnelle, qui amplifie la lumière de l'étoile et démasque ainsi la présence de cette naine ou d'un autre objet massif.

C'est ici qu'interviennent les formes « exotiques » de matière noire. Les théories de la physique des hautes énergies postulent l'existence de certaines particules, trop massives pour être observables dans les accélérateurs actuels, et très difficiles à détecter en raison de leur faible action réciproque sur la matière ordinaire. Ces particules encore hypothétiques portent le nom de WIMP, Weakly Interacting Massive Particules (particules massives faiblement interactives).

Aux premiers temps de l'Univers, ces WIMP pourraient bien l'avoir emporté sur la matière ordinaire. Car, si cette dernière était trop occupée à interagir avec l'énergie pour tolérer la formation de structures, les WIMP étaient peu concernées par ces formidables interactions. Livrées à elles-mêmes, elles auraient alors pu s'agglomérer en paquets. Plus tard, la matière ordinaire, enfin découplée de l'énergie, a pu recouvrir ces « graines » de matière noire comme la chair recouvre le squelette. Les WIMP auraient ainsi fourni la structure qui porterait la matière visible.

UN SCÉNARIO INSUFFISANT

Mais ce scénario séduisant n'est pas suffisant. Les étoiles et les galaxies forment elles-mêmes d'immenses ensembles, disposés en vastes couches et filaments que séparent d'énormes vides. Or, les simulations par ordinateur indiquent que les WIMP seraient incapables, à eux seuls, de produire ces structures. La « matière noire chaude », constituée de particules comme les neutrinos, pourrait, en revanche, résoudre le problème. A la différence de celle des WIMP, l'existence des neutrinos est déjà bien établie, en dépit d'une interaction quasi inexistante avec la matière et de la difficulté qu'il y a, donc, à les détecter. On a longtemps considéré que leur masse était nulle, mais l'idée se fait jour qu'ils pourraient en posséder une, infime, qui serait compensée par leur très grand nombre.

Si cela se vérifie, on peut imaginer que, lorsque la matière et l'énergie étaient encore interactives, quelques structures aient pu se former grâce aux neutrinos. Mais, en raison de la faible interaction de ces derniers avec la matière, elles auraient dû atteindre une taille énorme pour laisser des traces perceptibles aujourd'hui. Or, les simulations prenant en compte la seule matière noire chaude aboutissent à une échelle très supérieure à tout ce que les astronomes peuvent observer.

Faute de mieux, les cosmologistes estiment donc que la solution réside sans doute en un mélange de toutes ces matières noires potentielles...

H. G.

Les cosmologistes masquent leur trouble en jonglant avec les paramètres

C'EST l'astronome américain Edwin Hubble qui, en 1928, démontra que l'Univers était incontestablement en expansion, renforçant ainsi la théorie du Big Bang. Cette expansion était prévue par la théorie, mais Einstein, qui n'aimait pas l'idée d'un Univers en évolution (avec un début et une fin éventuelle), avait imaginé une constante cosmologique permettant de le rendre stable. L'introduction de ce paramètre de circonstance illustre parfaitement la lutte désespérée des cosmologistes contre les incertitudes. *« Qualitativement, le modèle du Big Bang colle très bien avec les données. C'est quantitativement que nous avons du mal. Sans doute ne savons-nous pas encore bien mesurer les choses et les paramètres ; peut-être nos théories sont-elles trop simples »*, hasarde Bernard Sadoulet, astrophysicien à l'université de Berkeley (Californie). Un euphémisme : les théories sur l'évolution de l'Univers mettent en jeu trois paramètres aux valeurs pour le moins fluctuantes.

Hubble avait évalué la vitesse d'expansion de l'Univers à *« 500 kilomètres à la seconde par mégaparsec »*. Il estimait par là que deux galaxies distantes d'un mégaparsec (soit 31 milliards de milliards de kilomètres) s'éloignent l'une de l'autre à la vitesse de 500 km/sec. Hélas, un calcul fondé sur une constante H^0 (dite constante de Hubble) de 500 fixe l'âge de l'Univers à environ 2 milliards d'années, alors que la Terre est vieille d'au moins 4,5 milliards d'années si l'on en croit les datations de ses roches par isotopes radioactifs...

Après avoir tenté de corriger cette anomalie en manipulant la valeur de la constante cosmologique d'Einstein, les astronomes se sont appliqués à réviser H^0 à la baisse. Au début des années 90, deux écoles de pensée l'estiment respectivement entre 30 et 50 et entre 80 et 100. Cette dernière fourchette semble confirmée par l'observation, mais elle implique pour l'Univers un âge très approximatif de 12 milliards d'années, inférieur à celui des étoiles les plus anciennes. Certains cosmologistes sont donc tentés de ressusciter une seconde fois la constante cosmologique d'Einstein. Ce paramètre miracle permet d'ajuster l'âge de l'Univers car il introduit l'action d'une force – attribuée à « l'énergie du vide » – qui s'oppose à la force de gravitation. Or cette dernière a une influence fondamentale dans la variation de la vitesse d'expansion de l'Univers, donnée importante pour le calcul de son âge.

SUR LE FIL DU RASOIR

Mais cette force de gravitation est fonction de la densité de l'Univers. La solution devrait pouvoir venir aussi du troisième paramètre, omega, qui caractérise cette densité. Dans un Univers complètement vide, omega serait égal à zéro. Si omega est supérieur à 1, l'expansion de l'Univers s'inversera à terme. La densité critique, correspondant à un Univers stable, implique un omega très précisément égal à 1. L'avenir de notre monde est sur le fil du rasoir. Il suffit d'une infime variation de omega d'un côté ou de l'autre pour que l'Univers continue son expansion à l'infini ou s'effondre sur lui-même, en « big crunch ».

Le problème est qu'il n'y a, a priori, aucune raison pour que omega soit aussi proche de 1. Rien, dans la physique connue, n'est susceptible de fixer précisément la valeur de omega, pas plus, d'ailleurs, que celle de la masse des protons et des neutrons. On suppose que ces données se sont ajustées alors que l'Univers était vieux de moins d'un millionnième de seconde, en un temps où la matière et l'énergie se trouvaient dans un état que la physique moderne reste incapable de décrire. Autant affirmer que Dieu nous a transmis ces valeurs sur des tables de pierre, réponse que les scientifiques, même croyants, jugent généralement peu satisfaisante.

Il ne leur reste donc plus qu'à tenter de déterminer ces paramètres en identifiant la matière noire, en mesurant expérimentalement avec une grande précision la densité de l'Univers et la constante de Hubble, voire l'énergie du vide (si elle existe). Une tâche qui, dans tous les cas, tient de la gageure...

Jean-Paul Dufour et Henry Gee

Les objets massifs perdent la première manche face aux poids légers

OÙ EST la matière noire ? De quoi est-elle faite ? Le procès est en cours d'instruction, et *« l'accusé n'a toujours pas comparu »*. Mais *« la liste des suspects est longue »*, précisaient, gourmands, quelques astronomes dans la revue *La Recherche* de janvier 1994.

L'enquête avance donc. Lentement. Sans que l'on puisse encore distinguer, dans le grand bestiaire des candidats dessinés par les cosmologistes, qui apporte une contribution significative à la matière noire et qui n'est qu'un comparse. Aujourd'hui, les progrès réalisés témoignent plus de l'élimination des fausses pistes que de l'obtention de preuves solides en faveur de tel ou tel candidat. Mais, loin de désespérer, les chercheurs se réjouissent car chaque nouveau résultat, fût-il négatif, resserre l'étau et rétrécit le champ des recherches autour des deux familles de coupables.

D'un côté, les « machos » (Massive compacts halo objects), objets faits de matière ordinaire, analogue à celle que nous côtoyons, et qui pourraient être de plus ou moins grosses planètes, des étoiles trop petites pour avoir connu le feu nucléaire (naines brunes), d'autres trop peu massives pour briller de mille feux (naines rouges), des mini-blanches, des étoiles à neutrons, des supernovae, des nuages de gaz, des mini-trous noirs, etc. De l'autre, des particules élémentaires, connues, comme les neutrinos, ou à découvrir, comme les « wimps » (Weakly interactive massive particles) ou « mauviettes » en français, qui, par leur nombre immense, pourraient représenter une grande partie de la masse manquante.

Trois expériences récentes ont permis de préciser le rôle de quelques-uns de ces acteurs. La première, réalisée par une équipe de l'observatoire de Grenoble, en association avec des chercheurs australiens et américains, a pu, pour la première fois, mettre en évidence une naine brune isolée qui porte le joli nom de P J12828 2-154. Cet astre, intermédiaire entre une étoile et une grosse planète, aurait soixante fois la masse de Jupiter et une température d'environ 1 800 degrés.

TROIS ÉQUIPES

Y a-t-il d'autres naines de ce type ? Au programme européen de surveillance du ciel austral Denis (Deep near infrared southern sky survey) d'en trouver d'autres et de voir, comme le précisent les chercheurs, qui ont publié leurs découvertes dans *Astronomy and Astrophysics* (troisième numéro de novembre), ce qu'elles représentent en masse. Mais il est peu probable, estiment certains cosmologistes, que leur contribution soit importante, même au sein du disque de notre galaxie.

Dans un autre registre, trois équipes – une française (Eros), une australo-américaine (Macho) et une américano-polonaise (Ogle) – avaient, il y a quatre ans, ouvert une piste intéressante après avoir observé de curieuses amplifications de lumière dans le halo de galaxies proches de la région de Magellan. La raison de ces phénomènes : le passage de « machos », peut-être des naines brunes, qui dévient la lumière d'une étoile, l'amplifiant par effet de microlentille gravitationnelle.

Ces équipes, dirigées par Michel Spiro, du Commissariat à l'énergie atomique, pour Eros, de Charles Alcock, du laboratoire de Lawrence Livermore, pour Macho et de Bohdan Paczynski pour Ogle ont trouvé quelques candidats. Mais pas assez pour espérer expliquer la masse manquante des galaxies. Echec ? *« Certainement pas*, estime Alain Milsztajn, de l'équipe Eros. *Si masse manquante il y a, elle se trouve ailleurs et n'est certainement pas constituée de corps dont la masse est comprise entre la taille de la Lune et dix fois celle de Jupiter »*.

Depuis 1996, les chercheurs d'Eros ont donc étendu leur terrain de chasse dans la région de Magellan pour traquer trois fois plus d'étoiles et tenter de trouver des objets plus massifs d'une fraction de masse solaire. Ils en ont détecté un, ainsi que leurs collègues américains. Sa nature pose toutefois problème, car des objets d'au moins une demi-masse solaire ne peuvent plus se comporter comme des naines brunes. Seule certitude, souligne Alain Milsztajn, *« les naines brunes ne semblent pas être un constituant majeur du halo des galaxies »*.

Il faut donc chercher ailleurs. Du côté des neutrinos, par exemple. Une récente expérience menée à la centrale nucléaire de Chooz par deux équipes associant des chercheurs français, italiens, américains et russes (*Physics Letters B*) vient à la fois de doucher et de doper les enthousiasmes. Avec elle, on espérait démontrer que les neutrinos, particules supposées sans masse, en avaient une très petite.

Loin de confirmer cette hypothèse, l'expérience de Chooz l'a ébranlée. Tout espoir n'est pas perdu, mais ce travail a singulièrement réduit la taille de la porte par laquelle les physiciens espèrent aboutir. Des mesures effectuées au Japon (SuperKamiokande) et aux Etats-Unis (Los Alamos) les invitent à poursuivre. C'est ce que font les chercheurs des expériences Karmen en Grande-Bretagne, Nomad et Chorus au CERN à Genève et de Gran Sasso en Italie. Leur but : démontrer que le neutrino oscille, ce qui revient à prouver qu'il est capable de se grimer et de se transformer de temps en temps en un neutrino différent. Si tel est le cas, il a une masse. Faible. Mais, malgré ce handicap, le plus lourd de la famille, le neutrino muon, pourrait alors contribuer substantiellement à la masse manquante de l'Univers.

« Pour le moment, Chorus et Nomad n'ont rien vu, remarque Hervé de Kerret, du laboratoire de physique corpusculaire et cosmologique du Collège de France (CNRS). *Cela prouve seulement que la probabilité d'observer de telles oscillations est faible. »*

Même si cette recherche n'aboutit pas, les théoriciens, jamais en panne d'imagination, peuvent toujours mettre en scène des particules exotiques, des axions, des particules supersymétriques, qui bousculeraient rien moins que la bible des physiciens : le modèle standard. De Berkeley à Saclay, Rome, Sheffield, en passant par le MIT, des batteries de « pièges » à wimps ou à axions se mettent en place. Mais le gibier est si discret que des années de travail seront nécessaires.

Jean-François Augereau

Trop-plein de trous noirs

Pour l'heure, les machos ont un peu déçu les astronomes. Restent plusieurs voies possibles. Les supernovae lointaines (étoiles géantes en fin de vie) en sont une. *« De toute façon,* précise Bernard Sadoulet de Berkeley (Center for Particles Astrophysics), *la matière ordinaire ne saurait contribuer de façon significative à la matière manquante à moins qu'une autre hypothèse ne porte,* dit-il, *prochainement ses fruits. »* Une théorie séduisante, *« mais encore prématurée »*, prévoit en effet que de très petits trous noirs d'une masse solaire, correspondant précisément à celle des machos, pourraient s'être formés aux débuts de l'Univers. *« Le problème,* explique-t-il, *est que les simulations numériques en produisent beaucoup trop. »*

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique *Nature*.

Traduction de Sylvette Gleize.



La planète du football était au rendez-vous de Marseille

Le tirage au sort de la 16e Coupe du monde, organisée par la France, a répondu à toutes les attentes : un public nombreux, des matches à suspense et un groupe qui devrait permettre à l'équipe de France d'atteindre les huitièmes de finale

Même si le jeune public du Stade-Vélodrome, pas vraiment anesthésié par le froid ambiant, a fait du chahut, jeudi 4 décembre, lors de la cérémonie du tirage au sort du Mondial 98, qui avait lieu à Marseille, les organisateurs se sont réjouis du déroulement – médiatique et sportif – des opérations. *« C'était parfait. La FIFA a donné une démonstration d'équilibre, sans la moindre politique. C'est une expérience positive »*, a notamment déclaré Joao Havelange, président de la Fédération internationale. Michel Platini et Fernand Sastre, coprésidents du Comité français d'organisation (CFO), affichaient le même sourire. Un sourire que le sélectionneur national, Aimé Jacquet, se gardait de trop montrer à l'annonce des adversaires de la France au premier tour. Avec l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite et le Danemark, les Bleus ont évité le pire et devraient se qualifier pour les huitièmes de finale. La suite, en revanche, s'annonce plus difficile, puisque *l'Espagne, la Bulgarie*, le Nigeria ou le Paraguay sont annoncés. Voilà, en tous cas, de quoi remplir les stades.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Le tirage au sort de la 16e Coupe du monde de football avait vécu, jeudi 4 décembre. Les entraîneurs avaient donné leur avis et s'en *étaient allés. Les abords du stade* Vélodrome, à Marseille, étaient redevenus déserts. Là, à la maigre lumière d'un lampadaire, un homme s'exprimait devant une équipe de télévision. Dariush Mostafavi, président de la Fédération iranienne de football, avait choisi ce moment et cet endroit pour répondre aux journalistes de son pays.

Cette conférence de presse clandestine tranchait avec le tumulte ambiant. En plus de l'Allemagne et de la Yougoslavie, l'Iran venait d'hériter des Etats-Unis dans le groupe F. A l'évidence, les dirigeants ne tenaient guère à s'exprimer sur l'ironie qui mettait sur leur route le Grand Satan. *« Pour nous, ce sera un match comme un autre*, nous a déclaré Dariush Mostafavi. *Le foot, c'est la paix. Nous sommes amis avec tout le monde sur un terrain. Ce qui compte, c'est qu'après vingt ans d'absence nous retrouvions la grande famille du football. »*

Les boules rouges et bleues auront donc décidé de quarante-sept matches ordinaires et d'une rencontre aux dimensions géopolitiques. Une heure aura été employée pour définir les huit groupes de quatre équipes d'où sortiront les seize participants aux huitièmes de finale. Un tirage au sort est un exercice de style difficile pour une télévision. Si Joseph Blatter, secrétaire de la Fédération internationale de football (FIFA), mena la cérémonie avec la précision de l'horloger qu'il fut naguère, des intermèdes musicaux et la présence de vedettes tentèrent de donner de la chair à l'émission.

Au fil des ans, cette cérémonie a pris de l'ampleur jusqu'à devenir démonstration de force. France 98 a fait un pas de plus dans la surenchère en monopolisant un stade entier, dont la scène de 700 m² n'était qu'un détail. Trente-huit mille Marseillais avaient été convoqués pour faire de la figuration devant un milliard de téléspectateurs. Vingt millions de francs ont été dépensés pour sortir des noms d'un chapeau. Tout ça pour ça ? s'interrogera le téléspectateur. Encore n'aura-t-il assisté qu'à la dernière heure d'un grand show qui dura en fait deux jours (et même quatre si l'on compte les réunions préparatoires).

TOUR DE BABEL MÉDIATIQUE

Durant ce temps, le parc Chanot, qui jouxte le Stade-Vélodrome, aura ressemblé à la fois à la tour de Babel et à la Cité interdite. Journalistes, organisateurs, commanditaires, sportifs se sont claquemurés derrière ses hautes grilles. Le Cirque Plume, qui avait planté là son chapiteau, s'est retrouvé pris en otage par cette autre piste aux étoiles. Dans l'enclos, on croisa et recroisa Michel Platini, Fernand Sastre, les deux coprésidents du Comité français d'organisation (CFO), les dirigeants de la FIFA, des joueurs mais aussi 1 500 collègues représentant un échantillon assez complet de l'humanité. Un petit monde choyé par 750 bénévoles dévoués.

En marge du tirage au sort, on a beaucoup communiqué. Les conférences de presse se sont succédé et parfois chevauchées. Dans le désordre, les responsables de l'informatique, les maires des dix sites, le ministère de la jeunesse et des sports et nombre de sponsors. Des rendez-vous communicatoires ont germé dans tout ce qui brille à Marseille, épargnant de justesse Notre-Dame-de-la-Garde. Certains furent guindés, d'autres agrémentés de happenings artistiques, d'un repas, de la présence d'une personnalité extra-sportive ou d'une distribution de ballon.

La première salve, mercredi, revint à la FIFA. Il s'agissait là d'une réunion de gens satisfaits et qui avaient des raisons de l'être, tant l'entreprise football croît et prospère. Y fut évoquée la succession de Joao Havelange, son président, qui doit se régler avant le début de la Coupe du monde. *« Il n'y a pour le moment qu'un seul candidat déclaré, Lennart Johansson, le président de l'UEFA »*, s'est contenté d'indiquer le Brésilien, qui ne porte pas le Suédois en grande affection et considère que Joseph Blatter *« ferait un grand président »*.

PUBLIC FRONDEUR

Et les Marseillais dans tout ça ? Ils sont venus pleins de bonne volonté, avec l'envie de démontrer qu'ils méritaient bien l'événement. La presse locale avait fait ronfler les titres : « Marseille, centre du monde », « Marseille, capitale du monde ». Marseille, fière d'être marseillaise et le prouvant à la Terre entière. Jeudi, une heure avant l'ouverture des grilles, les spectateurs – petit peuple d'enfants et de jeunes – étaient là, emmitouflés dans leurs écharpes de l'OM. Des bambins avaient au cou une fiche avec nom et adresse : ceux-là allaient au stade comme on part en voyage. Sur le parvis, les pronostics allaient leur train, le marché noir aussi. Les places, pourtant distribuées gratuitement, se revendaient entre 50 et 100 francs.

On ne sait trop si le spectacle fut à la hauteur de leurs espérances. Prévu en préambule, le match de gala opposant une sélection d'Europe à une autre du « reste du monde » ne provoqua pas l'enthousiasme. Ronaldo, Zinedine Zidane, les trente et un joueurs représentant les pays participants (*seul l'Iranien avait déclaré forfait*) ne forcèrent pas leur talent. Sept buts furent marqués, l'Europe s'inclinant (2-5). Alors le public est devenu frondeur. Il a moins applaudi et plus sifflé. Après le match, il a envahi pacifiquement la pelouse pendant un bon quart d'heure, le temps de relancer la polémique sur les grillages. Avant même la fin du tirage au sort, des centaines de spectateurs avaient déserté, vaincus par le froid, le manque d'entrain et peut-être la vacuité de la cérémonie. Ils reviendront en juin.

Benoît Hopquin

Un tirage au sort qui mélange les styles et les cultures

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Six mois et six jours avant le coup d'envoi de la phase finale, la 16e Coupe du monde a réellement pris forme. Fini les suppositions, les rêves et les espoirs. Place aux réalités du tirage au sort. On savait depuis longtemps que les maîtres brésiliens, champions du monde en titre, auraient l'honneur de fouler la pelouse du Stade de France de Saint-Denis le 10 juin 1998, à l'occasion de la première des soixante-quatre rencontres de ce Mondial 98. On ne savait pas en revanche que le son des orchestres de samba risquait d'être brouillé par la douce musique des cornemuses écossaises. Brésil-Ecosse en ouverture, voilà une opposition de styles intéressante, à défaut d'être particulièrement excitante.

ANALYSE

Des doutes surgissent quant à l'intérêt du public français pour certaines rencontres

Pour la première fois de l'histoire, une phase finale accueille trente-deux formations. On ne peut que s'en féliciter. Mais il faut bien admettre qu'à l'issue de ce tirage au sort, quelques affiches paraissent pour le moins déséquilibrées. Et, au-delà de l'absence prévisible de suspense sportif dans certains groupes, les premiers doutes commencent à apparaître concernant l'intérêt du public français pour quelques-uns des rendez-vous de ce premier tour.

Les dirigeants de la Fédération internationale (FIFA) ayant décidé, contre l'avis du Comité français d'organisation (CFO), de ne pas procéder à la moindre *« préférence géographique »* pour ce tirage au sort, le résultat prive par exemple *Marseille de la visite tant souhaitée* de la Squadra Azzurra. Ce qui ne veut pas dire que les joueurs de Cesare Maldini manqueront de soutien à Bordeaux, à Montpellier ou à Saint-Denis. Mais l'Italie à Marseille, cela avait tout de même une certaine allure.

Même déception pour les publics de Bordeaux et Toulouse qui espéraient, pour des raisons compréhensibles, la venue de la sélection espagnole au Parc Lescure ou au Stadium. Il n'est pas certain qu'un Autriche-Cameroun (programmé le 11 juin à Toulouse) ou qu'un *Afrique du Sud - Arabie saoudite* (prévu le 24 juin à Bordeaux) fassent le plein. Quant au stade Félix-Bollaert de Lens, il sera sans doute copieusement garni grâce au généreux public local, mais les visites espérées en début de compétition des voisins belges et des Néerlandais n'auront pas lieu.

Vendre des « Pass » pour le premier tour sans que les acheteurs ne connaissent les rencontres pour lesquelles ils ont payé s'est révélé une idée géniale de la part du CFO. Et une excellente opération de marketing. Reste à savoir maintenant si, découvrant les affiches proposées, les spectateurs se rendront au stade pour assister à un match entre deux équipes peu médiatiques et dont le style de jeu ne provoque pas d'émotions. Car le *public français n'est pas aussi aussi* naïf que le public américain qui avait rempli, avec un enthousiasme rafraîchissant, tous les stades de la World Cup en 1994.

PAS DE RATTRAPAGE

Heureusement, ce tirage au sort laisse aussi augurer de grands moments. Les amateurs de symboles politiques forts attendront avec impatience un Etats-Unis - Iran programmé le 21 juin, à Lyon. Les habitués du derby Belgique – Pays-Bas ne seront pas dépaysés le 13 juin, à Saint-Denis. Les connaisseurs se *frottent* les *mains* en pensant au Colombie-Angleterre du 26 juin, à Lens, ou à l'intéressant choc de cultures footballistiques entre le Japon et la Croatie, le 20 juin, à Nantes. Comme d'habitude, la phase finale de la Coupe du monde en offrira pour tous les goûts.

Mais, à l'issue de ce premier tour, c'est la moitié de l'effectif qui sera renvoyé à la maison et non le tiers, comme lors des éditions précédentes. Il n'y aura pas de rattrapage pour les meilleurs troisièmes, un système qui, il y a quatre ans, avait permis à l'Argentine et à l'Italie de sauver leurs têtes et de participer in extremis aux huitièmes de finale. Même si, dans certains groupes, les deux premières places semblent déjà acquises, il y aura *sûrement de jolies surprises et* quelques « grands pays du football » à pleurer misère au soir du 26 juin, date de la fin du premier tour.

La France, sauf catastrophe, n'en fera pas partie. En évitant une solide équipe sud-américaine et un adversaire européen du type anglais ou yougoslave, ce qui aurait pu arriver, les Bleus s'en sortent bien. En revanche, dès les huitièmes de finale, ils sont certains de tomber sur un os. Bulgarie, Espagne, Nigeria ou même Paraguay, aucun de ces adversaires ne sera *facile à écarter*. En attendant, comme le dit Aimé Jacquet, suivi par la plupart de ses honorables et frileux collègues sélectionneurs : *« Il n'y a plus de petites équipes... »*

Alain Constant

Les Bleus satisfaits mais prudents

A L'ANNONCE du premier adversaire de l'équipe de France, le turbulent et juvénile public marseillais poussa un immense cri de joie. Le sort venait d'offrir aux Français les « Bafana Bafana » sud-africains, et le premier tour de ce Mondial 98 se présentait bien. L'annonce du Danemark passa ensuite comme une lettre à la poste. Et de nouveaux cris de joie mêlés à un immense soupir de soulagement accueillirent l'arrivée de l'Arabie saoudite dans le groupe C.

Les Bleus avaient évité le pire. Mais fidèle à son image, Aimé Jacquet a évidemment joué profil bas : *« Ne mésestimons surtout pas nos adversaires. Depuis un an et demi, l'équipe de France travaille en profondeur et il faut absolument garder cette sérénité, cette humilité et cette ambition. N'oublions pas que c'est le Danemark qui a mis fin à notre longue invincibilité... »*

« VRAIMENT PAS LE PLUS DUR »

Un discours à la fois prudent et réaliste repris par Youri Djorkaeff – *« Il n'y a plus de petites équipes : l'Arabie peut créer la surprise et nous avons une petite revanche à prendre sur le Danemark »* – alors que Didier Deschamps, oubliant la langue de bois, se contentait d'un lucide *« on aurait pu tomber plus mal »*.

Chez les futurs adversaires des Bleus, certains sourires, notamment dans le camp danois, en disaient assez long. *« Ce groupe n'est vraiment pas le plus dur »*, glissait l'entraîneur suédois Bo Johansson, en charge des « Danish Dynamites ».

De son côté, l'entraîneur adjoint de l'Arabie saoudite avouait avec candeur : *« Nous sommes actuellement à la recherche d'un sélectionneur de très haut niveau international. »* L'Allemand Otto Pfister, en charge de la sélection saoudienne, a été prié de s'occuper des Espoirs. Et l'on évoque déjà les noms de l'Anglais Terry Venables ou du Néerlandais Johan Cruijff pour diriger cette équipe visiblement sans complexes.

Lorsqu'ils parlent de l'équipe de France, les responsables sud-africains sont également décomplexés. *« Souvenez-vous que nous menions 1-0 à la mi-temps à Lens, au mois d'octobre »*, rappelait un officiel en évoquant la récente défaite (2-1) de son équipe face aux Bleus. *« Contre l'Angleterre, à Wembley, nous avons aussi perdu 2-1, mais ces deux défaites nous ont beaucoup appris. Nous pouvons surprendre. »* Voilà le prudent Aimé Jacquet prévenu.

A. Ct

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97271

• SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II							■					
III								■				
IV									■			
V						■						
VI		■			■					■		
VII						■						
VIII			■								■	
IX						■	■					
X				■								

HORIZONTALEMENT

I. Jette un regard à l'intérieur. – II. Retend dans la détente. A mis le western à la sauce spaghetti. – III. S'inscrit avec la liberté. Habille les étoiles. – IV. Viennent renforcer les bastions. Avant la distribution. – V. N'éprouve sûrement aucun plaisir. Pour le repos des âmes. – VI. Fait la liaison. Prendra connaissance. Personnel. – VII. Chez la vieille ou sur le nez. Atténue le propos pour frapper plus fort. – VIII. Remplace le micro. Toujours jeunes et beaux. – IX. Rassembla les troupes. Aire de jeux. – X. Point de départ. Que j'attaquasse tout autour.

VERTICALEMENT

1. Une image plus forte que tous les mots. – 2. Plume de rechange. Manifestas ton mécontentement. – 3. Indique le passage. Petit patron. – 4. Préparations mancelles. – 5. Patronne en Alsace. Assure la fermeture. – 6. Retirés et mis à l'envers. – 7. Stocké pour servir plus tard. – 8. Article étranger. Un secrétaire toujours disponible. – 9. Démonstratif. Brusquera son départ. – 10. Ensemble indéfini. Plutôt salés. – 11. Fait son entrée à l'église. Le nielsbohrium. – 12. Comme une bonne pâte.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97270

HORIZONTALEMENT

I. Fenestration. – II. Opérer. Barbu. – III. Usuriers. Rom. – IV. Rivent. Ali. – V. Clé. Gémonies. – VI. Ho ! CSA. Nés. – VII. Ente. Uns. Ota. – VIII. Araxe. Knut. – IX. Teint. Ruinée. – X. Estampillées.

VERTICALEMENT

1. Fourchette. – 2. Epsilon. Es. – 3. Neuve. Tait. – 4. Erre. Cerna. – 5. Seings. Atm. – 6. Tréteaux. – 7. Neri. – 8. Abscons. Ul (lu). – 9. Ta. Ne. Kil. – 10. Irraisonné. – 11. Obole. Tuée. – 12. Numismates.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Le premier timbre-annonce de Philexfrance 99

À DIX-NEUF MOIS de l'ouverture de l'exposition philatélique internationale Philexfrance 99, le compte à rebours commence avec la mise en vente générale, lundi 8 décembre, d'un premier timbre-annonce à 3 F. Celui-ci reprend l'effigie de la *Marianne* de Luquet et la couleur (rouge) de sa version sans sa valeur faciale, dite « timbre à validité permanente ». Pour la circonstance, le logo tricolore du « Mondial du timbre » lui est adjoint.

Rappelons que Philexfrance 99 célébrera, du 2 au 11 juillet 1999, à la porte de Versailles à Paris, le cent cinquantenaire du premier timbre français émis le 1er janvier 1849 (*Le Monde* du 19 juillet).

La vente anticipée « premier jour » de ce timbre se déroulera les samedi 6 et dimanche 7 décembre au Musée de La Poste de Paris, dans le cadre d'une exposition consacrée aux grandes manifestations philatéliques françaises du passé : Paris 1925, Strasbourg 1927, Pexip 1937, Citex 1949, Philatec 1964, Arphila 1975, Philexfrance 1982 et 1989.

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné par Eve Luquet et Claude Jumelet, gravé par Claude Jumelet, est imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

★ Musée de La Poste de Paris, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. Comité d'organisation de Philexfrance 99 : 11, boulevard Brune, 75685 Paris Cedex 14 (tél. : 01-56-53-99-99).

EN FILIGRANE

■ **Dalida.** L'Association de la République de Montmartre a édité une vignette à l'effigie de Dalida à l'occasion des vendanges de Montmartre : feuillet de quatre 25 F, enveloppe souvenir 20 F (République de Montmartre, 67, rue Caulaincourt, 75018 Paris).

■ ***Le Monde des philatélistes* de décembre.** Ours, cétacés, tortues, canards, papillons, chevaux, chiens de traîneau sont au sommaire du numéro de décembre du *Monde des philatélistes* consacré à l'exposition « Le timbre et l'animal », organisée au Musée de la Poste de Paris à partir du 15 décembre. Ce dossier rappelle qu'il est possible d'associer philatélies thématique et classique, avec des études sur les « ours » de Saint Louis ou sur les enveloppes Mulready, parues en même temps que le « Black Penny » britannique, en 1840 (84 pages, en vente en kiosques 27 F, ce numéro permet d'obtenir une entrée gratuite à l'exposition).

■ **Ventes.** Vente sur offres Soluphil (BP 2675, L-1026, Luxembourg) clôturée le 9 décembre : le catalogue compte près de 1 000 lots dont des marques classées par départements (France).

هكذا من الاصل

Calendrier de la phase finale du 10 juin au 12 juillet 1998

GROUPE	A	B	C	D	E	F	G	H
1	A1 = BRÉSIL	B1 = ITALIE	C1 = FRANCE	D1 = ESPAGNE	E1 = PAYS-BAS	F1 = ALLEMAGNE	G1 = ROUMANIE	H1 = ARGENTINE
2	A2 = ÉCOSSE	B2 = CHILI	C2 = AFRIQUE DU SUD	D2 = NIGERIA	E2 = BELGIQUE	F2 = ÉTATS-UNIS	G2 = COLOMBIE	H2 = JAPON
3	A3 = MAROC	B3 = CAMEROUN	C3 = ARABIE SAOUDITE	D3 = PARAGUAY	E3 = CORÉE DU SUD	F3 = YOUGOSLAVIE	G3 = ANGLETERRE	H3 = JAMAÏQUE
4	A4 = NORVÈGE	B4 = AUTRICHE	C4 = DANEMARK	D4 = BULGARIE	E4 = MEXIQUE	F4 = IRAN	G4 = TUNISIE	H4 = CROATIE

PREMIÈRE PHASE

	BORDEAUX	LENS	LYON	MARSEILLE	MONTPELLIER	NANTES	TOULOUSE	SAINT-ÉTIENNE	PARIS	SAINT-DENIS
Mercredi 10 juin					21 h : MAROC NORVÈGE					17 h 30 : BRÉSIL ÉCOSSE
Jeudi 11	17 h 30 : ITALIE CHILI						21 h : CAMEROUN AUTRICHE			
Vendredi 12		17 h 30 : DANEMARK ARABIE SAOUDITE		21 h : FRANCE AFRIQUE DU SUD	14 h 30 : BULGARIE PARAGUAY					
Samedi 13			17 h 30 : MEXIQUE CORÉE DU SUD			14 h 30 : ESPAGNE NIGERIA				21 h : PAYS-BAS BELGIQUE
Dimanche 14		21 h : JAMAÏQUE CROATIE					17 h 30 : JAPON ARGENTINE	14 h 30 : IRAN YOUGOSLAVIE		
Lundi 15			17 h 30 : ROUMANIE COLOMBIE	14 h 30 : TUNISIE ANGLETERRE					21 h : ALLEMAGNE ÉTATS-UNIS	
Mardi 16	17 h 30 : ÉCOSSE NORVÈGE					21 h : BRÉSIL MAROC				
Mercredi 17					21 h : ITALIE CAMEROUN			17 h 30 : CHILI AUTRICHE		
Jeudi 18							17 h 30 : DANEMARK AFRIQUE DU SUD			21 h : FRANCE ARABIE SAOUDITE
Vendredi 19								21 h : ESPAGNE PARAGUAY	17 h 30 : NIGERIA BULGARIE	
Samedi 20	14 h 30 : BELGIQUE MEXIQUE			21 h : PAYS-BAS CORÉE DU SUD		17 h 30 : JAPON CROATIE				
Dimanche 21		17 h 30 : ALLEMAG. YOUGOSLAVIE	21 h : ÉTATS-UNIS IRAN						14 h 30 : ARGENTINE JAMAÏQUE	
Lundi 22					17 h 30 : COLOMBIE TUNISIE		21 h : ROUMANIE ANGLETERRE			
Mardi 23				21 h : BRÉSIL NORVÈGE		16 h : CHILI CAMEROUN		21 h : ÉCOSSE MAROC		16 h : ITALIE AUTRICHE
Mercredi 24	16 h : AFR. DU SUD ARABIE SAOUDITE	21 h : ESPAGNE BULGARIE	16 h : FRANCE DANEMARK				21 h : NIGERIA PARAGUAY			
Jeudi 25					21 h : ALLEMAGNE IRAN	21 h : ÉTATS-UNIS YOUGOSLAVIE		16 h : PAYS-BAS MEXIQUE	16 h : BELGIQUE CORÉE SU SUD	
Vendredi 26	16 h : ARGENTINE CROATIE	21 h : COLOMBIE ANGLETERRE	16 h : JAPON JAMAÏQUE							21 h : ROUMANIE TUNISIE

QUALIFIÉS DU GROUPE A	QUALIFIÉS DU GROUPE B	QUALIFIÉS DU GROUPE C	QUALIFIÉS DU GROUPE D	QUALIFIÉS DU GROUPE E	QUALIFIÉS DU GROUPE F	QUALIFIÉS DU GROUPE G	QUALIFIÉS DU GROUPE H
1A= 2A=	1B= 2B=	1C= 2C=	1D= 2D=	1E= 2E=	1F= 2F=	1G= 2G=	1H= 2H=

		BORDEAUX	LENS	LYON	MARSEILLE	MONTPELLIER	NANTES	TOULOUSE	SAINT-ÉTIENNE	PARIS	SAINT-DENIS
HUITIÈMES DE FINALE	Samedi 27				(2) 16 h 30 : 1B/2A					(1) 21h : 1A/2B	
	Dimanche 28		(3) 16 h 30 : 1C/2D								(4) 21 h : 1D/2C
	Lundi 29					(6) 16 h 30 : 1F/2E		(5) 21 h : 1E/2F			
	mardi 30	(7) 16 h 30 : 1G/2H							(8) 21h : 1H/2G		
QUARTS DE FINALE	Vendredi 3 juillet						(A) 21 h : 1/4				(B) 16 h 30 : 2/3
	Samedi 4			(D) 21 h : 6/7	(C) 16 h 30 : 5/8						
DEMI-FINALES	Mardi 7				21h : A/C						
	Mercredi 8										21h : B/D
MATCH 3-4	Samedi 11									21 h : Perdants des demi-finales	
FINALE	Dimanche 12										21 h : FINALE

Un tour « de rodage » pour l'équipe brésilienne

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

A l'issue du tirage au sort des huits groupes de la phase finale de la Coupe du monde, le présentateur de télévision Globo a su se faire le porte-parole du sentiment national en rapportant, dans la soirée du jeudi 4 décembre, le verdict livré quelques heures plus tôt à Marseille. *« Le Brésil a eu de la chance »*, a-t-il annoncé au pays. Tant pis pour l'Ecosse – qui aura le redoutable honneur d'affronter les tenants du titre, le mercredi 10 juin 1998, au Stade de France, en match inaugural –, le Maroc et la Norvège, futurs adversaires tenus pour proies faciles : les Brésiliens envisagent leurs débuts dans la compétition avec une très grande sérénité.

« Le seul quadruple champion du monde ne choisit pas ses adversaires car il doit être en mesure de battre n'importe qui, n'importe quand », répétait, ces derniers jours, Mario Zagallo, l'entraîneur national. Le sourire satisfait qu'il arborait après la grand-messe médiatique phocéenne traduisait cependant un soulagement certain. En théorie, la sélection brésilienne, dont la plupart des titulaires évoluent à l'étranger, devrait avoir le temps de peaufiner son jeu collectif face à des équipes à la réputation bien plus modeste.

DÉJÀ VAINCUS PAR LA NORVÈGE

M. Zagallo s'est tout de même souvenu que la Norvège avait infligé au Brésil, lors d'une partie amicale disputée à Oslo juste avant le Tournoi de France, la seule défaite (4-2) en quarante-huit matchs internationaux joués depuis la conquête du dernier Mondial américain. *« La Coupe du monde, c'est autre chose »*, a-t-il lâché en promettant de laver l'affront, le mardi 23 juin 1998, à Marseille.

Classant lui aussi les trois premières rencontres du Brésil au nombre des formalités à remplir, Fernando Calazans, éditorialiste sportif au quotidien *O Globo*, estime que la *« Coupe du monde va véritablement démarrer à partir des huitièmes de finale »*. Hormis le groupe D (Espagne, Nigeria, Paraguay et Bulgarie), qui s'annonce très ouvert, le tirage au sort *« extrêmement dirigé »* va, selon lui, *« faire son œuvre partout ailleurs au bénéfice des favoris »*. *« En Coupe du monde*, souligne-il, *les palmarès pèsent énormément dans les parties décisives. »*

D'où les spéculations dont les rédactions sportives de Rio et de Sao Paulo vont bientôt faire leurs choux gras : elles entrevoient déjà, non sans quelques gourmandises, une affiche explosive Brésil-Italie, dès les huitièmes de finale. Abonnée aux entrées en scène laborieuses, l'équipe transalpine, en terminant à la deuxième place de son groupe (qui compte en outre le Chili, le Cameroun et l'Autriche), serait en effet opposée au tour suivant au vainqueur du groupe A, à savoir celui du Brésil...

Ministre des sports et ennemi juré des dirigeants de la Fédération internationale de football, Pelé n'a pas eu ses entrées au Parc Chanot. Le plus célèbre joueur de la planète, qui était présent à Marseille en qualité d' *« ambassadeur de MasterCard »*, un sponsor de la FIFA, a orgnanisé un déjeuner pirate pour une cinquantaine de journalistes triés sur le volet.

Et ce « roi », dont certains journalistes brésiliens annoncent qu'il va être détrôné par Ronaldo, a exprimé un seul regret à propos des résultats du tirage au sort : *« On aurait pu se retrouver à la place de l'Argentine* [qui intègre le groupe H, en compagnie du Japon, de la Jamaïque et de la Croatie] », a-t-il confié en souriant à une chaîne de télévision brésilienne.

Jean-Jacques Sévilla

Les responsables de la sécurité affichent leur confiance

LE SORT a décidé, jeudi 4 décembre, de deux rencontres auxquelles les services de sécurité de la Coupe du monde porteront une attention particulière : Iran-Etats-Unis (Groupe F) prévue au Stade de Gerland, à Lyon, le 21 juin, et Pays-Bas-Belgique (Groupe E) prévue à Saint-Denis (Seine Saint Denis), au stade de France, le 13 juin.

Dominique Spinosi, responsable de la sécurité du Comité français d'organisation (CFO) tempère cependant. Elle préfère qualifier ces deux confrontations sensibles de rencontres *« à protéger »* plutôt que de *« matches à risque »*. Elle note en outre que les enjeux et la pression sont moindres lors des premiers matches.

Ignorant pour l'instant le nombre des supporteurs iraniens qui feront le voyage en France, Mme Spinosi compte sur les quatre mois restant d'ici au coup d'envoi pour *« bien travailler et prévoir toutes les solutions »*. Deux unités d'élite de la police nationale et de la gendarmerie, le Raid et le GIGN, seront affectées à la protection de l'ensemble des délégations.

L'inspecteur général de la police nationale, René-Georges Querry, chargé des questions de sécurité à la délégation interministérielle pour l'organisation du Mondial, espère, lui, que la rencontre Iran-Etats-Unis, ne donnera pas lieu à des *« surenchères diplomatiques »*. Mais il estime que la présence de l'équipe nationale de football iranienne en France peut représenter une garantie vis-à-vis des islamistes radicaux dans le cadre de la menace terroriste.

LES POLICES COOPÈRENT

Le match opposant les Pays-Bas à la Belgique, et mettant en présence leurs très remuants supporters respectifs, risque de poser un problème d'ordre public. Selon le nombre de spectateurs prêts à effectuer le déplacement, Dominique Spinosi compte engager une *« coopération internationale »* avec les polices nationales des deux pays – *« parfaitement rôdées et qui connaissent bien leurs supporters »*.

Pour le reste, elle estime que le dispositif de sécurité dans les enceintes, inauguré à Lyon lors du Tournoi de France et qui a été reconduit à Marseille, jeudi 4 décembre, *« tourne de mieux en mieux »*.

Mme Spinosi désamorce l'inquiétude suscitée par l'envahissement du terrain par de très jeunes supporters malgré les fosses. Les enfants qui se sont faufilés par des passerelles mises en place pour des travaux en cours d'achèvement, étaient *« les plus petits »*, a-t-elle dit. *On allait pas leur envoyer la police leur donner des claques ! »*.

Louant *« la super collaboration »* que lui ont apporté la police et la gendarmerie, Dominique Spinosi s'est réjouie de la rapidité des contrôles avec palpations des trente-huit mille spectateurs qui ont permis le remplissage du stade Vélodrome en soixante-sept minutes.

Le foot sur « Le Monde » en ligne

LE SERVEUR INTERNET du *Monde* ouvre une rubrique sport (http : // www. lemonde.fr/sports) avec un important dossier sur tous les aspects de la Coupe du monde de football (de la sécurité à la billetterie, en passant par la présentation des équipes et les tirages au sort), qui sera actualisé régulièrement. Cet espace donne accès aux dépêches sportives de l'Agence France-Presse, et, en partenariat avec Netfoot, à toute l'actualité du ballon rond : classements de tous les championnats, informations, et matchs en direct.

Youssou N'Dour, la voix africaine du Mondial 98

« AU SÉNÉGAL, le foot, on adore. Alors, quand la nouvelle est arrivée, tout le monde en a parlé. » Youssou N'Dour ne cache pas sa fierté d'avoir été choisi par le Comité français d'organisation (CFO). *« Le président de la République m'a téléphoné pendant plus de vingt minutes, et le sujet a même été évoqué en conseil des ministres de mon pays. »* C'est pour le Sénégal, absent de la compétition, comme une manière de participer à *« cette fête, cette communion entre des gens de différentes cultures qu'exprime la Coupe du monde »*.

Pour le CFO et son coprésident, Michel Platini, le choix n'a pas été évident. Il a fallu plusieurs réunions avec Sony Music. Plusieurs propositions se sont succédées jusqu'à celle de... Ricky Martin, proposant un titre ressemblant comme un frère à son tube *1, 2, 3 Maria*. Il fallait un chanteur francophone. En 1989, Youssou N'Dour avait écrit un titre à la gloire de l'équipe de football du Sénégal, *Gaïende*, en anglais, *The Lion*, qui devint un album auquel participa Peter Gabriel. Récemment, alors qu'il venait de composer à nouveau un titre dédié au ballon rond pour son prochain disque, il entendit parler du projet du CFO et se porta candidat.

Dingue de foot, artiste francophone de notoriété internationale depuis son duo avec Neneh Cherry, *Seven Seconds*, Youssou N'Dour est l'homme de la situation. A la demande du CFO, il retouche son ouvrage, réécrit en français le texte initial, conçu en anglais et en wolof. Ainsi nait *La Cour des grands*, désigné hymne officiel de la Coupe du monde de football 1998. Le chanteur sénégalais, qui a le goût des duos – outre Neneh Cherry, on l'a entendu notamment aux côtés de Peter Gabriel, Papa Wemba, Ryuichi Sakamoto – propose bientôt qu'une voix se joigne à lui. Le CFO n'est pas séduit par une version enregistrée en compagnie de MC Solaar. Youssou N'Dour évoque alors la chanteuse belge Axelle Red. L'examen de passage est cette fois réussi.

Hymne d'une manifestation à l'impact médiatique immense, *La Cour des grands* devrait à l'évidence atteindre des scores de vente vertigineux et permettre à son auteur de connaître une notoriété planétaire. Mais Youssou N'Dour jure n'avoir eu d'autres préoccupations que sportives et artistiques, promettant d'investir une partie de ses bénéfices dans des causes humanitaires.

Patrick Labesse

Budweiser cède le terrain à Casio

Après avoir dépêché à Paris ses responsables pour tenter de négocier auprès des gouvernements Juppé puis Jospin un aménagement de la loi Evin, bataillé auprès de la FIFA pour obtenir le droit d'utiliser la technologie de la publicité virtuelle et déposé une plainte auprès de la Cour européenne de justice (*Le Monde* du 15 mars), le brasseur américain Anheuser-Busch (Budweiser) renonce à utiliser ses panneaux publicitaires autour des terrains lors de la Coupe du monde de football.

Tony Ponturo, le vice-président des brasseries en charge du sponsoring sportif, a annoncé, jeudi 4 décembre à Marseille, avoir vendu ses panneaux – vingt au total – qui lui revenaient au titre de son contrat de fournisseur officiel de la FIFA, à la marque Casio Computer Co. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. L'entreprise de Saint Louis, qui reste un sponsor officiel de la FIFA, continuera à utiliser le logo du Mondial 1998. Elle exploitera aussi ses droits au moyen d'opérations de promotion dans le reste du monde mais se limitera, en France, à un programme de relations publiques avec ses principaux clients.

هكذا من الاصل

Belles éclaircies l'après-midi

UN ANTICYCLONE se renforce du proche Atlantique à la France et le flux s'oriente au sud-ouest sur l'ouest du pays, avec de l'air devenant plus doux samedi.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Près des côtes, le ciel sera couvert, avec du vent de sud-ouest assez fort. Dans l'intérieur les nuages seront nombreux, avec un peu plus d'éclaircies l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 7 à 10 degrés, mais seulement 4 à 6 en Normandie.

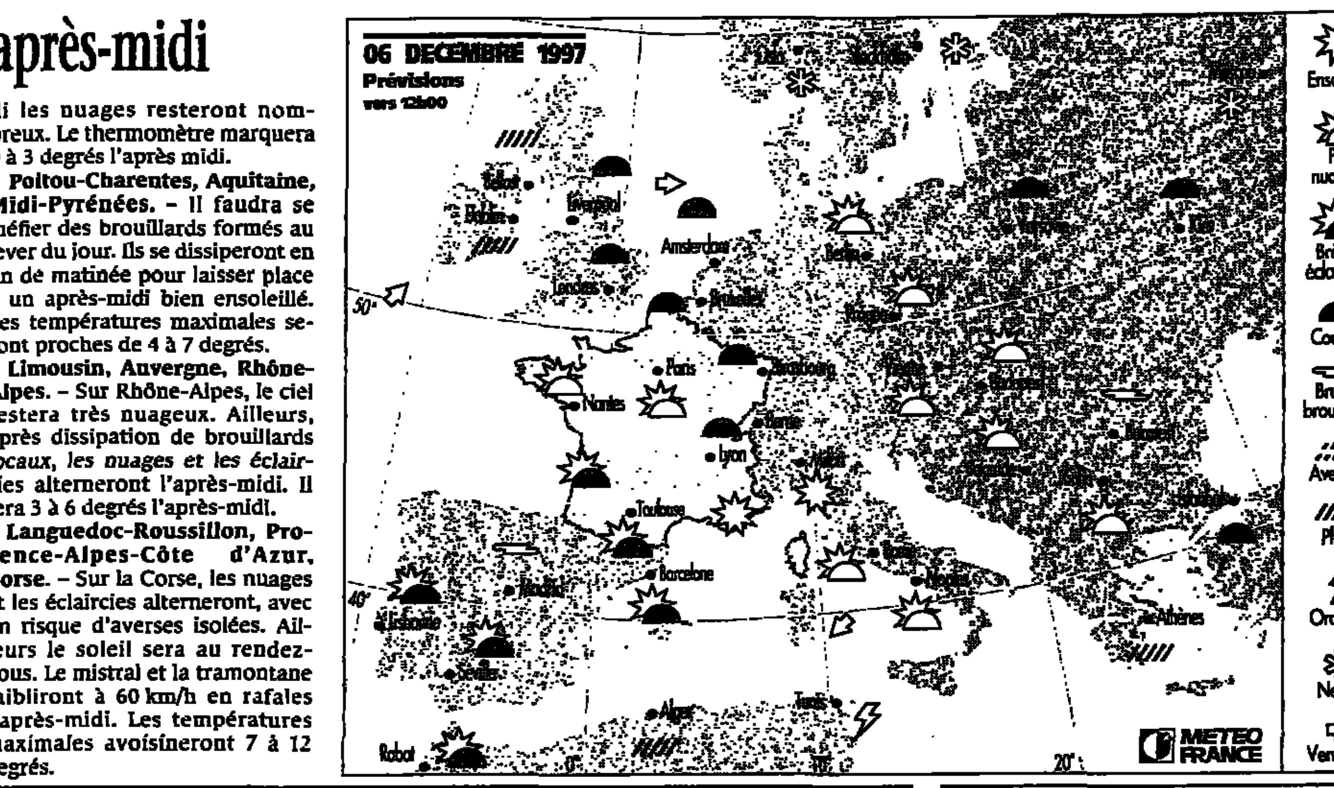
***Nord-Picardie, Ile-de-France,* Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Après dissipation de brouillards matinaux, le soleil fera de belles apparitions l'après-midi de l'Ile-de-France au Centre. De la Normandie aux Ardennes, le ciel restera très nuageux. Il fera 2 à 6 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les brouillards givrants seront fréquents, puis l'après-midi les nuages resteront nombreux. Le thermomètre marquera 0 à 3 degrés l'après midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Il faudra se méfier des brouillards formés au lever du jour. Ils se dissiperont en fin de matinée pour laisser place à un après-midi bien ensoleillé. Les températures maximales seront proches de 4 à 7 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur Rhône-Alpes, le ciel restera très nuageux. Ailleurs, après dissipation de brouillards *locaux, les nuages et les éclair*cies alterneront l'après-midi. Il fera 3 à 6 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur la Corse, les nuages et les éclaircies alterneront, avec un risque d'averses isolées. Ailleurs le soleil sera au rendez-vous. Le mistral et la tramontane faibliront à 60 km/h en rafales l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 7 à 12 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ESPAGNE.** La neige et le verglas ont paralysé, vendredi 5 décembre à l'aube, les axes routiers dans le centre du pays. La Garde civile, l'armée, la Croix-Rouge et les services de protection civile ont multiplié les interventions pour dégager des automobilistes bloqués ou distribuer des vivres et des couvertures, dans les régions de Castille et d'Aragon. D'importants retards de trains ont été signalés, tandis que les vols au départ de l'aéroport de Madrid-Barajas ont été perturbés jeudi soir.

■ **CROISIERES.** Agent de Costa/Paquet, la Compagnie française de croisières va distribuer en France les navires de Carnival Cruise Lines, véritables villages de vacances flottants, à l'américaine. Les agences de voyages proposeront pour l'été 1998 des itinéraires dans les Caraïbes, aux Bahamas, sur la *Riviera mexicaine*, en Californie et en Alaska.

PRÉVISIONS POUR LE 06 DECEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	6/13	S
BIARRITZ	-1/6	S
BORDEAUX	-1/5	S
BOURGES	-1/3	S
BREST	4/9	N
CAEN	2/5	N
CHERBOURG	1/7	N
CLERMONT-F.	-10/1	C
DIJON	-5/1	C
GRENOBLE	-6/2	S
LILLE	-1/4	C
LIMOGES	-3/3	N
LYON	-4/2	C
MARSEILLE	0/8	S
NANCY	-8/-1	C
NANTES	0/6	N
NICE	6/13	S
PARIS	-1/3	N
PAU	-3/5	S
PERPIGNAN	2/8	S
RENNES	0/6	N
ST-ETIENNE	-6/0	C
STRASBOURG	-8/0	C
TOULOUSE	-2/4	S
TOURS	-1/3	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/29	P
FORT-DE-FR.	25/29	N
NOUMEA	23/29	S
PAPEETE	26/30	P
POINTE-A-PIT.	23/31	S
ST-DENIS-RÉ.	25/29	S
EUROPE		
AMSTERDAM	4/8	C
ATHENES	14/18	P
BARCELONE	4/10	S
BELFAST	7/10	P
BELGRADE	-2/4	N
BERLIN	-2/2	N
BERNE	-6/-3	C
BRUXELLES	1/6	C
BUCAREST	-4/3	C
BUDAPEST	-1/4	N
COPENHAGUE	2/6	P
DUBLIN	8/10	P
FRANCFORT	-2/2	C
GENEVE	-3/2	C
HELSINKI	-6/0	C
ISTANBUL	8/10	C
KIEV	-4/-2	C
LISBONNE	6/10	S
LIVERPOOL	7/10	C
LONDRES	6/11	C
LUXEMBOURG	-4/-2	C
MADRID	-7/2	C
MILAN	-2/7	S
MOSCOU	-6/-4	*
MUNICH	-4/-2	C
NAPLES	6/12	N
OSLO	-4/1	*
PALMA DE M.	5/12	S
PRAGUE	-3/0	N
ROME	2/10	N
SEVILLE	2/12	S
SOFIA	-2/3	N
ST-PETERSB.	-8/-4	C
STOCKHOLM	-3/2	*
TENERIFE	14/18	S
VARSOVIE	-6/-2	C
VENISE	-2/5	S
VIENNE	-1/2	N
AMÉRIQUES		
BRASILIA	20/26	P
BUENOS AIR.	17/28	S
CARACAS	25/31	S
CHICAGO	-2/2	C
LIMA	22/27	S
LOS ANGELES	13/16	P
MEXICO	12/23	S
MONTREAL	-3/-1	C
NEW YORK	2/6	N
SAN FRANCIS.	12/16	C
SANTIAGO/CHI	13/30	S
TORONTO	-2/2	P
WASHINGTON	0/6	N
AFRIQUE		
ALGER	8/14	P
DAKAR	22/27	S
KINSHASA	22/27	P
LE CAIRE	13/25	N
MARRAKECH	6/17	S
NAIROBI	17/20	P
PRETORIA	19/29	P
RABAT	8/17	S
TUNIS	12/15	P
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	25/35	S
BOMBAY	22/31	N
DJAKARTA	26/31	P
DUBAI	18/25	N
HANOI	20/26	N
HONGKONG	23/26	P
JERUSALEM	11/22	S
NEW DEHLI	9/21	S
PEKIN	0/4	C
SEOUL	3/9	P
SINGAPOUR	26/31	S
SYDNEY	23/26	P
TOKYO	6/14	S

Situation le 5 décembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 7 décembre à 0 heure TU

STYLES

Tout feu, tout flammes, la cheminée contemporaine entre en scène

JEAN-CLAUDE BORDELET, créateur et fabricant de cheminées contemporaines, rapporte cette anecdote personnelle. « *Mes enfants passent leur temps sur des consoles de jeu. Lorsque arrivent les premiers frimas et que nous faisons un feu de cheminée, ils installent leur table devant le foyer, avec crayons de couleur et feuilles blanches et se mettent à dessiner.* » Chacun le sait : un feu de cheminée appelle la contemplation, installe une forme d'intimité particulière, un plaisir apaisant. Malgré les formes de chauffage sophistiqué dont l'homme s'est doté pour améliorer son bien-être, le feu avec flammes garde ses attraits. Dans l'imaginaire, l'âtre demeure l'âme de la maison.

Au fil du temps, les fabricants ont perfectionné les techniques et diversifié le design, afin de répondre aux contraintes d'espace. Pour un chauffage à part entière, d'appoint ou d'agrément, les utilisateurs ont aujourd'hui le choix entre trois systèmes principaux : la cheminée traditionnelle à foyer ouvert (avec ou sans récupérateur de chaleur), le foyer fermé et l'insert, enfin le poêle. Avec la baisse générale du pouvoir d'achat, le marché de la cheminée connaît depuis quelques années, en France, une nette régression. Principale victime : la cheminée classique.

Chez Philippe, fort d'une expérience de trente-cinq ans, on parle d'un phénomène de saturation. En lançant des modèles plus contemporains, et en faisant des efforts sur le prix de vente, l'entreprise tente d'enrayer la baisse. Mais sur les modèles classiques, l'éclaircie vient de l'exportation, soit, désormais, 30 % du chiffre d'affaires. Premier client : l'Italie du Nord où l'on aime, en la matière, le goût français. Et l'Angleterre et la Hollande qui apprécient aussi les cheminées traditionnelles haut de gamme.

Les pays de l'Est ouvrent des perspectives aux fabricants français. La Pologne est un bon client pour les grandes séries tandis que la Russie, du côté des nouveaux riches, préfère les produits uniques et les matériaux nobles tels que le marbre ou le granit. Du symbolique, pour en imposer.

En France, rien de tel. La cheminée classique semble boudée au profit de la cheminée métallique, d'allure parfois futuriste. Bien représentée lors du dernier Salon international de la construction, Batimat, début novembre à Paris, la cheminée contemporaine se dé*cline en formes surprenantes*, couleurs variées, et agencements multiples.

DES VOLUMES SANS ARTIFICES

Professeur de lettres, Dominique Imbert décida, un beau jour de 1967, de créer un atelier de sculptures en acier, au pied des Cévennes. C'est là qu'il dessina sa première cheminée, pour sa maison. Puis pour quelques personnes que le modèle séduisit. Ainsi commença l'histoire de Focus, dont les ventes atteignent aujourd'hui une centaine de modèles par mois. L'exportation représente 35 % de l'activité de l'entreprise sur des marchés jugés difficiles, tels le Japon et l'Italie. Ses cheminées ont toutes une touche d'excentricité que maîtrise une parfaite rigueur des formes. C'est dans cet équilibre que l'on reconnaît le style de Dominique Imbert.

Le Bathyscafocus, cheminée centrale à foyer suspendu et pivotant, ressemble à un scaphandre, tandis que Théofocus, cheminée vitrée au foyer intégré, creuse dans le mur un triangle noir ; le feu serti par la géométrie écarte tout superflu. L'Omégafocus, plaque murale en acier ciré, éclatée en son centre comme une déchirure de papier, évoque l'univers rude de la forge. A l'inverse, Octofocus, la dernière création, atteint la pureté : juste un cadre bleu cobalt fixé au mur.

Parce qu'on estime, chez Don-Bar, que la cheminée doit rester « *visible* » mais sans ostentation, les *designers* créent des volumes sans artifices. La ligne devient signature. Une forme géométrique qui s'adapte à l'espace et aux exigences du client : centrale, adossable, encastrable, à foyer ouvert ou fermé pour s'harmoniser avec l'environnement, rustique ou *contemporain*.

Avec Jean-Claude Bordelet, la couleur est à la fête puisqu'il propose un choix de 500 coloris. Une gaieté contrôlée par un dessin qui se veut plutôt architecturé, « *cartésien* ». Plutôt spécialisé dans les cheminées ouvertes, ce fabricant proposait, à Batimat, un modèle central, suspendu, et de forme courbe, en aluminium, pour une maison à structure légère (environ 27 000F).

Si la Hollande utilise à 90 % le gaz pour ses cheminées, si la Belgique et l'Angleterre emploient le charbon et le gaz, la France semble restée fidèle au bois, dont elle dispose en quantité. Mais, pour une facilité d'utilisation – surtout en appartement –, les consommateurs commencent à goûter les plaisirs du gaz. Bûches en céramique, aussi vraies que nature, fond en thermiculite qui permet d'orienter la flamme à loisir, interrupteur qui lance ou stoppe les flammes facilitent la vie de l'utilisateur. Comble de la sophistication, il n'est plus besoin de bouger de son fauteuil pour maîtriser le feu, une télécommande pouvant désormais assurer ce travail.

Véronique Cauhapé

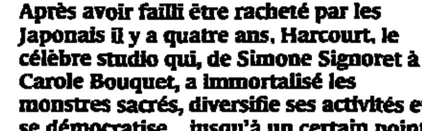
★ Cheminées Philippe (siège social) : avenue Kennedy, 62400 Béthune. Tél. : 03-21-61-70-70. Focus : atelier Dominique Imbert, 34380 Viols-le-Fort. Tél. : 04-67-55-01-93. Don-Bar : 197, RN 10, 78310 Coignères. Tél. : 01-34-61-64-07. Jean-Claude Bordelet : 488, route de Nîmes, 34170 Castelnau-le-Lez. Tél. : 04-67-02-74-74.



D.R.

Modèle en aluminium. Cheminée centrale de forme courbe, suspendue par son conduit. Prix : 27 000 F environ.

Harcourt pour tous



Après avoir failli être racheté par les Japonais il y a quatre ans, Harcourt, le célèbre studio qui, de Simone Signoret à Carole Bouquet, a immortalisé les monstres sacrés, diversifie ses activités et se démocratise... jusqu'à un certain point. Il se diversifie dans la publicité : le persan angora de Whiskas, c'est lui, ainsi que le briquet Zippo et la Safrane-Renault. Et parfois se commet avec les entreprises en tirant le portrait du président-directeur général et des salariés méritants.
Côté grand public, pourvu que l'on dispose d'un budget de 1 500 francs, il est possible d'obtenir des photos d'identité et, pour 3 900 francs, un portrait signé Harcourt. Tout commence par un dialogue avec le photographe. *« Il est important de savoir à qui est destiné le portrait »*, explique Pierre-Anthony Allard. *« Par exemple, prenons un père et sa fille. La fille est du genre vamp, mais le père la voit encore comme une collégienne. Il faut tenir compte de ces deux images pour composer les douze poses qui figureront sur les trois rouleaux de pellicule parmi lesquelles les intéressés choisiront. »* Le contact avec le modèle pourra susciter une certaine complicité, indispensable pour que, sous la chaleur des faisceaux des huit projecteurs, le sujet parvienne à exprimer pendant quelques secondes l'essentiel de lui-même. *« Toute l'expression passe entre la bouche et le regard »*, poursuit Pierre-Anthony Allard. L'autre secret maison tient à la lumière, le fameux *« modelé »* inventé par Henri Alekan, opérateur des films de Marcel Carné ; il restitue le relief par l'utilisation de plusieurs sources en jouant avec les ombres.

D.R.

Mais le studio Harcourt a d'autres cordes à son arc : la restauration de photos anciennes, grâce à l'utilisation de techniques informatiques de pointe. Et aussi, une spécialité plus insolite, les trucages. Le plus banal consiste à faire miraculeusement disparaître un verre qui occupe le premier plan devant l'invité de marque d'une réception, ou à éliminer du champ les personnages secondaires. Parfois, les commandes sont plus étranges et inattendues. *« Une femme qui se remariait m'a apporté la photo de ses premières noces et m'a demandé de remplacer la tête de son ex-mari par celle de son nouvel époux »*, raconte Eric Veschi, chargé de ce service. *« J'ai beaucoup ri ce jour-là. »*

Michaëla Bobasch

★ Studio Harcourt, 30, rue des Acacias, 75017 Paris ; tél : 01-45-72-37-37. Photos d'identité : 1 500 francs la série de quinze. Portrait « haute couture » noir et blanc (24 x 30 cm) d'adulte, d'enfant, de famille ou d'un animal préféré : 3 900 francs. Il est possible de choisir plusieurs poses : 1 200 francs le cliché supplémentaire. Pour les portraits « entreprise » : trois plans différents, 12 000 francs environ. Restauration de photos anciennes ou détériorées : de 300 à 1 500 francs. Pour les mariages, prix sur devis.

ART La Neue Nationalgalerie de Berlin présente jusqu'au 4 janvier « Exilés + Emigrés, l'exode des artistes européens devant Hitler », soit cent trente œuvres d'art de ces créateurs qui ont durablement influencé leurs homologues américains. Une documentation abondante leur est consacrée. On retrouve ici Kandinsky, Beckmann, Kokoschka, Chagall, Léger, Mondrian, les surréalistes, les anciens du Bauhaus... ● ORGANISÉE par une équipe du County Museum de Los Angeles, cette exposition pose des questions d'actualité sur le rapport entre art et politique, ou assimilation et identité culturelle. ● À BERLIN également, « Images d'Allemagne », exposition très germano-allemande, se penche sur les liens entre artistes séparés par le rideau de fer. ● LE GUGGENHEIM de la ville a été inauguré avec les meilleurs travaux de Robert Delaunay, celui des séries réalisées entre 1908 et 1914.

Berlin rassemble les multiples figures de l'exil au temps du nazisme

Cent trente œuvres et de nombreux documents, dus à Kandinsky, Beckmann, Schwitters, Chagall, Ernst, Masson, Dali, *qui ont quitté l'Europe sous la botte nazie pour les Etats-Unis, sont présentés à la Nationalgalerie*

FLUCHT UND EMIGRATION EUROPÄISCHER KÜNSTLER 1933-45 (« Exilés + Emigrés, l'exode des artistes européens devant Hitler »). Neue Nationalgalerie, *Postdamer Str. 50, 10785 Berlin.* Tél. : 00-49-30-266-26-56. Du mardi au vendredi, de 9 heures à 17 heures. Samedi et dimanche, de 10 heures à 17 heures. Fermé le lundi. 12 DM (40 F). Jusqu'au 4 janvier.

BERLIN
de notre envoyée spéciale

« Exilés + Emigrés », n'est pas un produit allemand : son auteur, Stephanie Barron, est une Américaine qui travaille au County Museum de Los Angeles, où elle avait construit la plus vaste rétrospective jamais *consacrée à l'exposition* nazie « Entartete Kunst », organisée en 1937 à Munich pour ridiculiser l'art moderne, justifier purges et interdictions. Après quoi les artistes n'avaient guère eu le choix qu'entre quitter l'Allemagne ou se replier dans une émigration intérieure.

Comment ces artistes ont-ils vécu l'émigration et l'exil ? L'exposition berlinoise a pour objectif de le montrer à travers cent trente œuvres d'art – peintures, sculptures, dessins, gravures, collages – réalisées entre 1933 et 1945 et une documentation abondante, dont un film de montage d'archives sur la politique américaine d'émigration, qui a été réalisé sans aucune complaisance par l'équipe du musée californien.

Les documents, sobrement exposés, sont parlants. Les mesures qui étranglent la liberté d'expression, avant d'orchestrer le pire, sont là. L'exposition est cadrée. Elle ne s'intéresse qu'aux artistes les plus notoires qui ont d'abord fui l'Allemagne et l'Autriche, puis l'Europe occupée, et ont débarqué aux Etats-Unis. L'épisode semble connu, mais l'angle est nouveau. Jusque-là, les *études consacrées à la présence aux* Etats-Unis des Européens fuyant le nazisme traitaient plutôt de leur influence sur les artistes américains. Cette fois, l'accent est mis sur les exilés eux-mêmes, leurs déclarations, les œuvres qu'ils ont produites, l'accueil qu'elles ont reçu. L'*exposition montre aussi plusieurs* architectes qui avaient opéré dans ce « *repère du bolchevisme* » qu'était le Bauhaus pour les nazis. Le catalogue très riche qui l'accompagne tente de cerner leur attitude : engagements, capacité d'adaptation, repli, changements de cap, œuvres manifestes et images chargées de métaphores...

L'AMÉRIQUE HOSTILE

La première partie de l'exposition est consacrée à la vague d'exilés à Amsterdam, Londres et Paris. Elle présente un Kandinsky qui se replie dans la solitude à Neuilly après avoir clamé que son exil n'avait rien à voir avec la politique. On y voit Beckmann poursuivre à Amsterdam une œuvre où il ne fait jamais d'allusions directes à l'actualité, tandis qu'à Londres Kokoschka multiplie les tableaux allégoriques ouvertement engagés dans l'interprétation des événements politiques, qu'Heartfield continue à produire des illustrations attaquant le régime nazi et que Schwitters, qui n'a pas oublié sa mise à l'écart du groupe des dadaïstes berlinois, se tient en retrait des activités de la Free German League of Culture, où se retrouvent les intellectuels.



ANDRÉ KERTÉSZ / MINISTÈRE DE LA CULTURE - FRANCE - 1997

André Kertész, « Bras et Ventilateur » (1937). Le photographe d'origine hongroise quitta Paris pour New York en 1936.

La guerre provoque, entre 1939 et 1941, un flot d'émigration pour les Etats-Unis. Marseille est alors une étape. Varian Fry, jeune journaliste du Comité américain de secours aux intellectuels, y était chargé d'aider à fuir les personnalités culturelles bloquées dans le sud de la France : Breton, Chagall, Ernst, Lam, Heinrich Mann, Masson... Tous ne seront pas bien reçus à New York : des « *réfugiés de luxe* », prétend le magazine *Life* qui décrit leur vie dans des hôtels chers... L'Amérique est largement hostile aux émigrés. Mais New York compte aussi des galeristes européens qui accueillent les artistes : Pierre Matisse, Julien Levy, Curt Valentin, Nierendorf et, bien sûr, Peggy Guggenheim, épouse de Max Ernst.

Dali, Ernst, Masson, Tanguy... Les surréalistes sont à New York. Matta s'y emploie à faire le lien avec les artistes locaux. Masson, dans le Connecticut, peint des nuits lourdes, des ensemencements dramatiques, et un Oradour. Ernst multiplie les ruines à l'intention des nouvelles générations ; Dali fait mouche avec ses images de mort ; Matta met aux prises « *l'instinct de mort et l'instinct de l'éros* », cher à Breton, et commence à développer une imagerie qui balaie l'idée de civilisation. La presse parle volontiers du « *cirque surréaliste* ». Cela dit, les Parisiens sont mieux reçus que les Allemands, qui allaient devenir des ennemis.

« IDENTITÉ RATATINÉE »

Chagall et Lipchitz, qui sont juifs, et Léger et Mondrian sont aussi à New York. Chagall peint des crucifixions qu'il baptise et rebaptise : *Obsession, Resurrection, Ghetto (ou Résistance), Libération.* Lipchitz oublie le cubisme et se fait expressif... Mondrian a plus de soixante ans lorsqu'il émigre. Pour lui, l'art moderne, qui sert « *à dévoiler le mal que constitue toute oppression* », est, en temps de crise, « *un havre pour la lutte spirituelle contre le totalitarisme* ». Inspiré par le nouvel environnement urbain et les rythmes du boogie-woogie, il donne une nouvelle énergie à sa peinture.

Les anciens du Bauhaus ont un grand ami à Manhattan : Alfred Barr fils, du MoMA. Un chapitre leur est consacré, bien mince dans un musée comme la Nationalgalerie – dessinée par Mies van der Rohe, dernier directeur de l'école « modèle ». Parmi les enseignants du Bauhaus, on retrouve Albers, l'apolitique homme du carré, au Black Moutian College, Moholy-Nagy, qui à Chicago fonde sa propre école, et Lionel Feininger, l'Américain de Berlin qui, de retour au pays, constate en 1944, à l'occasion de sa rétrospective au MoMA : « *J'ai parfois eu l'impression que mon identité profonde s'était ratatinée en moi.* »

L'exposition enregistre les réactions les plus diverses, les attitudes les plus contradictoires, les plus complexes face à l'exil. Souvenons-nous de Beckmann qui, en Allemagne, avait des amis hostiles au Parti national-socialiste et d'autres qui en étaient membres ; il eut du mal à envisager l'exil. Bien que démis de son poste de professeur à Francfort en 1933, il avait espéré se faire oublier à Berlin, avant de se résoudre à partir pour Amsterdam au lendemain de l'inauguration de l'exposition Entatete Kunst.

Lui aussi a pu déclarer n'avoir jamais fait de politique et a souligné la « *nécessaire transcendance de l'art, même en période de crise* ». Ses peintures de l'exil le montrent plus que jamais pris entre ses exigences d'un art autonome et la réalité de l'époque, à travers une imagerie apparemment détachée du monde, constante interrogation sur lui-même, sur l'exil, la mort, non sans pessimisme et ironie.

La vie et l'art des exilés outre-Atlantique soulèvent des questions fondamentales : celles du rapport entre l'art et la politique, celle de l'assimilation et de l'identité culturelle, celle de la mémoire et de la perte. Le thème est viscéralement d'actualité.

Geneviève Breerette

Quel mémorial pour l'Holocauste ?

Vingt mille mètres carrés près de la porte de Brandebourg seront consacrés au mémorial berlinois de l'Holocauste. Après un premier concours annulé par le chancelier Kohl, un nouveau concours était lancé cet été. Y participaient des artistes du monde entier : de Karavan à Chillida, de Turrell à Rückriem. Quatre projets restent en lice : celui de l'architecte allemand Daniel Libeskind, auteur du musée juif de Berlin, qui est fait de murs brisés; celui de l'architecte américain Peter Eisemann, associé au sculpteur Richard Serra, qui suggère un labyrinthe ; celui de l'architecte berlinoise Gesine Weinemiller, qui propose un espace de recueillement jalonné par des blocs de pierre ; enfin, celui de l'artiste conceptuel allemand fixé à Paris Jochen Gerz. Il propose d'ériger des mâts portant l'inscription « pourquoi » dans toutes les langues des juifs persécutés par les nazis, et de faire inscrire dans le sol, jour après jour, des réponses à une seule question : « Pourquoi est-ce arrivé ? » Résultats en janvier.

Les chemins plastiques d'une difficile réunification

DEUTSCHLANDBILDER – KUNST AUS EINEM GETEILTEN LAND (« Images d'Allemagne, art d'un pays divisé »). Martin-Gropius-Bau, Stesemannstr. 110, 10963 Berlin. Tél. : 00-49-30-254-890. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 20 heures. Fermé le lundi. 8 DM (27 F). Jusqu'au 11 janvier.

BERLIN
de notre envoyée spéciale

L'exposition « Images d'Allemagne » est sous-titrée « Art d'un pays divisé ». A l'heure où l'Allemagne cherche sa cohésion, à l'heure où le sol de Berlin est ouvert pour de nouvelles fondations, elle est politiquement bien. Il se pourrait même qu'elle développe une idylle fictive en voulant mettre systématiquement au jour un même besoin de travailler le passé de la nation et montrer des liens secrets ou manifestes entre des artistes travaillant des deux côtés de la frontière qui partageait le pays, ou la ville. Si ces liens ont existé, ils n'ont pas été continus, comme l'exposition pourrait donner à le penser. Mais est-ce bien à nous de juger de cette affaire germano-allemande, où l'on voit l'art évoluer entre toutes sortes de traces douloureuses de l'Histoire, notamment à travers les abstractions, avant de se déployer à travers des images secouant la mémoire, faisant émerger le passé sous silence, qui en leur temps ont choqué : le fait d'une génération qui était trop jeune pendant la guerre pour avoir pu être complice de la terreur nazie. Ce qui ne les empêche pas de partager la culpabilité de leurs parents.

ARTISTES INTERDITS

« Images d'Allemagne » n'est pas une partie de plaisir, même dans les propositions des artistes d'aujourd'hui. Elle commence, comme l'exposition de la Nationalgalerie, en 1933, avec des œuvres d'artistes sous le coup des nouvelles lois leur interdisant d'enseigner, d'exposer publiquement, et qui ont émigré. L'Homme dans la nuit, petite sculpture modelée en 1934 par Beckmann, inaugure la séquence où figure Klee peignant en 1933 *Rayé de la liste*, Max Ernst, dont *L'Ange du foyer* est une sorte de monstre qui détruit tout sur son passage. Les calligraphies sombres de Bissier, les lignes de métal tordu d'Uhlmann, les gribouillages de Hartung, les abstractions au goût de cendre de Fritz Winter, les égratignures de Wols, les peintures et collages d'Hermann Glöckner, dont le géométrisme en dents de scie confère une profondeur d'abîme à la plupart de ses compositions en noir et blanc, gris et brun, cohabitent. Dans la foulée, vient la « Nuit sur l'Allemagne » et ses ruines hantées par la mort et les camps, vus par des réalistes comme Wilhelm Rudolph, Karl Hofer et Hans Grundig, quand Werner Heldt combine cubisme et réalité détruite, quand Ernst Wilhelm Nay imprègne d'ombres dramatiques ses tourbillons de couleurs.

On connaît mieux hors d'Allemagne les artistes qui remplissent les salles consacrées aux nouvelles générations se manifestant à partir des années 60, et qui sont souvent présentés en tandems. Le premier est celui de Baselitz et Shönebeck élaborant leurs « *Manifestes pandémoniques* » dirigés contre la torpeur de la peinture abstraite tachiste, et multipliant les peintures de barbaque humaine. Il y a celui de Richter et Polke, encore des artistes passés à l'Ouest, qui ironisent sur le « *réalisme capitaliste* », celui de Penck et Immendorf, qui se sont rencontrés à Berlin-Est en 1977 et ont organisé des expositions à la galerie Werner de Cologne. Après cette rencontre, Immendorf a commencé sa série de peintures Café Deutschland, commentaire des images de l'Allemagne divisée.

Anselm Kiefer, Gerz proposant son projet Dachau, Beuys concourant pour un monument à la mémoire d'Auschwitz : cette série de dessins n'avait encore jamais été exposée. On voit encore des artistes de la RDA, propulsés pour la première fois sur la scène internationale, en 1977, à la Documenta de Kassel : Werner Tübke, dont les tableaux à la mémoire du juge Schulze dénoncent les esprits malfaisants néofascistes, Bernhard Heisig, qui développe le thème du cauchemar fasciste... La linéarité qu'on peut reprocher à l'exposition est heureusement rompue par la dispersion de ses entrées : les sous-sols pour la vidéo, les étages pour la photographie, au pourtour de l'atrium pour la voie de béton de Hans Haacke qui recouvre le sol de mosaïques du Martin Gropius Bau. Au temps du mur qui le jouxtait, il a failli être démoli pour faire passer une autoroute.

G. B.

Les séries de Robert Delaunay inaugurent le Deutsche Guggenheim

Deutsche Guggenheim Berlin, Unter den Linden 13-15, 10117 Berlin. Tél. : 00-49-30-202-09-30. Tous les jours, de 11 heures à 20 heures. 8 DM (27 F, gratuit le lundi). Jusqu'au 4 janvier.

BERLIN
de notre envoyée spéciale

L'ouverture du Guggenheim de Bilbao a fait grand effet. Pas celle du Deutsche Guggenheim Berlin, intervenue dans la foulée. L'événement est sans commune mesure avec le coup d'éclat réalisé au Pays basque par l'architecte Frank Gehry. L'antenne allemande de la fondation américaine est de modeste proportion : 1000 mètres carrés, dont 500 seulement pour les cimaises, contre plus de 10 000 à Bilbao. Mais elle est bien placée sur Unter den Linden, dans un immeuble rénové de la Deutsche Bank, partenaire financier, et pourra jouer un rôle actif dans la vie culturelle. C'est en tout cas le souhait de Tom Krens, directeur de la fondation américaine.

Homme tourné vers l'avenir, Tom Krens n'avait que faire du passé de la banque lié au troisième Reich. Celle-ci verse à l'institution américaine plus d'1 million de dollars par an (6 millions de francs environ) pour réaliser un programme d'expositions et de commandes dont l'équipe new-yorkaise, comme à Bilbao, a l'entière maîtrise. Outre la Fondation de Venise, et le Musée de Bilbao, Tom Krens dispose désormais d'un troisième outil en Europe pour faire vivre à sa guise les collections de la fondation.

Vu de Paris, on dira sûrement que c'est une erreur d'inaugurer l'antenne berlinoise avec Delaunay. Le meilleur Delaunay. Celui des séries réalisées entre 1908 et 1914. L'exposition peut sans mal être justifiée aux yeux des Berlinois : Delaunay était à l'époque plus apprécié en Allemagne où eurent lieu ses premières expositions (en 1911 à Munich, en 1913 à Berlin), qui ont marqué des jeunes peintres comme August Macke et Franz Marc, qu'en France. C'est la première fois qu'une exposition ne porte que sur les recherches de la période pionnière au cours de laquelle l'artiste, en quête de lumière, a fait plus que frôler l'abstraction.

Nefs bancales de Saint-Séverin, villes, sombres témoins de la difficulté de conjuguer déconstruction des formes et orchestration de la lumière – ce à quoi le peintre parvient à travers ses *Fenêtres*. *Fenêtres* cristallines, « simultanées », à l'ombre pointue de la tour Eiffel qui semble glisser comme une vieille construction minée, offrant finalement un spectacle très parisien et très berlinois à la fois.

G. B.

« Jackie Brown » et les oubliés de la soul

La bande-son du prochain film de Quentin Tarantino réhabilite de grands musiciens noirs comme Bobby Womack, Bill Withers ou les Delfonics

QUENTIN TARANTINO est l'un des rares réalisateurs de cinéma à accorder autant d'importance à ses bandes-sons, leur donnant une dimension plus dynamique que décorative. Les musiques de *Reservoir Dogs* et de *Pulp Fiction* s'étaient transformées en outil de marketing et avaient ressorti d'un relatif oubli toute une série d'artistes. Parmi eux, Al Green (avec *Let's Stay Together*), sortant alors d'une longue période de léthargie qui l'avait détourné des studios d'enregistrement pour fréquenter les prêchoirs des églises ; Kool & the Gang, dont la période funk des années 70 avait été éclipsée par les productions standardisées du groupe dans les années 80 ; Dusty Springfield, l'une des rares chanteuses de soul blanche. *Jackie Brown* est le premier album publié sous le sigle A Band Apart, créé et dirigé par Tarantino, distribué par Maverick records, label de Madonna, qui se concentrera essentiellement sur les bandes originales de films.

Le prochain film de Tarantino va encore plus loin dans la recherche de la bande-son conceptuelle. Il ne se contente pas d'aligner des tubes les uns à la suite des autres, mais de sortir de l'ornière une série d'artistes négligés, en pleine cohérence avec une démarche cinématographique qui fonctionne sur le renouvellement des genres (les « blaxploitation films », le film de kung-fu, le film d'horreur italien des années 60). *Jackie Brown* (dont la sortie est programmée le 25 décembre aux Etats-Unis et le 8 avril en France) a été conçu dès le départ comme une variation autour du genre « blaxploitation » – comme l'atteste la présence de Pam Grier dans le rôle principal –, très en vogue dans les années 70 puisqu'il avait sauvé MGM de la faillite et dont les héros, tous noirs, appartiennent à des catégories socio-professionnelles spécifiques : gangsters, dealers, maquereaux...

RICHESSE DE LA « BLAXPLOITATION »

Une autre particularité de ce genre, dont on ne découvre la richesse qu'aujourd'hui, principalement grâce à la vidéo, réside dans le travail sur la bande-son, souvent orchestrée par des artistes de génie (Isaac Hayes, Marvin Gaye, Curtis Mayfield, Willie Hutch), qui ne se contentaient pas d'illustrer les films, mais se permettaient parfois de le supplanter, mettant en place un récit chanté qui allait jusqu'à concurrencer et contredire la réalisation.

Pour *Jackie Brown*, Quentin Tarantino aura puisé, comme il se doit, dans le patrimoine de la « soul » des années 70, mais avec une originalité et une curiosité qui expriment un point de vue passionnant. On échappe pour une fois à *Inner City Blues*, de Marvin Gaye, tellement galvaudé au cinéma, pour plonger dans des méandres beaucoup moins empruntés (Bobby Womack, Bill Withers, The Delfonics), pour ne pas dire obscurs (Bloodstone, The Grass Roots, Minnie Ripperton).

Loin de ressembler à un patchwork hétéroclite dicté par le goût et l'envie, la bande-son de *Jackie Brown* est d'une cohérence étonnante. L'unité de style que Tarantino est arrivé à bâtir entre les artistes est frappante, plus encore que le plaisir de réentendre *Strawberry Letter 23*, des Brothers Johnson, produit par Quincy Jones, l'une des plus belles ballades de l'époque, *Street Life*, de Randy Crawford, la meilleure chanson d'une interprète qui aura toujours pâti de l'absence d'un producteur digne de ce nom, et le méconnu *Who is He (And What is to You ?)*, de Bill Withers, un ancien mineur et marin qui écrivait ses chansons le soir avant de se voir offrir un poste à plein temps et de signer deux formidables albums, *Just as I am* et *Still Bill*.

Tarantino s'intéresse à eux juste avant qu'ils ne disparaissent ou se perdent dans le disco, et capture ce moment où la culture noire fascinait encore les Blancs (*Jackie Brown*, le film, devrait être le reflet de cette nostalgie) alors que la soul, produite par des labels indépendants, n'avait pas encore été vidée de son contenu idéologique et touchait un public afro-américain d'origines sociales très diverses. Le plus beau morceau de cette bande originale est *Across 110th Street*, de Bobby Womack, qui servait déjà de chanson-titre à *Meurtres sur la 110e Rue*, excellent polar de Barry Shear. Il a été écrit en 1972, juste avant que Womack ne retrouve son frère assassiné dans sa maison et cède aux pressions de ses producteurs, qui souhaitaient lui voir prendre une direction commerciale. *Across 110th Street* est l'un des récits chantés les plus inspirés écrits sur la vie et les problèmes du ghetto. Jamais réédité depuis sa sortie, sauf sur une compilation américaine et un pressage japonais, il justifierait à lui seul l'achat de cet album.

Samuel Blumenfeld

★ 1 CD Maverick/A Band Apart 9362-46841-2. Distribué par WEA.


DALLE/KNAERS

Le guitariste et compositeur Bobby Womack.

DÉPÊCHES

■ **INDUSTRIES MUSICALES : Universal a conclu** *« une alliance stratégique »* avec Musidisc, l'un des principaux producteurs et distributeurs indépendants français. Universal va exploiter le catalogue de Musidisc jusqu'au 1er juillet 1999, date à laquelle devrait se concrétiser le rachat de Musidisc par la multinationale américaine.

■ **RAP : La Fonky Family, collectif de musiciens marseillais protégés du groupe IAM,** a signé un contrat avec Small, filiale de Sony, et publiera le 16 décembre un simple, *La Furie et la Foi*, qui précédera l'album *Si Dieu veut*, à paraître en janvier.

■ **CHANSON : la sortie du onzième album** (hors concerts et compilations) de Véronique Sanson est reportée à la mi-février, ce qui obligera la chanteuse à présenter en avant-première ses nouvelles chansons au Palais des sports de Paris, du 9 au 25 janvier. L'album de William Sheller prévu pour fin novembre est reporté à début 1998.

■ **MUSIQUES DU MONDE : sous le titre** *Indigo Africa*, le label Indigo, la branche « world » de Label bleu (distribution Harmonia Mundi) propose un disque florilège des musiciens africains (du Mali à l'Afrique du Sud) ayant enregistré pour cette collection dirigée par Michel Orier, directeur de la Maison de la culture d'Amiens, et Christian Mousset, directeur du Festival Musiques métisses d'Angoulême. Le Super Rail Band de Bamako ouvre l'album, qui se clôt par un titre de Kamale Ngoni, formation du pays wassoulou à l'ouest du pays.

SÉLECTION DISQUES

LUDWIG VAN BEETHOVEN
Sonates pour piano et violon
Jean-Claude Pennetier (piano), Régis Pasquier (violon).

Dominant la question depuis quarante ans, Clara Haskil et Arthur Grumiaux (Philips), Zino Francescatti et Robert Casadesus (CBS) n'auront été approchés que par Martha Argerich et Gidon Kremer (Deutsche Grammophon). Les trois mousquetaires étant quatre, Pennetier et Pasquier rejoignent ces gloires. Parfaite instrumentalement, rayonnante musicalement, leur intégrale capte en permanence l'attention : pas un phrasé indifférent, pas une note qui ne soit habitée. Les duettistes s'emparent de ces œuvres et les construisent à deux en sachant parfaitement respecter la hiérarchie imposée par le texte beethovénien. Dès lors, on peut suivre le long cheminement d'un compositeur qui s'émancipe des formes pour créer un genre dans lequel les deux instruments sont traités d'égal à égal. A cet égard, la *Dixième Sonate*, moins connue que la *Sonate à Kreutzer*, est peut-être le chef-d'œuvre du genre. Il trouvera un écho dans la *Première Sonate* de Brahms, en sol majeur, elle aussi. Et si nos duettistes enregistraient les trois sonates de Brahms ? *AL. Lo.*

★ Un coffret de 4 CD Auvidis V 4788.

JOHANN SEBASTIAN BACH
Partitas nos 2 et 3
Sonate no 3
Hilary Hahn (violon).

« Ce que j'aime surtout dans la musique pour solo de Bach, c'est qu'elle est transportable : je l'emporte partout avec moi. » Derrière cette boutade de Hilary Hahn se profile une réalité à laquelle les violonistes sont confrontés : cet instrument a toujours besoin du soutien d'un orchestre, d'un pianiste, d'autres cordes pour s'exprimer. Bach soit loué, il a composé six chefs-d'œuvre autosuffisants pour les violonistes. La toute jeune Hilary Hahn (dix-sept ans) prouve une fois encore que l'âge et la maturité artistique n'entretiennent que de lointaines relations. Son interprétation se distingue par un équilibre souverain entre la précision du jeu (intonation parfaite), la domination intellectuelle (la ligne n'y prend pas le pas sur la polyphonie), la splendeur de la sonorité (du velours). *Al. Lo.*

★ 1 CD Sony Music SK 62793.

JEAN-MARC LUISADA
Georges Bizet : Chants du Rhin
Gabriel Fauré : Nocturnes nos 1, 2, 6, 7, 12, 13.

Bizet était un pianiste hors norme, capable de déchiffrer à vue les œuvres les plus complexes en les restituant avec le fini pianistique le plus accompli. Il incarnait le prototype de l'instrumentiste formé par le Conservatoire de Paris. Cette tradition perdure encore aujourd'hui chez nombre de ses lointains collègues. Disons-le tout de suite, ce n'est pas le cas de Luisada qui n'est pas un virtuose transcendant. En revanche, quel musicien ! Il sculpte le son avec un amour immodéré pour le clavier, une élégance qui sait s'affranchir de la barre de mesure pour faire surgir la poésie de textes plus difficiles qu'il y paraît. Ses *Chants du Rhin* sont une révélation qui fait regretter le peu de musique pour clavier laissée par Bizet. Dans les nocturnes de Fauré, on admire la plénitude d'un jeu qui atteint à l'épure sonore, manque sans doute de force par-ci par-là, mais va toujours au cœur d'une musique secrète bien trop difficile pour les pianistes. *AL. Lo.*

★ 1 CD RCA 74321 537302.

THEM
The Story of Them
The Decca Anthology

The Decca Anthology rassemble, avec un son enfin nettoyé, l'intégralité des enregistrements de Them, groupe comète (1964-1966) et rampe de lancement pour son chanteur, Van Morrison. Jusqu'ici, les rééditions consacrées à ces jeunes hommes de Belfast, fans de rhythm'and'blues, ne satisfaisaient pas, quand les rayons des disquaires étaient correctement approvisionnés. Parmi les quarante-neuf titres gravés, on trouve, entre autres, trois tubes mémorables (*Baby Please Don't Go*, *Here Comes The Night*, l'hymne *Gloria*), des déclarations d'amour filial au blues (bouleversante version du *Don't Look Back*, de John Lee Hooker) et quantité de reprises inspirées. A ce jeu-là, Them excellait, se montrant supérieur aux Byrds sur *It's All Over Now Baby Blue* (de Bob Dylan) et aux Rolling Stones, dont il fut rival au cours de ces deux ans, sur l'inusable *Route 66*. Surtout, il y a cette voix, exaltée et teigneuse, proche alors de celle de Mick Jagger, le mysticisme en plus. Derrière, l'orchestre, malgré d'incessants changements de personnel, réussira à apposer et imposer jusqu'à la fin sa griffe, à la fois sauvage et raffinée. Ce double CD ne laisse qu'un regret : l'absence de livret. *B. Lt*

★ 2 CD Polygram 844 813 2.

MOGWAI
Young Team

Sensation sonique du dernier festival Fnac-Inrockuptibles (*Le Monde* du 11 novembre), le bruitisme mélodique de ces quatre Ecossais s'inscrit dans une mouvance instrumentale avant-gardiste, représentée aujourd'hui par Tortoise et hier par Can, Neu ou Faust, sorciers allemands en procédure expresse de réhabilitation. Pour un premier essai, *Young Team* impressionne par sa maîtrise savante de la masse sonore. Mogwai sait exploiter jusqu'à épuisement le filon d'une mélodie et d'une grille d'accord (le titre *Mogwai Fear Satan* s'étend sur plus de seize minutes) et utiliser les possibilités qu'offre encore l'électricité – on redécouvre ici les ressources insoupçonnées (et infinies) d'une guitare branchée sur ampli. Pour rester en paix avec son voisinage, on se méfiera ainsi des stridences hypersaturées qui viennent brutalement interrompre la mélancolie envoûtante d'un piano. S'il y a une autre vie pour le rock, que l'on dit condamné par la techno, elle est sans doute dans cet univers païen et tribal, sombre et terrifiant, particulièrement recommandé à ceux que les échantillonneurs et les collages lassent. *B. Lt*

★ 1 CD Jetset Records 04978 00072.

BUFFALO DAUGHTER
Captain Vapour Athletes

Rappeurs iconoclastes et inventifs, défenseurs acharnés de la cause tibétaine (*Le Monde* du 19 novembre), les Beastie Boys ont ouvert leur bourse et leurs oreilles au rock underground. Fondateurs, il y a trois ans, de leur propre maison de disques, Grand Royal, ils ont accueilli sur ce label une poignée d'artistes étonnants. A l'exception de Luscious Jackson et son groove féminin, aucun d'eux n'était jusqu'alors distribué en France. Grâce au label Source, on peut enfin découvrir les chansons fragiles du très jeune Ben Lee, les rêveries électriques de Josephine Wiggs Experience, la pop langoureuse des Kostars. On recommandera l'excentricité de Buffalo Daughter, trio japonais capable de secouer dans le même shaker, électronique désuète, guitares Shadows, blues cubiste à la Captain Beefheart, mélodies acidulées et un déchaînement digne des mangas nippons. *S. D.*

★ 1 CD Grand Royal GR030. *Distribué par Source.*

FLORENT PAGNY
Savoir aimer

Quand il ne fait pas son Lalanne donneur de leçons, Florent Pagny dévoile les charmes d'une voix décapée de sa pop d'origine par la copie conforme du *Caruso*, très belle chanson de l'Italien Lucio Dalla. Pour la musique, le Didier Barbelivien de Pagny s'appelle Pascal Obispo, un compositeur qui a la patte des variétés populaires, de la nostalgie régulière, un genre de Goldman moins rock, plus Sardou. *Savoir aimer*, chanson à la fois prix d'excellence et de bonne camaraderie au Top des singles, est efficace. Menée par la même batterie binaire, mais mélodiquement plus élaborée, *Mourir les yeux ouverts*, toujours d'Obispo, ouvre le chapitre de la guitare rock, de la résistance au monde hostile. *Une place pour moi*, de Jean-Jacques Goldman, apporte la petite touche blues-country à cet album en forme de collage de styles français. Après un détour par l'Argentin Leon Gieco (*Solo le pido a Dios*, en espagnol), Pagny fait un époustouflant finale avec *D'un amour à l'autre*, signée par Patrice Guirao et Art Mengo, deux auteurs-compositeurs au talent original, qui met en relief la sensibilité d'un Pagny dépouillé de toute hargne, de toute revanche, de tout appétit de conquête millionnaire. *V. Mo.*

★ 1 CD Mercury 536588-2

STEEL PULSE
Rage and Fury

Après la proclamation de sa pleine indépendance en 1962, la Jamaïque a vu nombre de ses ressortissants rejoindre l'Angleterre, qui après l'Espagne s'était appropriée l'île en 1655. De cette communauté immigrée ont émergé des groupes forgeant l'identité d'un reggae anglais tels les Undivided Roots de Alton Ellis, les Cimarons, Matumbi, Aswad ou Steel Pulse. Formé en 1975 à Birmingham, Steel Pulse est consacré trois ans plus tard grâce à son premier album sur le label Island, *Handsworth Revolution*. Le groupe impose d'emblée une ligne militante, participant notamment aux festivals R.A.R. (Rock Against Racism). Quinze albums plus tard (compilations et enregistrements publics compris), Steel Pulse, emmené par le trio David Hinds (chant, guitare rythmique, auteur de la plupart des titres), Selwyn Brown (chant, clavier) et Steve Nesbitt (batterie), n'a pas laissé le temps refroidir ses ardeurs. Il clame sa fierté d'être noir et dénonce le racisme, reprenant notamment l'un de ses titres phares, *Ku Klux Klan*. Rebelle et engagé, il a convoqué quelques DJ au timbre guerrier. Le tempo est vif, acéré comme le propos, mais aurait gagné à se nourrir de vraies percussions. La chair et l'âme ont du mal à respirer quand elles étouffent sous la machinerie high-tech et les boîtes à rythmes. *P. La.*

★ 1 CD Small SMA 488641-2. Distribué par Sony Music.





Petite histoire de la musique moderne aux Transmusicales de Rennes

Monkey Mafia emballe la culture des clubs londoniens, le Sénégal joue son rap

La deuxième soirée des Transmusicales a marqué une pause pour la réflexion et affirmé la passion musicienne de la ville bretonne. Rennes est tout à la fois le lieu de la conservation de la culture traditionnelle et celui de ses évolutions, de ses projections dans le futur. La jungle, témoin vivant de la dimension plus que jamais mondialiste de la musique, est à l'honneur dans cette édition 1998.

RENNES
de notre envoyée spéciale

Allées et venues, inégales, entre l'Afrique et les Caraïbes au Liberté, incursion brillante à Londres à l'Ubu, où ont débarqué les représentants du big beat, nouveau son hybride nourri à la ligne de basse, défendu par trois labels de pointe, Skint, Heavenly, Wall of Sound : la deuxième soirée des Transmusicales a marqué une pause pour la réflexion et affirmé la passion musicienne de la ville bretonne.

La musique est une. Elle appartient au monde. Aux Transmusicales, voilà quelque temps que les tenants de la pertinence du rock comme mode de vie ont pris en considération ce phénomène mondialiste dont la jungle, à l'honneur dans cette édition 1998, est un témoin vivant. Rennes est une ville qui ne sait pas se passer de musique. Elle est aussi le lieu de la conservation de la culture traditionnelle, de ses évolutions, de ses projections dans le futur. Rennes attend (le 6) le « nouveau Bob Marley » de la scène anglaise, Roni Size, mais elle fête le multi-instrumentiste délicat et bricoleur Yann Tiersen, Brestois passé par le conservatoire de Rennes (*Le Monde* du 5 décembre), comme elle avait lancé sur le marché national un jeune chanteur de gwerz du nord de la Bretagne, Denez Prigent. L'artiste invité aux Trans' doit avoir quelque chose à dire.

Tout comme les Djoloff, invités du 3 décembre, les Daara J, sur scène le lendemain, font du rap. Ils sont sénégalais et ne copient pas le modèle américain. De leurs frères de la communauté afro-américaine, ils ont appris qu'on pouvait prendre la parole, dire, dans sa propre langue (le wolof), ce qui mine et embellit le quotidien, l'ombre de l'esclavage (*Slavery*, le titre est en anglais) et la menace du crack. Certains y verront les effets du prosélytisme américain, d'autres l'éveil d'une communauté issue de la mère Afrique, revenue au pays, comme le blues au pays d'Ali Farka Touré, le John Lee Hooker des rives du Niger au Mali.

LE SOUCI DES RACINES

Les Trans' ont le souci des racines. Après Daara J et avant Femi Anikulapo Kuti, fils du Nigérian Fela, deux groupes – Brother Resistance, inventeurs d'une poésie pamphlétaire, la rapso, à Trinité-et-Tobago, et Square One, des Barbades –, donnaient, avec toutes leurs imperfections, une petite leçon d'histoire musicale : pour comprendre les jeux mutins, les basses énormes, les promenades époustouflantes dans les tissus sonores créés par le DJ londonien Jon Carter et Monkey Mafia, il faut en passer par le calypso nerveux, les dérivés de compas haïtien et de biguine martiniquaise. Jon Carter est le DJ résident du Heavenly Social, un club-laboratoire où naquit, dit-on, le big beat, summum de la fusion des nouveaux courants musicaux, de la techno au dub. A l'Ubu, haut lieu des nuits blanches rennaises, Monkey Mafia, avant Les Rythmes Digitales, a roulé en boule tout ce qui passe sous l'oreille d'un jeune Anglo-Jamaïcain : des bruits de rêve, des sons d'usine, des réminiscences d'îles, des bribes des Doors, des scansions de hargne, des flottements de plaisir. Toute une philosophie.

Véronique Mortaigne

PROFIL

UNE EXCENTRICITÉ « PERFECTLY BRITISH »

Sans doute fallait-il être anglais pour oser ce patronyme mal accordé, les Rythmes Digitales, affiché avec le culot de l'ignorant qui dirait sans rougir « un festival, des festivaux »... Les Transmusicales, donc, ont invité les Rythmes Digitales le 4 décembre à l'Ubu. Sous ce féminin abusif se cache un petit prince de la techno en glissades (de violons, d'atmosphères, d'onomatopées) façon murs de son (Wall of Sound, du nom de son label), un type roux dénommé Jacques, aimant porter T-shirt en forme de drapeau anglais et lunettes de docteur à montures noires. Jacques l'échevelé s'est fait passer pour un Français, un pur « froggy », pour mieux s'imposer – le DJ français a la cote Outre-Manche. Puis il a monté un autre bateau pour traverser le Channel : *Libération* et *Jacques Your Body*, ses deux essais musicaux (Wall of Sound/PIAS), avaient été, disait la propagande, conçus depuis l'asile psychiatrique d'où Jacques Lu Cont – son nom, piqué quelque part au Sud, en Occitanie – ne sortait jamais que flanqué d'un infirmier mastodonte. La couverture de *Libération* (tranche bleu-blanc-rouge) n'était que seringues, pilules, potions amères. La techno adore avancer masquée.

Jacques Lu Cont vint en avril 1997 au Divan du monde, à Paris, avec ses camarades de Wall of Sound. Dans ces bricolages de *dance* marrante, de techno, d'emprunts un peu démodés, cinématographiques et parfois sombres, on reconnut vite le Londonien de base, agitateur de clubs et DJ scratcheur : l'excentricité était *perfectly british*, et DJ Lu Cont aussi rutilant qu'un autobus à impériale en escapade dans le désert de Gobi. Vingt ans, du rythme et des excuses : il est né à Paris et a vécu six mois à Pigalle. Ça marque. Il a aussi, avoue-t-il avec l'humilité du menteur, fréquenté des établissements pour mômes déjantés. Les psys jouaient du synthétiseur pour faciliter la communication. « *Kraftwerk*, dit-il, *m'a sauvé la vie.* » Tant mieux.

V. Mo.

Jean-Louis Aubert chante la mémoire de Barbara à l'Olympia

JEAN-LOUIS AUBERT. Olympia, 28, bd des Capucines, Paris 9e. Mo Madeleine. Jusqu'au 6 décembre, à 20 heures (complet). Concerts supplémentaires au Cirque d'Hiver, en avril 1998. Le 9 décembre à Maubeuge, le 10 à Bruxelles, le 12 à Mayenne, le 13 à Lorient, le 16 à Limoges, le 17 à Bordeaux, le 18 à Toulouse.

Le calendrier provoque parfois d'étranges hasards. Le 4 décembre, date du premier des trois concerts de Jean-Louis Aubert à l'Olympia, c'est aussi le jour où l'on fête les Barbara. Depuis un an, le chanteur entretenait une relation privilégiée avec la « femme piano ». L'album *Barbara*, enregistré en 1996, comportait deux titres qu'ils avaient inventés ensemble, *Le Couloir* et *Vivant Poème*. Le soir de sa première, avant même de chanter, Aubert prévient d'emblée : ce concert sera traversé d'une émotion particulière (« *Evidemment, évidemment, chaque note, chaque soupir ce soir, c'est avec elle.* »).

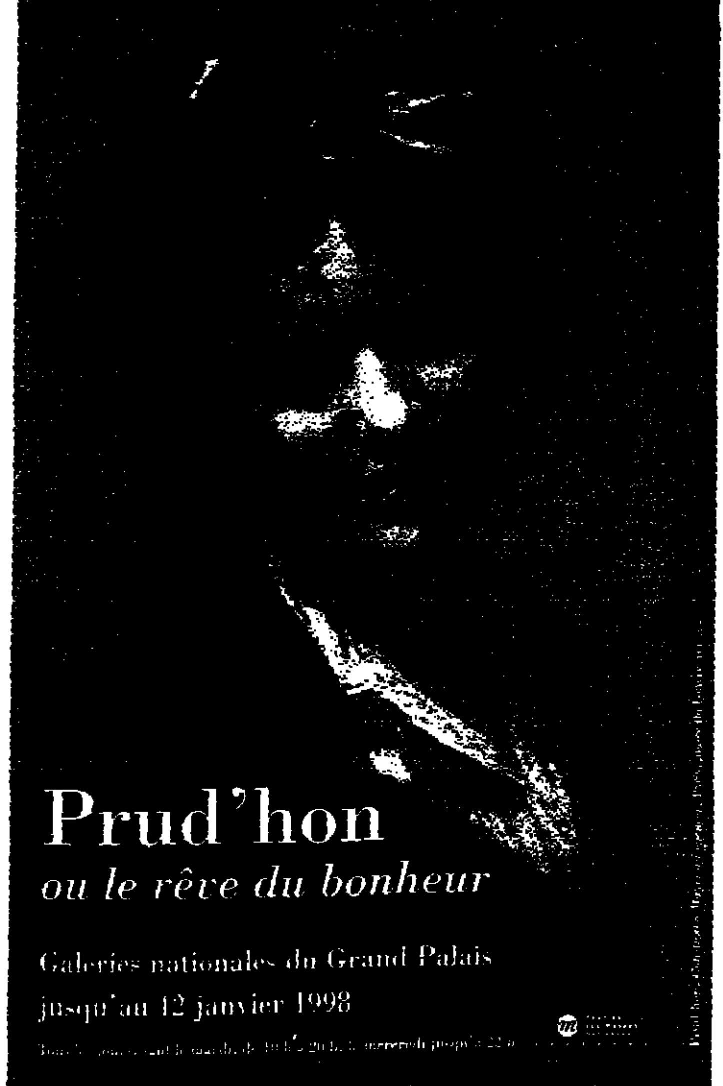
Dans son dernier enregistrement, *Stockholm* (Virgin) – sorti en juin, disque d'or depuis quelques jours –, il avait inclus *Vivant Poème* et emprunté à Barbara *Le jour se lève encore*. Il reprend sur scène cet hymne à l'espérance folle, ultime rempart à la folie des hommes. Des mots qui vont bien à cet adolescent quadragénaire – il est né en 1955 – qui n'en finit pas de rêver d'« *un autre monde* ». Armé d'une guitare, tantôt acoustique, tantôt électrique, sans avoir peur des images et des mots clichés, Jean-Louis Aubert alterne doutes et certitudes avec une fougue et une simplicité généreuses. Il secoue sa chevelure comme on l'a toujours fait dans les boums, lorsque les enceintes crachent des décibels. Il saute sur la batterie, derrière laquelle s'agite « Richie », Richard Kolinka, le copain de toujours. Celui avec qui il vécut l'aventure Téléphone, le groupe phare du rock français entre 1977 et le début des années 80.

Aubert confirme ce que l'on savait déjà : sa voix n'est pas du genre à donner le frisson. Ici, à l'Olympia, personne ne songerait à lui en tenir rigueur. L'essentiel est ailleurs pour son public, ravi de chanter en chœur avec lui dès que la véhémence sonore des instruments se calme un peu. A chaque fois – la dernière, c'était en juin, aux Bouffes du Nord –, on se retrouve entre fidèles, unis autour de ce copain à la spontanéité juvénile, accompagné sans faux pas par, outre Richard Kolinda, Daniel Roux à la basse et Le Baron – « *venu tout exprès de New York* » – à la guitare ou aux claviers. Une équipe parfaitement soudée, augmentée parfois d'un percussionniste.

« COMME MA SŒUR »

La salle pardonne à son héros d'avoir convié en première partie un drôle d'oiseau avec ses instruments exotiques qui a énervé tout le monde. Courageux, Mad Sheer Khan, multi-instrumentiste d'origine iranienne, a su résister aux sifflements et aux quolibets. Plusieurs fois dans la soirée, il reviendra accompagner le chanteur avec son *esraj*, sorte de violon indien. En rappel, juste avant le poignant *Sid'aventure*, la voix brouillée par l'émotion, Aubert rendait un dernier hommage à Barbara : « *Cette chanson, c'est pour elle. Sachez que je l'ai aimée comme ma sœur. Je crois que, jusqu'à la fin de ma vie, ce qu'on appelle le rock'n'roll, maintenant, je vais le calquer sur elle.* »

Patrick Labesse





LES NOUVEAUX FILMS

■ LE COLLECTIONNEUR

En deux films, Gary Fleder s'est imposé comme un tâcheron, spécialisé dans les remakes pirates des derniers succès au box-office américain. *Dernières heures à Denver* copiait *Pulp Fiction*, ce *Collectionneur* va plus loin et s'impose comme un *Seven* au carré – deux serial-killers nous sont proposés – tourné dans les décors du *Silence des agneaux*. Pour faire bonne mesure, Morgan Freeman reprend, avec toujours autant de présence, son rôle d'inspecteur de police et de docteur en criminologie, pour retrouver la trace du « collectionneur », un psychopathe qui maintient des jeunes filles prisonnières dans des cachots mal entretenus. De surcroît, le tueur s'est trouvé, via Internet, un psychopathe zélé avec qui il forme un partenariat efficace. *Le Collectionneur* abonde en hémoglobine, en tueurs, en coups de feu, en poursuites, en tortures. Il ne lui manque qu'une chose : des idées. *S. Bd*

Film américain de Gary Fleder. Avec Morgan Freeman, Ashley Judd, Cary Elwes, Tony Goldwin. (1 h 56.)

■ LA FLÈCHE BLEUE

Enzo D'Alo s'investit de longue date dans la création audiovisuelle italienne à destination de la jeunesse. Il a ainsi réalisé de nombreux films de genre très divers, parmi lesquels, en 1996, ce long métrage d'animation. Il s'agit, sur une musique de Paolo Conte et dans un graphisme délibérément désuet – rappelant un peu celui de Bécassine –, d'un conte de Noël à l'ancienne. Le méchant docteur Scarafoni, plutôt que de distribuer aux enfants les jouets qui leur sont destinés, décide de les vendre. Indignés, les jouets se révoltent et se mettent à vivre leur vie de manière autonome, s'échappant de la boutique pour rejoindre chacun l'enfant auquel il revient de droit. Réplique européenne et artisanale à l'exultant univers de synthèse de *Toys*, ce dessin animé a visiblement choisi la solution du repli frileux sur les valeurs traditionnelles, ce qui n'est pas nécessairement le meilleur moyen de relever le défi américain ou nippon dans le domaine. *J. M.*

Film d'animation italien d'Enzo D'Alo. (1 h 32.)

SORTIR

PARIS

Amandiers scène ouverte
Pendant deux jours, le théâtre de Nanterre-Amandiers ouvre ses portes comme on ouvre une parenthèse. Il s'agit d'offrir, dans le cours de la saison, un moment de rencontre entre le public et l'équipe dirigée par Jean-Pierre Vincent. Au programme : trois spectacles de troupes universitaires, des lectures, des ateliers, un débat sur le thème du théâtre et du droit d'asile, et des tables rondes... L'entrée est libre, la réservation souhaitable.
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. RER Nanterre. Les 5 et 6 décembre. Réservation, Tél. : 01-46-14-70-00.

Helmet
Depuis quelques années, ces Américains se singularisent en alliant la puissance du rock hardcore le plus tellurique à des refrains suggérant des émotions intenses. Pas d'esbroufe, pas de démonstration technique, mais des concentrés rageurs et étrangement mélodiques.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 5 décembre. Tél. : 01-44-92-45-45. 110 F.

Rencontres cinématographiques, Ciné 104-Pantin
Après dix ans, les Rencontres cinématographiques de Dunkerque, qui se sont imposées comme un rendez-vous incontournable du cinéma indépendant, sont à la recherche d'un nouveau lieu. Une édition particulière des Rencontres rejoint, le temps d'un week-end, le Ciné 104 à Pantin. La plupart des 11 films (fiction, cinéma expérimental, documentaire...) présentés sont inédits et sans distributeur en France.
Ciné 104 Pantin, 104, avenue Jean-Lolive, 93500 Pantin. Mo Eglise-de-Pantin. Les 5, 6 et 7. Tél. : 01-49-15-40-25.

MULHOUSE

Théâtres d'Allemagne
Brasch, Kroetz, Loher, Trolle.
La Filature, une des scènes les plus intéressantes d'Alsace, joue de la proximité avec l'Allemagne. Après avoir présenté deux spectacles-phares, *La Résistible Ascension d'Arturo Ui*, dans la mise en scène de Heiner Müller, et *Murx der Europäer*, de Christoph Marthaler, elle propose, du 6 au 12 décembre, une manifestation centrée autour d'auteurs allemands – Thomas Brasch, Franz Xaver Kroetz, Lothar Trolle et Dea Loher. Des lectures, des rencontres, et des spectacles, dont *Les Quatre-Vingt-Une Minutes de Mademoiselle A.*, de Lothar Trolle, qui fut créé cet été à Avignon dans une mise en scène énergique de Michel Raskine.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68100 Mulhouse. Les 6, 7 et 8 décembre. Renseignements, tél. : 03-89-36-28-28.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Austin Powers
de Jay Roach (Etats-Unis, 1 h 35).
Black Dju
de Pol Cruchten (Luxembourg, 1 h 20).
Le Bossu
de Philippe de Broca (France, 2 h).
Le Collectionneur (*)
de Gary Fleder (Etats-Unis, 1 h 56).
La Flèche bleue
Dessin animé d'Enzo D'Alo (Italie, 1 h 30).
Le Jardin de Celibidache
de Serge Ioan Celebidachi (Etats-Unis, 2 h 30).
Joli village, jolie flamme
de Srdjan Dragojevic (Bosnie, 2 h 05).
La Montagne de Baya
d'Azzedine Meddour (France, Algérie, 1 h 46).
Out of The Present
d'Andrej Ujica (Allemagne, 1 h 36).
Paradjanov, le dernier collage
de Rouben Kévorkiantz, Krikor Hamel (France, 1 h 10).
Regarde la mer
de François Ozon (France, 52 mn).
Sunday
de Jonathan Nossiter (Etats-Unis, 1 h 32).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTREES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Orchestre du département de musique ancienne
Œuvres de Muffat. Lully. Corelli. John Holloway (direction).
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 5 décembre. Tél. : 01-40-40-46-46. Entrée libre.

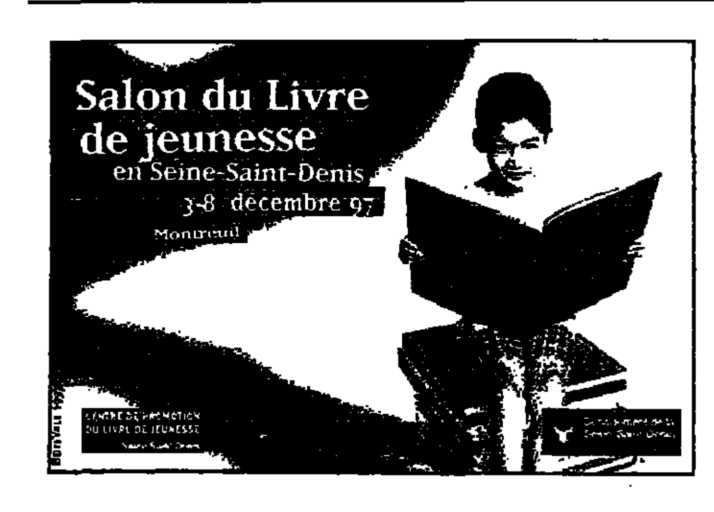
Orchestre national de la radio de Shanghaï
Li Huan Zhi : *Fête du printemps*. Chopin : *Concerto pour piano et orchestre no 1*. Tchaïkovski : *Symphonie no 5*. Marc Laforêt (piano), Pei-Yu Chang (direction).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 heures, le 5 décembre. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

La Symphonie du Marais
Casanoves : *Créations de pièces mariales, Responsoris de Nadal, extraits*. Nunez : *Sombras, création*. Maîtrise de Radio-France, Denis Dupays (direction).
Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, 12, rue des Blancs-Manteaux, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 h 30, le 5 décembre. Tél. : 01-44-70-64-10. Location Fnac, Virgin. 130 F.

Le Roi David
d'Honegger. Danielle Borst (soprano), Gilles Ragon (ténor), Jacques Martin (récitant), Chœur régional d'Ile-de-France, Orchestre de la Cité, Michel Piquemal (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 21 heures, le 5 décembre. Tél. : 01-45-61-53-00. De 120 F à 200 F.

DERNIERS JOURS

21 décembre : Check-Up
d'Edward Bond, mise en scène Carlo Brandt.
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. 19 heures, le mardi ; 21 heures, du mercredi au samedi ; 16 heures le dimanche. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F * à 160 F.*
**Tarif réduit*



EN VUE

■ « *Eh oui, messieurs,* s'est exclamé Maurice Druon, *la vieille dame du quai Conti, retroussant ses jupes, saute à pieds joints dans le grand système de communication qui, désormais, comme d'un filet immatériel, entoure la Terre.* » Le secrétaire perpétuel voulait dire que l'Académie française, fondée en 1635, ouvrira prochainement un site sur Internet.

■ Dans les campagnes de Bulgarie, les plantations de chanvre indien fleurissaient le long des rivières, au milieu des maïs et des tournesols, une coopérative agricole près de Yambol, au sud-est du pays, en produisait sur ses terrains. Il en poussait au bord des routes, sous les fenêtres des immeubles ; sur les balcons des villes, les pots s'ornaient de sommités fleuries... Désormais, une loi interdit ces semailles. « *Nos champs de chanvre ? C'est pour en faire de la ficelle* », jurent, la main sur le cœur, les paysans déshérités qui tirent des trafiquants de drogue l'essentiel de leurs revenus.

■ Le bateau balançait mollement sous le soleil sa cargaison de drogue, devant une plage, sur un paisible mouillage, non loin du village de Flamand à Haïti. Quand le capitaine, qui attendait ses clients, vit les villageois, leur curé en tête, courir sur le sable en poussant des cris, entrer dans la mer, encercler l'embarcation, monter à l'abordage et pirater les deux tonnes de cocaïne qui se trouvaient à bord, avant de se replier et de disparaître sous les cocotiers. Depuis, la police a arrêté le prêtre et ses lieutenants, mais n'a pas retrouvé le butin. Les trafiquants sillonnent les parages à bord de 4×4, s'énervent, des coups de feu partent dans la nuit. « *Ils finiront par se calmer. Après, nous serons riches* », commente le village, qui observe sans s'émouvoir.

■ La Fondation assistance aux animaux (FAA) organise une collecte alimentaire et prépare des « *paniers Noël* » pour les chiens et les chats des « *familles nécessiteuses* » manquant injustement de tout comme leurs maîtres, pendant que d'autres se gobergent. Car, en France, 50 % des animaux de compagnie sont trop gros, d'après une récente étude réalisée par Hill's Pet Nutrition, une firme américaine, qui lance un « *défi minceur* » à l'occasion des fêtes.

■ Des travailleurs sociaux viennent de libérer, dans la province de Mpumalanga, en Afrique du Sud, **Skhumbuzo Mkhonto**, un garçon de treize ans, sourd-muet, retenu depuis quatre ans par une chaîne à un arbre. Au même moment, on « détachait », à Soukra, près de Tunis, **Moncef**, vingt-trois ans, handicapé mental, entravé dans une cabane, après avoir vécu dix ans dans un tonneau.

Christian Colombani

L'Inde et la conférence de Kyoto

La presse du sous-continent s'inquiète du réchauffement de la Terre mais s'indigne de l'hypocrisie des pays industrialisés

AVEC UN TAUX de pollution dans les principales métropoles qui dépasse largement les normes généralement acceptées en Occident, les Indiens sont très sensibles aux questions d'environnement, même si les nombreuses analyses publiées sont rarement suivies d'effets. Plusieurs éditorialistes tirent ainsi la sonnette d'alarme à l'occasion de la conférence de Kyoto sur les changements de climat.

« *Que signifie un réchauffement de la Terre pour le sous-continent indien ?* », s'interroge *Outlook*, l'un des principaux hebdomadaires indiens. La réponse est terrifiante : « *Une chute de la production de riz et de blé ; une augmentation de la malaria, du choléra et de la dengue ; une raréfaction des pluies ; l'inondation de certaines régions côtières ; le déplacement de sept millions de personnes.* »

« NOUVEAU COLONIALISME »

« *Les émissions de carbone sont la source principale du réchauffement* », poursuit *Outlook*, qui affirme : « *L'émission de carbone annuelle par tête d'habitant aux Etats-Unis est de 5 tonnes. La moyenne mondiale est de 1,1 tonne, alors qu'en Inde elle n'est que de 250 kilos. Et pour l'Inde les émissions de carbone provenant du système énergétique sont plus essentielles, puisque le charbon est la principale source d'énergie.* » « *L'Inde se trouve donc dans une situation délicate*, conclut le journal, *et, si à Kyoto les économies en développement sont incapables – sous la pression des économies développées, en particulier américaines, canadiennes, australiennes et autres – de négocier un accord qui tienne compte de leurs besoins, un nouveau système de colonialisme global peut bien voir le jour.* »

« *La plupart des pays industrialisés sont très loin de leurs promesses, faites au Sommet de la Terre il y a cinq ans, de réduire au niveau de 1990 les émissions de ces gaz carboniques en l'an 2000* », écrit de son côté le *Pioneer*. « *Les Etats-Unis, responsables pour près d'un quart de ces gaz, ont en fait accru leurs émissions de 6,2 % entre 1990 et 1995. Les vilains de Kyoto seront sans doute les Américains, qui ont le culot de suggérer que les pays en voie de développement soient soumis aux mêmes mesures contraignantes. L'Inde a avec raison rejeté cette demande. Ce que le monde occidental pourrait attendre cependant de l'Inde est un plan d'action national visant à minimiser la production de ces gaz. Mais les gouvernements successifs à Delhi ont très peu fait pour faire avancer la compréhension de ce phénomène et, comme d'habitude, l'Inde répondra aux propositions des autres sans avoir son propre agenda.* »

Sur la dénonciation des prétentions américaines, l'*Hindoustan Times*, le plus gros tirage des journaux de langue anglaise, écrit : « *Le meilleur résultat auquel puissent parvenir les participants est de trouver un calendrier de réduction d'émission de ces gaz. Cela ne sera certainement pas facile au regard de l'empoignade Nord-Sud pour influencer la conclusion d'un nouveau traité.* » Rappelant les décisions déjà prises et non observées par les pays industrialisés, l'*Hindoustan Times* poursuit : « *Washington, si habitué à imposer des traités aux vulnérables pays en voie de développement, supporte apparemment mal la décision de 1995 d'exempter les nations en développement d'objectifs contraignants. Il est malheureux que, bien qu'étant le plus grand contributeur mondial d'émission de ces gaz, les Etats-Unis maintiennent encore une attitude de sainte nitouche et refusent d'admettre que le monde industriel est largement responsable de la pollution en carbone de l'atmosphère.* »

Françoise Chipaux

DANS LA PRESSE

LA CROIX
Bruno Frappat

■ La France renoue avec son passé et Maurice Papon avec son procès. Le temps s'étire, donnant à ce rendez-vous de la mémoire une lenteur brouillonne qui suscite le malaise. Hantise du temps. Temps arrêté des crimes imprescriptibles. Temps des familles de victimes qu'aucun oubli ne peut annuler ou atténuer. Temps de l'homme qu'on juge : un grand vieillard, malade. Temps contracté des médias audiovisuels qui vibrent à l'immédiateté et supportent mal la durée. Mais aussi alternance des temps de la France. Requise un jour de se pencher sur un passé dont elle n'aime pas le ressassement, elle retrouve le lendemain ses soucis du moment, moins tragiques. Le procès Papon pousse au-delà de l'habitude la notion de sage lenteur qui sied aux décisions graves.

FRANCE-SOIR
Catherine Wrobel

■ J'aime le foot parce qu'au moment d'un grand match le monde entier regarde dans la même direction en oubliant ses petites misères. J'aime le foot parce qu'il sort des gamins de la misère. J'aime le foot parce que c'est un jeu de stratège, que rien n'y est jamais acquis et qu'on ne résiste pas à une série à suspense (...). Je me fous du foot parce qu'un coup franc de 35 mètres de Roberto Carlos, c'est quand même pas du Wagner. J'aime pas le foot parce que c'est un sport qui braille, qui hurle, qui castagne et qui hooligane. J'aime pas le foot parce que c'est un bon prétexte pour ouvrir cinq canettes de bière. J'aime pas le foot parce que les effets de foule en délire me font peur et qu'il entretient le chauvinisme le plus primaire. J'abhorre le foot parce ça pue le fric et les affaires.

LE FIGARO
Ivan Roufiol

■ Ouf ! La « machine à intégrer » n'est pas cassée. Jean-Pierre Chevènement l'a affirmé hier devant les députés : « *La France marche au mélange.* » Les cités ghettos ? Les mosquées intégristes ? Les affrontements ethniques ? Du pipeau ! Le chômage, la violence, tout cela est seulement le fait, a dit le ministre de l'intérieur, de la « *mondialisation libérale* ». Et dire qu'on s'inquiétait... La planète rose est formidable. Là haut, tout est ordre et beauté, consensus et fraternité (...). L'intégration est bel et bien asphyxiée. Il suffit de regarder et d'écouter. Ouvrir plus largement la France à l'immigration ne fera qu'alourdir le poids de l'exclusion.

THE GUARDIAN

■ Il y a dix ans, le seul nom de Mikhaïl Gorbatchev pouvait déplacer des montagnes. Certains diront qu'aujourd'hui cet homme appartient au passé et qu'il n'a plus aucun message à délivrer. C'est faux. On le verra bientôt à la télévision faire de la publicité pour Pizza Hut. Assis à une table de Moscou avec sa petite-fille, il est entouré de clients qui lèvent leur tranche de pizza en son honneur. Il y a dix ans, Gorby défendait la réforme et l'ouverture au marché. Maintenant que ce marché est ouvert, il salue avec une égale conviction l'arrivée des fast-food capitalistes. Qu'importe l'idéologie, insiste-il, car la nourriture, elle, est une « *inquiétude populaire* ».

www.fdle.state.fl.us

La police de Floride a créé un site Web pour suivre à la trace les anciens détenus

DANS la plupart des Etats américains, la police met à profit la puissance d'Internet pour obtenir le concours du public, en plaçant sur le Web des portraits d'enfants disparus ou de criminels en fuite. Mais en Floride l'administration a décidé d'aller plus loin. Elle a mis en libre accès sur la Toile une base de données qui recense tous les hommes condamnés pour un crime ou délit sexuel et remis en liberté après avoir purgé leur peine. Il suffit de taper un nom pour être renseigné en quelques secondes : si la recherche est positive, on voit s'afficher la photo de la personne visée, sa date de naissance, son signalement, son adresse, le motif de sa condamnation et son numéro de dossier judiciaire.



Personne n'y échappe, pas même ce résident de Coconut Grove, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-trois ans... Si l'on n'a pas de suspect précis en tête, on peut faire une recherche géographique : d'un clic, on sélectionne un comté, une ville ou un quartier, et l'on obtient automatiquement la liste de tous les délinquants sexuels libérés de prison et résidant dans la zone choisie, avec leur adresse complète, y compris le numéro de leur appartement.

Cette première expérience semble avoir satisfait les autorités, car depuis peu le site de la police de Floride donne accès à une autre base de données, consacrée cette fois aux ex-détenus venant de bénéficier d'une remise de peine, toutes catégories confondues. A nouveau, l'objectif est d'« *informer les citoyens de la présence au sein de leur communauté de ces libérés par anticipation* ». Il est précisé que la plupart n'ont pas été relâchés pour bonne conduite, mais uniquement pour désengorger les prisons.

Cette initiative est peut-être le prélude à la mise en place de systèmes similaires sur une plus grande échelle. Déjà, le New Jersey a placé sur le Web la liste de ses prisonniers susceptibles d'être libérés sur parole. Dans l'Etat de New York, une association de familles de victimes, Take Back New York, s'est chargée de créer un site du même type, baptisé Parole Watch (www.parolewatch.org). Son but est de prévenir les citoyens qu'un criminel risque d'être bientôt relâché, et de les inciter à faire pression sur la commission de libération sur parole pour qu'elle décide son maintien en détention. Parole Watch a lancé sur Internet un appel à la générosité publique : elle a besoin d'argent pour étendre ses activités à d'autres Etats, puis au pays tout entier.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

DOPAGE

■ Le Comité olympique international a découvert que des stéroïdes étaient en vente libre sur des sites Web américains. Le directeur médical du comité a notamment cité le cas d'une société basée en Virginie proposant, pour moins de 50 dollars la bouteille, de l'androsténedione, qui vient d'être ajouté à la liste des produits interdits aux athlètes olympiques. (AP.)

LE G 8 CONTRE LE CRIME INFORMATIQUE

■ Mme Janet Reno, ministre de la justice des Etats-Unis, a annoncé la tenue dès la semaine prochaine de la première réunion des ministres de la justice et de l'intérieur des pays du G 8 consacrée au crime informatique. Ils discuteront de la façon dont ils pourront « *travailler ensemble pour localiser les criminels qui utilisent les nouvelles technologies et s'assurer qu'il n'y ait pas de refuge pour les criminels informatiques* ». Les premiers visés sont les pédophiles. Sont également visés par cette réunion au sommet les pirates cherchant à obtenir illégalement des informations confidentielles ou protégées. (AFP.)

Une initiative bien sentie *par Alain Rollat*

QUE FONT-ILS tous au Japon ? Pourquoi se rassemblent-ils au sommet de Kyoto ? Pas besoin de grimper si loin pour humer l'air de la planète ! Il suffit d'aller en banlieue de Rouen, là où la Haute-Normandie ne sent plus le camembert depuis longtemps. Plus précisément à Grand-Couronne. Dans ce chef-lieu de canton où les relents industriels font chaque jour l'émoi olfactif des habitants, il s'y passe des choses pleines de promesses pour l'avenir atmosphérique de notre pauvre Terre.

A dire vrai, s'il n'y avait pas eu cette image incongrue, la photo de ce nez anonyme représenté en gros plan à la première page de ce dossier perdu dans la pile himalayenne de notre courrier – un dossier au titre interpellateur : « *Dis-moi ce que tu sens...* » –, nous n'en aurions sans doute jamais rien su. Merci au hasard qui nous permet de vous faire part de cette information capitale, de cette révélation sensationnelle, de ce scoop sans pareil : la première brigade des nez est née !

Et non seulement elle a vu le jour à Grand-Couronne, cette milice des nez, mais elle y renifle déjà ! Dans une indifférence garante des plus beaux lendemains médiatiques. Car dès qu'une caméra aura flairé la piste, ce sera la ruée. Afin de ne pas soumettre ces pionniers au risque d'un afflux polluant, nous tairons donc, provisoirement, l'identité de la valeureuse cohorte d'élus, industriels, chercheurs, fonctionnaires et, surtout, de cette poignée de citoyens ordinaires de Grand-Couronne qui viennent de se porter volontaires pour engager, chez eux, un combat dont la portée visionnaire n'échappera pas aux jurés du prochain prix Nobel d'écologie.

Ils sont une quinzaine de bénévoles civils, issus de tous les milieux, recrutés sans discrimination. Ils se sont engagés auprès de la commune à mettre deux fois par jour le nez à la fenêtre pour vérifier la qualité de l'air, opérer des relevés, donner l'alerte en cas de danger.

Leur formation technique a été confiée à des professionnels de l'odorat. Sous la conduite de ces experts en arômes, ils apprennent, depuis deux mois, à trier parmi les quarante-cinq molécules élémentaires qui se combinent pour composer les treize mille odeurs courantes.

Déjà familiarisés avec celles qui proviennent des cheminées de leur voisinage, ils seront bientôt opérationnels, assez pointus pour déceler – au pif, certes, mais au sens plein du terme – n'importe quelle nuisance malodorante. L'administration fera le reste, pour le mieux-être de la collectivité. Ce sont les nez citoyens de demain. Pourvu que chacun d'eux fasse école ! Ah ! si tous les nez du monde se donnaient la main...

هكذا من الاهل

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

19.20 Sans lendemain ■ ■ De Max Ophüls (France, 1939, N., 70 min). Ciné Cinéfil
20.30 Le Château du dragon ■ ■ De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
21.00 Obsession fatale ■ De Jonathan Kaplan (Etats-Unis, 1992, 110 min). Ciné Cinémas
22.15 La Nuit de jazz ■ ■ De Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1961, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
22.50 La Vie en mauve ■ De Jean-Claude Tramont (Etats-Unis, 1980, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
23.05 Jumanji ■ De Joe Johnston (Etats-Unis, 1996, 99 min). Canal +
23.35 Kukuli ■ ■ De Luis Figueroa, Eulegio Nishiyama et Cesar Villanueva (Pérou, 1961, v.o., 70 min). Arte
23.45 Chance of a Lifetime ■ De Bernard Miles (Grande-Bretagne, 1950, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
0.20 Les Griffes de la nuit ■ De Wes Craven (Etats-Unis, 1984, 90 min). Ciné Cinémas
1.20 L'Ombre d'un doute ■ ■ D'Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1943, N., 105 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Peter Sellers. Debbie Reynolds. Paris Première
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle d'immigration en France. D'ici et d'ailleurs. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of reportages. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Béatrice Bantman. Fluke. Canal +
20.00 Temps présent. Le Temps : un mariage arrangé. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première
20.05 C'est la vie ! L'homme : homme nouveau, famille nouvelle. TSR
20.50 Thalassa. Festin sur la banquise. France 3
21.00 De l'actualité à l'histoire. Prévenir le sida. Les enjeux de Kyoto. Histoire
21.55 Faut pas rêver. Italie : Vendange vue sur mer. France : Le voyage du camelot. Madagascar : La ruée vers le saphir. France 3
22.55 Sans aucun doute. Déjà la 100e ! Invités : Lagaf' ; Patrick Bosso ; Michèle Bernier ; Marie Sara ; Paco Rabanne. TF 1
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise [2/3] : conversations secrètes. France 3

DOCUMENTAIRES

17.15 Portrait. G. Brassens. Paris Première
17.25 Histoires de l'Ouest. [3/6]. Les grands chefs indiens face à l'histoire. Planète
18.00 Les Grandes Aventures du XXe siècle. L'histoire de l'acrobatie aérienne. La Cinquième
19.35 Une contamination secrète. Planète
20.00 Encyclopédies. Corpus Christi. [1/5]. Crucifixion. Histoire
20.35 Les Mondes perdus. Toutankhamon. Canal +
20.35 Soweto : histoire d'un ghetto. [2/3]. Planète
21.00 Françoise Dolto. [3/3]. N'ayez pas peur. TV 5
21.30 Les Orphelins de la forêt. Planète
22.00 Le Grand Jeu, URSS/USA : 1917-1991. [4/6]. 1954-1964 printemps précoce. Histoire
22.10 ▶ Grand format. L'Odyssée du coureur de fond. Arte
22.20 Beaubourg City. Planète
23.25 Ella Fitzgerald. Muzzik
0.00 Panamarenko. Portrait en son absence. France Supervision

SPORTS EN DIRECT

18.00 Snowboard. Coupe du monde FIS : slalom parallèle. Eurosport
19.00 Ski. Coupe du monde : descente dames. Eurosport
20.00 Ski. Coupe du monde : descente messieurs. Eurosport
1.35 Hockey sur glace NHL. New York Rangers - Philadelphie Flyers. Canal +

MUSIQUE

21.00 Liz McComb Gospel Paris 96. Concert. Muzzik
22.25 Richard Stolzman joue Mozart. Concert. France Supervision
23.00 Ombra Felice. Paris Première
23.00 Mozart. *Concerto nº 21.* France Supervision
23.05 A propos de... Ella avec Dee Dee Bridgewater. Muzzik

VARIÉTÉS

20.50 Les Années tubes. TF 1

TÉLÉFILMS

20.30 Heureusement qu'on s'aime. De David Delrieux. Festival
20.30 Attente mortelle. De Larry Shaw. RTL 9
20.45 L'homme que j'aime. De Stéphane Giusti. Arte
20.50 Pour le meilleur et pour le pire. D'Andy Wolk. TSR
21.20 Entre terre et mer. D'Hervé Baslé [3/6]. RTBF 1
22.05 Julie, bientôt douze ans et demi. D'Olivier Langlois. Festival
23.10 Mensonges. De Pauline Chan. TSR
23.45 Père et prêtre. De Sergio Martino [2/2]. Téva

SÉRIES

19.00 Sentinel. Plongée en eaux troubles. M 6
20.25 Star Trek. Clin d'œil. Canal Jimmy
20.50 Dark Skies, l'impossible vérité. ○ Episode pilote. M 6
21.30 L'Homme de nulle part. Images subliminales. Canal +
21.45 Bottom. Hole (v.o.). Canal Jimmy
22.15 Twin Peaks. Episode nº 9 (v.o.). Série Club
22.20 Dream On. Intelligence Service (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Two. Rendez-vous à la morgue. M 6
22.50 Seinfeld. Les chèques (v.o.). Canal Jimmy
0.00 Angela, 15 ans. Bruits de couloir (v.o.). Canal Jimmy
1.15 New York Police Blues. Casse-tête chinois (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **20.45 Arte**
L'homme que j'aime

C'est une histoire d'amour banale : ils se rencontrent à la piscine, l'un est frappé par un coup de foudre immédiat, l'autre pas. Petit à petit, au long du téléfilm, ils se découvrent, s'apprivoisent et s'aiment.

Ce qui est beaucoup moins banal dans cette histoire, c'est que l'un s'appelle Martin et l'autre Lucas. Martin est homosexuel, l'autre pas. De plus, Martin est malade du sida et il lui reste très peu de temps à vivre. Un film beau, pudique et porté par l'extraordinaire interprétation de Marcial Di Fonzo Bo (Martin). – *A. Cr.*

● **23.25 France 3**
Les Dossiers de l'Histoire : Israël-Palestine, une terre deux fois promise

Après les « Rendez-vous manqués », voici le temps des « Conversations secrètes », deuxième des trois parties de la grande rétrospective réalisée par William Karel sur cinquante ans de conflit israélo-palestinien (*voir le supplément « Télévision-Radio-Multimédia » daté 23-24 novembre*).

L'épisode de cette semaine traite surtout des négociations de Camp David qui, racontées aujourd'hui par les acteurs eux-mêmes, prennent des allures de psychodrame. Au grand dam de Sadate, ce sommet égypto-israélien, parrainé par les Américains, n'aboutira qu'à une paix séparée. Dès lors envisagé, le projet d'autonomie pour les Palestiniens restera lettre morte pour quinze ans. Il faudra l'Intifada, la révolte des pierres, pour relancer l'idée et amener tant l'OLP qu'Israël à composer. – *F. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.50 Les Années tubes.
22.55 Sans aucun doute. Déjà la 100e !
0.45 Formule foot.
1.20 TF1 nuit, Météo.
1.30 Histoires naturelles.

FRANCE 2

18.40 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.45 Téléthon : Tous en fête.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.45 Point route.
20.55 ▶ Le Mondial du Téléthon.
1.35 ▶ Téléthon Dance.

FRANCE 3

18.50 ▶ Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Festin sur la banquise.
21.55 Faut pas rêver. Invité : Jean-Claude Casadesus.
23.10 Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise [2/3].
0.30 Lumière sur un massacre.
1.10 Cap'tain Café.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Les Mondes perdus. Toutankhamon.
21.30 L'Homme de nulle part.
22.10 Flah infos.
22.15 Jour de foot.
23.05 Jumanji ■ Film de Joe Johnston.
0.45 Babylon 5.
1.25 Surprises.
1.35 Hockey sur glace. New York Rangers - Philadelphie Flyers.

ARTE

19.00 Tracks.
19.25 et 0.50 Les Secrets du Nil.
19.30 7 1/2.
20.00 Brut.
20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'homme que j'aime. Téléfilm de Stéphane Giusti.
22.10 ▶ Grand format. L'Odyssée du coureur de fond.
23.35 Kukuli ■ ■ Film de Luis Figueroa (v.o.).
0.45 Le Dessous des cartes.
0.55 Music Planet. O Fado

M 6

19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Mister Biz.
20.35 Les Produits stars.
20.50 Dark Skies, l'impossible vérité. Téléfilm ○ de Tobe Hooper.
22.30 Two.
23.20 Le Piège du désir. Téléfilm △ de Craig Lahiff.
0.55 Dix films contre les mines antipersonnel.
1.00 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. René Rémond.
21.00 Black and blue. Yochk'o Seffer.
22.10 Fiction. *Olivet*, de Michel Surya.
23.00 ▶ Nuits magnétiques. L'art et la manière, la fonction d'arbitre [2].
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert franco-allemand. Œuvres de Scheidt, Schmelzer, Biber, Becker, Furchheim.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Paris, Campogrande.
23.07 Jazz-club. Steve Kuhn.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Louis Spohr. Œuvres de Mozart, Spohr, von Weber, Spohr, Beethoven.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Wagner, Spohr, Paganini, Mendelssohn.

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

13.45 Sa meilleure cliente ■ De Pierre Colombier (France, 1932, N., 90 min). Ciné Cinéfil
15.15 La Nuit de jazz ■ ■ De Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1961, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
16.50 Chance of a Lifetime ■ De Bernard Miles (Grande-Bretagne, 1950, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
18.20 Le Château du dragon ■ ■ De Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1946, N., 100 min). Ciné Cinéfil
20.30 La Querelle ■ D'Eli Cohen (Canada, 1991, 90 min). Ciné Cinémas
20.45 Maman, j'ai raté l'avion ■ De Chris Columbus (Etats-Unis, 1990, 100 min). RTBF 1
23.00 Sans lendemain ■ ■ De Max Ophuls (France, 1939, N., 75 min). Ciné Cinéfil
23.10 Metropolitan ■ De Whit Stillman (Etats-Unis, 1990, 95 min). Ciné Cinémas
0.15 Les Jeux de l'amour et de la guerre ■ ■ D'Arthur Hiller (Etats-Unis, 1964, N., 120 min). Ciné Cinéfil
2.10 Bronco Apache ■ De Robert Aldrich (Etats-Unis, 1954, v.o., 85 min). Ciné Cinémas
2.15 La Grande Révolte (Condottieri) ■ ■ De L. Trenker et W. Klinger (All., 1937, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

0.00 Spécial procès Papon. Histoire

MAGAZINES

12.50 La Vie en plus. Les associations et les nouveaux emplois. La Cinquième
13.00 De l'actualité à l'histoire. Le travail des enfants. Le cumul des mandats. Histoire
15.00 Le Magazine de l'Histoire. Histoire
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle d'immigration en France. D'ici et d'ailleurs. Histoire
17.10 A bout portant. Jean-Pierre Cassel. Paris Première
19.00 T.V. +. Une journée à RTL. Canal +
19.30 Histoire parallèle. Arte
20.55 Le Club. Avec Philippe de Broca. Ciné Cinéfil
21.00 Le Magazine de l'Histoire. Spécial Egypte. Avec Patrice Bret ; Guillemette Andrieu ; Jean Yoyotte ; Robert Solé et Christiane Desroches-Noblécourt. Histoire
21.35 Cap'tain Café. France Supervision
21.40 Metropolis. Dario Fo. Anatoly Poutiline. André Glucksmann. Les Ibères. Les Belles Etrangères, vivre et écrire en Amérique centrale : Nicaragua. Arte
22.00 Ciné Cinécourts. Avec Jaco van Dormael. Ciné Cinémas
22.20 T'as pas une idée ? Avec Dieudonné. Canal Jimmy
22.30 Strip-tease. France 3
23.55 Musique et Cie. Marie Devellereau, diva à vingt-cinq ans. France 3
0.30 Paris modes. Chanel. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.00 Avalanche. La Cinquième
17.20 Le Ghetto de Lodz. Planète
17.25 Le Roi koala. Canal +
17.50 Contes et légendes de l'eau. [1/2]. TSR
18.00 Corpus Christi. [1/5]. Histoire
18.05 Les Cœurs vermeils. La Cinquième
18.05 Panamarenko. Portrait en son absence. France Supervision
18.35 Le Monstre de Moretti. France Supervision
19.15 Une leçon particulière de musique avec René Jacobs. France Supervision
19.30 Femmes et société. La mamie sida. Pour une prévention au féminin. Téva
20.00 La Princesse palatine à Versailles. Histoire
20.35 Kashtin, le tambour éternel. Planète
20.45 L'Aventure humaine. Les Sept Merveilles du monde. Arte
21.00 William Christie et les Arts florissants. La passion du baroque. Muzzik
21.55 Une contamination secrète. Planète
22.10 Hollywood et ses oscars. [5/9]. L'après-guerre. Ciné Cinéfil
22.55 Soweto : histoire d'un ghetto. [2/3]. Planète
23.45 Music Planet. Meat Loaf. Arte
23.45 Les Orphelins de la forêt. Planète
0.40 Beaubourg City. Planète
0.55 Embarquement porte nº 1. Londres. TF 1

SPORTS EN DIRECT

13.00 Biathlon. Coupe du monde à Lillehammer (Norvège) Eurosport
14.30 Luge. Coupe du monde à Igls (Autriche) Eurosport
14.55 Rugby. Angleterre - Nouvelle-Zélande. Canal +
15.00 Tennis. ATP Senior Tour of Champions. Eurosport
17.55 Football. D2 : Caen - Troyes. Eurosport
20.00 Ski. Coupe du monde à Vail (Colorado). Eurosport
20.30 Concours hippique international. Paris Première

MUSIQUE

17.10 Mozart : Concerto nº 21. Interprété par l'Ensemble Paul Kuentz. France Supervision
18.00 Maintenance Shop Jazz : Bill Evans Trio nº 1. Muzzik
19.50 Boulez au Festival de Salzbourg. Muzzik
20.30 Récital John Williams. France Supervision
22.10 Theodora. Mise en scène de Peter Sellars. Muzzik
22.30 Fleetwood Mac. France Supervision
23.35 Le Festival des Inrocks 1997. Paris Première

TÉLÉFILMS

17.00 Les Faux Médicaments. D'Alain-Michel Blanc. Festival
17.15 Les Chemins de l'égalité. De Kenneth Fink. Ciné Cinémas
18.35 L'Huile sur le feu. De Jean-Daniel Verhaeghe. Festival
20.00 L'Air du temps : Odyssée bidon. De Don Kent. TV 5
20.35 767 en détresse. De Jorge Montesi. Canal +
23.05 Hollywood Night. △ Cauchemar en haute mer. De Christian Duguay. TF 1
23.30 45° en enfer. ○ De Dave Payne. M 6
23.50 Un taxi dans la nuit. D'Alain-Michel Blanc. Festival
0.40 L'Or et le Sang. De Giacomo Battiato [2/3]. Arte

SÉRIES

18.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Le legs. M 6
18.00 Murphy Brown. Téva
19.00 KYTV. Raser les murs (v.o.). Arte
19.00 Mazarin. [6/6]. Histoire
19.05 Beverly Hills. Retrouvailles. TF 1
19.15 Robocop. Les fantômes. Série Club
19.35 Nash Bridges. TMC
20.00 FX, effets spéciaux. Prototypes explosifs. Série Club
20.30 El Salvador. Le Pays des quatorze volcans. Festival
20.30 Derrick. Passage dangereux. La fin d'un beau roman. RTL 9
20.50 Le Refuge. Le Cheval d'Alix. France 3
20.50 Le Caméléon. Episode pilote. M 6
20.55 Nord et Sud II. [5 et 6/6]. Téva
21.00 Angela, 15 ans. Canal Jimmy
21.30 Jake Cutter. La force de l'habitude. Série Club
21.40 Dark Skies, l'impossible vérité. L'ultimatum. M 6
21.40 Columbo. Tout finit par se savoir. TSR
22.00 La Dame de Monsoreau. [2/7]. Histoire
22.05 Bonne Espérance. [5/5]. Festival
22.15 Les Anges de la ville. Série Club
22.35 Profiler. ○ Episode pilote. M 6
22.40 ▶ Fallen Angels. Le confessionnal. Une arnaque de première classe. Arte.
23.00 Voltaire. [5/6]. Histoire
23.00 Murder One : L'Affaire Jessica. Série Club
23.15 Des agents très spéciaux. Bombe sur l'Oklahoma. Canal Jimmy
23.45 Mission impossible. Série Club
0.00 Inspecteur Morse. Le dernier autobus. TMC
0.30 Star Trek : la nouvelle génération. Filiation (v.o.). Canal Jimmy
0.50 New York District. Question de juridiction. France 3
1.15 Seinfeld. Les chèques (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques.

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **18.05 La Cinquième**
Les Cœurs vermeils

Fleur fanée, cœur aimé

COMMENT les personnes âgées vivent-elles leur sexualité ? C'est la question que s'est posée Marie-Pierre Raimbault en réalisant *Les Cœurs vermeils*. Un documentaire intéressant, qui brosse le portrait de cinq couples de retraités qui ont redécouvert les plaisirs de l'amour, souvent après un long veuvage.

Ainsi, Dina, soixante-quinze ans, a rencontré Giovanni, un homme charmant de soixante-cinq ans, chez des amis communs. « *C'est arrivé tout naturellement* », expliquent-ils. Tous deux sont veufs, et tous deux doivent faire face au regard de leurs enfants respectifs. « *Mon père est assez grand pour décider de sa vie* », lance sa fille, d'abord hésitante, puis, en fin de compte, ravie de constater qu'il s'offre une nouvelle jeunesse.

Mais ce n'est pas toujours le cas, entre tabous et interdits, les personnes âgées n'ont que difficilement le droit de revendiquer leurs désirs. « *Parce que la société associe dans son inconscient collectif ménopause et hors d'usage, ce qui donne une image asexuée de la vieillesse* », explique Suzanne, qui, à l'âge de quarante-huit ans, a vécu dix ans, une histoire d'amour avec un homme de quatre-vingt-quinze ans.

Dans ces idylles, en effet, les différences d'âges sont très importantes. A soixante-treize ans, Jack vit avec Françoise, une femme de quarante-huit ans. « *Il faut devenir intelligent pour pallier les carences physiques* », explique-t-il. Mais on aimerait volontiers savoir depuis combien de temps tous ces couples vivent ensemble.

Et puis il y a Jacques, soixante-quatorze ans, homosexuel, parti en Afrique pour retrouver son « fiancé » il y a dix ans. Revenu depuis. Président de l'Association des gays retraités, qui à l'occasion, pour ses amis, sert de guide à travers les tombes du Père-Lachaise, et particulièrement celles de Marcel Proust et d'Oscar Wilde.

Derrière chacune de ces histoires, se cache un trop-plein de solitude que beaucoup de personnes âgées ressentent et combattent. Un besoin de communiquer, comme l'explique Geneviève, célibataire endurcie, qui confie vouloir parfois « *simplement parler à des messieurs* ».

Patrice Laurent

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Reportages. Quand je serai grand, je serai flic.
13.55 MacGyver.
14.55 K 2000.
15.50 Brentwood.
16.45 California College : Les Jumelles de Sweet Valley.
17.15 Xéna la guerrière.
18.05 Alerte à Malibu.
19.05 Beverly Hills.
20.00 Journal, Image du sport, Résultat des courses, Météo.
20.47 Simple comme...
20.50 La télé s'amuse. Les comédiens s'amusent.
23.05 Hollywood Night. △ Cauchemar en haute mer.
0.45 TF1 nuit, Météo.
0.55 Embarquement porte nº 1.
1.25 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.35 Téléthon sans frontières.
15.05 Tiercé.
15.15 Téléthon champion.
17.25 Les Caméthons du Téléthon.
17.35 Téléthon dansant.
18.25 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.30 Les Défis du Téléthon.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 ▶ Téléthon : Cœur en fête. *En direct jusqu'à 2.00.*

FRANCE 3

14.05 Evasion.
14.40 Les Pieds sur l'herbe.
15.10 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.20 Questions pour un champion.
18.45 et 1.35 ▶ Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.30 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Le Refuge. *Le Cheval d'Alix.*
22.30 Strip-tease.
23.40 Soir 3.
23.55 Musique et Cie. Marie Devellereau, diva à vingt-cinq ans.
0.50 New York District.
1.45 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.00
13.50 Le Journal de l'emploi.
13.55 Football américain.
14.55 Rugby. 2e test-match Angleterre - Nouvelle-Zélande.
16.45 Les Superstars du catch.
17.25 Le Roi koala.
▶ En clair jusqu'à 20.35
17.55 Décode pas Bunny.
18.50 Flash infos.
19.00 TV +. Une journée à RTL.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 767 en détresse. Téléfilm de Jorge Montesi.
22.05 Lumières sur un massacre.
22.45 Flash infos.
22.50 Les dieux du gymnase 97.
23.45 et 1.25 Surprises.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 La Comtesse Gamiani. Film classé X de Luca Damiano.
1.40 Basket-ball.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.20 Va savoir.
14.00 Fête des bébés.
14.30 Chaplin inconnu. [1/3].
15.25 Fenêtre sur court.
16.00 La Jungle couronnée de glace.
17.00 Les Enquêtes du National Geographic.
17.30 Raconte-moi la France.
17.55 Le Journal du temps.
18.05 Les Cœurs vermeils.
19.00 KYTV.
19.25 et 1.50 Les Secrets du Nil.
19.30 Histoire parallèle. Il y a cinquante ans... Leclerc.
20.20 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Les Sept Merveilles du monde.
21.40 Metropolis.
22.40 ▶ Fallen Angels. 22.40 Le Confessionnal, de Steven Soderbergh. 23.10 Une arnaque de première classe, de Tom Cruise.
23.45 Music Planet. Meat Loaf.
0.40 L'Or et le Sang. Téléfilm de Giacomo Battiato [2/3].

M 6

13.20 V.
14.15 Space 2063.
15.10 Surfers détectives.
16.05 Les Têtes brûlées.
17.05 Les Champions.
18.00 Chapeau melon et bottes de cuir.
19.05 Turbo.
19.40 Warning.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Hot forme.
20.35 Ciné 6.
20.50 Le Caméléon. Le chat et la souris.
21.40 Dark Skies, l'impossible vérité. L'ultimatum.
22.35 Profiler. ○ Visions.
23.30 45° en enfer. Téléfilm ○ de Dave Payne.
1.05 Dix films contre les mines antipersonnel.
1.10 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur.
20.00 Nouveau répertoire dramatique. Soirée Eugène Durif, en direct. 21.45 Cabaret des Bonimenteurs vrais.
22.35 Opus. Le Japon bat la mesure au Festival d'Automne.
0.05 Le Gai Savoir. Pierre Laszlo, chimiste.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Prélude.
19.30 A l'Opéra. *La Clémence de Titus*, de Mozart, en direct du Metropolitan Opera de New York.
23.07 Présentez la facture. A cor parfait.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Intermezzo. Œuvres de Fauré, Debussy, Ravel, Ibert, Françaix, Poulenc.
20.40 Le Pianiste Rafael Orozco. Œuvres de Mozart, Chopin, Liszt, Rachmaninov, Albeniz.
22.40 Da Capo. Karel Ancerl. Œuvres de Haydn, Dvorák, danses slaves.

Le Monde

SAMEDI 6 DÉCEMBRE 1997

La France propose Noël Forgeard comme administrateur-gérant d'Airbus

La désignation de ce dirigeant de Matra par le gouvernement Jospin satisfait aussi l'Elysée

ACTUEL président de Matra hautes technologies, filiale qui coiffe notamment les activités militaires du groupe de Jean-Luc Lagardère, Noël Forgeard devrait succéder à Jean Pierson comme administrateur-gérant d'Airbus. La France, à laquelle ce poste revient traditionnellement – tandis que celui de président du conseil de surveillance est exercé par un Allemand, en ce moment Edzard Reuter – devait proposer son nom lors du conseil de surveillance du consortium européen prévu vendredi 5 décembre, à 10 heures. Pour être nommé, M. Forgeard devait toutefois obtenir un vote unanime des membres d'Airbus lors de cette réunion à huis clos : le français Aerospatiale (37,5 % des parts), l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA, 37,5 %), le britannique British Aerospace (BAe, 20 %) et l'espagnol CASA (5 %).

Le mandat de M. Pierson arrive à échéance le 31 mars 1998, mais il est de tradition qu'une telle succession soit préparée plusieurs mois à l'avance. Les partenaires de la France commençaient d'ailleurs à s'inquiéter des hésitations de Paris. Deux candidats avaient déjà été éliminés, malgré le soutien que leur avait apporté Aerospatiale : Jean-François Bigay, le président d'Eurocopter, et Louis Gallois, que le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, ne souhaitait pas voir quitter la présidence de la SNCF. Alain Gomez, l'ancien patron de Thomson-CSF, qui n'a pas retrouvé de poste important depuis sa révocation par Alain Juppé en février 1996, était également en piste. Le président du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, avait été sollicité en raison de ses compétences à la croisée de la finance et de l'aéronautique.

Ce sont les *« capacités de manager »* de Noël Forgeard, ses *« compétence aéronautiques »* ainsi que *« ses contacts en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Espagne et en Italie »* qui ont fait pencher la balance en sa faveur, d'après les premiers commentaires fournis par le gouvernement. Le choix de cet X-Mines, liencié ès sciences économiques, est présenté comme un *« message européen »*, particulièrement important au moment où Airbus s'apprête à opérer un virage délicat. Créé en 1970 sous forme d'une groupement européen d'intérêt économique auquel participent quatre entreprises de nationalités différentes, le constructeur aéronautique doit se transformer en véritable société privée d'ici au 1er janvier 1999. Ce projet a pour but de lui donner une plus grande réactivité face à l'américain Boeing, désormais son seul concurrent dans le monde depuis l'absorption de McDonnell-Douglas.

« TOURNÉ VERS L'EUROPE »

Pour cette raison, les industriels membres d'Airbus souhaitaient que le futur patron opérationnel d'Airbus soit *« un homme jeune »*, car fédérer les quatre entreprises concernées sera une énorme tâche. Mais aussi *« un industriel, et non pas un haut fonctionnaire, clairement tourné vers l'Europe »*.

M. Forgeard, qui aura cinquante et un ans le 8 décembre, a bien ce profil. Tous les protagonistes du feuilleton de la privatisation de Thomson-CSF s'accordent à reconnaître les qualités dont il a fait preuve en défendant la candidature du groupe Lagardère, même si c'est finalement l'offre rivale d'Alcatel Alsthom qui l'a emporté. Plus important, peut-être : pour le compte de Matra, il a négocié ou développé des alliances stratégiques avec BAe et DASA, qui sont aussi les partenaires d'Airbus.

Les mérites politiques de M. Forgeard ne sont évidemment pas moindres, puisque sa désignation par le gouvernement de Lionel Jospin devrait donner pleine satisfaction à l'Elysée. Entré en industrie en 1982, après l'arrivée de la gauche au pouvoir, il avait auparavant fréquenté plusieurs cabinets ministériels gaullistes, dont ceux de Joël Le Theule et de Robert Galley, à la défense. Il était passagèrement revenu aux affaires, après l'alternance de 1986, comme conseiller industriel du premier ministre d'alors, Jacques Chirac.

Olivier Biffaud et Anne-Marie Rocco

Web Conti

par Pierre Georges

C'EST une assez jolie condamnation que celle de défendre la langue française à perpétuité. L'Académie française s'y emploie. Et le plus perpétuel des académiciens, M. le maudit Druon, a, au cours de la séance annuelle de l'Institution, jeudi, livré une forte image du bagne vert et du boulet : *« Nous sommes à la fois des Pénélope et des Sisyphe. Pénélope devant la toile sans cesse retissée du dictionnaire. Sisyphe pour lutter contre les éboulis de langage. »*

Laissons les Pénélope à leurs travaux d'aiguille, 10 000 discussions, au cours des âges, pour retenir 15 000 mots nouveaux dans la dernière édition du dictionnaire. Mais les Sisyphe ! Qui dira jamais la damnation pesant sur ces vieilles bêtes de trait académiques qui tirent le français comme chevaux de mines hantaient les galeries de *Germinal*.

On a fermé les mines. On les ferme. Mais l'Académie, sorte de puits de science linguistique sans fond, vertigineux, reste ouverte. Et, de fait, malgré le dictionnaire, cet étai sans cesse consolidé, l'éboulis de langage menace constamment. Chacun d'entre nous y apporte sa pierre, si l'on peut dire, dans une aimable maltraitance d'une langue bien trop vivante pour adopter toujours des postures académiques.

Sans aller jusqu'à conseiller aux Immortels d'aller tenir conseil ou séance en banlieue, où les éboulis de langage se multiplient, où l'on sait même de vrais couloirs d'avalanche non répertoriés par les cartes, leur tâche paraît d'autant plus belle qu'elle est vaine. Plus ils gardent le français, plus le français s'évade. Plus ils réglementent, en gardes assermentés, plus le braconnage se fait intense.

C'est le propre d'une langue vivante que de ne se pas laisser enfermer en dictionnaire. Pas plus qu'une mer ne se met en bouteille. C'est même, y compris pour les garde-côtes du Quai Conti, sa principale vertu. Combien de ces mots, aujourd'hui académisés, sont-ils nés précisément d'un éboulis de langage, ou d'un détournement de sens ? Combien d'expressions furent-elles filles de la rue avant que d'obtenir, par force d'usage, leur reconnaissance officielle, leur carte de séjour et leur certificat de bonnes mœurs aux ouvrages officiels ?

Langue quotidienne, langue académique. Cours après moi que je t'attrape ! Ils courent, ils courent les académiciens, vigiles époumonés, mais fondamentalement ravis de cette traque incessante, de cette chasse permanente au renard linguistique. Cela les occupe, donne un sens à leur gloire, de passer ainsi l'impropriété, le barbarisme, la faute de français par le fil de l'épée.

Ils sont verts et chasseurs, au comble de l'écologie. Et si le fusil paraît vieillot, ils en changent. Ils s'équipent. Ils troquent le bicorne, comme tout un chacun, contre un site web. Ils vont voguer, interstellaires immortels, sur la toile. C'est la nouvelle du jour, de l'année. L'Académie française aura bientôt, juste le temps des cours de rattrapage, son site Internet. La Coupole met le cap sur l'Univers, dictionnaire au vent, vers ces contrées étranges et ces langues inconnues. C'est dire l'hommage rendu par la vertu au vice planétaire !

M. Tredez, conseiller régional Verts interpellé pour meurtre à Dunkerque

VICE-PRÉSIDENT (VERTS) DU CONSEIL RÉGIONAL Nord - Pas-de-Calais, Alain Tredez a été placé en garde à vue, jeudi 4 décembre, au commissariat de Dunkerque. Il est soupçonné du meurtre d'un homme de trente-six ans. M. Tredez avait été interpellé le matin après avoir porté une cinquantaine de coups de couteau à Patrice Guichard, ingénieur dans une entreprise sidérurgique de Dunkerque. Pour le parquet de Dunkerque, le crime passionnel ne fait aucun doute. Alain Tredez, marié et père de deux enfants, supportait, semble-t-il, très mal la séparation d'avec son épouse. Musicienne, cette dernière aurait fait la connaissance de Patrice Guichard, clarinettiste dans l'une des fanfares de la ville.

Elu écologiste, Alain Tredez est l'un des plus proches collaborateurs de Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional Nord - Pas-de-Calais. Il était chargé de l'environnement, de l'énergie, des déchets et du développement en milieu rural. Enseignant, il avait été candidat à plusieurs élections cantonales et à la dernière élection législative. – (*Corresp.*)

Mme Aubry « se donne du temps » pour repenser la politique de la ville

LA MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ, Martine Aubry, souhaite *« se donner du temps »* pour repenser la politique de la ville et ne dévoilera de nouvelles orientations qu'à la fin du mois de janvier. Invitée, jeudi 4 décembre, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) à l'ouverture du congrès de l'association des maires de villes de banlieue, elle s'est contentée de rappeler qu'elle avait confié au maire (PS) d'Orléans, Jean-Pierre Sueur, une mission de réflexion sur *« la ville de demain »*. M. Sueur, qui vient de remettre un rapport d'étape à Mme Aubry, doit *« repenser les contrats de ville »* qui viendront à échéance fin 1998 et proposer des solutions *« pour conduire une vraie politique interministérielle »*.

■ **ESPAGNE : un garde du corps d'un conseiller municipal conservateur** de Saint-Sébastien (Pays basque) a été blessé d'une balle à la tête dans un attentat commis, dans la matinée du vendredi 5 décembre, dans un quartier de la banlieue de cette ville, a annoncé la police. Cette action n'a pas été revendiquée, mais les premiers soupçons des autorités se portent sur l'organisation séparatiste basque ETA. – (*AFP*)

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 5 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16424,48	+0,72	–15,17
Hong Kong index	11527,60	+0,46	–14,30

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

16424,48

8 sep. — 21 oct. — 5 déc.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 05/12	Var. en % 04/12	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2915,91	–0,05	+25,92
Amsterdam CBS	914,81	–0,43	+41,12
Bruxelles	15715	–0,11	+48,66
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3951,92	–0,01	+44,99
Londres FT 100	5082,30	....	+23,40
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	23427	–0,17	+49,25
Zurich SMI	5973,30	+0,06	+51,52

Tirage du *Monde* daté vendredi 5 décembre : 533 172 exemplaires. 3